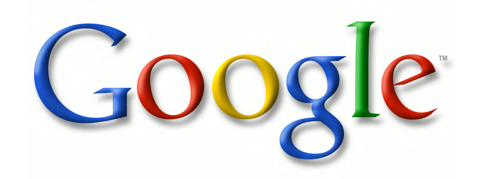
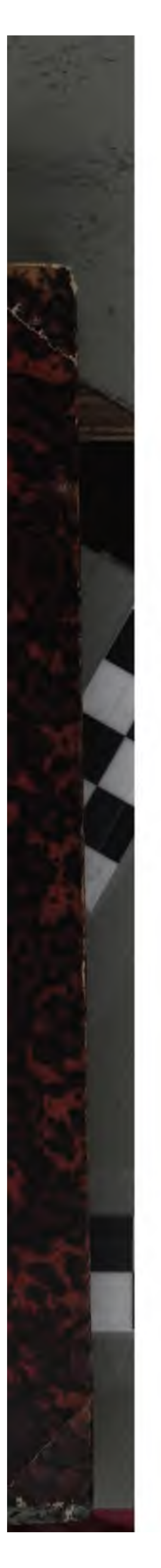
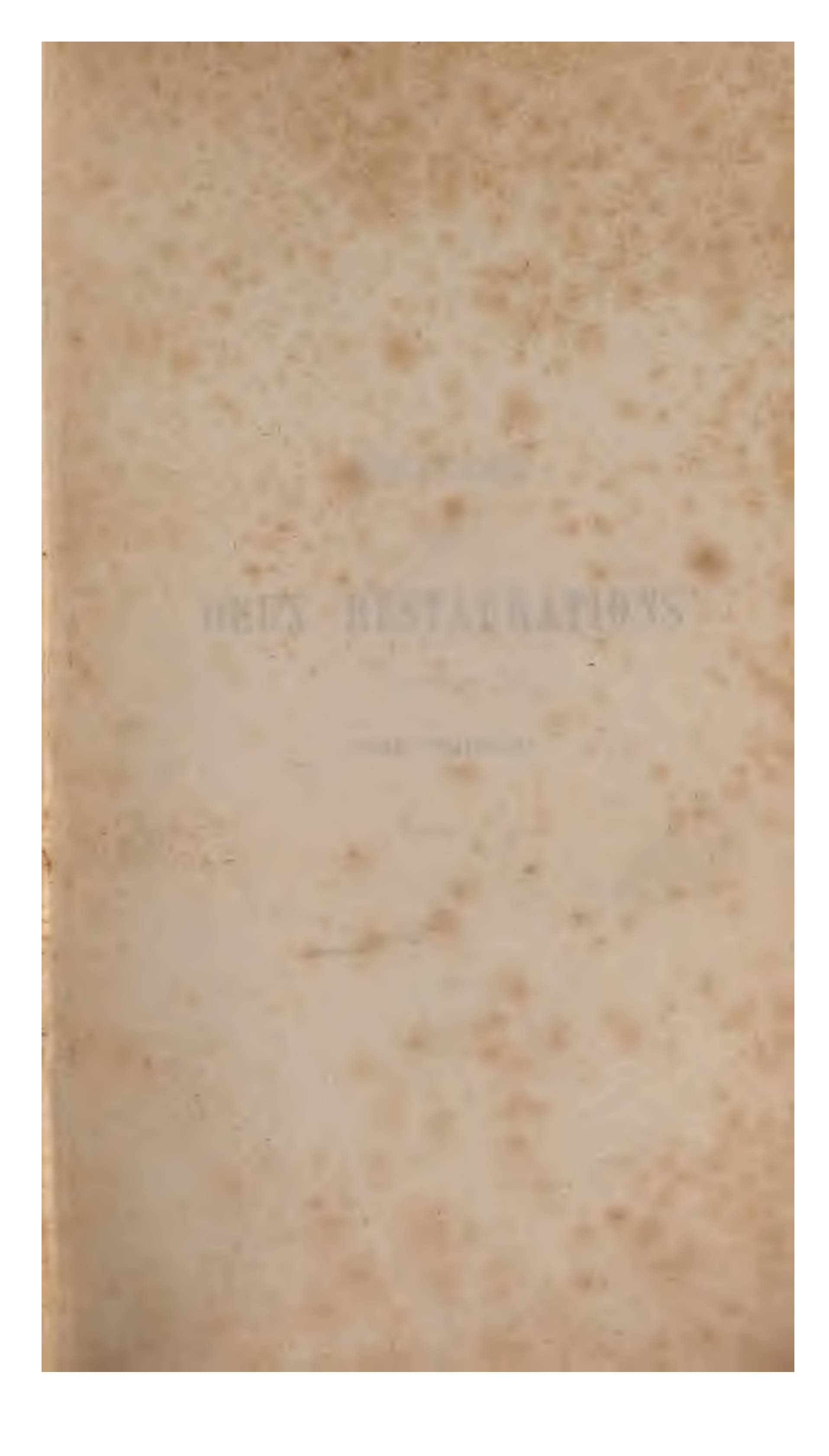





STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES





DEUX RESTAURATIONS

HISTOIRE

DES

DEUX RESTAURATIONS

TOME TROISIÈME

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE

RUE SAINT-BENOIT, 7



Philippoteaux del. Impᵉ Mangeon.. Paris Fᵈ Delannoy sc.

HISTOIRE

DES

DEUX RESTAURATIONS

JUSQU'A L'AVÉNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE

DE JANVIER 1813 A OCTOBRE 1830

PAR

ACH. DE VAULABELLE

[illegible] ÉDITION

ILLUSTRÉE [illegible]

[illegible]

[illegible]

TOME TROISIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET [illegible]

187[illegible]



NAPOLÉON À LA MALMAISON

HISTOIRE

DES

DEUX RESTAURATIONS

JUSQU'A L'AVÉNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE

DE JANVIER 1813 A OCTOBRE 1830

PAR

ACH. DE VAULABELLE

NOUVELLE ÉDITION

ILLUSTRÉE DE VIGNETTES SUR ACIER

GRAVÉES PAR LES PREMIERS ARTISTES

d'après les dessins de

PHILIPPOTEAUX

TOME TROISIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, ET PALAIS-ROYAL, 215

1874

HISTOIRE

DES DEUX

RESTAURATIONS

JUSQU'A

L'AVÉNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE

CHAPITRE PREMIER.

État militaire de la France au 20 mars 1815; réorganisation des troupes et de tous les services de l'armée; situation du Trésor; nos forces au 1er juin. — Formation de sept corps d'armée et de cinq corps d'observation. — Conseils de généraux aux Tuileries; systèmes de guerre proposés; plan adopté par l'Empereur; ses motifs. — Louis XVIII à Gand; le *Journal universel;* démenti à l'occasion du duc d'Orléans; lettre de ce prince en quittant la France; sa famille et Napoléon. — Les journaux *libéraux* de Paris. — Intrigues autour de Louis XVIII; *rapport* de M. de Chateaubriand; tous les ministres de Louis XVIII offrent leur démission. — Intrigues royalistes avec Paris. — Fouché; ses entrevues avec le roi et le comte d'Artois, avant le 20 mars; il reçoit un agent de M. de Metternich; conférences à Bâle entre M. Fleury de Chaboulon et le baron de Werner; proposition pour l'établissement d'une régence au nom du roi de Rome. — Proposition, à Vienne, en faveur du duc d'Orléans. — Mot de Napoléon; instances auprès de l'Empereur pour une seconde abdication. — Marie-Louise. — Déclaration du baron de Gagern; proclamation de Justus Grünner. — Ouverture des deux Chambres à Paris; premières séances; proposition pour refuser le serment. — Séance impériale; discours de Napoléon. — Adresses des deux Chambres; réponses de l'Empereur. — Formation d'un conseil du gouvernement. — Napoléon part pour l'armée.

On a dit : Napoléon, au 20 mars, n'aurait pas dû s'arrêter à Paris. Profitant de l'élan qui empor- État militaire de la France au 20 mars.

tait le peuple et l'armée, il lui fallait aller droit au Rhin, et ne suspendre sa marche qu'après avoir mis cette barrière entre lui et les coalisés; alors le théâtre de la guerre se trouvait reporté loin des nouvelles frontières de la France, loin de Paris surtout, et l'Empereur ajoutait à ses forces les forces que lui auraient fournies la Belgique, impatiente de son union avec la Hollande, et les provinces de la rive gauche du Rhin, restées fidèles au souvenir de notre domination.

La pensée d'une invasion immédiate de la Belgique était venue à Napoléon; trois motifs le décidèrent à y renoncer. Ce fut, en premier lieu, le besoin de prouver à la France et à l'Europe la sincérité de ses assurances pacifiques et sa ferme résolution à ne plus être, désormais, l'homme de la guerre ni de la conquête. L'état de l'opinion, les fautes sous lesquelles il était tombé, les reproches qui l'avaient poursuivi jusque dans son exil, lui semblaient exiger qu'il ne tentât le sort des armes qu'après avoir épuisé toutes les chances de conserver la paix. D'un autre côté, si les ordonnances organiques du 12 mai 1814 portaient le chiffre de l'armée à 200,716 officiers, sous-officiers et soldats, ce nombre se trouvait nécessairement réduit, par les non-valeurs ordinaires dans la troupe, c'est-à-dire les malades, les détenus, les déserteurs, les soldats en congé temporaire, à moins de 175,000 hommes, cavalerie et artillerie comprises. Or, en déduisant de cet effectif réel de 175,000 hommes, d'abord les régiments indispensables à la garde des frontières et au service des places, en second lieu les corps néces-

saires pour arrêter la marche du duc d'Angoulême sur Grenoble et sur Lyon, et pour comprimer, dans l'Ouest comme dans le Midi, la résistance essayée par le duc de Bourbon, le baron de Vitrolles et la duchesse d'Angoulême, tentatives d'une guerre civile que Napoléon, dans ce cas, laissait derrière lui; si l'on tient compte de ces nécessités, disons-nous, on voit que, le lendemain du 20 mars, l'Empereur pouvait difficilement entrer en Belgique avec plus de 35 à 40,000 hommes, force évidemment insuffisante, même pour occuper les villes et les territoires envahis. Enfin, la possession de Maëstricht, de Coblentz et de Mayence par les Alliés donnaient à ceux-ci les principaux passages de la Meuse et du Rhin; ce dernier fleuve, dès lors, n'était plus une barrière entre la France et les coalisés, et il fallait assiéger et reconquérir les grandes places fortes qui maîtrisaient son cours, avant de songer à s'abriter derrière lui. Ce n'est point tout : si la France n'était pas préparée à l'attaque, elle ne l'était pas davantage à la défense; tous les éléments d'une résistance, même de quelques semaines, lui manquaient.

Les régiments de cavalerie et d'artillerie ne présentaient guère que des cadres : ces deux armes étaient sans chevaux, l'artillerie sans canons, les arsenaux sans fusils. La presque totalité de nos anciens approvisionnements en bouches à feu, en armes et en munitions de toute nature, renfermés dans les cinquante-trois places fortes que M. de Talleyrand avait livrées par la convention du 23 avril, était devenue la propriété de l'ennemi. Ce qui en existait dans plusieurs places de l'intérieur, à Lafère, à

Béfort, à Avesnes, par exemple, où les Alliés étaient entrés sans coup férir, avait été enlevé par eux, au mépris même des stipulations de l'armistice. Le vide n'avait pas été comblé par la Restauration; le manque de fonds avait fait abandonner les travaux des arsenaux, suspendre ceux des forges et des poudrières, et réduire à moitié les commandes des manufactures d'armes. D'un autre côté, l'Empire, en étendant ses frontières jusqu'à l'Elbe et jusqu'au Tibre, avait fait de nos anciennes forteresses de première et de seconde ligne, des places pour ainsi dire intérieures; il avait cessé de les entretenir. La Restauration, bien que ramenée aux limites de 1790, ne s'en était pas davantage occupée; non-seulement elle avait laissé vendre les approvisionnements de siége et jusqu'aux bois des palissades dont on les avait pourvues à la hâte aux mois de février et de mars 1814, mais elle n'avait pas même songé à consolider les anciennes enceintes; les murs tombaient. En d'autres termes, la France, au 20 mars, était désarmée et démantelée.

L'Europe n'en était point là. Obligés, par les discussions du congrès de Vienne sur la double question de la Pologne et de la Saxe, de se tenir prêts aux éventualités d'une nouvelle lutte européenne, les souverains avaient maintenu toutes leurs forces sous les armes et au grand complet de guerre; leurs troupes avaient mèche allumée; quelques dépêches expédiées de Vienne suffisaient pour mettre immédiatement en marche un million de soldats.

La République, en 1792 et en 1793, se trouvait dans des conditions bien moins défavorables : alors

la guerre n'était pas engagée entre la France et toute l'Europe ; la Convention avait seulement à se défendre contre deux puissances, l'Autriche et la Prusse, dont les armées, peu nombreuses d'ailleurs, et conduites par de vieux théoriciens marchant à pas comptés, s'arrêtaient des mois entiers devant de petites places comme Condé, le Quesnoy, Landrecies et Longwy ; enfin, la population, à cette époque, n'était pas épuisée par vingt-cinq ans d'une lutte gigantesque. Napoléon mesura le péril : il ne le trouva ni supérieur à ses forces, ni au-dessus des ressources et du courage de la nation ; d'immenses préparatifs étaient nécessaires ; dès le lendemain de son entrée aux Tuileries, il s'était mis résolûment à l'œuvre.

Réorganisation de l'armée.

L'armée, nous l'avons dit, présentait à peine un effectif de 175,000 hommes de toutes armes : elle fut portée à 375,000 combattants. Les 200,000 nouveaux soldats entrés dans les rangs se décomposaient ainsi : 20,000 enrôlés volontaires ; 80,000 anciens militaires rappelés sous les drapeaux ; 25,000 vieux soldats entrés dans les cadres des bataillons de garde nationale mobile ; 30,000 militaires retraités, formant 55 bataillons ; 3,000 anciens canonniers, composant 36 compagnies ; 20,000 soldats de l'ancienne jeune garde, réorganisés sous ce titre ; 5,000 grenadiers et chasseurs de la vieille garde, fantassins ou cavaliers, rentrés sous leurs aigles ; 6,000 anciens canonniers gardes-côtes, réorganisés en 50 compagnies ; 6,000 chasseurs des Pyrénées et des Alpes ; 12,000 soldats étrangers restés ou accourus en France, et composant 8 régiments.

Outre ces 375,000 hommes destinés à former

l'armée de ligne, des forces nouvelles furent demandées à la population virile de l'Empire; cette population fut divisée en deux classes : les hommes de vingt à quarante ans; ceux de quarante à soixante. Les premiers, formés en garde nationale mobile, furent appelés à fournir 417 bataillons destinés aux garnisons des places fortes et à la formation de corps de réserve chargés de concourir à la défense des frontières; c'était une force active de plus de 300,000 hommes. Les seconds, classés comme gardes nationaux sédentaires, devaient former 3,000 bataillons, réservés pour la garde et la défense de chaque commune; ils s'élevaient à près de 2 millions d'hommes.

Les besoins de la cavalerie étaient immenses, et le temps manquait pour dresser les nouveaux chevaux; la gendarmerie fut démontée et fournit immédiatement 12,000 chevaux parfaitement dressés, que les gendarmes remplacèrent dès le lendemain par des chevaux neufs.

Toutes les branches du service de l'artillerie furent en même temps réorganisées; 20,000 chevaux, achetés par l'État, pourvurent aux besoins des équipages et du train, dont les escadrons furent quintuplés; les forges, les fonderies, furent en activité jour et nuit.

Il fallait immédiatement des armes pour les 200,000 volontaires ou vieux soldats entrés dans les régiments de ligne, et pour les 417 bataillons de garde nationale mobile : les manufactures d'armes triplèrent leurs produits, et dix grands ateliers organisés à Paris et employant de 6 à 7,000 ébénistes, ouvriers en cuivre, garçons horlogers ou ciseleurs,

purent fabriquer ou réparer jusqu'à 3,000 fusils par jour. Il y eut alors, dans la capitale, plus d'activité sous ce rapport qu'en 1793. Des ateliers d'habillement, de sellerie et de charronnage furent, en outre, ouverts sur tous les points du territoire.

Tout ce travail d'armement et d'organisation était calculé de manière à donner à l'Empereur, vers le milieu de juillet, outre les régiments de ligne et les bataillons de garde nationale mobile destinés aux garnisons des places fortes, un effectif de 300,000 hommes en état de tenir la campagne. A la fin de mai, l'artillerie comptait déjà 100 batteries attelées; 250,000 fusils avaient été fabriqués ou réparés, et 240 bataillons de garde nationale, présentant un effectif de 150,000 hommes, complétement armés et organisés, étaient arrivés à leur destination. Cent cinquante places ou forts furent réparés, armés ou approvisionnés en munitions de guerre; on poussa, avec une extrême activité, la mise en état de défense ainsi que l'armement et l'approvisionnement de vingt places ouvertes de l'intérieur, entre autres celles de Paris et de Lyon; les côtes furent également armées, et l'on fortifia les passages ainsi que les positions les plus importantes de nos frontières.

Ce prodigieux résultat fut l'œuvre d'environ *cinquante jours*. Napoléon travaillait seize heures sur vingt-quatre. Chaque matin il se faisait rendre compte du nombre et de la nature des ouvriers employés, ainsi que du produit de leur travail. Il savait combien de temps il fallait à un tailleur pour confectionner un habillement, à un charron pour construire un affût, à un armurier pour monter un fusil; il con-

naissait la quantité des armes en bon ou en mauvais état de chaque arsenal. « Vous trouverez, écrivait-il au ministre de la guerre, dans *tel* arsenal, *tant* de vieux fusils, *tant* de démolitions; mettez-y 100 ouvriers, et dans huit jours armez 500 hommes. » Malgré son activité, ces merveilleux résultats n'auraient cependant pas été possibles si l'élan populaire ne l'avait point secondé. L'enthousiasme et le patriotisme du peuple et de l'armée firent la moitié du travail. On a vu, dans le précédent chapitre, avec quel entraînement la population virile des villes et des campagnes courait remplir les vides des régiments de ligne et les cadres des bataillons de garde nationale mobile[1]; la population sédentaire ne mettait pas moins de zèle à élever les ouvrages ordonnés par l'Empereur pour la défense du territoire. A Paris, chaque jour de nombreux détachements de gardes nationaux et de fédérés travaillaient, à tour de rôle, aux fortifications élevées au nord de la ville. Dans les Vosges, dans le Jura et dans l'Argonne, c'étaient les habitants eux-mêmes qui fortifiaient, sous la conduite d'officiers du génie, les rampes et les défilés de ces contrées.

Situation du Trésor.

La facilité avec laquelle le ministre des finances et le ministre du Trésor pourvoyaient à ces dépenses

1. On lisait, le 26 mai, dans le *Moniteur*, sous la rubrique d'Auxerre, 20 mai : « Aujourd'hui le second bataillon des gardes nationales formé à Auxerre s'est mis en marche pour Auxonne. Le dernier des sept bataillons de ce département part de Joigny; ainsi les dispositions du décret du 1er mai se trouvent exécutées: en *dix jours* plus de cinq mille hommes, appelés des différents points de ce département, ont été organisés en bataillons et mis en route. »

énormes était l'objet de l'étonnement général. Tous les services se faisaient argent comptant; la plupart des fournisseurs et des entrepreneurs obtenaient même des avances; la dette publique et les pensions, en outre, étaient servies avec la plus grande exactitude. Cependant toutes les dépenses de l'intérieur, loin d'être diminuées, se trouvaient augmentées, et le grand système des travaux publics avait repris dans tout l'Empire. On croyait généralement que l'Empereur avait retrouvé cent millions en or de son trésor des Tuileries; le seul trésor qu'il eût retrouvé était l'affection et le patriotisme des masses, ainsi que la bonne volonté de quelques capitalistes français et hollandais. Le trésor public négocia 4 millions de rente de la caisse d'amortissement, qu'il remplaça en crédits de bois nationaux; cette opération produisit, net de tous escomptes, 40 millions, argent comptant, qui rentrèrent avec une incroyable rapidité. Louis XVIII avait quitté Paris avec une telle précipitation, qu'il n'avait pu emporter ni l'argenterie de la couronne, estimée à 6 millions, ni les fonds des nombreuses caisses publiques répandues dans toute la France; il s'y trouvait 50 millions. Grâce à ce secours, les contributions ne furent pas augmentées; de son côté, le peuple, sur tous les points, s'empressait d'en accélérer le payement. Enfin, les dons gratuits étaient nombreux; il est des départements où ils dépassèrent un million. A toutes les parades, des citoyens inconnus s'approchaient de l'Empereur et lui remettaient des paquets de billets de banque. Plusieurs fois, à sa rentrée dans les appartements des Tuileries, il put donner au ministre du Trésor 80 ou 100,000 francs

reçus ainsi. Ces offrandes, dont nous avons rapporté un exemple, ne pouvaient produire des sommes bien considérables; mais elles sont un témoignage du patriotique élan qui animait la masse de la nation.

L'Empereur comptait sur un état militaire de 8 à 900,000 hommes complétement armés, habillés et organisés, pour le 1er octobre. Le problème de l'indépendance française consistait donc à pouvoir éloigner les hostilités jusqu'à cette date. Les mois de mai, de juin, de juillet, d'août et de septembre étaient nécessaires, mais ils suffisaient. « A cette époque, les frontières de l'Empire, a dit Napoléon, eussent été des frontières d'airain qu'aucune puissance humaine n'aurait pu entamer. »

Nos forces au 1er juin.

Malheureusement l'Europe, restée sous les armes, était prête depuis longtemps, et, dès le 1er avril, ses forces s'étaient mises en marche. Vers le milieu du mois de mai, deux de ses armées, commandées par Blücher et par Wellington, campaient déjà sur la Meuse et sur l'Escaut, et les dernières troupes russes, parties de la Pologne, étaient attendues sur le Rhin dans les derniers jours de juin. Un tableau présenté par lord Castlereagh à la Chambre des communes d'Angleterre portait à *douze cent mille* le nombre des soldats que la coalition s'apprêtait à lancer une seconde fois contre nous. La France, à la date du 1er juin, ne pouvait encore opposer à cette formidable masse d'envahisseurs que le sixième environ des combattants. 550,000 hommes de troupes de ligne et de garde nationale mobile se trouvaient, à la vérité, dans les rangs de l'armée active, dans les places fortes et dans les dépôts ; mais, sur ce chiffre de sol-

dats, *deux cent dix-sept mille* seulement étaient complétement armés, habillés et instruits, et *disponibles* pour entrer en campagne.

Si la France, du moins, n'avait eu à faire face que sur un seul point de ses frontières! mais toutes étaient menacées; et en même temps que les Anglais, les Hollandais et les Prussiens se préparaient à entrer par la Belgique, les Russes, les soldats de la Confédération germanique, les Autrichiens, les Piémontais et les Espagnols devaient pénétrer, à leur tour, par les provinces du Rhin, par la Suisse et la Savoie, par les Alpes maritimes et par les Pyrénées.

Formation de sept corps d'armée et de cinq corps d'observation.

L'Empereur, dans le cours du mois de mai, avait divisé les troupes alors disponibles en *sept* CORPS D'ARMÉE et en *cinq* CORPS D'OBSERVATION. Cinq des sept corps d'armée (les 1er, 2e, 3e, 4e et 6e) étaient appelés, avec la garde impériale, à agir sous les ordres directs de Napoléon et à former la *grande armée* proprement dite. Les deux autres corps d'armée (les 5e et 7e) commandés par le général Rapp et par le maréchal Suchet, et les quatre premiers corps d'observation placés sous les ordres du général Lecourbe, du maréchal Brune, des généraux Clausel et Decaen, ayant leurs quartiers généraux à Strasbourg, à Béfort, à Chambéry, à Toulon, à Bordeaux et à Toulouse, étaient destinés à soutenir, dans ces directions, le premier effort de l'ennemi, à entraver sa marche, à servir de point de ralliement et de point d'appui aux bataillons mobilisés de la garde nationale et à l'insurrection des campagnes. Le cinquième et dernier corps d'observation, commandé par le général Lamarque, devait maintenir dans l'obéissance

les provinces royalistes de l'Ouest. Ces derniers corps, pris isolément, étaient peu considérables ; mais ils diminuaient dans une notable proportion le chiffre des troupes dont l'Empereur pouvait personnellement disposer. La Vendée vint encore réduire ce nombre. Des soulèvements fomentés par les Anglais, dans les premiers jours de mai, obligèrent Napoléon de changer le corps d'observation de l'Ouest en *armée de la Vendée*, et d'envoyer dans cette partie de la France 15,000 hommes d'excellentes troupes, dont le secours, on le verra, aurait suffi pour changer les destins de la campagne qui allait s'ouvrir[1] !

Si l'on déduit de l'effectif que présentait déjà l'armée au 1er juin (217,000 hommes) les deux corps d'armée et les cinq corps d'observation dont nous venons de dire la destination, on voit qu'à cette date l'Empereur pouvait difficilement réunir sous sa main plus de 125,000 combattants. Dans cette position, fallait-il ne rien entreprendre avant que l'arme-

1. La force des *deux* corps d'armée (5e et 7e) et des *cinq* corps d'observation chargés de couvrir nos différentes frontières autres que celles de la Belgique, et de contenir les royalistes de l'Ouest, s'élevait, dans les premiers jours de juin, à 85,000 hommes. En voici le détail :

5e *corps, dit armée du Rhin.* (Strasbourg.) — Comte RAPP : infanterie, 15,000 h. et 1,800 h. de cavalerie. Total. 16,800 h.

7e *corps, dit armée des Alpes.* (Chambéry.) — Maréchal SUCHET : 19,000 h. d'infanterie et 1,600 h. de cavalerie. Total. 20,600

Corps d'observation du Jura. (Béfort.) — Comte LECOURBE : 9,500 h. d'infanterie et 1,200 h. de cavalerie. Total. 10,700

Corps d'observation du Var. (Toulon.) — Maré-

A reporter 48,100

ment de la France fût complet, et se résoudre à attendre la coalition sous les murs de Paris; ou bien, prenant l'avance sur les Alliés et prévenant la jonction de toutes leurs masses, l'Empereur devait-il se jeter avec ces 125,000 hommes sur les Anglais et sur les Prussiens déjà réunis à Bruxelles et à Namur? La question fut discutée dans plusieurs conseils de généraux.

Conseils de généraux aux Tuileries: systèmes de guerre proposés; plan adopté par l'Empereur; ses motifs.

Les uns proposaient de rester sur la défensive; ils voulaient que toutes les places fortes fussent complétement armées et approvisionnées pour six mois; que de nombreux bataillons de garde nationale y tinssent garnison, et qu'en cas d'invasion toutes les troupes de ligne, formées en corps d'armée, eussent l'ordre de se retirer lentement devant l'ennemi et de se concentrer sous Paris et sous Lyon, où d'immenses magasins de toute espèce se trouvaient déjà préparés. Ils disaient : En supposant que les Alliés commencent

Report. . . .	48,100
chal Brune : 6,800 h. d'infanterie et 500 h. de cavalerie. Total.	7,300
Corps d'observation du Midi. (Bordeaux.) — Comte Clausel : 2,000 h. d'infanterie et 500 h. de cavalerie. Total..	2,500
Corps d'observation des Pyrénées. (Toulouse.) — Comte Decaen : 2,000 h. d'infanterie et 500 h. de cavalerie. Total.	2,500
Armée de la Vendée. — Comte Lamarque : 21,200 h. d'infanterie et 3,300 h. de cavalerie. Total.	24,500

Récapitulation : Infanterie, 75,500 h. et 9,400 h. de cavalerie. Total. . . . . 84,900 h.

Nous donnons dans le chapitre suivant la composition et la force des 1er, 2e, 3e, 4e et 6e corps d'armée, ainsi que de la garde impériale.

les hostilités le 15 juillet, ils ne pourront arriver dans le rayon de Paris que le 15 août. Nos régiments, dans ce cas, auront deux mois de plus pour augmenter leurs forces et compléter leur organisation ainsi que leur instruction; le soulèvement de la Vendée sera comprimé; les fortifications de Paris et de Lyon seront terminées, et les différents corps destinés à couvrir Paris, au lieu de 120,000 hommes *disponibles* qu'ils présenteront au 15 juin, en auront 200,000. Ces 200,000 hommes de troupes de ligne, manœuvrant autour de la capitale alors couverte par de bonnes fortifications, défendue par une artillerie nombreuse et gardée par 60,000 gardes nationaux mobilisés ou anciens militaires organisés en bataillons de tirailleurs, empêcheront les Alliés d'approcher des murs de Paris, sous peine de s'exposer à une perte certaine. Le même système serait suivi pour Lyon, où l'on réunirait 50,000 hommes de toutes armes. En admettant, d'ailleurs, que l'ennemi ose s'avancer sur ces deux grands centres de résistance, même au nombre de 5 à 600,000 hommes, la nécessité où il se trouverait de masquer 50 places fortes, de laisser derrière lui des détachements assez nombreux pour contenir nos corps de partisans ainsi que l'insurrection des campagnes, et pour garder ses communications, ne lui permettrait pas d'arriver avec des moyens suffisants. Sa marche dans l'intérieur aurait, en outre, pour résultat de soulever tous les départements envahis ou menacés, c'est-à-dire plusieurs millions d'hommes. Placés en face de tant de périls, les chefs coalisés deviendront nécessairement hésitants, et finiront par consentir à traiter.

D'autres généraux disaient : Les armées alliées ne peuvent agir simultanément que dans le courant de juillet ; l'Empereur, s'il envahit la Belgique vers le 15 juin, n'aura donc devant lui que les seules troupes de Blücher et de Wellington ; en réunissant la masse de ses forces de ce côté, il peut espérer de disperser les Anglais et de rejeter les Prussiens au delà du Rhin. Ce succès nous donne cause gagnée : à Londres, le ministère est immédiatement renversé ; sur le continent, les Belges se lèvent en masse, leurs troupes reviennent sous leur ancien étendard, et celles de la rive gauche du Rhin, de la Saxe, de la Bavière et du Wurtemberg se tournent également de notre côté. Pendant ce temps, tous les détachements qui s'organisent dans les dépôts, tous les bataillons de garde nationale soldée qui complètent leur armement et leur instruction dans les places fortes, deviendront disponibles, et l'armée active pourra présenter sur le Rhin un chiffre de soldats presque égal à celui des armées russe et autrichienne. Alors, forts de notre nombre, maîtres déjà de la Belgique et de la barrière du Rhin, nous pourrons obtenir, avec une paix solide, ces *frontières naturelles* de la France, conquises par la République, et que l'Empereur n'avait pas voulu céder.

Ces opinions mettaient en présence deux systèmes bien tranchés : la défensive et l'attaque. Napoléon ne choisit pas entre ces deux plans ; il les adopta l'un et l'autre, mais en les combinant de manière à en former un ensemble de dispositions qui eût pour résultat de lier les deux systèmes, de les fortifier l'un par l'autre, tout en conservant à chacun d'eux ses avantages propres. Dans cette combinaison, le plan défensif

succédait au plan d'attaque. Ainsi, les préparatifs destinés à faire de Paris et de Lyon les deux grands pivots de la résistance nationale une fois complétés, l'Empereur réunirait sur la frontière belge les troupes avec lesquelles il prendrait l'offensive. Dans le cas où son attaque n'aurait pas le succès qu'il en espérait, rien n'était compromis ; l'armée se repliait sur Paris et sur Lyon, et Napoléon mettait à exécution toutes les dispositions faites pour la défense ; il recourait au second plan. C'était un désavantage, sans doute, que de revenir au système de résistance après avoir échoué en prenant l'offensive ; mais ce désavantage ne pouvait être mis en balance avec l'espoir de détruire l'armée anglaise, d'établir sur nos frontières une guerre réglée, et d'ébranler la coalition par un coup de tonnerre.

Deux motifs paraissent avoir exercé une grande influence sur la détermination de l'Empereur à prendre l'initiative sur les coalisés : l'attaque lui semblait plus conforme que la défense au caractère et au génie de la nation ; en second lieu, il lui répugnait d'abandonner aux ravages de l'ennemi, dès le début de la campagne, les provinces les plus dévouées à la cause nationale : l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, la Franche-Comté, les départements de la Meuse, le Dauphiné, la Picardie et les environs de Paris[1].

Au moment où l'Empereur se décidait à tourner son premier effort contre Wellington et Blücher, celui-ci, à Namur, était occupé à réprimer la mutinerie de plusieurs régiments saxons incorporés dans

1. Général Gourgaud, *Campagne* de 1815, écrite à Sainte-Hélène, sous la dictée de Napoléon.

son armée, et Wellington, à Bruxelles, s'efforçait de ramener le calme dans la petite cour réunie à Gand, auprès de Louis XVIII, et qu'agitaient alors violemment la discorde et l'intrigue.

Louis XV à Gand

Le roi, nous l'avons dit, avait été rejoint à Gand par le comte d'Artois et par le duc de Berri; ces deux derniers s'établirent dans un hôtel garni de la place Royale; Louis XVIII prit sa demeure dans un hôtel particulier. Les autres membres de la famille demeuraient dispersés : le duc d'Angoulême et le duc de Bourbon ne devaient pas quitter l'Espagne; la duchesse d'Angoulême partageait son temps entre Londres et la Belgique; le vieux prince de Condé, descendu, lors de son arrivée à Bruxelles, dans un hôtel garni, y restait; le duc d'Orléans se confinait en Angleterre.

MM. de Blacas et de Jaucourt composèrent d'abord à eux seuls, pendant quelques jours, le ministère de la royauté exilée. M. de Jaucourt fut chargé par *interim* des portefeuilles des relations extérieures et de la guerre; M. de Blacas réunit dans ses mains tous les autres départements. Cependant, lorsque le duc de Feltre, le baron Louis, le général Beurnonville, MM. de Chateaubriand, de Lally-Tollendal et Beugnot, arrivés successivement, se trouvèrent réunis, Louis XVIII composa un conseil où les titres furent ainsi distribués : M. de Blacas garda le portefeuille de la maison du roi; M. de Jaucourt conserva l'*interim* des relations extérieures, dont le prince de Bénévent restait titulaire, MM. Clarke, Louis et Beugnot reprirent leurs titres de ministres de la guerre, des finances et de la marine; M. de Chateaubriand, à qui l'on donna le titre d'ambassadeur de Suède pour lui faire

une position officielle, obtint l'*interim* du département de l'intérieur, dont le titulaire, l'abbé de Montesquiou, demeuré d'abord en France, se réfugia plus tard en Angleterre; MM. de Lally-Tollendal et Beurnonville furent ministres d'État; enfin la police fut confiée à M. Anglès. « Le roi très-chrétien s'était mis à l'abri de tout reproche de cagoterie, a dit M. de Chateaubriand à l'occasion de la composition de ce ministère; il possédait dans son conseil un évêque marié, M. de Talleyrand; un prêtre concubinaire, M. Louis; un abbé peu pratiquant, M. de Montesquiou[1]. »

Il peut sembler étrange que Louis XVIII, roi sans royaume, souverain sans sujets, constituât tout ce simulacre d'administration. On comprend les charges de cour, même dans l'exil; le service de la personne est indépendant de l'exercice d'une royauté effective. Mais Louis XVIII entendait ne pas interrompre son règne; il tenait à prouver que là où résidait le roi était la Monarchie, et que la présence de Napoléon aux Tuileries ne pouvait suspendre un seul instant l'exercice de sa royauté. Les titres de ses ministres ne pouvaient leur donner de fonctions; ils y suppléaient par des distractions assez peu politiques : « On pêche dans la rivière de Gand un poisson blanc fort délicat, a raconté l'un d'eux; nous allions *tutti quanti* manger ce bon poisson dans une guinguette, en attendant les batailles et la fin des empires[2]. » Las, au bout de quelques jours, de cette existence désœuvrée, ils eurent la pensée de se livrer à un travail plus en

1. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI.
2. *Idem*.

rapport avec leur position : ils créèrent un journal.

MM. de Chateaubriand, de Lally-Tollendal, de Jaucourt et Beugnot étaient les principaux rédacteurs de ce journal, qui parut le 14 avril, sous le titre de *Moniteur universel*[1]. Ce titre souleva les réclamations de M. de Fagel, qui représentait le roi des Pays-Bas auprès de Louis XVIII, et qui composait, avec le général Pozzo di Borgo, envoyé de Russie, lord Stewart, envoyé d'Angleterre, et le baron de Vincent, envoyé d'Autriche, le personnel diplomatique réuni près de la cour exilée. La publication d'un *Moniteur*, organe d'un pouvoir autre que celui de son maître, tendait à constituer, disait M. de Fagel, un gouvernement dans un gouvernement. Les ministres de Louis XVIII se soumirent; le titre fut immédiatement changé; la feuille bourbonienne, dès le second numéro, devint *Journal universel*. Le Journal universel de Gand

Ce journal avait débuté par la publication de deux ordonnances datées de Lille, le 23 mars. La première « défendait à tous les Français de payer au gouvernement *dit* impérial aucune espèce d'impôt, direct ou indirect, déclarant nulles toutes quittances ou reçus délivrés par les agents de ce gouvernement ». La deuxième « faisait également défense à tous les Français d'obéir à aucune loi de conscription ou de recrutement, et les autorisait à s'y soustraire, même *à main armée* ». Cette dernière prescription n'était rien de moins qu'un ordre de guerre civile. Deux pièces

1. MM. Bertin, propriétaires du *Journal des Débats* et réfugiés à Gand, en étaient également les collaborateurs fort actifs; ils en dirigeaient la partie matérielle. Le *Journal universel* ne paraissait que les *mardi* et *vendredi* de chaque semaine.

émanées de M. Lainé venaient ensuite : l'une était la protestation que nous avons reproduite dans le chapitre [illegible] du tome II[1]. L'autre une déclaration dont [illegible] le début et la conclusion :

« Comme le duc d'Otrante, se disant ministre de la police, [illegible] assez pour me faire dire que je peux rester [illegible] à Bordeaux et vaquer aux travaux de ma profession, je déclare que si son maître et ses [illegible] agents ne me respectent pas assez pour me faire mourir pour mon pays, je les méprise trop pour recevoir leurs outrageants avis... Non, je ne serai jamais soumis à Napoléon Bonaparte ; et celui qui a été honoré de la qualité de chef des représentants de la France aspire à l'honneur d'être, en son pays, la première victime de l'ennemi du roi, de la patrie et de la liberté. »

Les aspirations de M. Lainé au rôle de victime ne furent pas entendues ; le gouvernement des Cent-Jours lui refusa obstinément les honneurs du martyre ; il dut se résoudre à rester à Bordeaux sans être inquiété, et à exercer paisiblement sa profession d'avocat.

On lisait dans le second numéro :

Démenti [illegible] du duc d'Orléans. Lettre du prince quittant la France. [illegible] famille Napoléon.

« Parmi les impostures auxquelles Bonaparte est contraint d'avoir recours, il en est une dont l'infamie égale l'absurdité, et que nous devons démentir ; il a fait répandre dans Paris et dans les départements qu'avant de sortir de France M. le duc d'Orléans, s'acquittant d'un ordre du roi, avait délié les troupes françaises de leur serment de fidélité. Ce mensonge grossier ne peut, il est vrai, soutenir le plus léger examen, puisque le roi n'a passé la frontière que peu d'heures avant M. le duc d'Orléans, et qu'en supposant à Sa Majesté une pensée aussi contraire à son honneur et à ses

1. Voyez tome II, chap. VII, pages 461 et 462.

intérêts, elle n'aurait point eu besoin d'intermédiaire pour faire cette étrange déclaration. Mais c'est une nouvelle preuve des craintes que donnent à Buonaparte les remords que commencent à éprouver les soldats, qui, tôt ou tard, apercevront la honte d'une criminelle défection. »

Le bruit auquel le *Journal universel* donnait ce démenti reposait sur une lettre écrite par le duc d'Orléans au maréchal Mortier, et qui caractérise le rôle distinct que ce prince continuait à vouloir garder au milieu des siens. Rentré comme eux à la suite de l'invasion, obligé de s'éloigner avec eux, il lui en coûtait sans doute de quitter encore la France sans laisser aux hommes politiques ou aux hommes d'affaires qui désiraient lui réserver le trône un nouveau motif de séparer sa personne de celle des autres membres de la famille de Bourbon. Il lui était difficile d'atteindre ce but et de ne pas exciter le mécontentement de Louis XVIII; il y parvint cependant, en adressant, lors de son départ de Lille, les lignes suivantes au maréchal Mortier :

« Je vous remets en entier, mon cher maréchal, le commandement que j'avais été si heureux d'exercer avec vous dans le département du Nord. Je suis trop bon Français pour sacrifier les intérêts de la France, parce que de nouveaux malheurs me forcent à la quitter; je pars pour m'ensevelir dans la retraite et l'oubli. Le roi n'étant plus en France, je n'ai plus d'ordres à vous transmettre en son nom, et il ne me reste qu'à vous dégager de l'observation de tous les ordres que je vous avais transmis, en vous recommandant de faire tout ce que votre excellent jugement et votre patriotisme si pur vous suggéreront de mieux pour les intérêts de la France, et de plus convenable à tous les devoirs que vous avez à remplir. »

Cette lettre, simple adieu dans sa forme, laissait percer sous chacune de ses expressions des sentiments qui devaient causer de l'humeur à Gand, sans que Louis XVIII cependant pût y trouver le prétexte d'une accusation contre la fidélité de son parent ; en France, elle produisit l'effet que son auteur pouvait en attendre. Napoléon lui-même, à cette occasion, servit activement les intérêts du prince. « Cette lettre fait honneur au duc d'Orléans, dit-il au duc de Bassano après l'avoir lue ; *celui-là a toujours eu l'âme française.* » Cette parole fut recueillie ; les royalistes constitutionnels la répétèrent avec complaisance ; elle devint bientôt le mot de ralliement de tous les hommes qui repoussaient avec une égale chaleur le rétablissement de l'Empire et le retour de l'ancien régime. On ajouta de nombreux détails au fait qui l'avait motivée ; on parla de serments remis ; on citait ces mots adressés, disait-on, par le même personnage au colonel Athalin : « Allez, monsieur, reprendre la cocarde nationale : je m'honore de l'avoir portée, et je voudrais pouvoir la porter encore. » Ces propos furent connus à Gand. L'aigreur et la violence du démenti du *Journal universel* disent assez le mécontentement qu'ils y avaient causé[1]. »

Napoléon, au reste, ne s'était pas borné à des compliments stériles pour le duc d'Orléans. Il avait

1. On lit dans les *Mémoires* du duc de Rovigo (t. VII) : « En même temps que l'on apprit le départ du roi, de Lille, on sut qu'un individu qui s'y trouvait avait tenu ce langage au duc d'Orléans : « Voilà la branche aînée qui a fini ; Bonaparte « s'usera vite : ce sera naturellement vous qu'on appellera. « N'allez point dans les armées qui vont faire la guerre à la

traité la famille de ce prince avec des égards tout particuliers : non-seulement la mère du duc (veuve de Philippe-Égalité) et sa tante (la duchesse de Bourbon) reçurent l'autorisation de rester à Paris, mais la première obtint du gouvernement impérial une indemnité annuelle de 300,000 francs, et la seconde une indemnité également annuelle de moitié. L'Empereur, à la vérité, ne connaissait pas encore, à cette date (derniers jours de mars), le but réel du mouvement militaire qui, lors de son retour, avait éclaté dans les garnisons du Nord. Trompé, on l'a vu, par Fouché, le soir même de son arrivée, il avait regardé cette levée de boucliers comme une diversion tentée pour faciliter sa marche. Les généraux compromis

« France ; retirez-vous paisiblement en Angleterre, et laissez « faire le temps. »

Cette conversation avait été rapportée à Paris par quelqu'un qui disait l'avoir entendue.

Le duc d'Orléans, peu de temps après son arrivée en Angleterre, se mit en correspondance avec lord Wellington ; il donnait, dans une de ses lettres, son opinion sur la ligne de conduite que devait suivre Louis XVIII, et s'efforçait de faire approuver par le généralissime anglais les motifs qui le tenaient éloigné de la petite cour de Gand ; ce dernier lui adressa de Bruxelles, le 6 juin 1815, une réponse où on lit : « ... Je diffère grandement avec Votre Altesse dans mon opinion relative à la manière dont le roi doit se conduire... Le roi doit se mettre *lui-même* en avant... Quant à Votre Altesse, j'avoue que je ne sais pas comment elle aurait pu agir différemment jusqu'à ce moment. Il n'est pas nécessaire d'énumérer les différentes raisons que vous avez eues de vous tenir éloigné de la cour depuis qu'elle est à Gand ; je les comprends toutes. Mais si, comme il faut l'espérer, l'entrée et les premiers succès des Alliés en France engageaient le peuple à se montrer, assurément Votre Altesse regarderait comme un devoir de se mettre au service de Sa Majesté. (*Recueil des dépêches du duc de Wellington*.)

dans cette échauffourée n'avaient eu garde de démentir le duc d'Otrante. Ce fut seulement à quelques semaines de là que Napoléon sut la vérité. Cette découverte lui causa une impression pénible. On pouvait donc, lui vivant, se soulever pour renverser les Bourbons et leur donner un successeur, en laissant dans l'oubli ses droits, ses titres et sa personne! L'article 67 de l'*Acte additionnel* témoignait, ainsi qu'on a pu le remarquer, des sérieuses préoccupations que lui donnait la candidature du duc d'Orléans, et on l'entendit répondre avec un accent de reproche à plusieurs généraux, qui lui disaient que son retour de l'île d'Elbe était espéré et impatiemment attendu : *Ce n'est pourtant pas Louis XVIII que je suis venu détrôner*[1].

Les journaux libéraux de Paris.

Les nouvelles étrangères tenaient la plus grande place dans le *Journal universel*. Traités, notes diplomatiques, *memorandum*, armements, marches de troupes, tous les actes, tous les faits qui manifestaient l'ardeur et l'activité déployées par les puissances alliées dans le but d'envahir la France une seconde fois étaient enregistrés dans ce journal avec le plus

1. Malgré cette conviction, l'Empereur persista longtemps à penser que quelques-uns des généraux compromis dans l'échaffourée du 9 mars avaient été *trompés* sur le but réel de cette tentative, et que ceux-là, du moins, agissaient pour lui. L'un d'eux, après Waterloo, lorsque Napoléon s'apprêtait à quitter la France, lui écrivit pour lui demander de l'accompagner, et chargea de sa lettre le général Lallemand, qui voulait aussi sortir de France par cette voie. On lit, à ce sujet, dans les *Mémoires* du duc de Rovigo : « Lallemand nous rejoignit à Niort, lorsqu'il n'y avait plus rien à espérer ni pour le fils de l'Empereur, ni pour le duc d'Orléans, partis avec n'importe lequel il avait une position toute faite. L'Empereur daigna me donner communication de la lettre qu'il avait appor-

grand luxe de publicité. Ses emprunts aux journaux de Paris étaient rares et peu étendus. Ce n'étaient pas les feuilles royalistes qui venaient en aide à la polémique des ministres inoccupés de Louis XVIII, mais quelques journaux organes de la classe sociale supérieure et de la bourgeoisie. Le *Censeur européen*, entre autres, rédigé par des légistes et par quelques professeurs en droit politique, avait surtout les honneurs de la reproduction. Au moment où l'Europe en armes s'apprêtait à fondre sur la patrie, lorsque nos soldats et nos gardes nationaux couraient à la frontière, ce journal avait le triste courage de publier les lignes suivantes, que le *Journal universel* citait comme une preuve de l'irritation causée dans toutes les classes par « l'intolérable tyrannie de la soldatesque de l'usurpateur » :

« L'ordre de l'*Éteignoir* étant tombé, ne serait-il pas possible de le remplacer par un autre qui, sans être moins avantageux aux progrès des ténèbres, serait cependant plus analogue aux circonstances? Il nous semble que l'ordre du *Sabre* aurait évidemment ce double résultat.

tée ; je lui dis ce que j'en pensais. Mon opinion lui déplut, il me le témoigna et me dit que je ne voyais qu'à travers les passions auxquelles je me laissais aller. Je lui répliquai : « Fort « bien, Sire, ne me croyez pas; mais, pour votre satisfaction « personnelle, avant peut-être de nous quitter pour jamais, « demandez à Lallemand, qui était dans tout cela, pour qui « l'on travaillait lorsque vous êtes revenu. » L'Empereur me prit au mot et me dit d'appeler Lallemand ; je le fis, et assistai à la conversation. L'Empereur demanda au général pour qui l'on travaillait avant qu'il revînt. *Pour le duc d'Orléans*, lui répondit Lallemand. L'Empereur nous renvoya l'un et l'autre et mit en lambeaux la réponse qu'il avait faite à la dépêche que ce général lui avait apportée. (T. VIII, p. 254.)

« — Un des rédacteurs du *Mercure* s'occupe, dit-on, d'un ouvrage qui, vu les circonstances, ne pourra manquer de faire une grande sensation; il a pour titre : *De l'influence de la moustache sur le raisonnement et de la nécessité du sabre dans l'administration.*

« — Qu'est-ce que la gloire? Un lion qui fait trembler tous les animaux de la contrée a-t-il de la gloire?

« — La bravoure, considérée en elle-même, est-elle une qualité estimable? Mérite-t-il l'estime des hommes, celui qui brave les voyageurs pour leur enlever leur bourse? qui brave les mers pour enlever des esclaves ou qui brave des armées pour mettre des peuples en servitude? Nous abandonnons ces questions à la méditation des journalistes, qui ne cessent de nous parler de *braves* et de *bravoure.* »

Le *Journal universel* avait cependant ses nouvelles particulières de Paris; on lui écrivait de cette capitale :

« M. de Montron, en arrivant de Vienne, a reçu des coups de bâton par ordre du commandant prussien près de la frontière de France. — « J'apporte la nouvelle du commencement des hostilités, » a dit M. de Montron dans la maison où il dînait le jour de son arrivée[1].

« — Les maréchaux Saint-Cyr et Oudinot sont gardés à vue.

« L'infâme Ney, lui-même, pour s'être avisé de faire le républicain dans sa tournée militaire, est exilé à sa terre des Coudreaux près de Châteaudun. »

1. M. de Montron, dont parle le *Journal universel*, était un de ces effrontés entremetteurs d'intrigues politiques, qui, prenant de toutes mains, vendant toutes choses et tout le monde, ont l'art de louer très-cher à tous les gouvernements leur audace et leur immoralité. Il était fort lié avec M. de Talleyrand; l'Empereur, dans le courant d'avril, le chargea d'une mission secrète pour Vienne. Napoléon dit, à ce sujet, dans ses *Mémoires* : « La mission de Montron avait plusieurs buts :

Voici, en outre, le tableau que M. de Chateaubriand traçait, dans le même journal de l'assemblée du *Champ de Mai :*

« Le drame est joué... Buonaparte entasse à son bivac du Champ de Mai une tourbe de soldats, de matelots, de meurtriers, de juges prévaricateurs, de prêtres parjures, qui, par son ordre, usurpent le titre de nation, comme, sans daigner même attendre leurs suffrages, il avait déjà usurpé pour lui le titre auguste d'Empereur.

« Vingt mille nationaux qu'ombragent cinquante mille fusiliers sont impatients de proclamer librement l'élection libre de l'Empereur, qui leur a donné congé de l'élire.

« Déjà, sur le théâtre préparé pour le nouveau trône, se montrent les princes et les grands du nouvel Empire. Le plus éminent d'entre eux est le maréchal Ney. Près de lui est cet autre maréchal (Soult) qui, pendant la succession de ses différents rôles, aura fondé le monument de Quiberon et fait dévaster les habitations de la Vendée; aura célébré les obsèques du roi Louis XVI et la résurrection de Napoléon; aura été le ministre de Louis XVIII lorsque Buonaparte conspirait, et le major général de Buonaparte lorsque Louis XVIII était trahi.

« Buonaparte a paru. Il s'est assis sur son trône. Son grand maître des cérémonies lui amène la commission centrale des colléges électoraux. Un des commissaires est chargé de lire à l'usurpateur une Adresse.

« L'Adresse est lue. L'assemblée nationale des vingt mille hommes s'est levée pour applaudir. Cambacérès a

gagner Talleyrand; porter des lettres à l'Impératrice et rapporter des réponses; fournir à Talleyrand l'occasion d'écrire en France et de pouvoir saisir les fils des trames qu'il y avait ourdies. Tous ces buts furent remplis. Au retour du sieur Montron, on délibéra de l'arrêter à la frontière; mais on sentit qu'il aurait caché ses dépêches : on se contenta d'observer ses démarches à son arrivée, et l'on eut le premier fil des intrigues de Fouché. » (Tome IV.)

proclamé le résultat des votes et en a été cru sur sa parole. Napoléon ordonne à un héraut d'armes de proclamer que l'Acte additionnel de Napoléon a été accepté par le peuple français; il va prêter son serment et recevoir celui de ses sujets; il veut que cet acte soit précédé d'un discours; il parle. Un de ses prélats est ensuite venu lui présenter à genoux le livre des Évangiles sur lequel il a déposé un parjure de plus. Il a exigé un serment de ceux qui en avaient violé mille. Il a donné et distribué le signal de la guerre avec le monde. Il a fait défiler devant son trône les pères de famille, les époux, les enfants qu'il va envoyer à la boucherie pour soutenir son usurpation. »

La rédaction et la lecture du *Journal universel* pouvaient difficilement remplir les loisirs prolongés que donnait à la petite cour de Gand l'isolement où la tenait sa profonde impuissance. Simple spectatrice du duel qui allait s'engager entre la France et l'Europe; réduite, pour toute force, à 2 ou 3,000 volontaires royaux ou gardes du corps réunis à Alost, sous le commandement du duc de Berri, cette cour, immobile au milieu du mouvement politique qui agitait alors l'Europe, voyait sa part d'action bornée à quelques correspondances, à des intrigues sans portée et aux signatures apposées par M. de Talleyrand au bas des protocoles du congrès de Vienne. Ainsi désoccupés, mécontents de leur position et d'eux-mêmes, M. de Blacas, ses collègues et les courtisans usaient le temps comme le font tous les exilés désœuvrés; ils s'accusaient mutuellement du malheur commun, et, se laissant aller aux plus amères récriminations, tous se déchiraient et se disputaient avec acharnement la chimérique direction du gouvernement nominal institué par Louis XVIII.

M. de Blacas était jaloux de l'importance que le prince de Bénévent empruntait à son titre de chef du ministère et à sa position officielle au congrès de Vienne. Dans la situation faite au parti royaliste par les événements, M. de Talleyrand jouait, en effet, le premier rôle après le roi; mêlé aux conseils de l'Europe, signataire de toutes les transactions qui décidaient alors du sort du monde, il personnifiait, pour ainsi dire, en lui, la royauté bourbonienne aux yeux des souverains comme à ceux de leurs ministres; pour ceux-ci, M. de Blacas et ses collègues n'existaient pas. Blessé profondément dans sa vanité par ce rôle dominant, le favori résolut d'en dépouiller le prince de Bénévent en faisant prononcer son rappel. Toutefois, n'osant précipiter la mesure, il se contenta, comme acheminement à une plus complète disgrâce, de demander à Louis XVIII le remplacement de M. de Talleyrand comme ministre des affaires étrangères. Sa demande fut vivement appuyée par le comte d'Artois, qui reprochait amèrement à l'ancien chef du gouvernement provisoire les concessions contenues dans la Charte, cause unique, aux yeux du frère de Louis XVIII, du retour de Napoléon et des malheurs de la Monarchie. M. de Talleyrand, averti par quelques-uns de ses collègues, fit immédiatement agir le petit nombre de représentants étrangers réunis à Gand, ainsi que le duc de Wellington, récemment arrivé à Bruxelles pour prendre le commandement des troupes que son gouvernement réunissait en Belgique. Les résidents d'Autriche et de Russie firent observer à Louis XVIII que, dans un moment où tous les intérêts de la cause royale se trouvaient con- Intrigues autour d Louis XVI

centrés à Vienne, il serait singulièrement impolitique de retirer à M. de Talleyrand son titre de ministre des affaires étrangères ; que cette disgrâce diminuerait son crédit et affaiblirait sa position, quand la prudence la plus vulgaire exigeait, au contraire, qu'on pût la fortifier. Le duc de Wellington, à son tour, fit entendre que le gouvernement anglais accueillerait fort mal cette destitution du signataire du traité secret du 3 janvier. Ces représentations ébranlèrent Louis XVIII; il promit d'y faire droit; et, sur sa prière, M. de Blacas et le comte d'Artois cessèrent d'insister.

Le frère du roi tourna alors sa mauvaise humeur contre les autres membres du cabinet, et, faisant valoir la nécessité de contre-balancer, du moins, le maintien de M. de Talleyrand dans le conseil, il demanda à en faire partie, et à y introduire quelques royalistes de son entourage. Ces changements, selon lui, étaient indispensables, non pour réparer les fautes passées, elles étaient irréparables, mais pour arracher enfin la royauté à la fatale influence de cette politique de concessions et de faiblesse qui l'avait seule perdue. Le dévouement à la Charte était assurément le moindre défaut des ministres; mais, attaqués sur ce terrain, ils durent s'y défendre. M. de Chateaubriand se rendit l'organe de ses collègues dans un *Rapport au roi* qui eut alors un grand retentissement, que les Bourbons firent distribuer à toutes les cours et dans toute la France, et qui serait plus digne du génie de son auteur si, moins préoccupé de sa situation personnelle, et condamné à parler de la patrie sous la tente de l'ennemi, il n'eût plié la plu-

part des faits aux besoins de la cause qu'il défendait. Sa pensée, comme toujours, était vigoureuse, son style plein d'éclat; mais une exagération passionnée y prenait trop souvent la place de la vérité. M. de Chateaubriand, il est vrai, était en plein combat, et se croyait sans doute obligé de frapper fort pour frapper juste. Voici le début de ce *Rapport :*

Rapport de M. de Chateaubriand.

« Buonaparte, placé par une fatalité étrange entre les côtes de France et de l'Italie, est descendu, comme Genséric, là où l'appelait la colère de Dieu. Espoir de tout ce qui avait commis et de tout ce qui méditait un crime, il est venu ; il a réussi. Des hommes accablés de vos dons, le sein décoré de vos ordres, ont baisé le matin la main que le soir ils ont trahie. Sujets rebelles, mauvais Français, faux chevaliers, les serments qu'ils venaient de vous faire à peine expirés sur leurs lèvres, ils sont allés, le lis sur la poitrine, jurer pour ainsi dire le parjure à celui qui se déclara si souvent lui-même traître, félon et déloyal.

« Au reste, Sire, le dernier triomphe qui couronne et qui va terminer la carrière de Buonaparte n'a rien de merveilleux : ce n'est point une révolution véritable, c'est une invasion passagère.

« Ces bouleversements subits sont fréquents chez tous les peuples qui ont eu l'affreux malheur de tomber sous le despotisme militaire. L'histoire du Bas-Empire, celle de l'empire ottoman, celle de l'Égypte moderne et des régences barbaresques en sont remplies. Tous les jours, au Caire, à Alger, à Tunis, un bey proscrit reparaît sur la frontière du désert; quelques mameluks se joignent à lui, le proclament leur chef et leur maître. Pour réussir dans son entreprise, il n'a besoin ni d'un courage extraordinaire, ni de combinaisons savantes, ni de talents supérieurs; il peut être le plus commun de tous les hommes, pourvu qu'il en soit le plus méchant. Animées par l'espoir du pillage, quelques autres bandes de la milice se déclarent; le peuple, consterné,

tremblant, regarde, pleure et se tait; une poignée de soldats armés en impose à la foule sans armes. Le despote s'avance au bruit des chaînes, entre dans la capitale de son Empire, triomphe et meurt. »

Après ce brillant et poétique exorde, M. de Chateaubriand se livrait à un examen comparatif du gouvernement des Bourbons avec celui de Napoléon; il passait successivement en revue les *décrets et les actes pour l'intérieur, à l'extérieur;* puis, arrivé aux *reproches faits au gouvernement royal,* il plaçait au premier rang des calomnies contre la Restauration la pensée de détruire la Charte; et, s'indignant contre cet odieux mensonge, il s'écriait :

« Oui, Sire! et c'est ici l'occasion d'en faire la déclaration solennelle : tous vos ministres, tous les membres de votre conseil, sont inviolablement attachés aux principes d'une sage liberté! qu'il nous soit permis de le proclamer avec le respect profond et sans bornes que nous portons à votre couronne et à vos vertus; nous sommes prêts à verser pour vous la dernière goutte de notre sang, à vous suivre au bout de la terre, à partager avec vous toutes les tribulations qu'il plaira au Tout-Puissant de vous envoyer, parce que nous croyons, devant Dieu, que vous maintiendrez la constitution que vous avez donnée à votre peuple; que le vœu le plus sincère de votre âme royale est la liberté des Français. S'il en était autrement, Sire, nous serions toujours morts à vos pieds pour la défense de votre personne sacrée, parce que vous êtes notre seigneur et maître, le roi de nos aïeux, notre souverain légitime; mais, Sire, nous n'aurions plus été que vos soldats, nous aurions cessé d'être vos conseillers et vos ministres. »

Cette manifestation de principes, la plus ferme, la plus éclatante que le conseil de Louis XVIII eût

jamais faite, souleva une véritable tempête. Que nous parle-t-on de la Charte! s'écriait-on autour du comte d'Artois; n'est-ce pas elle qui a fait tout le mal? Le roi, les princes, l'ont tous jurée le 16 mars; quatre jours plus tard, Bonaparte en est-il moins entré aux Tuileries? Impuissante pour repousser l'usurpation, comment pourrait-elle aplanir le retour de l'autorité légitime? Ce n'est pas, d'ailleurs, vers une constitution que se portent les sympathies de la France! Elle ne désire que la monarchie, elle n'aspire qu'au gouvernement paternel de ses princes.

Tous les mini de Louis X offrent leur démiss

La clameur fut si forte, que les ministres crurent devoir se retirer en masse. Ils offrirent leurs démissions au roi dans un *Mémoire*, peinture curieuse de la lutte engagée entre les ambitions qui s'agitaient au milieu du vide de cette cour logée en garni dans une ville étrangère, et dont voici les passages essentiels :

« Deux opinions partagent les serviteurs de Votre Majesté, disaient les ministres. Les uns sont les partisans des institutions créées par la Charte, les autres des institutions anciennes. Ces derniers sont les *princes de votre famille* et *leur entourage*. Ce parti a déjà attiré sur le pays et sur Votre Majesté de funestes tempêtes. Nous nous jetons aux pieds de Votre Majesté, nous la supplions de rejeter loin d'elle ces funestes compositions et ces arrière-pensées qui n'en imposent plus à personne.

« Si Votre Majesté se décide pour la conservation et le triomphe de la Charte constitutionnelle, tout le cabinet doit être composé dans ce sens, c'est-à-dire uniquement de serviteurs qui aient traversé la Révolution sans reproches, et de qui cette révolution ait reçu tous les gages. Le nombre n'en est pas circonscrit autant qu'on le dit autour de Votre Majesté.

« Le principe de l'autorité concentrée est un principe essentiel à la monarchie française en particulier. Louis XIV avait là-dessus une telle susceptibilité, qu'il aurait cru n'être plus roi le jour où le prince le plus rapproché de sa personne se serait permis de donner un ordre ou de distribuer une faveur dans ses États.

« Le grave danger de la présence des princes au conseil, de leur action sur l'administration, a été justement reproché à vos ministres, parce que leur premier devoir était de l'écarter, et qu'ils n'y pouvaient rencontrer d'obstacles sous un roi qui a toujours eu les vertus de sa position.

« Quel que soit le parti que Votre Majesté embrasse, nous la supplions de tout coordonner autour d'elle au système qu'elle aura adopté, et de vouloir, comme un de ses plus illustres prédécesseurs, que dans sa famille, dans sa cour, dans sa maison, tout ce qui a l'honneur d'approcher du roi porte la *couleur du roi.*

« Il nous reste à mettre à vos pieds, Sire, la démission de nos places[1]. »

Louis XVIII aurait vainement voulu donner satisfaction aux plaintes de son frère et aux prétentions des émigrés de son intimité. Le ministère, dans sa chute, entraînait M. de Talleyrand, son chef nominal; les motifs qui avaient déjà conservé le portefeuille à ce dernier maintinrent ses collègues dans leur position officielle; les démissions furent refusées.

Intrigues royalistes avec Paris.

Ces discussions conduisirent la cour exilée jusqu'aux jours qui précédèrent Waterloo. Elles pouvaient difficilement préjudicier aux relations de Louis XVIII et de ses ministres avec l'intérieur de la France; car ces relations n'avaient ni l'étendue

1. La rédaction de ce *rapport* appartenait à M. Beugnot.

ni l'importance qu'on leur a données. Des envois de proclamations, de brochures ou de journaux, quelques correspondances insignifiantes adressées de Paris à plusieurs ministres du roi, voilà les seules communications qui eussent lieu entre Gand, Paris et quelques villes de l'Empire[1]. Quels faits, d'ailleurs, les lettres de ses partisans auraient-elles pu porter à la connaissance de Louis XVIII? Les journaux de Paris ne lui laissaient rien ignorer[2]. On a dit que le roi entretenait une correspondance avec Fouché. Il n'en est rien; Fouché écrivit une fois à ce prince, mais ce fut après Waterloo. Avant le 20 mars, au milieu du désordre et de l'épouvante des derniers jours; lorsque les Bourbons, sentant le sol s'enfoncer sous eux, cherchaient partout où s'appuyer, Fouché, il est vrai, avait obtenu deux audiences,

Fouché : sa double entr avec Louis XV et le comte d'Ar avant le 20 mai

1. Le baron Louis recevait quelques lettres de M. Decazes, alors très-lié avec mademoiselle de Rigny, nièce de ce ministre. D'autres lettres étaient adressées à M. Beugnot par M. Royer-Collard. Une de celles-ci fut confiée à M. Guizot; c'est le transport de cette lettre, sa remise aux mains de M. Beugnot, et quelques audiences obtenues de ce ministre, qui constituent ce que, depuis, M. Guizot a appelé sa *mission à Gand*.

2. M. Morin, dont nous avons déjà cité le nom et le livre à l'occasion du travail royaliste de 1814, était un des hommes employés à Paris, en 1815, par la petite cour de Gand. Les *révélations* qu'il a publiées peu de mois avant la chute de Charles X donnent la mesure de l'effort royaliste pendant les Cent-Jours. Tout se réduisait à des démarches et à des entrevues ayant pour unique résultat de ridicules promesses ou de vaines protestations. Toutes ces menées étaient fort innocentes; leur seul côté sérieux était la ruine de M. Morin, qui prenait sur sa fortune personnelle les dépenses de sa mission ainsi que les frais du royalisme qu'il essayait de soulever autour de lui. La Restauration a donné une immense fortune à bien

l'une de Louis XVIII, bien secrètement, à une heure du matin; la seconde du comte d'Artois, en plein jour et sans mystère; mais on n'y avait abordé que les moyens de salut qui pouvaient rester à la Monarchie. Fouché était sorti mécontent de la première; la seconde lui avait laissé une impression plus favorable. « Le comte d'Artois, disait-il, m'a semblé loyal et franc; il me déteste; peut-être a-t-il raison, mais au moins il ne flatte pas. Quant à son frère, avec son Horace, ses éternelles citations en grec, en latin, et ses finesses très-peu fines, c'est une véritable commère. » En rapprochant ces deux visites du rôle du duc d'Otrante après Waterloo, on en a conclu que Louis XVIII et lui, pendant les Cent-Jours, furent en correspondance très-active. Le duc d'Otrante ne pouvait prévoir Waterloo. Tromper, comploter, était

des gens qui n'ont jamais rien fait pour elle; M. de Blacas, qui ne fit autre chose que la compromettre, reçut à lui seul de 6 à 7 millions; voici en quels termes, quinze ans après le retour de Gand, M. Morin exposait, dans une supplique au ministre de la maison de Charles X, quel avait été le salaire de ses sacrifices pour la cause royale : « En 1814 et en 1815 j'avais deux propriétés à Paris, une existence honorable; j'étais électeur... tout a été aliéné, dévoré, perdu... Je recevrais une pension avec reconnaissance, surtout pour ma femme, qui m'a laissé sacrifier sa dot à payer une partie des dettes qui n'étaient point les miennes, mais bien celles contractées pour la *légitimité*... Ma famille et moi sommes dans le dénûment le plus absolu, et, si une main filiale, peu riche et qui s'épuise chaque jour, n'avait pas soutenu jusqu'ici notre pénible existence, sachez que la Seine aurait pu devenir notre tombeau commun... Dans mes foyers tout est livré au désespoir : la mère gémit, les frères s'indignent, et moi je reconnais que j'ai trop vécu. » M. Morin, lorsque la révolution de juillet 1830 éclata, n'avait encore rien obtenu.

sans aucun doute un besoin de sa nature : organisation flétrie, esprit blasé, le repos le fatiguait; il recherchait l'agitation et le mouvement, et trouvait dans l'intrigue et dans ses périls ces fortes émotions que le joueur poursuit avec tant de passion dans les chances aléatoires des cartes et des dés. Il conspirait dans les Cent-Jours, mais ce n'était pas avec Gand.

Fouché, on se le rappelle, se trouvait en Italie lors des événements d'avril 1814; il revint en France lorsque les souverains et leurs principaux ministres étaient encore à Paris : son intelligence exercée, son esprit souple et fin, sa profonde connaissance des hommes et des choses, l'avaient promptement mis en grand crédit auprès d'Alexandre et de MM. de Metternich et de Nesselrode. Bien que la Restauration ne fût qu'à ses débuts, le duc d'Otrante pouvait facilement apercevoir les fautes où elle devait se laisser entraîner; et, prévoyant leur résultat, il annonçait tout haut que l'œuvre des Alliés n'aurait pas une longue durée. Demeuré étranger aux décisions prises par les souverains et aux mesures décrétées par le gouvernement provisoire, il les critiquait toutes; Fouché reprochait surtout aux coalisés de n'avoir pas fait enfermer Napoléon dans un château fort, et prédisait qu'on le verrait sortir de l'île d'Elbe pour ravager de nouveau l'Europe. On se rappela cette prédiction à Vienne, lorsque y arriva la nouvelle du débarquement de l'île d'Elbe. On s'y souvint en même temps de la haine profonde dont le duc d'Otrante faisait profession pour son ancien maître. Lors donc qu'on le vit accepter le portefeuille de la police dans

le cabinet du 21 mars, on ne put croire à la sincérité de sa conversion, et l'on ne douta pas qu'un tel homme ne fût disposé à profiter de sa position et de son influence pour seconder les Alliés dans le renversement de Napoléon. Le premier ministre autrichien fut chargé de le sonder.

ché reçoit n agent M. de tternich. nférences Bâle entre . Fleury Chaboulon le baron Werner.

Le 1er mai, le duc de Vicence apprit à l'Empereur qu'un agent secret de M. de Metternich, récemment arrivé de Vienne, avait eu plusieurs entrevues avec le duc d'Otrante. Napoléon donna au préfet de police Réal l'ordre de faire arrêter cet envoyé; on s'en empara, et il fut conduit dans un petit pavillon situé à l'extrémité du jardin de l'Élysée. Là, menacé d'être immédiatement passé par les armes, l'agent confessa, devant l'Empereur, avoir remis à Fouché une lettre du premier ministre de François II, ainsi que des signes de reconnaissance destinés au baron de Werner, homme de confiance du ministre autrichien et qui devait attendre à Bâle, le 1er mai, l'intermédiaire chargé de la réponse écrite ou verbale du duc d'Otrante. Ce dernier, mandé sur-le-champ sous prétexte d'affaires de service, garda le plus profond silence sur la lettre et les visites qu'il avait reçues. Le premier mouvement de l'Empereur fut de faire saisir les papiers de l'infidèle ministre; mais, se ravisant, il jugea préférable d'envoyer à Bâle un agent qui, en se présentant à M. de Werner au nom de Fouché, obtiendrait ainsi d'exacts renseignements sur le but de cette nouvelle intrigue. Cette délicate mission fut confiée à M. Fleury de Chaboulon, qui mit une telle célérité dans son voyage, que, le lendemain de son départ, il entrait sur le territoire suisse. L'en-

voyé autrichien avait été exact au rendez-vous; il attendait depuis trois jours. Convaincu, par les signes de reconnaissance envoyés à Fouché et dont M. de Chaboulon possédait des doubles, qu'il recevait un représentant réel du duc d'Otrante, M. de Werner s'ouvrit sans réserve[1]. Le renversement de Napoléon était le résultat qu'attendaient les Alliés de la coopération de Fouché. Ils faisaient, au reste, assez bon marché des Bourbons. « Les souverains, disait M. de Werner, tiennent moins au retour de Louis XVIII qu'à la chute de Napoléon, dont l'existence sur le trône est inconciliable avec le repos et la sécurité de l'Europe; je suis même fondé à penser que, l'Empereur une fois renversé, on laisserait les Français maîtres de choisir le gouvernement et le souverain qui leur conviendrait le mieux. » Ce souverain, quel pourrait-il être? Les noms du duc d'Orléans et du roi de Rome furent prononcés, mais en passant, et sans que l'une ou l'autre de ces candidatures fût l'objet d'une discussion sérieuse. L'entretien dura plusieurs heures. M. de Chaboulon put se convaincre que rien n'avait encore été arrêté entre M. de Metternich et Fouché, et que M. de Werner, ainsi que le ministre qu'il représentait, n'attendaient de cette entrevue que des renseignements généraux; elle était

1. « La famille de M. de Werner avait été de tout temps attachée aux Metternich; le baron de Werner, le père, élevé en Autriche à des places de haute magistrature, avait été auparavant administrateur général de l'abbaye d'Oxenhausen, échue, à titre d'indemnité, au prince de Metternich par les arrangements de l'Allemagne. Les Werner étaient dans tous les secrets des affaires de cette maison. » (*Mémoires* de Napoléon.)

pour eux un simple préliminaire. En se séparant pour aller rendre compte, l'un à Vienne et l'autre à Paris, du résultat de leur conversation, l'agent autrichien et l'agent français convinrent de se retrouver à Bâle au bout de huit jours.

Peut-être n'est-il pas sans intérêt de faire remarquer, avant d'aller plus loin, que ce fut six jours après cette première entrevue, le 9 mai, que M. de Metternich, bien qu'il eût ratifié depuis longtemps le traité du 25 mars, déclara aux autres puissances signataires que l'Autriche entendait ne pas poursuivre la guerre *pour imposer les Bourbons à la France*[1].

Pendant que l'on communiquait sous son nom avec un envoyé de M. de Metternich, Fouché, que le préfet de police Réal avait fait avertir de ce qui se passait, par madame Lacuée, allait au-devant des explications.

« Sire, dit-il un soir à Napoléon, négligemment et à la fin d'un travail, comme s'il réparait un oubli, voilà plusieurs jours que je remets à vous parler d'une lettre que m'a écrite M. de Metternich ; j'ai toujours attendu de pouvoir la lire avant de vous la communiquer. Son agent ne m'avait pas remis la poudre nécessaire pour faire reparaître l'écriture ; les procédés chimiques auxquels on a dû recourir ont demandé du temps ; la voici : elle ne dit absolument rien. »

Les termes de cette lettre semblaient concorder, en effet, avec les informations apportées par M. de Chaboulon. « Fouché est venu me raconter l'affaire,

1. Voyez tome II, chap. VII, page 484.

dit l'Empereur à son envoyé, lorsque ce dernier lui eut rendu compte de sa mission; son intérêt n'est point de me tromper; il a toujours aimé à intriguer; il faut le laisser faire. Allez le voir, et dites-lui tout ce qui s'est passé avec M. de Werner. »

M. de Chaboulon vit Fouché, qui lui remit deux lettres pour M. de Metternich. La première, destinée à être rendue publique, établissait que le trône de Napoléon, soutenu par l'amour et la confiance des Français, n'avait rien à redouter des attaques de la coalition. Dans la seconde, Fouché discutait les avantages et les inconvénients que pouvaient présenter, à la France comme à l'Europe, la République, la royauté du duc d'Orléans, ou une régence au nom du jeune prince impérial, et concluait en faveur du maintien de Napoléon, qu'il comblait d'éloges démesurés. « Néanmoins, a dit M. de Chaboulon, il avait su contourner ses expressions avec tant d'art et de finesse, qu'il était impossible de ne pas s'apercevoir qu'il penchait pour le duc d'Orléans. Je mis cette lettre sous les yeux de l'Empereur et cherchai vainement à lui en démontrer la perfidie; il ne vit que les éloges donnés à son génie; le reste lui échappa. »

Propositio au nom des souvera alliés pour la proclamat du roi de Rome

M. de Werner fut exact au rendez-vous. « J'ai rapporté notre conversation au prince de Metternich, dit-il à M. de Chaboulon dans leur seconde entrevue; il s'est empressé d'en rendre compte aux souverains alliés, et les souverains ont pensé qu'ils ne devaient rien changer à leur résolution de ne jamais reconnaître Napoléon comme souverain de la France; de n'entrer avec lui dans aucune négociation. Mais, en

même temps, *je suis autorisé à vous déclarer formellement qu'ils renoncent à rétablir les Bourbons sur le trône, et qu'ils consentent à vous accorder le jeune Napoléon.* — Mais que ferons-nous de l'Empereur? — Commencez par le déposer; les Alliés prendront ensuite, et selon les événements, la détermination convenable. Ils sont grands, généreux, humains, et vous pouvez compter qu'on aura pour Napoléon les égards dus à son rang, à son alliance et à son malheur[1].

« Je leur épargnerai la peine de délibérer pour savoir où ils me mettront, s'était écrié l'Empereur lorsque M. de Chaboulon, au retour de son premier voyage, lui avait dit le silence déjà gardé par M. de Werner sur ce point. S'ils l'osaient, ils me jetteraient dans une cage de fer et me feraient voir à leurs badauds comme une bête féroce; mais ils ne m'auront pas; ils apprendront que le lion vit encore et qu'il ne se laisse point enchaîner. » Le récit de la seconde entrevue le trouva toutefois plus calme : le consentement des Alliés à l'établissement d'une régence pour son fils lui parut une première concession. « Ces messieurs, dit-il, commencent à s'adoucir, puisqu'ils m'offrent la régence; mon attitude leur impose : qu'ils me laissent encore un mois et je ne les craindrai plus. »

M. de Werner, dans ce second entretien, avait annoncé à M. de Chaboulon que MM. Bresson et de Montron, partis récemment de Vienne, avaient dû voir Fouché de la part de M. de Metternich. « Il ne

1. *Mémoires* de M. Fleury de Chaboulon, t. II, p. 26 et 27.

m'en a pas ouvert la bouche, dit l'Empereur en parlant de Fouché, lorsque M. de Chaboulon lui rapporta ce détail; je suis persuadé maintenant qu'il me trahit. Je regrette de ne l'avoir pas chassé avant qu'il fût venu me découvrir l'intrigue de Metternich; maintenant l'occasion est manquée. »

MM. de Werner et de Chaboulon devaient se retrouver à Bâle le 1er juin. Lorsque ce dernier demanda à l'Empereur ses ordres pour cette troisième entrevue, Napoléon lui répondit que le voyage serait en pure perte. « Fouché, lui dit-il, aura fait prévenir Metternich; son agent ne reparaîtra plus. » M. de Chaboulon repartit à tout hasard.

Proposition à Vienne en faveur du duc d'Orléans.

Fouché avait, en effet, dépêché à Vienne un nouvel agent, M. de Saint-Léon, avec plusieurs lettres adressées non-seulement à M. de Metternich, mais à M. de Talleyrand. On vient de voir que, dans la pensée de M. Fleury de Chaboulon, la lettre secrète que Fouché lui avait précédemment remise pour le premier ministre autrichien était moins en faveur du maintien de Napoléon, ou d'une régence au nom de son fils, que de l'avénement du duc d'Orléans : cette dernière combinaison faisait l'objet exclusif de la communication du ministre de la police à M. de Talleyrand; voici en quels termes M. de Chateaubriand a raconté les faits relatifs à cette partie de la mission de M. de Saint-Léon : « Le duc d'Otrante proposait à l'ambassadeur de Louis XVIII de pousser au trône, s'il y voyait jour, le fils de Philippe-Égalité. En 1814, l'idée fixe de M. de Talleyrand était la régence de Marie-Louise; en 1815, l'idée de substituer la branche cadette de Bourbon à la branche aînée lui sourit donc.

Prenant parti toutefois sans se découvrir en entier, il hasarda quelques mots du projet de Fouché à Alexandre. Le Tsar avait cessé de s'intéresser à Louis XVIII : celui-ci l'avait blessé à Paris par son affectation de supériorité de race; il l'avait encore blessé en rejetant le mariage du duc de Berri avec une sœur de l'Empereur ; on refusait la princesse par trois raisons : elle était schismatique; elle n'était pas d'une assez vieille souche; elle était d'une famille de fous; raisons qu'on ne présentait pas debout, mais de biais, et qui, entrevues, blessaient triplement Alexandre. Pour dernier sujet de plainte, le Tsar accusait l'alliance projetée entre la France, l'Angleterre et l'Autriche. M. de Labesnardière avait fait, au nom du gouvernement impérial, un rapport sur les griefs de la France contre la légitimité (et les antipathies invincibles qu'elle y rencontrait); M. de Talleyrand trouva le moyen de communiquer ce rapport à Alexandre : mécontent et mobile, l'autocrate fut frappé du pamphlet de Labesnardière. Tout à coup, en plein congrès, à la stupéfaction de chacun, le Tsar demanda si ce ne serait pas matière à délibération d'examiner en quoi M. le duc d'Orléans pourrait convenir comme roi à la France et à l'Europe. Lord Clancarthy fit échouer la proposition russe en déclarant qu'il n'avait pas de pouvoirs pour traiter une question aussi grave : « Quant à moi, dit-il, en opinant comme simple particulier, je pense que mettre M. le duc d'Orléans sur le trône de France serait remplacer une usurpation militaire par une usurpation de famille, plus dangereuse aux monarques que toutes les autres usurpations. » Sur les obstacles que ren-

contra le Tsar, M. de Talleyrand fit volte-face : prévoyant que le coup retentirait, il rendit compte à Louis XVIII, dans une dépêche que j'ai lue (elle portait le n° 25 ou 27), de l'étrange séance du congrès : il se croyait obligé d'informer Sa Majesté d'une démarche aussi exorbitante, disait-il, parce que cette nouvelle ne tarderait pas à venir aux oreilles du roi[1]. »

Mot de Napoléo instances auprès de l pour une sec abdication

Le troisième voyage de M. de Chaboulon à Bâle fut sans résultat; M. de Werner, ainsi que le prévoyait l'Empereur, ne reparut plus. La déclaration sur la *régence*, lors de la seconde entrevue avec l'envoyé des Tuileries, était le fait le plus saillant de ces pourparlers; nous avons dit l'impression qu'elle avait produite sur Napoléon : *Eh bien, messieurs, on m'offre déjà la régence; il ne tiendrait qu'à moi de l'accepter!* s'était-il écrié à son lever, le lendemain du jour où M. de Chaboulon lui avait rapporté cette déclaration. La nouvelle causa autour de l'Empereur le même effet que la *déclaration* de l'Angleterre et l'*adhésion* de l'Autriche sur les classes supérieures. Si la haute bourgeoisie, dupe des mensongères assurances de ces deux cours, était décidée à renverser l'Empereur, dans l'espoir de conjurer ainsi le double fléau de la révolution et de la guerre; de leur côté, à ce mot de RÉGENCE, les principaux parmi les serviteurs et les partisans de Napoléon, inquiets de cette disposition hostile des classes riches ou élevées, et peu jaloux de courir les chances d'une nouvelle lutte, se prirent à désirer l'abdication comme un moyen

1. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VI.

d'assurer la fortune politique ou les positions que la journée du 20 mars leur avait rendues. On vit alors se renouveler dans l'intérieur des Tuileries le mouvement et les clameurs qui, le 3 et le 4 avril de l'année précédente, avaient agité le palais de Fontainebleau. Bon nombre de gens sincères, des membres même de la famille impériale, inspirés, excités par Fouché, sollicitèrent instamment Napoléon de se livrer en sacrifice aux colères et aux peurs des souverains coalisés[1]. « Il y avait eu plus de haine contre les Bourbons, dans le mouvement du 20 mars, lui disaient-ils, que d'affection pour sa personne; la guerre, par cela seul qu'elle paraîtrait dirigée uniquement contre lui, ne serait pas nationale; l'inégalité de la lutte la rendrait malheureuse; et l'abdication en faveur du roi de Rome restait le seul moyen de salut.

— Quoi! leur répondait Napoléon, vous accepteriez une Autrichienne pour régente? vous voudriez réduire la France à cet état d'abaissement? Je n'y consentirai jamais, ni comme père, ni comme époux, ni comme citoyen. Ma femme serait le jouet de tous les partis, mon fils malheureux, et la France humiliée sous le joug de l'étranger. »

Iarie-Louise. Lui opposait-on les propositions que lui-même avait faites sur cette base, en 1814, il coupait court aux observations par ces mots : « Il y a des raisons de famille que je ne peux pas dire[2]. »

1. M. de la Fayette raconte, dans ses *Mémoires*, que Joseph le fit alors sonder sur le concours et l'appui que trouverait en lui l'établissement d'une régence.

2. *Histoire de Napoléon*, par le comte Thibaudeau. — Marie-Louise, à l'époque des Cent-Jours, n'était plus l'honnête et

Cette résistance irritait. On fermait les yeux; on accusait son intraitable ambition; on s'obstinait à ne voir que sa personne entre la France et l'Europe. En 1814, l'illusion était excusable; mais, en 1815, une fois le 20 mars accompli, et lorsque le peuple et l'armée, bravant les menaces de toutes les puissances, avaient confié de nouveau à Napoléon la direction des forces françaises, l'erreur ne pouvait se comprendre; on avait l'expérience de l'année précédente. Après les mensonges de la première invasion, des hommes, frappés du plus incroyable aveuglement ou poussés par les plus mauvaises passions, pouvaient seuls imaginer ou affecter de croire que l'exilé de l'île d'Elbe, non l'indépendance nationale, se trouvait en cause, et que l'Europe armée s'arrêterait devant une seconde abdication. La vérité, d'ailleurs, éclatait par toutes les voies.

Les quatre grandes puissances avaient invité les États secondaires de l'Allemagne à entrer dans la

Déclarati[on] du baro[n] de Gage[rn]

timide impératrice d'avril 1814. Napoléon, en opposant à la régence de la fille de François II *des raisons de famille qu'il ne pouvait pas dire,* faisait allusion à des lettres de Vienne que le comte Lavalette, directeur général des postes, venait de lui communiquer, et qui faisaient connaître le changement survenu dans le caractère et dans les mœurs de la femme que l'Empereur avait élevée jusqu'à lui et à laquelle il avait donné son nom. Cette fille des Césars, dont l'éducation morale avait été sévère à ce point que, jusqu'au jour de son mariage, elle était restée sans connaître, pour ainsi dire, d'autres hommes que les membres les plus proches de sa famille, sans avoir aperçu *un seul animal mâle,* venait alors d'entrer dans cette vie de faiblesses dégradantes qui, après une nombreuse succession de chutes, toutes publiques, la firent tomber, assure-t-on, des mains du comte de Neiperg, avec lequel elle vivait déjà en 1815, au bras d'un employé de ses écuries.

nouvelle coalition contre la France. Le baron de Gagern, plénipotentiaire de Nassau au congrès, en donnant l'accession de sa cour, avait présenté des observations que tous les journaux français et étrangers rapportaient en ces termes :

« La France est entourée d'un triple rang de places fortes qu'elle n'a acquises ni conquises par des moyens légitimes, mais que ses intrigues lui ont données dans le cours du dernier siècle; l'Alsace particulièrement se trouve dans cette catégorie. La paix de Paris, en 1814, a été rédigée en des termes préjudiciables à l'Allemagne. Si les armées françaises sont défaites une seconde fois, *il ne peut plus être question* d'une paix comme celle de Paris. »

oclamation de ›us Grünner.

Ce langage n'était point l'expression d'une opinion ou d'une colère isolée. Le plénipotentiaire de Nassau se faisait l'interprète d'un sentiment général chez les coalisés. Le 15 avril, le gouverneur général des provinces prussiennes du Rhin, Justus Grünner, avait publié la proclamation suivante :

« Braves camarades!

« Cette nation si longtemps fière de ses triomphes, et dont nous avons courbé le front orgueilleux devant les aigles germaniques, menace de troubler encore le repos de l'Europe. Elle ose oublier que, maîtres de sa capitale et de ses provinces, nous devions nous *indemniser,* il y a un an, par un PARTAGE que tous les sacrifices que nous avions faits pour affranchir l'Allemagne rendaient nécessaire et légitime. Elle a laissé pénétrer sans résistance jusqu'au trône de France ce guerrier turbulent que notre prudence avait relégué sur le rocher brûlant de l'île d'Elbe; elle a accueilli cet homme.

« Braves Teutons! un pays ainsi livré au désordre de l'anarchie menacerait l'Europe d'une honteuse dissolution,

si tous les braves Teutons ne s'armaient contre lui. Ce n'est pas *pour lui rendre des princes* dont il ne veut pas ; ce n'est pas dans l'intention de chasser encore ce guerrier dangereux qui s'est mis à leur place que nous armons aujourd'hui ; c'est pour DIVISER cette terre impie que la politique des princes ne peut laisser subsister, c'est pour nous *indemniser*, par UN JUSTE PARTAGE de ses provinces, de tous les sacrifices que nous avons faits depuis vingt-cinq ans pour résister à ses désordres.

« Guerriers ! cette fois vous ne combattrez pas à vos dépens. La France, dans sa fureur démagogique, a vendu à vil prix des *biens immenses* pour rattacher le peuple à sa cause. Ces biens, qu'on ose appeler *nationaux*, sont illégitimement acquis. Une *sage administration* en *ressaisira la masse*, et cette masse fournira enfin de *nobles dotations* à tous nos braves de tous les rangs et de tous les mérites.

« Ainsi les princes et les sujets allemands trouveront à la fois dans le fruit de cette guerre contre la tyrannie, les premiers, des *vassaux* que nos lois feront courber sous la discipline, et les seconds, des *biens fertiles* dans un pays que nos baïonnettes maintiendront dans une *terreur nécessaire*.

« Ainsi marchez, braves Teutons ! Fiers vainqueurs des Romains, marchez ! la voix des souverains, la voix de l'intérêt particulier, tout vous appelle contre un ennemi que vous avez déjà vaincu et que vous vaincrez encore.

« *Le gouverneur général*, JUSTUS GRÜNNER. »

Enfin, le *Mercure du Rhin*, journal rédigé sous l'influence du baron de Stein, un des principaux ministres de la coalition, et qui affectait une certaine gravité politique, publiait ces lignes :

« Il faut exterminer cette bande de 500,000 brigands (l'armée française) ; il faut faire plus, il faut déclarer la guerre à toute la nation et mettre *hors la loi* tout ce peuple sans caractère, pour qui la guerre est un besoin... La France

partagée ou les chaînes de la France, voilà notre alternative. Si nous avons de justes motifs pour vouloir que Napoléon disparaisse de la scène politique comme prince, nous n'en avons pas de moins grands pour ANÉANTIR les Français *comme peuple*. Il n'est pas besoin pour cela qu'on les *égorge;* il suffira de leur donner *beaucoup de princes* au lieu d'un Empereur, et de les organiser à l'*instar du peuple allemand...* Le monde ne peut rester en paix *tant qu'il existera un peuple français;* qu'on le change donc en peuple de Bourgogne, de Neustrie, d'Aquitaine, etc.; ils se déchireront entre eux, mais le monde sera tranquille pour des siècles... »

Témoignage éclatant de la grandeur des vues qui inspiraient l'Assemblée constituante et la Convention lorsqu'elles organisaient et maintenaient l'unité territoriale ainsi que la centralisation politique de la France, ces derniers et remarquables passages devaient prouver aux plus incrédules que la lutte n'était plus et ne pouvait plus être une lutte entre les gouvernements étrangers et le gouvernement impérial, mais une guerre dont le résultat intéressait le plus cher, le plus sacré des biens d'une nation, l'indépendance. Le peuple, avec son admirable instinct, ne s'y était point trompé; il se tenait debout, nous l'avons dit, dans les camps, dans les villes, dans les campagnes, prêt à tous les efforts et à tous les sacrifices. Les gardes nationaux qui, le 1er juin, au Champ de Mars, promettaient de défendre Paris, les soldats qui juraient de périr ou de vaincre dans la prochaine campagne, les ouvriers et les hommes de la classe moyenne qui accueillaient par des cris d'enthousiasme l'annonce des hostilités, savaient que les Anglais, les Prussiens et les Autrichiens étaient déjà en ligne. Le jour même où devait se tenir la première réunion prépa-

ratoire des pairs et des représentants, convoqués pour le surlendemain de l'assemblée du *Champ de Mai*, on apprit en outre que les Russes approchaient; que la tête de leur première colonne, arrivée à Nuremberg quatorze jours auparavant, le 19 mai, devait, en ce moment, se trouver sur le Rhin; et que l'empereur de Russie et le roi de Prusse, partis de Vienne le 26 mai, pour se porter sur notre frontière, avaient été suivis le lendemain par l'empereur d'Autriche. Voilà sous quels auspices s'ouvrirent, le 3 juin, les séances des deux Assemblées.

Ouvertur des deux Cham à Paris.

Les trois premiers jours furent employés par la Chambre des représentants à la formation de ses bureaux et à l'élection de son président; le choix de l'Assemblée se fixa sur M. Lanjuinais[1]. Ancien sénateur, nommé pair de France par Louis XVIII, M. Lanjuinais était un des membres du Sénat qui, le 2 avril 1814, avaient provoqué et décidé le décret de déchéance de Napoléon. Sa nomination, aux termes de l'*Acte additionnel*, devait être confirmée par l'Empereur, qui, non content de l'approuver, dit en outre à M. Lanjuinais, quand le nouveau président vint le remercier : « Quelques-uns affirment, monsieur Lanjuinais, que vous êtes bourboniste; d'autres, que vous êtes mon ennemi personnel; et d'autres,

1. Les suffrages de la Chambre s'éparpillèrent, au premier tour de scrutin, sur 17 candidats; ceux qui obtinrent le plus de voix furent : M. Lanjuinais, 277; M. Flaugergues, 78; M. de la Fayette, 73. — Les membres de la Chambre des représentants étaient au nombre de 629. L'âge de vingt-cinq ans et la qualité de citoyen français étaient les seules conditions d'éligibilité. L'industrie et la propriété manufacturière et commerciale avaient une représentation spéciale dans cette Assemblée.

que vous aimez véritablement la patrie. Vous jugerez quels sont ceux que je crois, lorsque je vous félicite, ainsi que la Chambre, du choix qui vous a fait son président. » Ce compliment, adressé à la personne privée, ne pouvait faire illusion sur le caractère hostile de cette nomination comme manifestation politique de la Chambre. Un incident, début de sa quatrième séance, devait caractériser encore mieux les passions qui animaient une partie des membres de cette Assemblée.

Proposition pour refuser le serment.

Pouvoir nouveau, la Chambre était sans règlement : un décret du 26 mai avait dû établir quelques dispositions provisoires pour ses premières opérations. Aux termes de l'art. 8 de ce décret, la séance impériale ne devait avoir lieu qu'après la constitution de l'Assemblée, et chaque membre présent à cette séance était tenu de prêter serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité à l'Empereur. Le 6 juin, un légiste, dont le nom figurait pour la première fois sur la scène politique, M. Dupin (de la Nièvre), s'appuya de cet article pour demander qu'aucun serment ne pût être exigé de l'Assemblée qu'en vertu d'une *loi*. « La Chambre, disait-il, ne pouvait pas prêter serment en vertu d'un décret qui ne renfermait que la volonté *unilatérale* du prince. » C'était vouloir que les représentants ne prêtassent aucun serment, puisque la loi n'existait pas. La proposition, appuyée par un autre avocat, M. Roy (de la Seine), fut combattue en ces termes par M. Boulay (de la Meurthe) : « Il faut parler avec franchise et dire la vérité. Il existe en France deux partis : l'un qui est le *parti national*, car il comprend la grande masse du peuple

et ne stipule que pour l'honneur et l'indépendance de la France; l'autre, qu'on peut appeler la *faction de l'étranger*. Oui, messieurs, il existe des Français assez vils, assez corrompus, pour appeler les Anglais, les Russes et les Prussiens. Ce sont les Bourbons qui sont les chefs de cette faction; ce sont eux qui, à l'aide des baïonnettes étrangères, veulent nous imposer de nouveau un joug humiliant. Il faut donc nous prononcer fortement; il faut le faire avec unanimité. Pour moi, je le déclare, demain, en présence de l'Empereur et des deux Chambres, c'est-à-dire, en présence de la nation, je ferai serment *d'obéissance aux constitutions de l'Empire et de fidélité à l'Empereur.* » Les représentants ne se connaissaient pas; la majorité n'avait pas encore eu l'occasion de se prononcer; chacun craignait de se compromettre par une opposition isolée; la Chambre rejeta la motion de M. Dupin[1].

Ce fut le lendemain de cette attaque, dirigée à la fois contre son pouvoir et sa personne, que l'Empereur ouvrit la session. Il ne prononça que quelques mots; sa parole fut mâle et patriotique, comme toujours; il dit: Séance impér Discours de Napoléo

1. On lit dans les *Mémoires* de M. de la Fayette, à l'occasion de cet incident : « Nous avions élevé une difficulté sur le serment. Je savais bien qu'il n'y avait que quinze à vingt personnes tout à fait de mon avis, et je m'étais assez bien entendu avec cette petite opposition... Mais, le lendemain, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) a profité, à l'ouverture de la séance, de ce qu'un député de notre parti, M. Dupin, a fait la proposition de ne pas prêter le serment, ce qui a produit une discussion et un décret tel que je l'avais bien prévu... »

« Depuis trois mois, les circonstances et la confiance du peuple m'ont revêtu d'un pouvoir illimité. Aujourd'hui s'accomplit le devoir le plus pressant de mon cœur; *je viens commencer la monarchie constitutionnelle.*

« Les hommes sont trop impuissants pour assurer l'avenir; les institutions seules fixent les destinées des nations... Nos constitutions sont éparses; une de nos plus importantes occupations sera de les réunir dans un seul cadre et de les coordonner dans une seule pensée. Ce travail recommandera l'époque actuelle aux générations futures...

« Une coalition formidable de rois en veut à notre indépendance; ses armées arrivent sur nos frontières.

« La frégate la *Melpomène* a été attaquée et prise dans la Méditerranée, après un combat sanglant contre un vaisseau anglais de 74. Le sang a coulé en pleine paix.

« Il est possible que le premier devoir du prince m'appelle bientôt à la tête des enfants de la nation pour combattre pour la patrie. *L'armée et moi nous ferons notre devoir.*

« Vous, pairs et représentants, donnez à la nation l'exemple de la confiance, de l'énergie et du patriotisme; et, comme le Sénat du grand peuple de l'antiquité, soyez décidés à mourir plutôt que de survivre au déshonneur et à la dégradation de la France. La cause sainte de la patrie triomphera. »

Adresses des deux Chambres; réponses de Napoléon.

Ainsi Napoléon, au moment d'aller à l'ennemi, abdiquait la dictature[1]. Les premiers débats sur

1. L'Empereur, à son arrivée au Palais législatif et à sa sortie, avait été reçu, puis reconduit par une grande députation, à la tête de laquelle se trouvaient le président et les quatre vice-présidents. Il n'avait pas revu M. de la Fayette, l'un de ceux-ci, depuis l'époque où, Premier Consul, il recevait les visites de ce général venant solliciter pour les siens et pour ses amis des faveurs qui lui étaient toujours accordées. M. de la Fayette, dans une lettre adressée à un de ses amis, raconte en ces termes les détails de leur rencontre : « Pendant la grande séance, j'étais resté à ma place, oubliant que le bureau

l'Adresse en réponse à ce discours révélèrent les dispositions de la Chambre. La minorité, composée d'anciens membres de la Convention ou de patriotes mêlés aux luttes de la période révolutionnaire, demanda, par l'organe du conventionnel Garnier (de Saintes) et de Félix Lepelletier de Saint-Fargeau, que l'Adresse témoignât de la résolution où était l'Assemblée de soutenir l'œuvre du 20 mars et la personne de Napoléon. « Il importe, disait Garnier, que l'Europe sache qu'il n'y a aucun dissentiment parmi nous quand il s'agit de sauver la France; que, dans ce but glorieux, nous ne faisons qu'un avec l'Empereur, comme l'Empereur ne fait qu'un avec nous; et que lui-même, devenu l'homme de la nation, ne peut plus être séparé d'elle. » — « En vain la coalition des rois prétend nous faire changer de sentiment et prescrire à la France quel chef doit la gouverner, ajoutait Félix Lepelletier. Dans notre Adresse,

était de la députation, lorsqu'on est venu me chercher pour recevoir l'Empereur. C'est dans le salon où il s'arrêta que nous avons renouvelé connaissance. « Il y a douze ans que je n'ai eu le plaisir de vous voir, » me dit-il. Je répondis assez sèchement : « Oui, Sire, il y a ce temps-là. » Nous sommes entrés dans la salle, où l'ennuyeuse cérémonie du serment par appel nominal a eu lieu. Vous serez content de son discours. Je ne l'ai pas été de sa figure, qui m'a paru celle d'un vieux despote irrité du rôle que sa position le forçait à jouer (le rôle de souverain constitutionnel). Nous sommes restés longtemps près de lui, Flaugergues et moi, pendant qu'on montait en voiture (à la sortie). « Je vous trouve rajeuni, m'a-t-il dit; l'air de la campagne vous a fait du bien. — Il m'a fait beaucoup de bien, » ai-je répondu. Je ne pouvais lui rendre son compliment, car je le trouvais bien changé. Comme ni l'un ni l'autre ne voulaient baisser les yeux, nous y avons lu ce que chacun de nous pensait. » (*Mémoires*, tome V, p. 504 et 505.)

nous devons promettre à l'Empereur, au nom du peuple français, les sacrifices nécessaires à la cause commune. Il faut qu'en partant pour diriger la défense du territoire il emporte la certitude que tous les efforts de la nation se joindront à l'action de sa pensée. » Napoléon, aux jours de sa puissance, s'était montré inique, cruel même envers ces hommes; mais, dans leur profond dévouement au pays, ils n'hésitaient pas à sacrifier à la grande cause nationale le souvenir des persécutions et des maux que le chef de l'Empire leur avait fait endurer[1]. Un membre de la majorité répondit au dernier orateur « que la Chambre devait se garder des inconvénients de cette adulation qui n'avait que trop égaré les précédentes Assemblées; que le *peuple* n'avait pas envoyé ses représentants pour flatter l'Empereur, mais pour l'aider de leurs conseils et de leur coopération légitime. » L'Adresse de la Chambre se ressentit de cette

1. Félix Lepelletier de Saint-Fargeau, frère du conventionnel Michel Lepelletier de Saint-Fargeau, assassiné par Pâris, avait été compris parmi les cent trente républicains que Bonaparte, Premier Consul, fit si injustement déporter à l'occasion du complot royaliste de la machine infernale. (Voir 1er volume, chap. II.) Il est mort, en 1836, des suites d'une affection qui mettait chaque hiver sa vie en danger et qu'il avait contractée dans les prisons de l'île de Rhé, lieu de sa déportation. C'était une noble nature: peu d'hommes ont porté plus loin l'amour du pays, le désintéressement politique et la fidélité à leurs convictions. Il n'y avait pas contradiction entre ses principes de 1792 et de 1800, et son langage à la Chambre des représentants; il disait à l'auteur de ce livre, en 1832 : « Au 13 vendémiaire, j'étais à côté de Bonaparte en volontaire, un fusil à la main, parce que derrière les sections soulevées je voyais l'étranger ; en 1815, je l'ai encore soutenu, parce que devant lui et devant nous étaient les Anglais, les Prussiens et les Russes. »

défiance hostile; elle insistait principalement sur la révision et le perfectionnement de la constitution. La Chambre des pairs, dans la sienne, invitait le gouvernement à ne pas se laisser entraîner « par la séduction de la victoire ». Ces deux Adresses furent présentées à Napoléon : « L'entraînement de la prospérité n'est pas ce qui nous menace aujourd'hui, répondit l'Empereur, avec une prophétique tristesse, à la députation de la Chambre des pairs, c'est sous les *Fourches Caudines* que les étrangers veulent nous faire passer. » — « Je partirai *cette nuit* pour me rendre à l'armée, dit-il ensuite à la députation de la Chambre des représentants; les mouvements des différents corps ennemis y rendent ma présence indispensable... La constitution est notre point de ralliement; elle doit être notre étoile polaire dans ces moments d'orage. Toute discussion publique qui tendrait à diminuer directement ou indirectement la confiance qu'on doit avoir dans ses dispositions serait un malheur pour l'État... N'imitons pas, ajouta-t-il en prophétisant encore, l'exemple du Bas-Empire, qui, pressé de tous côtés par les barbares, se rendit la risée de la postérité en s'occupant de discussions abstraites au moment où le bélier brisait les portes de la ville... Aidez-moi à sauver la patrie! »

Formatio d'un cons de gouverner Napoléo part pour l'ar

C'était le 11 juin que Napoléon tenait ce langage aux députations des deux Chambres. A quelques heures de là, il chargeait du gouvernement, pendant son absence, un conseil composé de Joseph, président; de Lucien; des huit ministres, Cambacérès, Carnot, Caulaincourt, Davoust, Decrès, Fouché, Gaudin et Mollien, et des quatre ministres d'État,

Boulay (de la Meurthe), Defermon, Merlin (de Douai) et Regnault (de Saint-Jean-d'Angély). Caulaincourt refusait de rester à Paris; il suppliait l'Empereur de lui permettre d'aller prendre rang dans l'armée. « Si je ne vous laissais pas ici, sur qui pourrais-je compter? » lui répondit Napoléon en faisant allusion à une récente et nouvelle preuve des intrigues de Fouché.

Peu de jours auparavant, en effet, le préfet de police avait appris à l'Empereur qu'un des affidés de Fouché, ancien employé supérieur de la police, venait de partir pour la Suisse avec un passe-port signé du ministre. Le télégraphe transmit immédiatement aux autorités d'Huningue l'ordre d'arrêter cet émissaire; mais il venait de franchir la frontière lorsque la dépêche arriva. L'Empereur, cette fois, avait résolu de punir : un conseil de guerre, ayant pour président le général de division Darricau, fut immédiatement formé. Mais, au moment de donner les derniers ordres pour l'arrestation et la mise en jugement de son ministre, Napoléon avait hésité : les Chambres étaient assemblées; leur hostilité perçait déjà; il dit aux personnes qui attendaient ses ordres : « Je vais partir pour l'armée. Si je perds la partie, à quoi bon le sang de cet homme? Son exécution devient sans but. Si je la gagne, le courrier qui en donnera la nouvelle apportera en même temps l'ordre de son arrestation et de sa mise en jugement; et les crieurs, en annonçant le lendemain dans les rues le triomphe de nos armes, apprendront en même temps au public la condamnation et l'exécution de Fouché, comme *traître à la France*. La nouvelle se perdra au milieu des cris de victoire; personne ne réclamera. » Le conseil de

guerre resta formé; la mise en jugement du ministre de la police fut seule suspendue[1].

Le soir du 11 juin, vers minuit, Napoléon réunit tous les membres du conseil de gouvernement, Fouché compris : « Je vais quitter les Tuileries, leur dit-il, faites votre devoir; l'armée et moi nous allons faire le nôtre. Je vous recommande de l'union, du zèle et de l'énergie. » A trois heures et demie du matin, il partait pour le champ de bataille de Waterloo.

1. On lit dans les *Mémoires* du comte Lavalette, à l'occasion de ces intrigues : « Un soir, l'Empereur avait beaucoup de personnes à l'Élysée; il me dit qu'il avait à me parler et que j'attendisse. Quand tout le monde fut parti, l'Empereur passa, avec Fouché, dans la pièce voisine de celle où j'étais : la porte était restée entr'ouverte; tous deux se promenaient, causant *tranquillement*. Je fus fort étonné d'entendre, au bout d'un quart d'heure, l'Empereur lui dire *posément :* « Vous êtes un « traître; pourquoi rester ministre de la police si vous voulez « me trahir? Il ne tiendrait qu'à moi de vous faire pendre, et « tout le monde applaudirait. » Je n'entendis pas ce que lui répondit Fouché; mais la conversation continua encore une grande demi-heure, et toujours en se promenant. Enfin Fouché sortit et me souhaita le bonsoir avec gaieté, en me disant que l'Empereur était rentré dans ses appartements. Effectivement, je ne le trouvai plus. »

CHAPITRE II

14 *juin* 1815 : Concentration de l'armée entre Maubeuge et Philippeville ; sa force et sa composition. Proclamation. Esprit des troupes ; les généraux et les soldats. Position des deux armées anglo-hollandaise et prussienne. Plan de l'Empereur. — *Journée du* 15. L'armée franchit la frontière. Désertion du général Bourmont et de cinq officiers. L'Empereur entre à Charleroi. Arrivée du maréchal Ney. Combat de Gilly. — *Journée du* 16 : L'Empereur marche sur Bruxelles. Lettre et ordres au maréchal Ney. Napoléon est arrêté au delà de Fleurus par l'armée prussienne. Nouvelles dispositions. Bataille de Ligny contre les Prussiens. Affaire des Quatre-Bras contre les Anglais. Double mouvement du premier corps (Drouet-d'Erlon). Incidents. — *Journée du* 17 : L'Empereur marche contre les Anglais ; il s'arrête en avant de Mont-Saint-Jean. Le maréchal Grouchy est détaché à la poursuite des Prussiens ; il s'arrête à Gembloux. — *Journée du* 18 : Premières dispositions. Ordres envoyés au maréchal Grouchy. Apparition d'une colonne à la droite de l'armée ; nouvelles dispositions. Attaque d'Hougoumont. Grande attaque sur le centre des Anglais ; panique dans leurs réserves. Intervention d'une première armée prussienne (Bulow) sur les derrières de l'armée à Planchenoit. Nouvelle attaque sur le centre des Anglais. Prise de la Haie-Sainte et d'une partie du plateau de Mont-Saint-Jean. Seconde panique dans l'armée anglaise. Charge de 7.000 cavaliers sur le plateau. Les Prussiens sont battus à Planchenoit ; ils se retirent. La garde impériale se porte contre les Anglais. — Le maréchal Grouchy et son corps d'armée ; sa marche sur Wavre ; incidents. — Intervention d'une deuxième armée prussienne (Blücher) sur le champ de bataille de l'Empereur. Désordre ; défaite.

…ncentration …armée entre …aubeuge …hilippeville.

Parti de Paris le 12 juin, à trois heures et demie du matin, l'Empereur visita, dans la journée, les fortifications de Soissons, et, le soir, vint coucher à Laon, dont il inspecta également les ouvrages. Le 13, il arriva à Avesnes. Toutes les troupes destinées à faire la campagne achevaient alors de se concentrer

en avant de cette dernière place, sur la partie de l'extrême frontière comprise entre Maubeuge et Philippeville. L'armée se composait des 1er, 2e, 3e, 4e et 6e corps, ayant pour chefs les généraux Drouet-d'Erlon, Reille, Vandamme, Gérard et comte de Lobau. Elle comprenait, en outre, les troupes de la garde impériale, puis une nombreuse réserve de cavalerie placée sous le commandement en chef du maréchal Grouchy, et composée d'un corps de hussards et de chasseurs sous les ordres du général Pajol; d'un corps de dragons commandé par le général Excelmans, et de deux corps de cuirassiers placés sous les ordres des généraux Kellermann et Milhaut. Le 13 au soir, la garde, qui avait quitté Paris le 5 juin, se trouvait réunie autour d'Avesnes; le 4e corps, parti de Metz le 6, était également arrivé à Philippeville; le 1er et le 2e corps, partis, à quelques jours de là, des environs de Lille et de Valenciennes, prenaient position entre Avesnes et Maubeuge; enfin, le 6e, parti de Laon, arrivait, à son tour, sous la première de ces deux villes. Tous ces mouvements, ordonnés en secret et exécutés sans bruit, avaient été masqués par des détachements de garnisons de places fortes et par des bataillons d'élite de gardes nationales. Le 14 au matin, la concentration de toutes ces forces était terminée, et l'armée campait sur les directions de Philippeville, Beaumont et Maubeuge. Les camps étaient établis derrière des monticules et des bois, à une lieue de la frontière, de manière que leurs feux ne fussent pas aperçus de l'ennemi, qui, en effet, n'en eut pas la moindre connaissance. Le quartier général fut placé au centre, à

Beaumont. Le soir, les appels constatèrent que le nombre des soldats présents sous les armes était de *cent quinze mille cinq cents hommes*. L'artillerie comptait 350 bouches à feu.

sition ıée; sa ·r.

Voici la composition de cette armée :

1er CORPS. — Comte d'ERLON. — 4 divisions d'infanterie: 1re division, général *Alix*, 4,120 hommes; 2e, général *Donzelot*, 4,100 h.; 3e, général *Marcognet*, 4,000 h.; 4e, général *Durutte*, 4,000 h.; total. . . . . 16,220 h.

1re division de cavalerie, général *Jacquinot*.	1,500
Artillerie, 46 pièces; artilleurs.	920
TOTAL DU CORPS. . . .	18,640 h.

2e CORPS. — Comte REILLE. — 4 divisions d'infanterie : 5e division, général *Bachelu*, 5,000 hommes; 6e, prince *Jérôme* (ayant pour chef d'état-major le général de division *Guilleminot*), 6,100 h.; 7e général *Girard*, 5,000 h.; 9e, général *Foy*, 5,000 h.; total. . . . . 21,100 h.

2e division de cavalerie, général *Piré*. . .	1,500
Artillerie, 46 pièces; artilleurs.	930
TOTAL DU CORPS. . . .	23,530 h.

3e CORPS. — Comte VANDAMME. — 3 divisions d'infanterie: 8e division, général *Lefol*, 4,300 h.; 10e, général *Hubert*, 4,430 h.; 11e, général *Berthezène*, 4,300 h.; total. 13,030 h.

3e division de cavalerie, général *Domon*. .	1,500
Artillerie, 38 pièces; artilleurs.	760
TOTAL DU CORPS. . . .	15,290 h.

4e CORPS. — Comte GÉRARD. — 3 divisions d'infanterie : 12e division, général *Pécheux*, 4,000 h.; 13e, général *Vichery*, 4,000 h.; 14e, général *Bourmont*, ensuite le général *Hulot*, 4,000 h.; total. . . . . 12,000 h.

6e division de cavalerie, général *Maurin*. .	1,500
Artillerie, 38 pièces; artilleurs.	760
TOTAL DU CORPS. . . .	14,260 h.

6e CORPS. — Comte de LOBAU. — 3 divisions d'infanterie : 19e division, général *Simmer*, 3,500 h.; 20e, général *Jeannin*, 3,500 h.; 21e, général *Teste*, 4,000 h.; total. 11,000 h.
Artillerie, 38 pièces; artilleurs. 770

TOTAL DU CORPS. . . . 11,770 h.

GARDE IMPÉRIALE. — Infanterie. — Jeune garde, général *Duhesme*, 3,800 h.; chasseurs ou moyenne garde, général *Morand*, 4,250 h.; grenadiers, général *Friant*, 4,420 h.
Total de l'infanterie. . . . . 12,470 h.
Division de cavalerie légère, général *Lefebvre-Desnouettes*, 2,120 hommes; division de grosse cavalerie, général *Guyot*, 2,010 h.
Total de la cavalerie. 4,130
Artillerie, général *Devaux*, 96 pièces; artilleurs. 1,920

TOTAL DE LA GARDE. . . 18,520 h.

Réserve de cavalerie, maréchal GROUCHY :

1er CORPS. — Comte PAJOL. — 4e division, général *Soult* (frère du major général), 1,280 h.; 5e division, général *Subervie*, 1,240 h.; ensemble. . . . . 2,520 h.
2e CORPS. — Comte EXCELMANS. — 9e division, général *Strolz*, 1,300 h.; 10e, général *Chastel*, 1,300 h.; ensemble. 2,600
3e CORPS. — Comte KELLERMANN. — 11e division, général *Lhéritier*, 1,310 h.; 12e, général *Roussel*, 1,300 h.; ensemble 2,610
4e CORPS. — Comte MILHAUT. — 13e division, général *Wathier*, 1,300 h.; 14e, général *Delort*, 1,300 h.; ensemble. 2,600
Artillerie, 48 pièces; artilleurs. 960

TOTAL DE LA RÉSERVE DE CAVALERIE. 11,290 h.

RÉCAPITULATION.

	Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.	Canons.
1er corps	16,220 h.	1,500 h.	920 h.	46
2e —	21,100	1,500	930	46
3e —	13,030	1,500	760	38
4e —	12,000	1,500	760	38
6e —	11,000	»	770	38
Garde impériale	12,470	4,130	1,920	96
Réserve de cavalerie	»	10,330	960	48

TOTAL des canons		350
de l'infanterie	85,820	
de la cavalerie	20,460	113,300 h.
des artilleurs	7,020	
Équipages de pont, sapeurs, etc.		2,200
TOTAL GÉNÉRAL		115,500 h.

Des écrivains étrangers, dans le but de rehausser la valeur de leurs compatriotes et la gloire de leurs généraux, ont avancé que les troupes dont nous venons de faire l'énumération se composaient des vieilles bandes de l'Empire. Or avons-nous besoin de rappeler qu'après les désastres de Russie la grande armée impériale, celle qui, en 1813, gagna les batailles de Lutzen, de Bautzen et de Dresde, était formée en presque totalité de conscrits? Les conscrits, ainsi qu'on l'a vu, étaient également fort nombreux parmi les troupes qui firent l'héroïque campagne de 1814. L'armée qui allait combattre ne renfermait pas un nombre moins considérable d'hommes n'ayant jamais vu le feu; ces hommes entraient dans sa composition pour environ moitié; le reste n'avait guère

fait son apprentissage qu'en 1813 et en 1814. La garde impériale elle-même, sur les 18,500 hommes qui la composaient, comptait 4 à 5,000 conscrits; là seulement se trouvaient un certain nombre de vieux soldats; encore le chiffre de ces vétérans était-il moins élevé qu'on ne pourrait le croire. Nous ne donnons pas ce détail pour grandir les efforts que nous avons à raconter; c'est un fait que nous constatons.

L'Empereur, le matin du 14, avait fait mettre à l'ordre du jour de l'armée la proclamation suivante : Proclama de l'Empe

« Avesnes, le 14 juin 1815.

« Soldats! c'est aujourd'hui l'anniversaire de Marengo et de Friedland, qui décida deux fois du destin de l'Europe. Alors, comme après Austerlitz, comme après Wagram, nous fûmes trop généreux! Nous crûmes aux protestations et aux serments des princes que nous laissâmes sur le trône! Aujourd'hui, cependant, coalisés entre eux, ils en veulent à l'indépendance et aux droits les plus sacrés de la France. Ils ont commencé la plus injuste des agressions. Marchons donc à leur rencontre! Eux et nous, ne sommes-nous plus les mêmes hommes?

« Soldats! à Iéna contre ces mêmes Prussiens, aujourd'hui si arrogants, vous étiez un contre trois, à Montmirail un contre six.

« Que ceux d'entre vous qui ont été prisonniers des Anglais vous fassent le récit de leurs pontons et des maux affreux qu'ils ont soufferts!

« Les Saxons, les Belges, les Hanovriens, les soldats de la confédération du Rhin gémissent d'être obligés de prêter leurs bras à la cause de princes ennemis de la justice et des droits de tous les peuples; ils savent que cette coalition est insatiable! après avoir dévoré 12 millions de Polonais, 12 millions d'Italiens, 1 million de Saxons, 6 millions de Belges, elle devra dévorer les États de deuxième ordre de l'Allemagne.

un moment de prospérité les aveugle. l'humiliation du peuple français sont hors S'ils entrent en France, ils y trouveront

avons des marches forcées à faire, des périls à courir; mais, avec de la con- sera à nous; les droits, l'honneur et le seront reconquis!
qui a du cœur le moment est arrivé

« Napoléon. »

disait l'Empereur à son armée. des soldats; tous avaient dans exprimés par leur chef; tous, brûlaient d'en venir aux nationale n'était pas, que cette armée entendait par le souvenir des malheurs qui la composaient, vieux sol- de la veille, avaient, en outre, invasion, une mortelle injure à ven- offenseurs détestés à punir.
nombre de chefs ne partageaient pas caractère avait été détrempé par les 1814, et ils reprochaient à l'Empereur leur existence, troubler leur en outre, par l'inactivité d'une année avaient perdu de cette résolution qui, en leur donnant la gloire, une si grande part au succès République et de l'Empire. Ces ce changement ne se fai- dans les hauts rangs

de l'armée, on les retrouvait chez un certain nombre d'officiers de grades inférieurs. Nous avons dit combien les Bourbons s'étaient montrés prodigues de grades et de décorations : au moment de quitter Paris, Louis XVIII avait encore jeté dans l'armée 2 à 3,000 croix de Saint-Louis et de la Légion d'honneur[1]. Ces nominations, toutes de faveur, le retour de l'Empereur les avait annulées, soit qu'elles eussent été faites la veille du départ du roi ou le lendemain de l'abdication de Fontainebleau. On regrettait ces grâces, mais plus encore les tranquilles loisirs donnés par le gouvernement que la journée du 20 mars avait renversé. L'Empereur ne pouvait apercevoir les germes d'opposition cachés dans les rangs des régiments. Le mauvais vouloir des principaux de l'armée, en revanche, ne lui avait pas échappé. « Je dois mon retour au peuple des villes et des campagnes, aux soldats et aux sous-lieutenants, je ne peux compter que sur eux, » disait-il souvent. Durant quelques

1. Cinq ordonnances insérées dans le *Moniteur* des 18 et 19 mars, et portant la date des 17 et 18, contenaient *trente-huit* nominations dans l'ordre de Saint-Louis et *cent quatre-vingt-dix* nominations aux grades de commandeurs, d'officiers et de chevaliers de la Légion d'honneur. Une sixième ordonnance, dont la publication remplit les colonnes des numéros des 18 et 19 mars, contenait, à elle seule, le chiffre de nominations suivantes dans la Légion d'honneur : *Moniteur* du 18, *cent dix-neuf* officiers et *deux cent cinquante-sept* chevaliers; *Moniteur* du 19, *huit cent dix* chevaliers, avec cette mention après le dernier nom, qui est celui de M. Chancel de Buesdenos (Jean-Louis-César), sous-lieutenant au 12e de cuirassiers : *la suite à demain.* Le lendemain était le 20 mars. Si le gouvernement royal n'eut pas le temps de compléter la publication de cette liste, il put du moins aviser tous les titulaires de leur nomination.

semaines, il parut décidé à réaliser enfin une pensée qu'il avait conçue dès 1813, mais sans avoir eu la force de l'exécuter même en 1814, c'est-à-dire, à laisser tous ses anciens lieutenants goûter les douceurs d'une retraite splendide, et à ne confier le commandement des troupes placées sous ses ordres directs qu'à de simples généraux de division dont l'audace et l'énergie seraient excitées par l'espoir d'arriver, à leur tour, au faîte des honneurs militaires, le maréchalat[1]. Cette résolution, s'il avait pu la maintenir, aurait peut-être changé les destins de la campagne de 1815; mais il faiblit à mesure qu'approchait l'heure de la lutte. Déjà, dans le courant de mai, il avait nommé le maréchal Soult son major général. Ce choix étonna le public et excita les murmures de l'armée. Le rôle malheureux du duc de Dalmatie sous la Restauration, l'exagération de son royalisme et les rigueurs de son ministère étaient encore présents à tous les esprits. Un mois plus tard, le 11 juin,

1. Un ancien général de la grande armée nous a raconté le détail suivant. Il se trouvait près de l'Empereur, le 16 octobre 1813, le matin de la première journée de Leipsick. Un groupe nombreux parut à quelque distance, se dirigeant vers un des points du champ de bataille. « Qui passe là? demanda Napoléon. — Sire, c'est le maréchal... — Comment! il n'est pas encore à son poste? Ses troupes pourtant doivent être engagées depuis plusieurs heures. Mais les voilà bien, ces maréchaux! il leur faut maintenant de longues nuits, des lits moelleux; les fatigues de la guerre sont trop fortes pour ces corps amollis. Ils en ont assez; *ils n'en veulent plus*. Désormais ils pourront se reposer, car je suis bien décidé à les remplacer par des généraux jeunes, ayant encore des grades à gagner et de la gloire à acquérir. Il y a longtemps que j'aurais dû prendre ce parti. »

la veille de son départ pour la frontière, Napoléon, après de longues hésitations, avait fait transmettre, par le télégraphe, au maréchal Ney, alors retiré à sa terre des Coudreaux, l'ordre de rejoindre en toute hâte le quartier impérial. Enfin, l'Empereur s'était également décidé, peu de jours auparavant, à confier au maréchal Mortier le commandement des troupes de la garde impériale destinées à faire la campagne, et à placer sous les ordres du marquis de Grouchy, créé maréchal à la suite de la capitulation du duc d'Angoulême, toute la réserve de cavalerie. La plupart des anciens généraux avaient, en outre, reçu de l'emploi. Les soldats, les sous-officiers et les officiers inférieurs étaient jeunes, ardents, avides de batailles; les chefs, en grand nombre, étaient vieux d'ans ou fatigués de services. — Cette différence, que l'on retrouve, au reste, à la suite de toutes les longues guerres, explique les revers que subissent alors les nations les plus belliqueuses : leurs soldats conservent l'ardeur et l'élan accoutumés, parce que, renouvelés incessamment, ils sont toujours dans la force de la jeunesse; mais les chefs, par cela qu'ils ont vieilli dans le commandement, que leur ambition est satisfaite, que leur moral n'est plus soutenu par l'énergie physique des premières années, ne sont plus les mêmes hommes et se montrent presque toujours inférieurs à leur passé.

Position et [...] des deux armé[...] anglo-hollan[...] et prussien[...]

Nous avons fait connaître les positions prises par l'armée française dans la soirée du 14; voici quelles étaient, au même moment, celles de l'ennemi.

Les troupes alliées, alors campées en Belgique, formaient deux armées distinctes : l'une commandée

par le duc de Wellington, l'autre par le feld-maréchal prussien Blücher.

La première se composait de 24 brigades d'infanterie, dont 9 anglaises, 10 allemandes, 5 hollandaises et belges; de 11 brigades de cavalerie, comprenant 16 régiments anglais, 9 allemands et 6 hollandais. Sa force était de *cent deux mille cinq cents hommes*, non compris 8 régiments anglais, venant d'Amérique et débarqués à Ostende, ainsi que 5 autres régiments anglais enfermés dans les places de la Belgique. Le prince d'Orange, lord Hill et lord Uxbridge commandaient les principaux corps. Disséminée depuis Nivelles jusqu'à la mer, cette armée anglo-hollandaise avait son quartier général à Bruxelles; le point de concentration indiqué à toutes ses divisions était les Quatre-Bras [1].

1. Composition de l'armée anglo-hollandaise:

1er CORPS. — Prince d'ORANGE. 11 brigades d'infanterie, formant 5 divisions, dont 2 anglaises, commandées par le major général Cooke (4,000 h.) et par le lieutenant général Alten (9,800 h.), et 3 divisions hollandaises commandées par les lieutenants généraux Chassé (7,400 h.), Perponcher (8,000 h.) et Collaert (7,200 h.). Total. . . . . 36,400 h.

2e CORPS. — Lord HILL. — 13 brigades d'infanterie, composant 5 divisions, dont 4 anglaises, commandées par les lieutenants généraux Clinton (9,700 h.), Colville (9,300 h.), Picton (9,700 h.) et Cole (8,800 h.), et une cinquième division étrangère commandée par le duc de Brunswick (5,500 h.). Total. 43,000

CAVALERIE. — Lord UXBRIDGE. — 11 brigades, dont 7 brigades anglaises, commandées par les majors généraux Sommerset, Ponsomby, Domeberg, Vandeleur, Grant, Vivian, et par le colonel Reuschild (ensemble 10,400 h.); une brigade hano-

A reporter. 79,400

Les troupes prussiennes étaient divisées en quatre corps de 30 à 35,000 hommes chacun, cantonnés autour de Charleroi, de Namur, de Ciney et de Liége, et commandés par les généraux Ziethen, Pirch, Thielman et Bulow. Cette armée, forte de *cent trente-trois mille quatre cents hommes*, et de 300 bouches à feu, avait son quartier général à Namur; son point de concentration était indiqué en arrière de Fleurus[1].

Report. 79,400

vrienne (1,200 h.), 2 brigades hollandaises (3,100 h.) et une brigade brunswickoise (900 h.). Total. 15,600

Artillerie et génie. — 30 brigades anglaises, comptant 180 canons et 4,500 artilleurs, et 13 brigades hollando-belges, comptant 78 canons et 2,000 artilleurs. — Sapeurs-mineurs, 1,000 h. Total. 7,500

Récapitulation.—Infanterie, 79,400 h.; cavalerie, 15,600 h.; artillerie et génie, 7,500 h. *Total général*. 102,500 h. et 258 pièces de canon.

1. Composition de l'armée prussienne:

1er corps. — Général Ziethen : 4 divisions d'infanterie, comprenant 34 bataillons (27,200 h.) et une division de cavalerie de 32 escadrons (4,800 h.). Total. . . . . . 32,000 h.

2e corps. — Général Pirch : 4 divisions d'infanterie, comprenant 36 bataillons (28,800 h.) et une division de cavalerie de 36 escadrons (5,400 h.). Total. 34,200

3e corps. — Général Thielmann : 4 divisions d'infanterie, comprenant 33 bataillons (26,400 h.) et une division de cavalerie de 32 escadrons (4,800 h.). Total. 31,200

4e corps. — Général Bulow : 4 divisions d'infanterie, comprenant 36 bataillons (28,800 h.) et une division de cavalerie de 48 escadrons (7,200 h.). Total. 36,000

Récapitulation. — Infanterie, 111,200 h.; cavalerie, 22,200 h.

Total général. . . . . . 133,400 h.

L'effectif des deux armées réunies était double du nôtre : il s'élevait à *deux cent trente-cinq mille neuf cents* hommes, tandis que nous n'avions que *cent quinze mille cinq cents* combattants ; seize lieues séparaient les deux quartiers généraux alliés ; la même distance existait entre le quartier général de Blücher, le plus rapproché de notre ligne, et Beaumont, quartier général de l'Empereur.

Toutes les nouvelles arrivées au quartier impérial, dans la journée du 14, annonçaient que les troupes prussiennes ne faisaient aucun mouvement. Dans la nuit du 14 au 15, des affidés, venus de différents points de la Belgique, confirmèrent la profonde sécurité où était l'ennemi ; la tranquillité la plus absolue régnait à Bruxelles, à Namur et à Charleroi. Fait unique peut-être dans l'histoire de la guerre ! Napoléon avait réuni une armée de 115,000 hommes, sur une frontière ouverte, en face de deux armées ennemies ; lui-même venait de quitter la capitale de l'Empire et de se mettre à la tête des troupes, sans que nulle part, même à une lieue de nos lignes, on soupçonnât les mouvements opérés, depuis deux jours, par nos soldats et par leur chef.

Plan l'Empereur.

L'Empereur, pour attaquer les deux armées alliées, avait à choisir entre ces trois plans d'opération : déborder leur droite ou leur gauche, ou bien percer leur centre. Dans les deux premiers cas, les armées de Wellington et de Blücher resteraient réunies, puisqu'elles se trouveraient pressées l'une sur l'autre, de la gauche sur la droite, ou de la droite sur la gauche, selon le côté par lequel l'Empereur attaquerait. La disproportion qui, dans cette double

hypothèse, existerait entre l'armée française et les forces réunies des deux généraux alliés, fit adopter à Napoléon le parti de percer leur ligne à son point de jonction à Charleroi, afin d'isoler chaque armée ennemie, et de rester ainsi maître d'appuyer, à volonté, sur l'une ou sur l'autre. Une fois placé entre les Prussiens et les Anglais, devait-il faire tomber l'effort de toutes nos troupes sur ceux-ci ou sur les premiers? Cette question fut résolue par la connaissance qu'il avait du caractère des deux généraux ses adversaires.

Blücher avait conservé, de ses débuts dans la profession des armes, des habitudes de hussard : caractère actif, décidé, son armée, évidemment, serait réunie la première. Si on ne l'attaquait pas tout d'abord, son concours serait prompt, énergique; et ce général, n'eût-il sous la main que deux bataillons, n'hésiterait pas à les amener au soutien de Wellington. Celui-ci, caractère circonspect, esprit lent, méthodique, attendrait, au contraire, la réunion de tous ses régiments, quelque compromise que fût la position des Prussiens, avant de faire un seul pas pour dégager ces derniers. L'Empereur résolut donc d'attaquer Blücher le premier. Il fallait une demi-journée pour le rassemblement de chaque corps prussien; deux jours étaient nécessaires pour la concentration des quatre corps composant l'armée de Blücher. Napoléon, en franchissant la frontière le 15 au matin, espérait donc que cette armée ne pourrait pas se présenter en ligne avant le 17. Il y a plus : en surprenant l'armée prussienne dans ses cantonnements, comme il allait le faire, l'Empereur était en mesure

d'empêcher le ralliement des différents corps qui la formaient et de les écraser en détail. Les 11,000 chevaux du maréchal Grouchy, destinés à des manœuvres rapides au milieu de toutes ces troupes en mouvement, avaient été réunis sous une seule main, afin d'assurer ce double résultat.

rmée franchit a frontière.

Peu d'heures après l'arrivée de l'Empereur à Avesnes, un ordre du jour du major général, daté de cette ville le 13, et dit *ordre de position*, avait assigné à chaque corps le lieu où il devait se réunir et camper. Le 14, un second ordre du jour, dit *ordre de mouvement*, daté de Beaumont, où le quartier impérial venait d'être transporté, vint indiquer à chaque général l'heure et l'ordre de sa mise en marche pour franchir la frontière le lendemain, ainsi que la route qu'il devait suivre et le point sur lequel il devait se porter. Le 4e corps, entre autres, commandé par le comte Gérard et posté en avant de Philippeville, — le point de notre ligne le plus éloigné du quartier impérial et le plus rapproché du quartier général de Blücher, — avait l'ordre de se mettre en mouvement à trois heures du matin, et, faisant éclairer sa droite, ainsi que tous les débouchés qui vont sur Namur, de marcher, serré en ordre de bataille, sur Charleroi. La 3e division de ce corps était commandée par le général Bourmont.

Ancien chef de bandes royalistes dans l'Ouest, M. de Bourmont, après la pacification de ces provinces, avait obtenu la faveur d'entrer, avec le grade d'adjudant-commandant, dans les armées impériales. Un talent incontestable, plusieurs actions d'éclat, l'avaient successivement élevé au grade d'officier

général. Lors du retour de l'île d'Elbe, il faisait partie, comme général de division, du petit corps d'armée réuni par le gouvernement à Besançon, sous les ordres du maréchal Ney, dans le but d'opérer sur le flanc de l'Empereur. Nous réservons pour le procès du maréchal le détail du rôle de M. de Bourmont dans l'épisode de Lons-le-Saulnier. Nous dirons seulement qu'invité, à quelques jours de là, par le préfet du Doubs, M. Capelle, à aller rejoindre avec lui les Bourbons en Belgique, M. de Bourmont s'y refusa, retenu qu'il était, disait-il, par l'espoir de conserver Besançon au roi. Besançon reconnut le pouvoir impérial, et, bien que M. de Bourmont eût déclaré à M. Capelle que les étrangers étaient la seule ressource sur laquelle la cause royale pût compter, et qu'on ne devait pas hésiter à les rappeler[1], ce général ne tarda pas à solliciter un emploi de son grade dans l'armée que l'Empereur organisait pour repousser l'invasion. Davoust, dont le dévouement à Napoléon était alors sans réserve, rejeta durement sa demande. M. de Bourmont recourut à son ancien chef, le général Gérard, dont l'intervention fut également sans succès. Du ministre, Gérard en appela directement à l'Empereur, et ses instances, secondées par les prières de Labédoyère, du comte de Flahaut et du maréchal Ney lui-même, triomphèrent à la fin des répugnances que puisait Napoléon dans les observations de son ministre de la guerre. Le général Gérard venait d'être nommé au commandement du 4e corps, qui se formait alors à Metz, son pro-

1. Procès du maréchal Ney, déposition de M. Capelle.

tégé obtint une des divisions placées sous ses ordres. Le 6 juin, cette division quitta Metz avec le reste du 4e corps pour prendre position sur la frontière de Belgique.

Défection du éral Bourmont et de nq officiers.

Le 14 au soir, le général Bourmont, dont les régiments formaient tête de colonne, avait son quartier général à Florenne, village à deux lieues en avant de Philippeville, dans la direction de Namur. Lorsqu'il eut pris communication, comme tous les autres chefs, de l'*ordre de mouvement*, il fit la reconnaissance du terrain dans le plus grand détail et donna ses ordres pour la marche du lendemain. Le 15 au matin, à l'heure indiquée par l'ordre de mouvement, toutes les troupes du 4e corps prirent les armes. Le général Bourmont monta à cheval à cinq heures et demie et se porta en avant de sa division comme pour reconnaître la route. Il était accompagné de son chef d'état-major, l'adjudant-commandant Clouet, d'un autre officier d'état-major, le chef d'escadron Villoutreys, et de trois aides de camp. Six chasseurs à cheval et un brigadier lui servaient d'escorte. Après avoir marché l'espace d'une demi-lieue, il renvoya deux des chasseurs, sous prétexte de transmettre un ordre verbal au général Hulot, commandant de sa première brigade. Une fois ces deux cavaliers hors de vue, leurs camarades se trouvaient en minorité, cinq soldats contre six officiers ; le général fit alors défense aux chasseurs de le suivre plus loin, les congédia en donnant au brigadier deux lettres pour le général Gérard, mit ensuite son cheval au galop, et s'élança vers les avant-postes de l'ennemi. Les cinq officiers qui l'accompagnaient le suivirent. Les chasseurs,

étonnés, s'arrêtèrent; ils purent voir M. de Bourmont parlementer un instant avec les sentinelles prussiennes, passer outre, puis disparaître.

Cette désertion, accomplie au milieu du mouvement d'une armée en pleine marche pour surprendre l'ennemi, devait exercer une grande influence sur toute cette campagne : nous dirons plus loin son effet moral sur un grand nombre de généraux et sur les soldats; comme résultat matériel, elle annulait en partie le succès des dispositions de l'Empereur pour dérober sa marche au général en chef prussien. Le point de la frontière où M. de Bourmont venait de disparaître était séparé de Namur, quartier général de Blücher, par sept ou huit lieues au plus, trajet de deux à trois heures. Une escorte conduisit le transfuge devant le général prussien. L'*ordre de mouvement,* dont M. de Bourmont avait reçu communication la veille, par cela seul qu'il indiquait Charleroi comme le point où devaient se diriger tous les corps de l'armée, donnait le secret de la campagne. Ce secret fut-il livré? On peut, disons mieux, on doit le supposer. Mais, en admettant que, gardant le silence sur les dispositions de cet ordre, le général Bourmont se soit contenté de dire au feld-maréchal prussien : *Je quitte l'armée française; elle est en marche pour franchir la frontière, j'étais sur tel point;* même dans cette hypothèse difficilement acceptable, il aurait encore porté un coup funeste à notre armée. Au lieu de connaître dans la nuit seulement du 15 au 16, après l'attaque de Charleroi, l'entrée des Français dans ses cantonnements, Blücher se trouvait averti dès le 15 au matin; il gagnait toute une journée et toute une nuit.

Or, par ce seul fait que les Prussiens ne pouvaient plus être surpris, Napoléon perdait le bénéfice qu'il devait attendre de la première opération de son plan de campagne. On peut dire, sans exagération, que tous les malheurs de cette guerre de quatre jours se rattachent à ce crime; et la voix publique ne s'est pas égarée en unissant dans un lien fatal ces deux noms : *Bourmont et Waterloo*[1].

Lorsque le général Gérard connut cette désertion, il se porta au galop sur le front de la division que M. de Bourmont venait d'abandonner; les soldats étaient furieux. Quelques paroles énergiques, indignées, satisfaction stérile, parvinrent pourtant à les calmer. L'Empereur, averti de l'événement, se hâta de changer quelques-unes de ses dispositions ; le corps du comte Gérard (4e), au lieu de continuer sa marche sur Charleroi, reçut l'ordre de passer la Sambre au Châtelet, et ne tarda pas à prendre cette direction. Tous les autres corps de l'armée se trouvaient déjà en mouvement; la campagne était commencée.

1. Voici en quels termes cette désertion est constatée dans les états officiels déposés aux archives de la guerre.

« *État nominatif de MM. les officiers généraux et officiers d'état-major composant le 4e corps de la grande armée, avec les mutations pendant le mois de juin jusqu'au 4 juillet (inclus). 1815.*

« 14e division. BOURMONT, lieutenant général ; *Dandigné, de Trelon*, capitaines aides de camp. (Le général et les deux aides de camp passés à l'ennemi le 15 juin.

« CLOUET, adjudant-commandant, chef d'état-major, passé à l'ennemi le 15 juin.)

« VILLOUTREYS, chef d'escadron adjudant, *idem*.

« SOURDAT, capitaine adjudant, *idem*. »

Passage de la Saml

Journée du 15. — *Passage de la Sambre.* — Le but de l'Empereur, dans cette première journée que venait d'ouvrir la désertion d'un de ses généraux, était d'occuper, en arrière de Fleurus, le plateau indiqué comme point de concentration aux quatre corps prussiens, d'embarrasser la jonction de ceux-ci et de se placer entre eux et l'armée anglaise. Nos troupes s'élançaient vers la Sambre dans trois directions : elles se portaient sur les ponts de Marchiennes, Charleroi et le Châtelet. Le général Ziethen, dont le quartier général était à Charleroi, gardait, avec son corps, ces trois passages. Sa sécurité, on l'a vu, était profonde. Ses premiers postes, surpris en avant de Thuin et de Lobbes, par l'avant-garde du 2e corps (comte Reille), n'eurent pas le temps de se mettre en défense ; ils furent culbutés et rejetés sur Marchiennes. Quelques bataillons, se formant en carré en avant de ce bourg, essayèrent de tenir. Rompus de nouveau, ils durent franchir le pont en désordre et se retirer sur Charleroi. Le passage, à notre gauche, était forcé; le 2e corps, puis le 1er (comte Drouet-d'Erlon), entrèrent successivement dans Marchiennes.

Pendant ce temps la cavalerie légère du centre, aux ordres du général Pajol, s'avançait sur Charleroi, enlevant ou balayant tous les postes placés entre la frontière française et cette ville. L'ennemi s'y rallia et prit position pour défendre le pont. Les sapeurs et les marins de la garde, chargés de rétablir ce passage dans le cas où les Prussiens le feraient sauter, avaient accompagné la cavalerie de Pajol au pas de course et en se battant en tirailleurs[1]. Entrés dans Charleroi

1. Une partie de ces marins de la garde avaient accompa-

avec les détachements de Ziethen, et ne voulant pas laisser à ceux-ci le temps de couper le pont, ils s'élancèrent pour l'occuper. Leur attaque, accueillie par un feu nourri de mousqueterie, fut repoussée. Bientôt pourtant Pajol et sa cavalerie parurent; ce général ordonna la charge; le pont fut enlevé.

La Sambre, à Charleroi, coule au pied d'une ligne de hauteurs assez considérables que gravit la route de Fleurus. Chacune des rampes de cette route fut vivement disputée par l'ennemi, dont le nombre était incessamment augmenté par des détachements accourus de tous les cantonnements voisins. Les Prussiens ne purent tenir sur aucun point; chaque fois qu'ils essayaient de se former, nos soldats, s'élançant sur eux avec une audace et une impétuosité sans égales, les culbutaient à la baïonnette. Rejetées au delà des hauteurs, les troupes de Ziethen s'arrêtèrent, à une demi-lieue plus loin, au village de Gilly, point d'intersection des deux chemins qui vont à Gosselies et à Fleurus. Quelques régiments de cavalerie, des détachements d'infanterie peu nombreux, étaient seuls attachés à leur poursuite. Le général prussien, favorisé par la position, réunit sur ce point 8 à 10,000 hommes qu'il fit appuyer par un corps de cavalerie et par plusieurs batteries d'artillerie. Nos soldats, obligés de s'arrêter, attendirent l'arrivée du corps qui, d'après les dispositions prises la veille pour le mouvement de toute l'armée, devait les soutenir; ce corps était celui de Vandamme (3e). Ce

gné Napoléon à l'île d'Elbe; ils étaient commandés par l'ancien lieutenant de vaisseau, alors le chef de bataillon d'artillerie Préaux, qui depuis est devenu colonel d'artillerie de marine.

général avait dû quitter ses cantonnements à trois heures du matin; sa marche avait été calculée pour qu'il pût déboucher à Charleroi à neuf heures. De faux mouvements lui firent perdre quatre heures, et ce fut seulement vers une heure et demie de l'après-midi qu'il se présenta devant Charleroi. L'Empereur y était entré à onze heures avec sa garde. Vandamme reçut l'ordre de traverser la ville sans s'arrêter, de se porter sur Gilly, d'en chasser les Prussiens et de les rejeter au delà de Fleurus. Dans le même moment, Napoléon apprenait l'arrivée du 2e corps à Marchiennes. Un officier fut aussitôt dépêché sur ce point pour ordonner au général Reille de se porter directement sur Gosselies par la traverse, et de pousser vigoureusement sur la route de Bruxelles tous les détachements qu'il rencontrerait devant lui. Le comte d'Erlon (1er corps) reçut les mêmes instructions; mais, soit que quelques-uns de ses régiments fussent encore en arrière de la Sambre, soit un autre motif que nous n'avons pu pénétrer, on devait voir d'Erlon laisser le 2e corps s'avancer seul sur Gosselies et ne point quitter Marchiennes. Ces différents ordres venaient d'être expédiés quand le maréchal Ney parut.

Arrivée du maréchal N à Charlero

Nous avons dit que, le 11 juin, une dépêche télégraphique avait appelé ce maréchal au quartier impérial. Pris au dépourvu, parti sans équipages, avec un seul aide de camp, Ney était arrivé le matin même du 15 à Beaumont, où il avait trouvé le maréchal Mortier, retenu dans ce bourg, en deçà de la frontière, par un subit accès de sciatique; le prince de la Moskowa, continuant sa route, venait de re-

joindre l'Empereur à Charleroi. Après les premiers compliments, Napoléon lui dit : « Eh bien, monsieur le maréchal, votre protégé Bourmont, dont vous me répondiez sur votre honneur, que je n'ai employé qu'à votre sollicitation, a passé à l'ennemi ! » Le maréchal, confus, essaya de s'excuser en disant que M. de Bourmont lui avait semblé si dévoué à l'Empereur, que nul autre à sa place n'aurait hésité à se faire son garant. *Allez, monsieur le maréchal,* lui répliqua Napoléon en l'interrompant, *ceux qui sont bleus sont bleus, ceux qui sont blancs sont blancs*[1]. Puis il lui ordonna d'aller prendre le commandement des corps de Reille et de d'Erlon, de donner tête baissée sur tout ce qu'il rencontrerait, et de prendre position, avec les 40,000 hommes mis sous ses ordres, au delà des Quatre-Bras, en tenant de fortes avant-gardes sur les deux routes de Bruxelles et de Namur. Ces ordres expliqués, l'Empereur ajouta : « Monsieur le maréchal, vous connaissez bien la position des Quatre-Bras? — Oui, Sire, répondit Ney; comment ne la connaîtrais-je pas? Il y a vingt ans, j'ai fait la guerre dans ce pays ; cette position est la clef de tout. — Eh bien, ralliez-y vos deux corps, et,

1. M. de Bourmont avait fait ses premières armes parmi les insurgés royalistes de l'Ouest. Dans ces provinces, la population armée, comme la population civile, se divisait en *blancs* et en *bleus*. Les partisans de l'ancien régime avaient pris le nom de *blancs*, de la couleur des uniformes de l'ancienne Monarchie et de son drapeau. La République avait donné à ses volontaires et à ses soldats des uniformes de couleur bleue; le bleu était, en outre, une des trois couleurs de son étendard : tous les partisans de la Révolution furent désignés par leurs adversaires sous le nom de *bleus*.

s'il est nécessaire, élevez-y quelques redoutes; pressez la marche de d'Erlon, et qu'il rappelle tous les détachements qu'il aura laissés sur la Sambre. Tout doit être rallié avant minuit. — Fiez-vous à moi, Sire; dans deux heures nous serons aux Quatre-Bras, à moins que toute l'armée anglaise ne s'y trouve. » Le maréchal partit[1].

Lorsque, à moins de deux heures de là, l'Empereur apprit que Ney était arrivé à Gosselies, et que, se dirigeant sur les Quatre-Bras, ce maréchal se trouvait en mesure d'occuper le point de concentration indiqué à tous les corps de l'armée anglaise, lui-même se porta sur la route de Fleurus, vers le point de concentration assigné aux différents corps de l'armée prussienne. Vandamme et le maréchal Grouchy étaient encore en arrière de Gilly. Depuis plusieurs heures, ces deux généraux, croyant avoir devant eux tout le corps de Ziethen, se tenaient immobiles. L'Empereur, de sa personne, alla reconnaître l'ennemi; il put se convaincre qu'une partie du corps prussien essayait seule de barrer la route. Dans ce moment, les Prussiens se mettaient en retraite, protégés par plusieurs carrés d'infanterie et par le feu de deux batteries d'artillerie. Irrité du temps perdu, mécontent de voir l'ennemi lui échapper, Napoléon se tourne vers un de ses aides de camp, et, lui montrant de la main les quatre escadrons, dits *escadrons de service*, qui formaient son escorte habituelle, il lui crie : « Letort, prenez mes escadrons,

Combat de Gilly.

1. *Campagne* de 1815, écrite à Sainte-Hélène, par le général GOURGAUD.

chargez et enfoncez tout cela! » Le général Letort et les quatre escadrons partent; ils se jettent sur les carrés, les sabrent et les disloquent. Les Prussiens fuient, mais en vendant cher leur défaite : le général Letort venait d'être mortellement blessé.

Il était six heures du soir; Napoléon, impatient de s'assurer si tous les corps de l'armée avaient franchi la Sambre, revint à Charleroi; les soldats qu'il quittait prirent aussitôt leurs bivacs entre Fleurus et Gilly. Le mouvement dans cette direction se trouvait arrêté.

Ney, sur la route de Bruxelles, s'était avancé sur Frasnes avec le 2e corps (Reille), qu'il avait rencontré à Gosselies. Frasnes, quelques heures auparavant, n'était encore occupé que par un seul bataillon belge de la brigade du prince Bernard de Saxe-Weimar; mais ce général venait d'y accourir avec le reste de ses forces. Cette brigade comptait environ 4,000 hommes; son artillerie se composait de 6 pièces de canon. La présence d'une division de cavalerie légère de la garde, que le maréchal conduisait avec lui, suffit toutefois pour obliger le prince Bernard à la retraite; il se retira sur les Quatre-Bras. Ney, en suivant l'ennemi, pouvait s'emparer de cette position, distante de Frasnes d'environ cinq quarts de lieue; il l'aurait immédiatement occupée sans avoir probablement à tirer un seul coup de fusil. Mais le bruit de l'artillerie qui grondait en arrière de son flanc droit, à Gilly, arrêta sa marche. Dans l'ignorance où il était de l'importance réelle de cet engagement, il craignit que ce combat ne vînt modifier les projets de l'Empereur et obliger Napoléon à le rappeler : le ma-

réchal crut donc faire prudemment que de se tenir à la hauteur du canon, et, laissant à Frasnes une simple avant-garde, il revint à Gosselies, où il établit son quartier général. Les rapports de quelques officiers de cavalerie légère ne tardèrent cependant pas à lui faire connaître l'insignifiance de la canonnade de Gilly, ainsi que de la retraite des Prussiens; Ney pouvait reprendre son mouvement; mais la nuit venait; ses soldats établissaient leurs bivacs; les Quatre-Bras, d'ailleurs, lui semblaient une position dont il s'emparerait dès qu'il voudrait s'y porter; le maréchal jugea inutile d'imposer de nouvelles fatigues à ses régiments, et crut pouvoir annoncer à l'Empereur la complète exécution de ses ordres; il lui fit dire « qu'il occupait les Quatre-Bras avec une avant-garde, et que ses masses campaient en arrière[1] ».

Pendant ce temps, le 4[e] corps, commandé par le comte Gérard, achevait, à son tour, de passer la Sambre et de s'établir en avant de Châtelet. Ce corps avait rencontré de mauvais chemins; son avant-garde avait surpris d'assez bonne heure les détache-

1. Général Gourgaud, *Campagne* de 1815. — L'ordre donné le 15 par l'Empereur au prince de la Moskowa pour l'occupation *immédiate* des Quatre-Bras, ainsi que l'avis transmis par ce maréchal pour annoncer qu'il se trouvait sur la position, sont deux faits qui ont donné lieu à des controverses animées. Comme ces communications ont l'une et l'autre été verbales, il était difficile d'apporter dans la discussion autre chose que de simples dires. Cependant il est une circonstance qui nous semble décisive en faveur de l'assertion du général Gourgaud et des détails si précis dont il l'appuie. La dépêche, expédiée le 15 *juin au soir* de Charleroi pour Paris, et qui parut dans le *Moniteur* du 18, contient ce passage : « L'Empereur a donné le commandement de la gauche au prince de la Moskowa, qui

ments prussiens chargés de garder le pont ; mais il était presque nuit close lorsque les trois divisions qui le composaient se trouvèrent réunies sur la position.

La perte des Prussiens, dans cette première journée, fut de 2,000 hommes tués ou faits prisonniers et de cinq pièces de canon ; la nôtre ne dépassa pas 80 blessés et un moindre nombre de morts. Ces résultats étaient peu considérables ; mais ils ouvraient heureusement la campagne. Napoléon, d'ailleurs, avait à peu près atteint son but. Par une des plus belles et des plus hardies manœuvres dont les annales militaires fassent mention, il venait de surprendre, avec une armée de 115,000 soldats, deux armées ennemies plus fortes du double que la sienne ; la barrière de la Sambre, en outre, se trouvait franchie ; et, campé avec toutes ses forces à la gauche de Namur, sur la route directe de Charleroi à Bruxelles, il venait de se placer entre les quartiers généraux de Blücher et de Wellington et de percer leur ligne à son point de jonction.

'Empereur marcher sur Bruxelles.

Journée du 16. — Bataille de Ligny. Affaire

a eu le soir son quartier général *aux Quatre-Chemins* sur la route de Bruxelles. » Cette dépêche, il ne faut pas l'oublier, publiée à Paris le 18 juin, fut écrite à Charleroi par le major général, le 15 au soir ; donc, ce soir-là, Ney avait annoncé au quartier impérial, ou fait connaître par un de ses officiers, qu'il avait son quartier général aux Quatre-Chemins (Quatre-Bras) sur la route de Bruxelles, direction que ce maréchal, évidemment, n'aurait point prise, mouvement qu'il n'aurait point fait, si Napoléon ne le lui avait positivement ordonné.

La relation du général Gourgaud, d'ailleurs, lui a été dictée à Sainte-Hélène par l'Empereur ; or Napoléon, on le sait, quand il ne taisait pas les fautes de ses lieutenants, les amoindrissait au lieu de les exagérer.

DES QUATRE-BRAS. — Les différents corps de l'armée avaient éprouvé la veille, dans leur marche, des retards que doit expliquer en partie le défilé de 115,000 hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, par trois ponts d'un passage resserré et difficile. Ces retards, et la nécessité où était l'Empereur de ne pas prendre un parti avant d'avoir reçu les rapports de ses différents généraux sur la position et sur la force des troupes ennemies placées devant eux, le retinrent pendant toute la matinée à Charleroi et ne lui permirent pas d'arrêter toutes ses dispositions d'aussi bonne heure que l'intérêt de nos armes aurait pu le demander. Ainsi le 4e corps, sous les ordres du comte Gérard, et le corps de dragons, du général Excelmans, cantonnés tous deux soit à Châtelet, soit dans les villages voisins, et qui se tenaient prêts à marcher depuis deux heures du matin, ne reçurent leur ordre de mouvement qu'à neuf heures et demie[1]. Les autres corps ne furent également mis en marche que très-tard, et il était dix heures quand l'Empereur quitta lui-même Charleroi pour se rendre à Fleurus, que les Prussiens avaient abandonné dans la nuit.

1. « Dans la matinée (entre huit et neuf heures), le général Excelmans vint me voir à Châtelet; il avait ses troupes campées près des miennes. Je lui témoignai combien j'étais contrarié de ne pas avoir encore mon *ordre de mouvement.* J'ajoutai que j'augurais mal de ces retards; que, d'après ma manière de voir, ce n'était que par des mouvements rapides qui nous amèneraient au milieu des cantonnements ennemis presque à leur insu que nous pourrions espérer de grands résultats. » (Maréchal Gérard, *Documents sur la bataille de Waterloo,* p. 49.)

Le séjour de Napoléon à Charleroi fut marqué par une mesure qui devait exercer une grande influence sur le sort de la campagne.

Jusque-là, chaque chef de corps recevait directement les ordres de l'Empereur; à la vérité, les mouvements de l'armée étaient pour ainsi dire concentriques, et tous les corps restaient sous la main de Napoléon, tandis que, le lendemain, l'intervention probable de Wellington pouvait obliger l'Empereur d'opérer simultanément dans deux directions et contre deux armées différentes. Dans cette prévision, il crut nécessaire de placer sous les ordres d'un seul chef les troupes chargées de contenir ou de combattre celle des deux armées ennemies qu'il n'aurait point devant lui; et, dans la nuit du 15 au 16, il avait fait de ses cinq corps, de sa garde et de ses réserves, trois parts qu'il composa ainsi :

AILE GAUCHE. — Maréchal NEY.

1er CORPS. — Comte D'ERLON. — Infanterie, 16,220 h.; cavalerie, 1,500 h.

2e CORPS. — Comte REILLE. — Infanterie, 21,100 h.; cavalerie, 1,500 h.

Cavalerie *Desnouettes* (lanciers et chasseurs de la garde impériale), 2,120 h.; cuirassiers *Kellermann*, 2,610 h.

Artillerie à pied et à cheval, 2,400 h.

Total : 47,450 h. et 116 bouches à feu.

AILE DROITE. — Maréchal GROUCHY.

3e CORPS. — Comte Vandamme. — Infanterie, 13,030 h.; cavalerie, 1,500 h.

4e CORPS. — Comte GÉRARD. — Infanterie, 12,000 h.; cavalerie, 1,500 h.

Cavalerie *Pajol* (hussards et chasseurs), 2,520 h.; cavalerie *Excelmans* (dragons), 2,600 h.; cuirassiers *Milhaut*, 2,600 h.

Artillerie à pied et à cheval, 2,250 h.

Total : 38,000 h. et 112 bouches à feu.

CENTRE ET RÉSERVE. — L'EMPEREUR.

6e CORPS. — Comte de LOBAU. — Infanterie, 11,000 h.

GARDE IMPÉRIALE. — *Grenadiers*, 4,420 h.; *chasseurs* ou *moyenne garde*, 4,250 h.; *jeune garde*, 3,800 h.; *grenadiers à cheval*, 1,000 h.; *dragons*, 1,010 h.

Artillerie à pied et à cheval, 2,700 h.

Total du 6e corps de la garde : 28,180 h. et 122 bouches à feu[1].

Les ordres expédiés de Charleroi, le 16 au matin, aux commandants des deux *ailes*, expliquent les dispositions arrêtées par l'Empereur aux premières heures de cette journée. On lit dans l'ordre adressé au maréchal Grouchy : Ordres et le aux maréch Grouchy et :

« Monsieur le maréchal, l'Empereur ordonne que vous vous mettiez en marche avec les 1er, 2e et 4e corps de cavalerie et que vous les dirigiez sur Sombref, *où vous prendrez position*. Je donne pareil ordre à M. le lieutenant général Vandamme pour le 3e corps d'infanterie, et à M. le lieutenant général Gérard pour le 4e; et je préviens ces deux généraux qu'ils sont sous vos ordres, et qu'ils doivent vous envoyer des officiers pour vous instruire de leur marche et prendre des instructions... Je préviens aussi M. le général Gérard pour qu'il marche, bien réuni, à portée du

1. Les 2,200 hommes des équipages et du génie ne sont point compris dans ces chiffres; ils complètent l'effectif de l'armée tel qu'il était l'avant-veille, moins les quelques hommes tués ou blessés à Charleroi et à Gilly.

3e corps, et soit en mesure de concourir à l'*attaque de Sombref* si l'ennemi *fait résistance*.

« J'ai l'honneur de vous prévenir que M. le prince de la Moskowa reçoit ordre de se porter avec le 1er et le 2e corps à l'intersection des chemins dits les Quatre-Bras, sur la route de Bruxelles, et qu'il détachera un fort corps à Marbais pour se lier avec vous sur Sombref et seconder au besoin vos opérations... »

L'Empereur avait connu pendant la nuit le séjour du prince de la Moskowa à Gosselies. Les retards éprouvés par une partie des troupes du maréchal dans leur marche pouvaient expliquer cette inaction; aussi, dans le premier ordre transmis au chef de son *aile gauche*, Napoléon, après avoir annoncé au maréchal l'envoi, sur Gosselies, du corps de cuirassiers Kellermann qu'il mettait à sa disposition, se bornait à lui mander :

« Veuillez m'instruire si le 1er corps (Drouet-d'Erlon) a opéré son mouvement, et quelle est, ce matin, la position exacte des 1er et 2e corps et deux divisions de cavalerie qui y sont attachées, en me faisant connaître ce qu'il y a d'ennemis devant vous et ce qu'on a appris. »

Quelques instants après, Ney recevait du major général un *ordre de mouvement*[1] dont nous citerons les passages suivants :

« Monsieur le maréchal, l'Empereur ordonne que vous mettiez en marche les 1er et 2e corps d'armée, ainsi que le 3e corps de cavalerie (cuirassiers Kellermann) qui a été mis à votre disposition, pour les diriger sur l'intersection des

1. Tous ces ordres et ceux que nous aurons à citer étaient signés du duc de Dalmatie, major général.

chemins dits les *Quatre-Bras,* route de Bruxelles, où vous leur ferez prendre position, et vous porterez en même temps des reconnaissances aussi avant que possible sur la route de Bruxelles et sur Nivelles, d'où l'ennemi s'est probablement retiré.

« Sa Majesté désire que, s'il n'y a pas d'inconvénient, vous établissiez une division avec de la cavalerie à Genape[1], et elle ordonne que vous portiez une autre division du côté de Marbais pour couvrir l'espace entre Sombref et les Quatre-Bras... Le corps qui sera à Marbais aura aussi pour objet d'appuyer les mouvements du maréchal Grouchy sur Sombref et de vous soutenir à la position des Quatre-Bras si cela devenait nécessaire. Vous recommanderez au général qui sera à Marbais de bien s'éclairer sur toutes les directions, particulièrement sur celles de *Gembloux* et de *Wavres*...

« J'ai l'honneur de vous prévenir que l'Empereur va se porter sur Sombref, où, d'après les ordres de Sa Majesté, M. le maréchal Grouchy doit se diriger avec les 3e et 4e corps d'infanterie et les 1er, 2e et 4e corps de cavalerie. M. le maréchal Grouchy fera occuper Gembloux.

« Je vous prie de me mettre tout de suite à même de rendre compte à l'Empereur de vos dispositions pour exécuter l'ordre que je vous envoie, ainsi que de tout ce que vous aurez appris sur l'ennemi. »

Pendant que le duc de Dalmatie expédiait cet ordre au prince de la Moskowa, Napoléon adressait personnellement à ce maréchal la lettre suivante :

« Charleroi, le 16 juin 1815.

« Mon cousin, je vous envoie mon aide de camp le général Flahaut, qui vous porte la présente lettre ; le major général a dû vous donner des ordres ; mais vous recevrez

1. A une lieue au delà des Quatre-Bras, sur la route de Bruxelles.

les miens plus tôt, parce que mes officiers vont plus vite que les siens. Vous recevrez l'ordre de mouvement du jour; mais je veux vous *en écrire en détail*, parce que c'est *de la plus haute importance.*

« Je porte le maréchal Grouchy avec les 3e et 4e corps d'infanterie sur Sombref; je porte ma garde sur Fleurus, et j'y serai de ma personne avant midi. J'y attaquerai l'ennemi si je le rencontre, et j'éclairerai la route jusqu'à Gembloux. Là, d'après ce qui se passera, je prendrai mon parti, peut-être à trois heures après-midi, peut-être ce soir. Mon intention est qu'immédiatement après que j'aurai pris mon parti vous soyez prêt à marcher sur Bruxelles. Je vous appuierai avec la garde qui sera à Fleurus ou à Sombref, et je désirerais arriver à Bruxelles demain matin. Vous vous mettriez en marche ce soir même, si je prends mon parti d'assez bonne heure pour que vous puissiez en être informé de jour, de manière à faire ce soir trois ou quatre lieues, et à être demain à sept heures du matin à Bruxelles.

« Vous pouvez donc disposer vos troupes de la manière suivante : une division à deux lieues en avant des Quatre-Bras, s'il n'y a pas d'inconvénient; six divisions d'infanterie autour des Quatre-Bras, et une division à Marbais, afin que je puisse l'attirer à moi à Sombref si j'en avais besoin; elle ne retarderait pas d'ailleurs votre marche; le corps du comte de Valmy, qui a 3,000 cuirassiers d'élite, à l'intersection de la Chaussée-Romaine et du chemin de Bruxelles, afin que je puisse l'attirer à moi, si j'en ai besoin; aussitôt que mon parti sera pris, vous lui enverrez l'ordre de venir vous rejoindre.

« Je désirerais avoir avec moi la division de la garde que commande le général Lefebvre-Desnouettes, et je vous envoie les deux divisions du corps du comte de Valmy pour la remplacer. Mais, dans mon projet actuel, je préfère placer le comte de Valmy de manière à le rappeler si j'en avais besoin et ne point faire faire de fausses marches au général Lefebvre-Desnouettes, puisqu'il est probable que je me déciderai ce soir à marcher sur Bruxelles avec la garde. Cependant couvrez la division Lefebvre par les deux divisions de cavalerie

de d'Erlon et de Reille, afin de ménager la garde, car, s'il y avait quelque échauffourée avec les Anglais, il est préférable que ce soit avec la ligne plutôt qu'avec la garde.

« J'ai adopté, pour principe général pendant cette campagne, de diviser mon armée en deux ailes et une réserve.

« Votre aile sera composée des quatre divisions du 1er corps, des quatre divisions du 2e corps, de deux divisions de cavalerie légère et des deux divisions du corps de Valmy. Cela ne doit pas être loin de 45 à 50,000 hommes. Le maréchal Grouchy aura à peu près la même force et commandera l'aile droite. La garde formera la réserve, et je me porterai sur l'une ou l'autre aile suivant les circonstances.

« Le major général donne les ordres les plus précis pour qu'il n'y ait aucune difficulté sur l'obéissance à vos ordres lorsque vous serez détaché, les commandants des corps devant prendre mes ordres directement quand je me trouve présent. Selon les circonstances, j'affaiblirai l'une ou l'autre aile en augmentant ma réserve.

« Vous sentez assez l'importance attachée à la *prise de Bruxelles*. Cela pourra d'ailleurs donner lieu à des incidents, car un mouvement aussi prompt et aussi brusque isolera l'armée anglaise de Mons, d'Ostende, etc.

« Je désire que vos dispositions soient bien faites pour qu'au premier ordre vos huit divisions puissent marcher rapidement et sans obstacle sur Bruxelles.

« NAPOLÉON. »

Nous avons reproduit cette lettre en entier, malgré son étendue, parce qu'elle fait connaître toute la pensée de l'Empereur dans les premières heures du 16 juin. La veille, Napoléon avait surpris les deux armées alliées; à l'heure où le général de Flahaut écrivait sous la dictée de l'Empereur la lettre que nous venons de transcrire, Wellington et Blücher étaient probablement occupés à concentrer leurs forces. En portant ses deux ailes, forte chacune de

40 à 45,000 hommes, au milieu de ces troupes en mouvement; en ordonnant aux maréchaux Ney et Grouchy cette double marche presque parallèle, Napoléon pouvait donc espérer de rejeter, sans peine, les Anglais sur Bruxelles, les Prussiens sur Namur, puis, la séparation opérée et la capitale belge tombée en ses mains, d'avoir facilement raison de celui des deux généraux ennemis qu'il lui conviendrait de combattre.

En même temps que M. de Flahaut, parti du quartier impérial à neuf heures du matin, portait cette lèttre au prince de la Moskowa, le duc de Dalmatie adressait à ce maréchal, par un officier de l'état-major général, le nouvel ordre suivant :

« Monsieur le maréchal,

« Un officier de lanciers vient de dire à l'Empereur que l'ennemi présentait des masses du côté des Quatre-Bras. Réunissez les corps des comtes Reille et d'Erlon à celui du comte de Valmy (Kellermann), qui se met à l'instant en route pour vous joindre. Avec ces forces, vous devez *battre et détruire* tous les corps ennemis qui peuvent se présenter. BLUCHER ÉTAIT HIER A NAMUR, et il *n'est pas vraisemblable* qu'il ait porté des troupes vers les Quatre-Bras; ainsi vous n'avez affaire qu'à ce qui vient de Bruxelles.

« Le maréchal Grouchy va faire le mouvement sur Sombref que je vous ai annoncé. L'Empereur *va se rendre à Fleurus;* c'est là où vous adresserez vos rapports à Sa Majesté. »

Ney, comme on le verra, ne devait avoir, en effet, devant lui, pendant la première moitié de la journée, que les détachements peu nombreux cantonnés aux Quatre-Bras et dans le voisinage; mais, si

Blücher *était, la veille, à Namur,* en revanche, ce général se trouvait déjà en avant de Sombref, avec la presque totalité de son armée, lorsque Napoléon n'avait pas encore quitté Charleroi. L'arrivée de M. de Bourmont, vers les neuf heures du matin, au quartier général du feld-maréchal prussien, avait fait connaître à celui-ci le mouvement de nos troupes, *avant* même que les premiers postes de Ziethen fussent attaqués[1]. Des officiers, expédiés sur-le-champ dans toutes les directions, avaient transmis aux différentes divisions de Pirch, de Thielmann et de Bulow, l'ordre de se porter à marches forcées sur Fleurus. Bulow, cantonné à Liége, était trop éloigné pour arriver à temps; mais Thielmann et Pirch, en marchant une partie de la nuit, avaient rejoint, dès le matin du 16, les régiments de Ziethen. Blücher, lorsque ces deux corps arrivèrent, était déjà sur le terrain.

Napoléon tr[…] devant l'armée prussienn[…]

La surprise de l'Empereur fut donc extrême, lorsque, entré dans Fleurus, que nos soldats occupaient depuis le matin, on lui annonça la présence, entre Bry et Sombref, de masses prussiennes considérables. Dans ses calculs, la réunion de l'armée de Blücher ne pouvait avoir lieu que le lendemain 17. Il se porte aussitôt sur la ligne des vedettes et monte dans un moulin à vent qui domine la plaine[2] : ses

1. M. de Bourmont, du point où il avait franchi la frontière à *six* heures du matin, pouvait arriver à Namur en moins de trois heures. Le général Jomini, dans son *Précis de la campagne de 1815,* dit « que ce fut à *dix heures du matin,* le 15, que Blücher fut instruit du danger qui menaçait Ziethen. »

2. Ce moulin, où l'Empereur resta tant que la bataille ne fut pas commencée, est situé en arrière de Fleurus, sur la

regards interrogent avidement le terrain ; il les dirige sur Bry ; on ne l'avait point trompé : d'épais bataillons couvraient la terre en avant de ce village. Cet incident inattendu renversait toutes les espérances de Napoléon, annulait tous ses plans de la nuit et du matin ; et, lorsque de Fleurus il comptait marcher sans obstacles sérieux sur Bruxelles, sa route se trouvait barrée par 95,000 Prussiens !

Nouvelles ispositions : Napoléon.

En portant sur ce point toutes les forces dont il pouvait disposer, le général en chef prussien abandonnait sa ligne d'opérations ; on pouvait reconnaître à ce mouvement l'audace accoutumée de Blücher ; ce général, au lieu d'être pris à l'improviste, surprenait l'Empereur en pleine marche ; sa manœuvre avait évidemment pour but d'imposer à nos troupes, et de gagner, en les arrêtant, le temps nécessaire pour le ralliement de ses quatre corps d'armée, ainsi que pour leur jonction avec l'armée anglaise. Napoléon, jusque-là, avait précisément manœuvré dans le but d'empêcher cette réunion ; il ne voulut point permettre aux généraux ennemis de l'opérer. Sa pensée fut promptement arrêtée : il résolut de livrer bataille sur-le-champ, et, si tous les ordres pour l'exécution de son nouveau plan, inspiration soudaine du génie, étaient suivis par ses généraux, la conquête de la Belgique devenait le fruit de cet incident imprévu ; l'audace même de Blücher décidait le succès de la campagne. De nouvelles dispositions furent immédiatement ordonnées aux corps de Vandamme et de

gauche de la route qui conduit à Sombref. Il ne travaille plus, mais la tour est encore debout.

Gérard : au lieu de continuer leur mouvement sur Sombref, ces corps durent s'arrêter et faire un changement de front; puis, lorsque vers les deux heures, l'*aile droite* eut terminé ses dispositions, l'Empereur transmit au chef de son *aile gauche* (Ney) le nouvel ordre suivant :

« En avant de Fleurus, le 16 juin 1815.

« Monsieur le maréchal,

« L'Empereur me charge de vous prévenir que l'ennemi a réuni un corps de troupes entre Sombref et Bry, et qu'à deux heures et demie M. le maréchal Grouchy, avec les 3e et 4e corps, l'attaquera. L'intention de Sa Majesté est que vous attaquiez aussi ce qui est devant vous, et qu'après l'avoir vigoureusement poussé, vous *rabattiez sur nous* pour concourir à *envelopper* le corps dont je viens de vous parler. Si ce corps était enfoncé auparavant, alors Sa Majesté ferait manœuvrer dans votre direction pour hâter également vos opérations.

« Instruisez tout de suite l'Empereur de vos dispositions et de ce qui se passe sur votre front. »

Envois d'offi au maréchal N

De Fleurus à Frasnes, où le maréchal s'était porté vers les dix heures et demie du matin, on compte deux lieues et demie environ. C'était à neuf heures que l'officier, chargé par le major général de renouveler au prince de la Moskowa l'ordre de prendre position sur les Quatre-Bras et d'établir une division avec de la cavalerie à une lieue plus loin, à Genape, avait quitté Fleurus. M. de Flahaut, envoyé directement par Napoléon, était parti de cette ville à la même heure. En admettant donc que l'un et l'autre eussent passé même par Gosselies, ils devaient avoir

rejoint le maréchal au plus tard à onze heures. Or il était deux heures de l'après-midi lorsque l'Empereur faisait transmettre au prince de la Moskowa l'ordre qu'on vient de lire; à cette heure, le maréchal Ney, dans la pensée de Napoléon, devait donc se trouver établi sur les Quatre-Bras; cependant l'Empereur, avant d'engager la bataille, voulait avoir la certitude que le chef de son aile gauche, quand lui arriverait l'ordre ci-dessus, était en mesure de *se rabattre sur Bry* et de concourir au succès du plan qu'il venait d'arrêter. Il attendit pendant une heure; mais pas de nouvelles[1]; le temps s'écoulait; un plus long retard pouvait devenir dangereux; à trois heures l'Empereur ordonna l'attaque; un quart d'heure

1. Nous lisons dans une lettre particulière les détails suivants sur l'immobilité du maréchal Ney, dans la première moitié de la journée du 16 : « L'Empereur avait donné l'ordre au prince de la Moskowa d'attaquer et de s'emparer de la position des Quatre-Bras, de très-grand matin; à huit heures sonnant, n'entendant pas la canonnade, il fit appeler un de ses aides de camp : « Bussy, lui dit-il, le maréchal Ney n'attaque pas; allez savoir pourquoi, et renouvelez-lui mon ordre. » Le colonel se rendit en toute hâte auprès du maréchal, qui lui répondit : « Mes dispositions ne sont pas faites; toutes mes troupes ne sont pas arrivées, l'ennemi est en force : je ne peux attaquer. » Le colonel, ne croyant pas pouvoir porter une pareille réponse à l'Empereur sans s'être assuré préalablement de la position de l'ennemi, se rendit auprès du général Colbert et lui demanda un détachement pour aller reconnaître l'ennemi; Colbert voulut l'accompagner, et tous les deux, dans cette reconnaissance, purent s'assurer que les Quatre-Bras n'étaient occupés que par quelques bataillons alliés. Le colonel Bussy revint auprès du prince de la Moskowa et lui dit qu'à son avis rien ne serait plus facile que de s'emparer de la position : « Je vous ai déjà dit, répondit le maréchal, que mes dispositions ne sont pas faites; mon artillerie même n'est pas

après, il faisait encore expédier au prince de la Moskowa l'ordre suivant :

« En avant de Fleurus, le 16 juin, *à trois heures un quart.*

« Monsieur le maréchal,

« Je vous ai écrit il y a une heure que l'Empereur ferait attaquer l'ennemi à deux heures et demie dans la position qu'il a prise entre Bry et Sombref. En ce moment l'engagement est très-prononcé. Sa Majesté me charge de vous dire que vous devez manœuvrer *sur-le-champ* de manière à *envelopper la droite* de l'ennemi et à *tomber à bras raccourcis* sur ses derrières. Cette armée est perdue si vous agissez vigoureusement; LE SORT DE LA FRANCE EST DANS VOS MAINS. Ainsi, n'*hésitez pas un instant* à faire le mouvement que l'Empereur vous ordonne, et dirigez-vous sur les hauteurs de Bry et de Saint-Amand pour concourir à une victoire peut-être décisive. »

Cet ordre fut confié au colonel Forbin-Janson. L'Empereur, en le lui remettant, lui répéta ces mots de la dépêche : « Dites bien au maréchal que le sort de la France est dans ses mains. » — « Il se peut que dans trois heures le sort de la guerre soit décidé,

arrivée; je n'attaquerai pas. » Le colonel Bussy s'éloigna pour venir rejoindre l'Empereur, et trouva en chemin le général Flahaut, qui lui dit : « L'Empereur est fort inquiet de ne pas vous voir revenir; il s'impatiente de ce que le maréchal Ney n'attaque pas, et je suis chargé de lui en porter l'ordre de nouveau. » Le colonel fit connaître à M. de Flahaut le résultat de sa propre mission, lui souhaita d'être plus heureux que lui, et reprit sa course vers l'Empereur, qui, en le voyant, s'écria : « Pourquoi Ney n'attaque-t-il pas? » Le colonel lui rendit compte de ce dont il avait été témoin : en entendant les dernières paroles du maréchal, l'Empereur ne put retenir un mouvement d'une grande violence. »

ajouta Napoléon en s'adressant au comte Gérard, qui venait lui demander ses dernières instructions; si Ney exécute bien mes ordres, il ne s'échappera pas un canon de l'armée prussienne; elle est prise en flagrant délit. » La position de Blücher, en effet, était critique : devant lui, Napoléon avec les 66,000 hommes de son *aile droite* et de son *centre;* puis, circonstance que le feld-maréchal prussien ignorait, sur ses derrières, à moins de deux lieues et demie de ses positions, séparés seulement de son armée par une facile et vaste plaine, et pouvant le prendre à dos au plus fort de la bataille, les 47,000 soldats du maréchal Ney. La destruction de l'armée prussienne, en cas d'intervention de l'un des corps de l'*aile gauche,* était, aux yeux de l'Empereur, un résultat tellement certain, que, peu d'instants après le départ du colonel Forbin, et impatient d'assurer cette intervention, il chargea son aide de camp, le général Labédoyère, de porter encore au maréchal Ney quelques mots écrits *au crayon* et dans lesquels, précisant davantage ses derniers ordres, il lui disait : « que s'il était trop fortement engagé pour quitter ses positions, il devait se borner à les maintenir avec le 2e corps (Reille), et diriger *sans perdre un instant* le corps de Drouet-d'Erlon sur son champ de bataille. » Labédoyère partit.

lle de Ligny contre Prussiens. La plaine de Fleurus, à une demi-lieue au nord de cette ville, est brusquement terminée par un large et profond ravin demi-circulaire qui, prenant naissance à l'extrémité occidentale de Saint-Amand, longe ce village et gagne ensuite celui de Ligny en contournant le pied d'un plateau en amphithéâtre,

dont le petit village de Bry occupe le sommet. C'était sur ce plateau, en arrière du ravin dont les deux extrémités sont couvertes et défendues par Ligny et par Saint-Amand, que Blücher avait pris position. Le terrain, entre les deux villages, est complétement découvert; il laissait un libre jeu au canon des deux armées. Les régiments prussiens, massés en avant de Bry, avaient leur front protégé par une nombreuse artillerie battant la plaine de Fleurus; leurs deux ailes, appuyées sur Saint-Armand et sur Ligny, occupaient en force les jardins et les maisons de ces deux communes. Composée des corps de Ziethen, Pirch et Thielmann, cette armée s'élevait à 95,000 hommes, les pertes de la veille défalquées. L'armée française, composée des seules troupes de la *droite* et de la *garde impériale* et de la division Girard du 2e corps, ne comptait que 60,000 combattants[1]; elle était rangée en avant de Fleurus, faisant face sur tous les points de la ligne aux positions occupées par l'ennemi. Le ravin, avec Saint-Amand et Ligny à chacune de ses extrémités, se trouvait entre deux.

Lorsque Napoléon, las d'attendre des nouvelles de Ney, s'était enfin décidé à donner le signal de l'attaque, il n'avait engagé que les deux corps d'in-

1. Voyez plus haut, pages 88 et 89, la composition de la *droite* et de la *garde impériale;* leurs forces réunies n'étaient que de 55,000 hommes; mais la division Girard, détachée le matin du 2e corps, et réunie aux troupes de Vandamme, comptait 5,000 hommes. Le 6e corps (comte de Lobau), formant avec la garde impériale le *centre* proprement dit, et laissé le matin, par l'Empereur, à Charleroi, fut appelé dans la journée à Fleurus; mais il y resta en réserve et ne prit aucune part à la bataille.

fanterie de son *aile droite.* Le corps de Vandamme (3e) s'était porté sur Saint-Amand; celui du comte Gérard (4e) s'était avancé sur Ligny. Saint-Amand, long village assis sur le versant du ravin opposé au plateau de Bry et sur la rive droite d'un petit ruisseau qui coule au fond de la coupure, était le point de la ligne de défense des Prussiens le plus rapproché de Fleurus; il fut abordé le premier[1]. Les maisons de Saint-Amand, isolées les unes des autres, comme celles d'un grand nombre de villages de la Belgique, sont assises au milieu de jardins et de vergers appelés *pâtures* et que couvrent quantité d'arbres fruitiers ou de haute futaie. En 1815, la multitude de ces arbres autour de Saint-Amand donnait à l'emplacement qu'il occupe l'apparence du bois le plus épais[2]. Seules, l'église et quelques maisons qui l'entourent, placées à l'extrémité qui regarde Ligny, se montraient à nos troupes. Vandamme se porta sur ce point. Ses

1. Le village de Saint-Amand, bien que la ligne de ses habitations soit continue, prend deux noms : une moitié, la plus rapprochée de Fleurus, celle où se trouve l'église, est Saint-Amand proprement dit; l'autre partie, la plus rapprochée de Bry, s'appelle Saint-Amand-la-Haye, du nom du château de la *Haye,* qui s'y trouve enclavé, et qui appartenait, en 1815, au comte de Croix, ancien sénateur et pair de France. Le ruisseau qui coule au fond du ravin a sa source dans la cour d'une ferme située à l'extrémité de Saint-Amand-la-Haye; on lui donne le nom de ruisseau Saint-Amand ou de Ligny, selon qu'il traverse le territoire de ces deux communes.

2. Quelques narrations parlent du bois de Saint-Amand; ce bois n'a jamais existé. On a pris pour un bois l'épais *couvert* dont nous parlons. Les arbres qui le formaient ont presque tous été coupés de 1818 à 1822. La plus grande partie de Saint-Amand est aujourd'hui à découvert. (Note imprimée en 1844, date de la première publication de ce volume.)

dont le petit village de Bry occupe le sommet. C'était sur ce plateau, en arrière du ravin dont les deux extrémités sont couvertes et défendues par Ligny et par Saint-Amand, que Blücher avait pris position. Le terrain, entre les deux villages, est complétement découvert ; il laissait un libre jeu au canon des deux armées. Les régiments prussiens, massés en avant de Bry, avaient leur front protégé par une nombreuse artillerie battant la plaine de Fleurus; leurs deux ailes, appuyées sur Saint-Armand et sur Ligny, occupaient en force les jardins et les maisons de ces deux communes. Composée des corps de Ziethen, Pirch et Thielmann, cette armée s'élevait à 95,000 hommes, les pertes de la veille défalquées. L'armée française, composée des seules troupes de la *droite* et de la *garde impériale* et de la division Girard du 2e corps, ne comptait que 60,000 combattants[1] ; elle était rangée en avant de Fleurus, faisant face sur tous les points de la ligne aux positions occupées par l'ennemi. Le ravin, avec Saint-Amand et Ligny à chacune de ses extrémités, se trouvait entre deux.

Lorsque Napoléon, las d'attendre des nouvelles de Ney, s'était enfin décidé à donner le signal de l'attaque, il n'avait engagé que les deux corps d'in-

1. Voyez plus haut, pages 88 et 89, la composition de la *droite* et de la *garde impériale ;* leurs forces réunies n'étaient que de 55,000 hommes; mais la division Girard, détachée le matin du 2e corps, et réunie aux troupes de Vandamme, comptait 5,000 hommes. Le 6e corps (comte de Lobau), formant avec la garde impériale le *centre* proprement dit, et laissé le matin, par l'Empereur, à Charleroi, fut appelé dans la journée à Fleurus; mais il y resta en réserve et ne prit aucune part à la bataille.

sur le ruisseau. La possession de ce mince filet d'eau, coulant au fond d'un fossé taillé à pic et dont les bords, sur toute l'étendue du village, n'ont pas moins de 2 à 3 pieds d'élévation, devint l'objet d'efforts longs et acharnés. Nos soldats s'en étaient cependant rendus maîtres, et déjà ils posaient le pied sur le plateau de Bry, lorsque Blücher, accouru, de sa personne, à la tête de plusieurs bataillons de sa réserve, réussit, par un violent effort, à rejeter nos régiments sur le bord opposé.

Tandis que ces combats se livraient sur la gauche de notre ligne, la lutte, à notre droite, n'était pas moins acharnée. Si la nature du terrain, à Saint-Amand, faisait obstacle à l'intervention de la cavalerie et de l'artillerie, et ne laissait aux troupes engagées sur ce point que la ressource d'efforts pour ainsi dire individuels, il n'en était pas de même à Ligny, grand et fort village, où une large rue, de vastes enclos découverts, des fermes spacieuses, permettaient aux combattants de se mêler par masses.

Nous avons dit que le comte Gérard n'avait reçu son ordre de mouvement qu'à neuf heures et demie du matin. Ses troupes, qu'il tenait prêtes depuis l'aube du jour, se mirent aussitôt en marche et ne tardèrent pas à arriver sur la droite de Fleurus. Gérard profita du moment où elles prenaient quelque repos pour reconnaître le terrain[1]. Il apprend, en rentrant dans

1. Cette reconnaissance faillit coûter au chef du 4e corps la vie ou la liberté. Il venait de parcourir la plus grande partie de la plaine accompagné du général Saint-Remy, son chef d'état-major, de plusieurs aides de camp et de quelques hussards du 6e, quand, à peu de distance des lignes prussiennes,

ses lignes, l'arrivée de l'Empereur sur le champ de bataille. Le général se porte aussitôt près de Napoléon, qui se trouvait en ce moment dans la partie supérieure du moulin dont nous avons déjà parlé; le général Gourgaud aperçoit le chef du 4e corps; il avertit l'Empereur, qui fait immédiatement monter Gérard : « Eh bien, Gérard, lui dit-il en le voyant, votre fameux Bourmont est donc redevenu chouan? Davoust avait bien raison de me dire qu'au moment du danger cet homme nous abandonnerait! » Le général exprima ses regrets : « Il s'était si bien conduit jusque-là, disait le chef du 4e corps, que tout autre à sa place aurait été également trompé. » L'Empereur répéta alors le mot qu'il avait dit, à ce

un gros de cavalerie ennemie se dirigea sur lui. Le général et son escorte s'éloignèrent de toute la vitesse de leurs chevaux. Dans cette course rapide, sur un terrain coupé de fossés et couvert de blés très-élevés et très-épais, le cheval du comte Gérard s'abat et désarçonne son cavalier. Tout ce qui accompagne le général fait aussitôt volte-face et met le sabre à la main. L'ennemi arrive sur le groupe français; on se mêle. L'aide de camp Lafontaine, après avoir tué deux lanciers prussiens et brisé son sabre sur un troisième, qu'il achève avec le tronçon, reçoit à bout portant une balle de pistolet dans les reins. Le général de Saint-Remy, grièvement blessé de plusieurs coups de lance, ainsi que quelques hussards de l'escorte, est mis à son tour hors de combat. Au milieu de la mêlée, un autre aide de camp, le capitaine Duperron, n'écoutant que son dévouement, descend de cheval et veut faire monter le général à sa place. Mais l'animation des chevaux et des hommes est si grande, on se bat de si près, que le général Gérard ne peut parvenir à se remettre en selle. Cette lutte inégale aurait eu probablement une issue funeste, si un régiment de chasseurs, placé aux avant-postes et commandé par le fils du maréchal Grouchy, accourant aux coups de feu, ne fût venu dégager le chef du 4e corps et sa petite troupe.

sujet, au maréchal Ney, *les blancs sont les blancs, les bleus sont les bleus;* puis, prenant en souriant le général par un de ses favoris, il le conduisit à la lucarne du moulin, et, lui montrant du doigt le clocher de l'église de Ligny, il lui dit : « Monsieur le général en chef du 4e corps, vous voyez bien ce clocher, au delà du ravin, voilà votre point de direction. Partez, et enlevez ce village. »

Le général Gérard et ses soldats devaient justifier la confiance de l'Empereur : le corps que ce général allait conduire à l'ennemi se composait de 12,000 hommes d'infanterie formant trois divisions commandées par les généraux Vichery, Pécheux et Hulot (en remplacement du général Bourmont), et d'une division de cavalerie aux ordres du général Maurin[1].

L'ennemi avait employé toute la matinée à créneler les maisons de Ligny qui bordent le ravin venant de Saint-Amand et à semer d'obstacles le passage du ruisseau. Attaqués par les troupes de Gérard avec une impétuosité qu'exaltait jusqu'à la frénésie la désertion accomplie au milieu d'elles la veille au matin, les Prussiens se défendirent avec fureur. Durant plusieurs heures les deux partis, tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, jamais lassés, se disputèrent corps à corps, pied à pied, la possession de chacune des positions qui couvraient le village et le ravin.

1. L'ancienne division Bourmont portait le n° 14 (voyez page 62) : elle était composée de quatre régiments d'infanterie : le 9e léger, colonel Beonne ; 44e de ligne, colonel Paulmi ; 50e de ligne, colonel Lavigne ; 111e de ligne, colonel Sauzet. Le chef d'escadron Bonaffos commandait l'artillerie ; le capitaine Blives, le génie.

L'artillerie, mêlant les coups de ses obus et de ses boulets à la mousqueterie des fantassins, jeta l'incendie dans plusieurs fermes placées à l'extrémité de Ligny. Les flammes étaient impuissantes pour arrêter les efforts des soldats engagés dans ces édifices : on les voyait se fusiller, se poursuivre à la baïonnette, se frapper à coups de crosse au milieu des chambres, des granges et des écuries en feu. « Il semblait que chacun d'eux eût rencontré dans son adversaire un ennemi mortel et se réjouît de trouver enfin le moment de la vengeance. Nul ne demandait quartier[1]. » Le village fut pris et repris quatre fois. « Ce combat peut être considéré comme un des plus acharnés dont l'histoire fasse mention, » a dit Blücher dans son rapport sur cette journée. — « Le comte Gérard s'y couvrit de gloire et y montra autant d'intrépidité que de talent, » ajoute Napoléon dans ses Mémoires dictés à Sainte-Hélène.

En même temps que le 3e et le 4e corps essayaient de forcer le passage aux deux extrémités du ravin, l'artillerie de l'une et l'autre armée, forte de 200 pièces de chaque côté, et placée entre les deux villages, échangeait son feu, mais avec des résultats différents. Les régiments destinés à protéger nos batteries, masqués par des plis de terrain, n'éprouvaient aucun dommage; ceux de l'ennemi, au contraire, réunis et disposés en amphithéâtre en avant de Bry, essuyaient des pertes énormes : pas un des coups dirigés sur ces masses à découvert n'était perdu.

Cependant la garde impériale demeurait immo-

1. *Journal militaire autrichien.* — Vienne, 1819.

bile. Napoléon, l'attention toujours tendue vers les plaines, à la gauche de Bry, réservait cette troupe d'élite pour la faire concourir, avec les régiments envoyés ou conduits par Ney, à la complète destruction de l'armée prussienne, destruction inévitable, si une partie des forces du prince de la Moskowa, comme Napoléon l'espérait, prenait enfin Blücher à dos. A cinq heures, rien ne paraissait encore ; on ne recevait aucune nouvelle, on ne recueillait pas le moindre bruit. Il pouvait y avoir péril à laisser plus longtemps les 30,000 fantassins de Vandamme et de Gérard aux prises avec des forces trois fois plus nombreuses. Le général Gourgaud, chargé de suivre, comme aide de camp de l'Empereur, l'attaque de Ligny, venait d'annoncer que les réserves du 4ᵉ corps étaient engagées jusqu'au dernier homme. La journée, d'ailleurs, s'avançait. Napoléon se décida à faire intervenir enfin sa garde : à cinq heures et demie, il donna ses ordres, et cette troupe se mit en mouvement. A cet instant, plusieurs officiers dépêchés par Vandamme accourent à l'Empereur et lui annoncent l'apparition, à la gauche du 3ᵉ corps, d'une colonne de 25 à 30,000 hommes environ, infanterie, cavalerie, artillerie, qui se dirigeait vers Fleurus. Quel était ce corps d'armée? Ce ne pouvait être le *détachement* envoyé ou conduit par Ney, car les troupes de ce maréchal, parties des Quatre-Bras, seraient arrivées par une direction différente ; au lieu de descendre vers Fleurus, elles auraient débouché beaucoup plus haut, au delà de Bry, entre ce village et Ligny. Était-ce une colonne ennemie? A quelle nation appartenaient ses soldats? Ils étaient Anglais, affirmaient

les officiers de Vandamme; on les avait positivement reconnus; il y a plus, ajoutaient-ils : déjà, une de nos divisions s'était retirée devant eux, et, si la réserve n'arrivait pas, le 3e corps tout entier serait obligé d'évacuer Saint-Amand et de battre en retraite. La marche de cette armée paraissait inexplicable à Napoléon; elle avait donc passé entre Ney et Blücher, ou bien entre les Quatre-Bras et Charleroi? Le mouvement ordonné à la garde et déjà commencé fut immédiatement suspendu; cette troupe d'élite fit halte et dut se préparer à faire face à ces nouveaux adversaires. Pendant que Napoléon prenait ses dispositions dans ce but, des officiers de l'état-major général se portèrent au galop dans la direction de la colonne inconnue. Au bout d'une heure, ces officiers revinrent. Chose étrange! cette colonne, qui tenait ainsi en émoi l'Empereur et tous les généraux qui l'entouraient, ne se montrait plus : on l'avait successivement vue revenir sur ses pas, s'arrêter quelque temps sur le champ de bataille, s'éloigner, puis disparaître.

La bataille n'avait commencé qu'à trois heures. Une heure et demie venait encore de s'écouler dans une attente vaine. Une plus longue inaction pouvait compromettre le succès de la journée. A sept heures du soir, l'Empereur reprit la manœuvre qu'il avait suspendue : l'infanterie de la garde et une partie des cuirassiers Milhaut furent dirigés sur Ligny; le reste des cuirassiers, les grenadiers à cheval et les dragons reçurent l'ordre de se porter sur Saint-Amand, de gagner, à l'extrémité de ce village, la naissance du ravin, et de balayer les masses prussiennes groupées

près du moulin de Bry, sommité du plateau. Les troupes de Vandamme étaient obligées de faire un nouvel et violent effort pour faciliter le mouvement de cette cavalerie ; ce fut la division du général Girard que l'Empereur chargea d'ouvrir le passage[1]. Girard, soldat intrépide, doué de la bravoure la plus brillante, se met à la tête de ses soldats, les entraîne, culbute à la baïonnette tout ce qui veut s'opposer à sa marche, franchit le ravin et s'élance sur le plateau, où il tombe mortellement blessé[2].

Blücher, à la vue des troupes de sa droite qui se retirent en désordre, rassemble quelques escadrons pour arrêter les soldats de Girard. Dans ce moment, la brigade de cuirassiers qui venait de traverser Saint-Amand débouchait à la naissance du ravin; ces deux régiments s'élancent sur la cavalerie du feld-maréchal prussien, la désorganisent et la sabrent; Blücher veut rallier ses soldats; il est renversé de cheval. Nos escadrons lui passent sur le corps; bientôt il sont ramenés, et Blücher, toujours étendu sous sa monture, est foulé une seconde fois par eux; les cavaliers prussiens qui poursuivent nos cuirassiers et que l'obscurité empêche de reconnaître leur général,

1. La division Girard formait la 4e du 2e corps (Reille). Comme elle avait campé, pendant la nuit, à Heppignies, près de Saint-Amand, l'Empereur l'avait détachée le matin de l'*aile gauche* dans le but de tourner ce dernier village. Cette division tenait l'extrême gauche de Vandamme, et l'infanterie de ce dernier, par cette adjonction, se trouvait portée de 13,000 à 18,000 hommes.

2. Le général Girard, blessé de deux balles dans le corps à Lutzen, n'avait pas voulu se retirer, et était resté avec ses troupes jusqu'à la fin de la bataille.

le touchent à leur tour du pied de leurs chevaux. Pendant un quart d'heure, Blücher resta, tout meurtri, au pouvoir de nos troupes; quand elles furent éloignées, il put enfin se dégager. Mais, s'il rejoint les siens, c'est pour voir leur défaite. Les régiments du comte Gérard (4e corps), soutenus par l'infanterie de la garde, appuyés par des charges de cavalerie que conduisaient les généraux Excelmans et Pajol, venaient de forcer tous les passages, d'emporter Ligny et de franchir, à leur tour, le ravin. Une fois le plateau envahi sur deux points, les Prussiens essayèrent vainement de tenir. Abordés à la baïonnette par l'infanterie, sabrés par la cavalerie, écrasés, ils lâchèrent pied partout et, à neuf heures du soir, se retirèrent en désordre sur Sombref. Moins de 60,000 hommes venaient d'en battre 95,000. La bataille de Ligny était gagnée[1].

Affaire des Quatre-[Bras] contre les Angla[is]

Ney à moins de trois lieues de là, aux Quatre-Bras, ne devait pas avoir le même succès. Ce fut entre onze heures et demie et midi que ce maréchal

1. Blücher tomba de cheval près d'un moulin à vent, dit le *Moulin de Bry*. Voici en quels termes son major général Gneizenau raconte cet incident dans son rapport officiel sur la journée du 16 : « Une charge de cavalerie qu'il conduisait (Blücher) ne réussit point, et la cavalerie ennemie le poursuivit vigoureusement. Son cheval, ayant été atteint d'un coup de mousquet, tomba mort. Le feld-maréchal, étourdi de sa chute, resta engagé sous son cheval. Le danger était grand, mais la Providence veillait sur nous. L'ennemi, continuant sa charge, passa rapidement près du feld-maréchal sans le voir. Un moment après, une seconde charge de cavalerie repoussa l'ennemi, qui passa avec la même rapidité sans remarquer davantage le feld-maréchal. Ce ne fut pas sans difficulté qu'on le releva de dessous son cheval mort; il s'éloigna sur le cheval d'un dragon. »

reçut, à Frasnes, les ordres envoyés de Fleurus par la voie de l'état-major général ou apportés directement par M. de Flahaut. Le prince de la Moskowa ignorait le nombre et la force des troupes anglaises placées devant lui. Décidé à ne rien tenter de sérieux avant l'arrivée du 1er corps, qui était resté la veille au soir et le matin entre Marchiennes et Gosselies, et auquel il venait d'envoyer l'ordre de le joindre, il se contenta de déployer ses tirailleurs. Les forces que le maréchal avait alors avec lui se composaient des trois divisions d'infanterie, Foy, Jérôme et Bachelu [1], des deux divisions de cavalerie, Jacquidot et Piré, et du corps de cuirassiers commandé par le général Kellermann; en tout 22,000 hommes environ, de toutes armes, et 56 pièces de canon. Ces forces, à ce moment, étaient plus que suffisantes pour culbuter ce que Ney avait devant lui, et pour enlever les Quatre-Bras; le moindre effort lui donnait cette position.

Les Quatre-Bras, pendant toute la nuit, avaient été gardés par la seule brigade du prince de Saxe-Weimar, chassée la veille au soir de Frasnes, et que vinrent seuls renforcer, vers les six heures du matin, un bataillon de chasseurs hollandais et un bataillon de milice. A dix heures, le prince d'Orange amena de Nivelles le reste de la seconde brigade de la division hollandaise Perponcher [2]. L'ennemi, à cette

1. La 4e division d'infanterie du 2e corps, la division Girard, avait été détachée le matin par l'Empereur, comme on l'a vu dans la note de la page 110, pour tenir à Saint-Amand l'extrême gauche du corps de Vandamme.

2. La division hollandaise commandée par le lieutenant général Perponcher, cantonnée à Nivelles, à Genape, à Frasnes

heure de la matinée, pouvait compter 8,000 hommes; mais cette force, jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi, ne devait pas être augmentée d'un seul peloton. Ces 8,000 hommes, attaqués vers midi, ainsi que nous venons de le dire, par un simple rideau de tirailleurs, purent donc se maintenir sans efforts dans la partie de la forêt de Nivelles qui couvrait leur position[1].

L'Empereur, en confiant, la veille, à Ney les troupes de son *aile gauche*, et en lui ordonnant de se porter immédiatement sur les cantonnements anglais, avait compté sur l'ancienne impétuosité de ce maréchal. Mais, poursuivi par le souvenir de ses emportements de Fontainebleau et de ses brusques transitions lors du retour de l'île d'Elbe; convaincu que la moindre faute devait emprunter à son passé une gra-

et dans les villages intermédiaires, se composait de deux brigades fortes chacune de 4,000 hommes et d'une batterie d'artillerie. Ces brigades étaient placées sous les ordres du prince Bernard de Saxe-Weimar et du major général Van Byland.

1. La forêt de Nivelles se prolongeait entre Frasnes et les Quatre-Bras, jusqu'à la chaussée de Namur. Cette forêt, dont 1,200 bonniers (3,000 arpents) furent donnés par le roi Guillaume au duc de Wellington, comme une récompense de sa victoire de Waterloo, fut vendue, après 1815, par le gouvernement des Pays-Bas. Les acquéreurs l'ont défrichée; elle n'existe plus. Il est difficile, lorsqu'on ignore ce détail, de comprendre, à l'aspect actuel de ces lieux, la longue inaction de Ney et même l'impuissance de ses premiers efforts. Une fabrique, deux fermes et une auberge, assises sur le point culminant d'un plateau complétement nu et d'où le regard n'embrasse que des terres labourables, voilà quelle est aujourd'hui la position des Quatre-Bras. — La plupart des narrations donnent à la partie de la forêt de Nivelles qui s'étendait entre Frasnes et les Quatre-Bras le nom de *Bois-de-Bossu*.

vité exceptionnelle, Ney avait pris une telle défiance de lui-même, que, redoutant de mal faire, il n'osait rien hasarder. Comme tous les caractères faibles, il se tenait dans les extrêmes; et si, comme soldat, il restait le brave des braves, comme chef et lorsque l'Empereur avait précisément calculé sur sa fougue et sur son audace, il s'imposait une circonspection qui devenait presque de la timidité[1], Ney, d'ailleurs, pour se révéler, avait besoin de l'excitation du feu de la bataille. C'était un de ces rares courages à qui le sang-froid n'arrive, dont les facultés ne s'épanouissent qu'au bruit des détonations de l'artillerie. Aussi, quand, vers les trois heures un quart de l'après-midi, ce maréchal, qui, depuis la veille, sept heures du soir, c'est-à-dire depuis vingt heures, tenait ses troupes immobiles à moins de 2,000 toises des Quatre-Bras, entendit sur sa droite la furieuse canonnade de Ligny, il redevint soudainement lui-même; son énergie se réveilla; et, bien que la moitié de ses forces seulement fût sous sa main, il cessa d'hésiter et aborda franchement l'ennemi. Ses troupes étaient pleines d'ardeur

1. Des circonstances toutes matérielles et dont il faut tenir grand compte ont influé sur les tâtonnements du maréchal. Arrivé en poste de Paris à Charleroi, la veille, sans officiers, sans équipages, même sans chevaux, Ney, ainsi pris à l'improviste, fut obligé de se former un état-major en quelques heures et de le composer au hasard. Jamais, en outre, il n'avait vu les divisions placées sous son commandement; il en connaissait à peine quelques chefs et ne savait rien de l'emplacement qu'elles occupaient. Si le 1er et le 2e corps avaient été sous les ordres du prince de la Moskowa depuis plusieurs jours, s'il avait dirigé leurs mouvements antérieurs, il est fort probable que ce maréchal aurait occupé les Quatre-Bras dès le 15 au soir.

et d'enthousiasme. Ce fut la division Foy qui commença l'attaque. Les tirailleurs et les avant-postes du prince d'Orange, vigoureusemeut abordés par elle, se replièrent; mais ce qui n'offrait aucun obstacle jusqu'à deux heures et demie, ce qui resta possible depuis deux heures et demie jusqu'à quatre, allait devenir, à dater de ce dernier moment, hors du pouvoir du maréchal.

Sécurité du duc de Welling

La veille au soir, Wellington était encore dans la sécurité la plus profonde. L'armée française manœuvrait depuis trois jours à portée de ses avant-postes; elle avait, depuis vingt-quatre heures, commencé les hostilités, et le quartier général impérial était depuis douze heures à Charleroi, lorsque le général anglais connut l'irruption de Napoléon en Belgique[1]. Cette nouvelle le surprit à Bruxelles, la nuit, au milieu d'une fête donnée par sa compatriote, la duchesse de Richemond : lorsqu'on la lui annonça, il causait, dans l'embrasure d'une fenêtre, avec le duc de Brunswick. Wellington devint très-pâle. Le duc de Bruns-

1. Le jour où Napoléon entrait en Belgique, le duc de Wellington adressait à l'empereur Alexandre une longue dépêche dans laquelle il discutait un plan d'invasion contre la France, proposé par le général Toll. Loin de soupçonner l'attaque que Napoléon, dans ce moment-là même, faisait contre ses avant-postes, le duc paraissait convaincu que la France se tiendrait sur la défensive, et que les Alliés, en entrant sur notre territoire, ne rencontreraient de résistance que devant les places fortes et au passage des rivières. Tous les efforts de notre défense du côté de la Belgique lui semblaient devoir être concentrés sur la ligne de l'Aisne. Cette dépêche, datée de *Bruxelles, le 15 juin 1815,* est écrite en français, et porte le n° 947 dans la *Collection des dépêches et ordres du jour* de Wellington, édition de Bruxelles.

wick, soulevé par une sorte de secousse électrique, se leva si précipitamment, qu'il laissa glisser sur le parquet un jeune enfant qui jouait sur ses genoux[1]. En un instant, les salons de la duchesse sont déserts. Les officiers, encore en costume de bal, courent rejoindre leur corps. Wellington, déployant une rare activité, donne des ordres, expédie des courriers, assignant pour rendez-vous à toutes ses divisions la position des Quatre-Bras. A mesure que chaque brigade ou que chaque régiment est averti, les soldats prennent les armes et se mettent en marche. Chacun se hâte. Le duc lui-même, quand tous ses ordres sont partis, se porte à franc étrier sur le point de la réunion. Ce fut vers une heure de l'après-midi qu'il arriva aux Quatre-Bras, suivi seulement de quelques aides de camp. A l'aspect de la faiblesse des détachements réunis sur la position, il dit au prince d'Orange, accouru pour le recevoir : « Si l'ennemi a plus d'une division, nous ne pourrons jamais tenir. » A quelques instants de là, examinant, à l'aide d'une longue-vue, les positions occupées par nos troupes, il dit de nouveau au prince d'Orange : « J'ai fait la guerre contre les Français en Espagne assez longtemps pour connaître leurs habitudes et leur organisation. Ce n'est pas un simple général de division qui commande ; je vois trop d'officiers d'état-major... C'est un maréchal, un corps d'armée que nous avons devant nous... S'il attaque, nous sommes perdus. N'importe ! ajoute-

1. Le duc de Brunswick fut tué le lendemain. L'enfant qui se trouvait en tiers dans cette scène est le prince de Ligne, aujourd'hui ambassadeur de Belgique à Paris. (Note imprimée en 1844, date de la première publication de ce volume.)

t-il, il faut tenir ici jusqu'au dernier homme. C'est la clef de la position. » Tous les officiers montés qui l'entourent, de simples cavaliers même, sont dépêchés dans toutes les directions. « Dites qu'on arrive! s'écrie-t-il; que pas un corps n'attende l'autre! Il ne s'agit pas d'avancer par divisions ou par brigades. Faites marcher bataillon par bataillon, compagnie par compagnie! » Même à ce moment, encore une fois, le moindre effort donnait à Ney les Quatre-Bras; mais il attendait toujours l'arrivée du 1er corps, et les divisions alors réunies autour de lui restaient déployées sans attaquer. A chaque instant Wellington croyait les voir s'ébranler; durant plus de deux heures son anxiété fut cruelle. Enfin, vers les deux heures et demie, ses détachements, les premiers partis, le rejoignirent. Ce fut la division anglaise du général Picton qui parut la première; les troupes du duc de Brunswick arrivèrent ensuite; puis le contingent de Nassau. De minute en minute, pour ainsi dire, les régiments se succédaient. En moins de deux heures, les troupes anglo-belges, réunies aux Quatre-Bras, furent portées de 8,000 hommes à 50,000.

Une fois la lutte entamée, l'énergie de Ney grandit avec le nombre de ses adversaires. Après avoir culbuté les régiments de Nassau, il jette le 1er de chasseurs et le 6e lanciers sur la division brunswickoise; cette division, enfoncée et sabrée, est obligée de se retirer dans le plus affreux désordre; son chef, le duc régnant de Brunswick, est tué. Les trois bataillons du 42e écossais, formés en carrés et chargés par une des brigades des cuirassiers Kellermann, sont enfoncés à leur tour et presque taillés en pièces;

le colonel est tué, le drapeau pris. Ney, dans ce moment, poussait son attaque avec furie. Il croit tenir la victoire : son infanterie, après avoir chassé l'ennemi de la plus grande partie du bois, touchait, en effet, à la ferme des Quatre-Bras, lorsque deux nouvelles divisions anglaises, arrivant au pas de course par la route de Nivelles, vinrent soudainement arrêter nos soldats, puis les rejeter sur leurs premières positions.

Le maréchal envoya sur-le-champ au 1er corps, qu'il croyait enfin arrivé à Frasnes, l'ordre d'avancer en toute hâte. A cette heure de la journée, ce renfort de 20,000 hommes, sous la main d'un chef tel que Ney, rendait l'occupation des Quatre-Bras certaine; mais Drouet-d'Erlon ne devait point paraître. Debout au milieu du feu croisé des batteries anglaises, le prince de la Moskowa attendait avec une impatience fiévreuse l'arrivée du 1er corps, lorsque le général Labédoyère, puis le général Delcambre, se présentent devant lui, et annoncent que Drouet-d'Erlon et son corps d'armée ont quitté la route des Quatre-Bras pour se diriger vers le champ de bataille de l'Empereur, et que, dans ce moment, ils doivent se trouver à plusieurs lieues des positions du maréchal. A cette nouvelle, Ney semble frappé de stupeur : il se voit privé de la moitié de ses forces et sans un seul homme d'infanterie en réserve. Deux régiments de cuirassiers appartenant au corps de Kellermann étaient la seule troupe dont il pouvait encore disposer[1]. « Voyez-vous ces boulets? s'écria-

1. Le corps des cuirassiers de Kellermann se composait de quatre brigades : un seule était alors près du maréchal; une

t-il avec un sombre désespoir en montrant les projectiles qui volaient autour de lui, je voudrais qu'ils m'entrassent tous dans le corps ! » Il court au comte de Valmy (Kellermann) : « Mon cher général, lui dit-il, il s'agit ici du salut de la France ; il faut un effort extraordinaire ; prenez votre cavalerie, jetez-vous au milieu de l'armée anglaise et enfoncez-la ; je vous ferai soutenir par Piré. » Kellermann se tourne vers ses cuirassiers, leur crie : *Chargez !* et se précipite tête baissée avec eux sur les rangs les plus épais de l'ennemi. Le 69e régiment d'infanterie britannique est immédiatement culbuté ; les batteries sont enlevées, et les cuirassiers, traversant deux lignes, arrivent jusqu'à la ferme des Quatre-Bras. Mais là les réserves de l'infanterie anglaise, hollandaise et belge, accueillent Kellermann et ses cavaliers avec un feu si meurtrier, qu'ils sont obligés de s'arrêter. Le cheval de Kellermann est tué, et ce général, demeuré un moment au milieu des Anglais, ne se dégage qu'à grand'peine.

La charge que les cuirassiers venaient de fournir avait électrisé notre infanterie ; elle s'était élancée à leur suite et avait pénétré aussi loin qu'eux. Elle touchait pour la seconde fois aux Quatre-Bras, lorsque la division des gardes anglaises et celles du général Alten, arrivant, à leur tour, à marche forcée, donnèrent à Wellington une supériorité de forces si grande, que nos fantassins furent encore une fois contraints de se replier.

seconde se battait sur un point différent du champ de bataille ; les deux autres (division Roussel) avaient été laissées par le maréchal à Frasnes, afin d'y rallier les troupes du 1er corps (Drouet-d'Erlon).

En même temps que Kellermann avait donné le signal de la charge, Ney avait fait voler le général Delcambre sur les traces du comte d'Erlon, avec ordre de lui enjoindre de rétrograder sur-le-champ, et de venir à lui, quels que fussent les ordres que l'Empereur eût pu lui transmettre.

Double mouvement du corps Drouet-d'Erlon.

Jusqu'à ce jour[1], les causes du double mouvement rétrograde du 1er corps sont restées fort ignorées. L'Empereur lui-même ne les connut jamais. Il supposait à Sainte-Hélène que le comte Drouet-d'Erlon, arrêté dans sa marche sur Frasnes par le bruit de l'artillerie de Ligny, avait marché au canon. Quelques écrivains, d'un autre côté, ont dit que ce général avait été appelé *directement* par Napoléon ; d'autres, adoptant cette opinion, ont ajouté que cet ordre direct avait été porté par le colonel Laurent, de l'état-major général. Ce colonel a pu se trouver chargé d'un des ordres envoyés par le major général au chef de l'*aile gauche;* mais il ne fut pour rien dans le mouvement. Voici en quels termes le comte d'Erlon lui-même a raconté les faits :

« Vers onze heures ou midi, M. le maréchal Ney m'envoya l'ordre de faire prendre les armes à mon corps d'armée et de le diriger sur Frasnes et les Quatre-Bras, où je recevrai des ordres ultérieurs. Mon armée se mit donc immédiatement en marche[2].

« Après avoir donné l'ordre au général qui commandait

1. 1844, date de la première publication de ce volume.

2. Deux désertions eurent lieu pendant cette marche du 1er corps, de Gosselies à Frasnes : le colonel Gordon, chef d'état-major de la division Durutte, et le chef d'escadron Gaugler, se jetant sur la gauche de la route, allèrent rejoindre l'ennemi à Nivelles.

la tête de colonne de faire diligence, je pris l'avance pour voir ce qui se passait aux Quatre-Bras, où le corps d'armée du général Reille me semblait engagé. Je m'arrêtai au delà de Frasnes avec des généraux de la garde, et j'y fus joint par le général Labédoyère, qui me fit voir une *note au crayon* qu'il portait au maréchal Ney [1], et qui enjoignait à ce maréchal de *diriger mon corps d'armée sur Ligny*. Le général Labédoyère me prévint qu'il avait déjà donné l'ordre pour ce mouvement *en faisant changer de direction à ma colonne*, et m'indiqua où je pourrais la rejoindre. Je pris aussitôt cette route, et envoyai au maréchal mon chef d'état-major, le général Delcambre, pour le prévenir de ma nouvelle destination.

La jonction du 1er corps avec les autres troupes de Ney, à l'heure tardive où ce corps avait quitté la route de Frasnes, était sans influence possible sur le succès de la campagne. Sans doute, l'absence de ces 18 à 20,000 hommes pouvait empêcher le prince de la Moskowa d'emporter les Quatre-Bras; mais, dans la pensée de l'Empereur, la conquête de cette position, à ce moment, n'avait plus qu'un but, permettre au prince de la Moskowa de faire, sur Ligny, le *détachement* si vivement sollicité, si impatiemment attendu; en d'autres termes, l'effort de Ney, à cet instant, était secondaire; il ne pouvait lui arriver pis, dans tous les cas, que de rester sur ses positions. Ce n'était pas aux Quatre-Bras, mais à Ligny, qu'était le sort de la journée; et le 1er corps, en se portant sur Ligny, devait le décider.

Le général Drouet-d'Erlon se trompa d'abord de chemin; au lieu d'arriver droit sur Bry, il descendit plus bas, et, longeant le champ de bataille, il avait

1. Voyez la teneur de cette *note au crayon*, page 100.

marché sur Fleurus. Reconnaissant bientôt qu'il fai sait fausse route, le chef du 1er corps revint sur ses pas, et s'établit enfin derrière Bry, assez près des Prussiens pour que les détachements formant sa tête de colonne pussent distinctement apercevoir les numéros peints sur les sacs de l'infanterie prussienne placée en position sur ce point. Les pièces furent mises en batterie; on allait tirer. En ce moment le général Delcambre arrive près de d'Erlon, et lui transmet les ordres si impératifs, si absolus, du prince de la Moskowa. Il était alors six heures du soir.

D'Erlon, pour obéir aux injonctions de son chef immédiat, avait trois heures de nouvelle marche à faire et ne pouvait rejoindre Ney qu'à l'entrée de la nuit, lorsque toute lutte aux Quatre-Bras aurait nécessairement cessé. Placé, au contraire, comme il l'était, sur le champ de bataille de Napoléon, derrière les Prussiens, qu'il prenait à dos et dont l'infanterie était rangée devant lui, ce général n'avait besoin que de prononcer le commandement de *feu!* pour intervenir d'une manière décisive. Un instant il hésita; puis, emporté par un sentiment exagéré de l'obéissance militaire, il fait relever son artillerie, ordonne demi-tour à ses régiments, quitte ses positions et reprend, avec son armée, le chemin qu'il avait déjà suivi. Cette armée était la colonne inconnue, aperçue par Vandamme. Sans cette faute, la plus lourde de toute cette guerre, Blücher se trouvait cerné entre Bry, Saint-Amand et Ligny par l'armée impériale renforcée des 20,000 hommes de d'Erlon et des 11,000 soldats du comte de Lobau, que Napoléon, dans la prévision de cette manœuvre, tint toute

la journée inactifs; les trois corps prussiens, ainsi que l'espérait l'Empereur, étaient, non pas défaits, mais détruits; l'armée prussienne posait les armes.

Il était neuf heures du soir quand le comte d'Erlon arriva, de sa personne, sur les positions de Ney, laissant en arrière ses troupes, que ces contremarches avaient fatiguées, et ayant ainsi promené 18 à 20,000 hommes et 46 pièces de canon, entre deux champs de bataille, de la gauche à la droite, puis de la droite à la gauche, sans autre résultat que de retarder d'une heure et demie la défaite des Prussiens et d'empêcher l'Empereur de la compléter par une poursuite que la nuit rendit impossible. Le maréchal Ney, lorsque le chef du 1er corps se présenta devant lui, venait de cesser le combat[1].

Aux Quatre-Bras, la lutte, comme à Ligny, avait été opiniâtre, furieuse. La route, à travers le bois, disparaissait littéralement sous les cadavres des Hol-

1. Le comte Drouet-d'Erlon, dans la lettre déjà citée, complète en ces termes l'explication de sa double contre-marche :

« ... M. le maréchal Ney me renvoya mon chef d'état-major (le général Delcambre) en me prescrivant impérativement de revenir sur les Quatre-Bras, où il s'était fortement engagé, comptant sur la coopération de mon corps d'armée. Je devais donc supposer qu'il y avait urgence, puisque le maréchal prenait sur lui de me rappeler, quoiqu'il eût reçu la note dont j'ai parlé plus haut. J'ordonnai en conséquence à la colonne de faire contre-marche; mais, malgré toute la diligence qu'on a pu mettre dans ce mouvement, ma colonne n'a pu paraître à l'arrière des Quatre-Bras qu'à l'approche de la nuit.

« Le général Labédoyère avait-il mission pour faire changer la direction de ma colonne avant que d'avoir vu le maréchal Ney? Je ne le pense pas. Dans tous les cas, cette circonstance a été cause de toutes les marches et contre-marches qui ont paralysé mon corps d'armée pendant la journée du 16. »

landais et des Écossais, et sous ceux de nos braves cuirassiers. Notre perte, sur ce point, fut de 3,400 hommes; celle des Anglo-Hollandais, officiellement constatée, s'éleva à 9,000 hommes. L'artillerie et la cavalerie de Wellington n'avaient pu marcher aussi vite que son infanterie; elles n'arrivèrent, pour ainsi dire, qu'après le combat; Ney, au contraire, disposait d'une cavalerie relativement nombreuse, et tirait avec 50 pièces de canon. De là, la disproportion entre le chiffre des morts de chaque parti.

Le même résultat se fit remarquer à Ligny. Notre perte totale sur le champ de bataille fut de 6,950 hommes tués ou blessés; celle des Prussiens s'éleva à près de 25,000 hommes. Cette différence ne tenait pas uniquement à la position des deux armées et aux ravages inégaux de leur artillerie; elle avait encore sa cause dans l'espèce de furie qui animait nos soldats; ils ne faisaient pas de prisonniers; ils tuaient. Vers les huit heures, le ravin en face de Saint-Amand et de Ligny n'existait plus, en quelque sorte : les cadavres l'avaient comblé. On y voyait quatre Prussiens pour un Français. Blücher, en parlant de ce combat comme d'un « des plus acharnés dont l'histoire fasse mention », n'exagérait pas. Nos généraux ressentirent la même impression; l'acharnement avec lequel on se battait fit frémir ceux-là mêmes qui étaient le plus habitués à contempler de sang-froid les horreurs de la guerre. La garde était entrée dans Ligny aux cris de *Vive l'Empereur ! point de quartier!* La division Girard, lorsqu'elle eut épuisé ses munitions dans l'effort où son chef perdit la vie, demandait à grands cris *des cartouches et des Prussiens!*

Quelques incidents étranges, résultat fatal des souvenirs laissés dans l'armée par la défection du 6e corps dans la nuit du 4 au 5 avril 1814 [1] et de la désertion du général Bourmont, dont la nouvelle avait fait, la veille et le matin, l'entretien de tous les régiments, marquèrent cette sanglante journée. Incident

Les soldats soupçonnaient le patriotisme et la fidélité de plusieurs généraux; pour eux, ces chefs étaient des royalistes qui n'attendaient que le moment de passer à l'ennemi. Dans leur défiance, ils étaient attentifs à tous les mouvements; toute manœuvre qu'ils ne comprenaient pas les inquiétait et prenait à leurs yeux le caractère d'une trahison. Lorsque les premiers coups de fusil furent tirés à Saint-Amand, un vieux caporal de la garde s'approcha de l'Empereur et lui dit : « Sire, méfiez-vous du maréchal Soult, soyez certain qu'il *nous* trahit. — Sois tranquille, lui répondit l'Empereur, j'en réponds comme de moi. » Lorsqu'on vint annoncer à Vandamme la présence de la colonne inconnue qui se montrait sur sa gauche, ce général se porta dans la direction indiquée, afin de reconnaître cette troupe. Un officier arrive aussitôt au galop vers le maréchal Soult, et lui annonce que Vandamme vient de passer à l'ennemi. « Tous les soldats, ajoute-t-il, demandent à grands cris qu'on en instruise l'Empereur. » Sur la fin de la bataille, un dragon, le sabre tout dégouttant de sang, accourt à Napoléon en criant : « Sire! venez vite à la division! le général Maurin harangue les dragons pour passer à l'ennemi. — L'as-tu entendu? — Non,

1. Voyez le second volume, chap. Ier.

Sire; mais un officier, qui vous cherche, l'a vu et m'a chargé de vous le dire. » Pendant ce temps, le brave général Maurin, après avoir repoussé une charge ennemie, était grièvement blessé par un boulet de canon. Durant quatre jours, ces malheureuses préoccupations de trahison devaient planer, comme une lueur funèbre, sur toute cette armée et précipiter la dernière heure de Waterloo[1].

Les soldats de tous les corps et de toutes les armes, dans cette double bataille, furent dignes de leur ancienne gloire et de la cause qu'ils défendaient. Mais les généraux, nous parlons des plus élevés, n'étaient plus, ainsi que nous l'avons dit, les hommes des précédentes guerres. On sait les hésitations de Ney et la lourde faute de d'Erlon ; Vandamme manqua, en quelque sorte, à ses troupes; elles se montrèrent pleines d'enthousiasme et de feu; il fut mou et indécis. Jetés à regret au milieu des hasards de nouveaux champs de bataille, alarmés par la désertion de la veille, indice, à leurs yeux, d'événements fatals à la cause impériale; indifférents, du moins quelques-uns, aux passions et aux intérêts pour lesquels combattait l'armée, ces chefs étaient hésitants et semblaient craindre de se compromettre en déployant une trop grande ardeur pour la cause dont

1. A Waterloo, comme à Ligny, les soldats, dès qu'ils apercevaient un général ennemi, s'appelaient dans les rangs et se le montraient en criant : « Voilà le général... » Le nom qu'ils prononçaient était celui du premier général français qui leur venait à la mémoire; ils le couvraient d'imprécations. Dans leur conviction, ce n'était pas un général, mais dix généraux qui avaient passé à l'ennemi; on cachait leurs noms à l'armée, disaient-ils, afin de ne pas la décourager.

la défense leur était confiée. Parmi les hauts généraux, un seul se montra, non pas égal, mais supérieur à sa réputation. Si, le 16, le comte Gérard soutint à Ligny le principal effort des Prussiens avec un courage et un talent hors ligne, le 18, on le verra, il ne devait pas dépendre de lui de changer la défaite en un éclatant triomphe. Le nom de ce général, dans l'histoire de cette courte campagne, doit se placer après celui de l'Empereur.

La victoire de Ligny laissa Napoléon mécontent. « Si le maréchal Ney, disait-il, avait attaqué de bonne heure les Anglais avec toutes ses forces, il les aurait écrasés et serait venu donner le coup de grâce aux Prussiens; et si, après cette première faute, il n'en eût pas commis une seconde en arrêtant le mouvement du 1er corps, l'intervention du comte d'Erlon aurait abrégé la résistance de Blücher et rendu sa défaite irréparable; toute son armée aurait été prise ou détruite[1]. »

Protégés par la nuit, qui empêchait toute poursuite active, les corps de Ziethen, de Pirch et de Thielmann purent se rallier, le soir de cette journée, à une lieue et demie de Ligny, vers Gembloux, derrière le corps de Bulow, qui venait d'arriver, à marche forcée, de ses cantonnements dans le pays de Liége. L'Empereur, avec l'aile droite, sa garde et le 6e corps, campa sur le champ de bataille; Ney resta dans ses positions de Frasnes.

L'Empereur marche contre les Anglais

Journée du 17. — De nouvelles lenteurs devaient succéder, ce jour-là, aux retards des deux journées précédentes.

1. *Mémoires* de M. Fleury de Chaboulon.

Le maréchal Ney avait encore reçu, dans la nuit, l'ordre de renouveler, à la pointe du jour, l'attaque des Quatre-Bras. Il fut prévenu que le comte de Lobau, avec deux divisions d'infanterie de son corps, la cavalerie légère de la garde et les cuirassiers Milhaut, le seconderait en se portant sur le flanc gauche des Anglais par la chaussée de Namur. Mais, comme la veille, Ney ne devait s'ébranler que très-tard; à onze heures, ses soldats étaient encore dans leurs bivacs. Les mêmes retards se firent remarquer dans le mouvement des différents corps placés sous le commandement direct de l'Empereur et sous celui du maréchal Grouchy; pas un de ces corps, à l'exception de celui du comte de Lobau (6e), resté inactif la veille, et qui se porta de bonne heure sur Marbais, n'avait encore reçu d'ordres à dix heures. Les soldats murmuraient de ce repos dont ils ignoraient les motifs; ils interrogeaient leurs officiers, interpellaient les généraux: l'énergie et l'activité semblaient s'être réfugiées dans leurs rangs[1]. Napoléon, à la vérité, avait eu d'abord le projet de mettre toutes les troupes en marche, dès le lever du soleil, et d'attaquer vigoureusement les Anglais en même temps qu'il ferait poursuivre, sans lui donner de relâche, l'armée prussienne.

L'ordre transmis à Ney était le résultat de cette pensée; mais, placé en présence des deux armées

1. Les habitants de Saint-Amand racontent que, le matin du 17, un groupe de généraux étant venu à traverser le village, les soldats les poursuivaient de ces cris : « Nous avons fait la soupe à la pointe du jour afin d'*entrer plus tôt en danse*, et voilà quatre heures qu'on nous laisse sans rien faire! Pourquoi ne se bat-on pas? Il y a encore quelque chose là-dessous! »

ennemies dont il ignorait la position et les mouvements, l'Empereur pouvait difficilement arrêter la moindre disposition avant de connaître avec certitude, soit le point précis où ces armées se trouvaient, soit la direction qu'elles suivaient ou qu'elles semblaient prendre. Ainsi, à neuf heures, Napoléon n'avait encore reçu aucune nouvelle du maréchal Ney, ni des différents généraux qu'il avait détachés, le matin, à la poursuite des Prussiens.

Impatient de ces retards, il dirigea un fort détachement de cavalerie sur les Quatre-Bras, avec ordre de venir lui rendre compte, sur le plateau de Bry, de ce qu'on aurait vu ou appris de ce côté, et chargea plusieurs officiers d'aller chercher les rapports des chefs de corps détachés vers Gembloux. Ces soins pris, il quitta Fleurus pour se rendre sur le champ de bataille. Napoléon était souffrant; il voulut se servir d'une voiture; mais les difficultés du chemin, les sillons et les fossés qui coupaient la campagne dans toutes les directions, l'obligèrent bientôt de monter à cheval. Arrivé à Saint-Amand, il se fit conduire sur le théâtre des principaux engagements, s'arrêtant à chaque pas, faisant relever et encourageant les blessés encore étendus sur le sol. A mesure qu'il avançait, chaque régiment se formait sans armes sur le terrain où il était bivaqué, et saluait sa présence par les acclamations les plus enthousiastes. L'Empereur passait lentement sur le front de tous les régiments, interrogeait les chefs, complimentait les soldats sur leur élan et sur leur bravoure. Cette revue terminée, Napoléon mit pied à terre, et, s'entretenant avec les généraux qui l'entouraient, il atten-

dit le retour du détachement et des officiers que, de Fleurus, il avait dirigés vers les Quatre-Bras et vers Gembloux. A midi, le détachement revint; les officiers ne tardèrent pas également à arriver. Quand il eut entendu tous les rapports, il put enfin arrêter les mouvements des différents corps et les dispositions de la journée. Les troupes de la garde se mirent immédiatement en marche pour Marbais, où devait déjà se trouver le comte de Lobau; la division Girard, réduite de près de moitié par les combats de la veille, fut laissée à Saint-Amand et à Ligny, et le maréchal Grouchy, ayant sous ses ordres le 3e corps (Vandamme) et le 4e (Gérard), ainsi que la cavalerie des généraux Excelmans et Pajol, fut chargé de poursuivre les Prussiens et de compléter leur défaite. Lorsque tous les ordres furent expédiés, l'Empereur remonta à cheval, et, se dirigeant vers les troupes du 6e corps, qu'il joignit à Marbais, il se porta immédiatement sur les Quatre-Bras.

L'armée, par suite de ces dispositions, se trouvait divisée en deux parties ainsi composées :

Route de Bruxelles.

AILE GAUCHE, CENTRE ET RÉSERVES. — L'EMPEREUR.

1er *corps*, 18,540 h.; 2e *corps*, 23,530 h.; 6e *corps*, 11,770 h.; *garde impériale*, troupes de toutes armes, 18,520 h.; *cuirassiers* Kellermann et Milhaut (3e et 4e corps de cavalerie), artilleurs compris, 5,690 h.; total. . . . . 78,050 h.

Mais il faut déduire de ce dernier chiffre, qui représente le total de la force de chaque corps à l'ouverture de la campagne[1] :

A REPORTER. . . . . 78,050 h.

1. Voyez, pour le détail des forces de chaque corps, pages 62, 63 et 64 de ce volume.

Report.		78,050 h.
1° La division Girard du 2e *corps,* laissée à Saint-Amand et à Ligny, et qui s'élevait l'avant-veille à.	5,000 h.	12,600 h.
2° La division Teste, détachée du 6e *corps* et donnée au maréchal Grouchy pour remplacer les pertes faites la veille par les 3e et 4e *corps.*	4,000	
3° Les pertes du maréchal Ney aux Quatre-Bras.	3,400	
4° Les pertes de la garde impériale et des cuirassiers Milhaut, à Ligny, environ.	200	
Total des troupes conduites par l'Empereur contre l'armée anglaise.		65,450 h.
Canons. . . . 242		

Route de Wavres.

Aile droite. — Maréchal Grouchy.

3e *corps.* — 15,290 h.; 4e *corps,* 14,260 h.; division *Teste,* détachée du 6e *corps,* 4,000 h.; *cavalerie* Pajol et Excelmans (1er et 2e *corps*), artilleurs compris, 5,600 h.; total. . . . . 39,150 h.

Si de ce total, qui représente la force de chaque corps l'avant-veille au matin, on déduit les pertes des 3e et 4e corps d'infanterie, des 1er et 2e corps de cavalerie, à Saint-Amand et à Ligny, environ. . . . . 4,900 [1]

on a pour total des troupes emmenées par le général Grouchy à la poursuite des Prussiens. 34,250 h[2]

Canons. 108

1. Les pertes de la division Girard, environ 1,700 hommes, et celles de la garde et des cuirassiers Milhaut, comptées plus haut, environ 200 hommes, sont en dehors de ce chiffre.

2. En additionnant les deux chiffres de 34,250 et de 65,450 hommes, on trouve, pour le total des soldats emmenés dans la journée du 17 par l'Empereur et le maréchal Grouchy,

Wellington n'avait connu que dans les dernières heures de la nuit la défaite des Prussiens; leur retraite l'obligeait à un mouvement parallèle. Dès le point du jour, il se replia sur Bruxelles par Genape, laissant pour arrière-garde, aux Quatre-Bras, lord Uxbridge avec un corps de cavalerie et plusieurs batteries d'artillerie légère. Quand, vers midi, lord Uxbridge aperçut la tête de colonne du 6e corps, qui, s'avançant par la route de Marbais, menaçait sa gauche, il battit en retraite à son tour, et l'Empereur, qui venait de rejoindre le comte de Lobau, occupa la position. Il était près d'une heure.

Cependant Ney, campé depuis la veille à Frasnes, n'arrivait pas. Napoléon, irrité, envoya directement aux chefs de corps de ce maréchal l'ordre d'avancer. Le comte d'Erlon (1er corps) arriva le premier. Il prit la tête de l'armée, et se mit en devoir de pousser vivement l'arrière-garde anglaise. Le comte Reille (2e corps) déboucha ensuite et suivit le mouvement. Enfin, après s'être longtemps fait attendre, Ney parut. « L'Empereur lui témoigna son mécontentement de tant d'incertitude, de tant de lenteur, et de ce qu'il venait de faire perdre trois heures bien précieuses. Le maréchal balbutia, et s'excusa sur ce qu'il croyait

sur les routes de Bruxelles et de Wavres, le chiffre de 99,700 hommes. Si l'on ajoute à ce dernier nombre les pertes essuyées à Ligny, 6,900 hommes; aux Quatre-Bras, 3,400; la division Girard, laissée à Ligny et réduite à environ 3,300 hommes, ainsi que les 2,200 hommes des équipages de ponts, du génie, etc., répartis à la suite des différents corps, on arrive à un total de 115,500, chiffre des hommes présents sous les armes le 15 juin au matin.

que Wellington était encore aux Quatre-Bras avec toute son armée[1]. »

Le 6e corps (Lobau) quitta les Quatre-Bras après le 2e. La garde s'ébranla ensuite. Les cuirassiers Milhaut, éclairés par une division légère aux ordres du général Subervie, s'avancèrent à leur tour et complétèrent le mouvement de l'armée sur Bruxelles. L'Empereur alors se porta en avant, et, après une poursuite où notre avant-garde n'échangea avec l'arrière-garde anglaise que quelques coups de canon, Napoléon, à six heures du soir, arriva à peu de distance de la forêt de Soignes. La pluie, en ce moment, tombait par torrents; les troupes, sur certains points de la chaussée, avaient de l'eau à mi-jambes; dans les terres, le soldat enfonçait jusqu'aux genoux; l'artillerie ne pouvait y passer; la cavalerie n'y marchait qu'avec peine. L'ennemi s'était arrêté. Le voisinage de la forêt fit penser à l'Empereur que les Anglais voulaient tenir cette position pendant la nuit. Pour s'en assurer, Napoléon ordonna aux cuirassiers Milhaut de se déployer sous la protection de quatre batteries d'artillerie légère, et de faire mine de charger. A cette vue, l'ennemi démasqua 50 ou 60 pièces de canon fortement appuyées. Tous les doutes de l'Empereur cessèrent : l'armée anglaise tout entière était arrêtée devant lui; il renonça à l'attaquer. On doit regretter cette détermination : les Prussiens n'auraient pu intervenir, la victoire était certaine. *Il aurait fallu deux heures de jour de plus,* a dit l'Empereur. L'armée prit position en avant de

L'emper[eur] s'arrête en de Planche

1. *Mémoires* de Napoléon, dictés à Sainte-Hélène.

Planchenoit, village dans les terres, à quelques centaines de pas sur la rive droite de la route, et le quartier impérial fut établi un peu en arrière, sur la chaussée, à la ferme du Caillou.

Malgré les lenteurs du maréchal Ney, les troupes conduites par Napoléon n'avaient pas quitté l'armée anglaise, et s'étaient avancées de six lieues. L'*aile droite* fit à peine le tiers du même chemin.

traite des russiens.

Nous avons dit que, la veille au soir, les trois corps de Ziethen, de Pirch et de Thielmann avaient pu se rallier derrière les 36,000 hommes de Bulow arrivés à Gembloux dans la nuit, après la bataille. Malgré ce renfort, le désordre s'était mis dans un grand nombre de régiments prussiens. Les troupes saxonnes et westphaliennes, entre autres, comptaient un nombre considérable de déserteurs. Des bandes de fuyards, où les nouvelles levées de landwehr prussienne étaient en majorité, couvraient tous les chemins, pillant les villages, maltraitant les habitants, et répandant partout la nouvelle de la défaite de Ligny, ainsi que le bruit de la retraite de leur armée derrière le Rhin. Cette retraite, dans la journée du 17, était attendue à Namur, à Liége et dans toutes les villes assises sur la rive droite de la Meuse. Sur toutes les routes on voyait de longues files de bagages qui se dirigeaient précipitamment vers Maëstricht. Si l'inutile apparition du comte d'Erlon à la gauche de l'armée, en suspendant le mouvement de la garde sur Ligny, n'avait pas obligé l'Empereur à retarder sa victoire jusqu'à l'entrée de la nuit, quel n'aurait pas été, sur ces troupes démoralisées, l'effet d'une active poursuite de plusieurs heures!

Le marécl Grouchy est détac à la pours des Prussie il s'arrêt à Gemblo

Les Prussiens avaient eu toute la nuit du 16 au 17 et toute la matinée du lendemain pour opérer leur retraite ; le maréchal Grouchy allait leur laisser le reste de la journée et la nuit suivante pour se reformer. A la vérité, lorsqu'à midi ce maréchal avait reçu l'ordre de se mettre à la poursuite de Blücher, les soldats placés sous son commandement, et qui avaient soutenu tout le poids des combats de la veille, n'étaient plus prêts à marcher. Inactifs depuis le matin, mécontents de ce long repos dont leur impatience ne voyait pas le terme, les fantassins avaient démonté leurs fusils pour les nettoyer, une partie des cavaliers avaient dessellé leurs chevaux pour ne pas les fatiguer d'un poids inutile. Il fallut du temps pour s'apprêter de nouveau. L'Empereur n'était plus là, d'ailleurs, pour imprimer l'activité à toutes choses et à tous. Chaque disposition, chaque mouvement se fit donc avec une extrême lenteur. Les régiments partis les premiers n'arrivèrent à Gembloux qu'à quatre heures du soir ; les autres suivaient, mais à de si longs intervalles, qu'il était nuit close lorsque les derniers détachements entrèrent dans cette ville. On comprendrait mal, au reste, la lenteur de certains régiments, si on ne tenait compte d'une pluie affreuse, qui, en défonçant tous les chemins, ralentit les mouvements d'une partie de l'infanterie, en même temps qu'elle paralysa l'action de la cavalerie chargée de suivre ou d'observer l'ennemi. Ainsi retardé dans la marche de ses troupes, incertain, d'ailleurs, de la direction que Blücher avait prise, le marquis de Grouchy s'arrêta à Gembloux, sur les positions occupées la nuit précédente par l'armée prussienne : ce maréchal n'avait pas fait deux lieues.

Cette journée du 17 ne devait profiter qu'à l'ennemi; elle fut complétement perdue pour notre armée.

Bataille Waterloo : remières spositions. ires envoyés maréchal Grouchy.

Journée du 18. — BATAILLE DE WATERLOO. — L'Empereur, le soir du 17, ne croyait pas à une bataille pour le lendemain; il supposait que Blücher aurait passé la Dyle à Wavres, et que Wellington et le feld-maréchal prussien profiteraient de la nuit pour traverser la forêt de Soignes et se réunir devant Bruxelles. Cependant il consacra les dernières heures de la soirée à dicter tous les ordres nécessaires pour un engagement général, s'il devait avoir lieu. La position et l'intervention possible de son *aile droite* fut une de ses préoccupations. A dix heures du soir, il expédia au maréchal Grouchy, qu'il croyait arrivé à Wavres[1], un officier chargé de lui faire connaître « qu'une grande bataille se livrerait probablement le lendemain; que l'armée anglo-hollandaise était en position en avant de la forêt de Soignes, sa gauche appuyée au hameau de la Haye; qu'il lui ordonnait de détacher avant le jour *de son camp de Wavres* une division de 7,000 hommes de toutes armes et 16 pièces de canon sur Saint-Lambert, pour se joindre à la droite de la grande armée et opérer avec elle; qu'aussitôt qu'il serait assuré que le maréchal Blücher aurait évacué Wavres, soit pour continuer sa route sur Bruxelles, soit pour se porter dans toute autre direction, il devait marcher avec la majorité de ses troupes pour appuyer le détachement qu'il aurait fait sur Saint-Lambert[2] ».

1. A trois lieues au delà de Gembloux, à moins de cinq lieues du champ de bataille de Ligny.

2. Les défilés de Saint-Lambert commandent toutes les

Une heure après le départ de cet officier pour *Wavres*, à onze heures, on recevait au quartier impérial un rapport du maréchal Grouchy, daté *cinq heures du soir*, et qui annonçait la halte de son armée *à Gembloux*, ainsi que l'ignorance où il était de la direction prise par Blücher. Avant de transmettre de nouveaux ordres au chef de son *aile droite*, Napoléon voulut s'assurer si Wellington était décidé à accepter la bataille sur le terrain où bivaquait son armée.

« ..... A une heure du matin, l'Empereur sortit à pied, accompagné seulement de son grand maréchal (le général Bertrand). Son dessein était de suivre l'armée anglaise dans sa retraite et de tâcher de l'entamer, malgré l'obscurité de la nuit, aussitôt qu'elle serait en marche. Il parcourut la ligne des grandes gardes. La forêt de Soignes apparaissait comme un incendie; l'horizon entre cette forêt, Braine-Laleud, les fermes de la Belle-Alliance et de la Haie-Sainte, était resplendissant du feu des bivacs; le plus profond silence régnait; l'armée anglo-hollandaise était ensevelie dans un profond sommeil, suite des fatigues qu'elle avait éprouvées les jours précédents. Arrivé près du bois du château d'Hougoumont, il entendit le bruit d'une colonne en marche; il était deux heures et demie. Or, à cette heure, l'arrière-garde devait commencer à quitter ses posi-

communications entre Wavres et Waterloo. Leur occupation par une division de 7,000 hommes de toutes armes avait un double but : relier les deux armées françaises, et rendre impossible la jonction des Prussiens avec les Anglais sur les positions occupées par ceux-ci.

tions si l'ennemi était en retraite; mais cette illusion fut courte, le bruit cessa. La pluie tombait par torrents. Divers officiers envoyés en reconnaissance et des affidés, de retour à trois heures et demie, confirmèrent que les Anglo-Hollandais ne faisaient aucun mouvement. A quatre heures, des coureurs lui amenèrent un paysan qui avait servi de guide à une brigade de cavalerie anglaise allant prendre position sur l'extrême gauche, au village d'Ohain. Deux déserteurs belges, qui venaient de quitter leur régiment, lui rapportèrent que leur armée se préparait à la bataille, et qu'aucun mouvement rétrograde n'avait eu lieu.

« Le général ennemi ne pouvait rien faire de plus contraire aux intérêts de son parti et de sa nation, à l'esprit général de cette campagne et même aux règles les plus simples de la guerre, que de rester dans la position qu'il occupait : il avait derrière lui les défilés de la forêt de Soignes; s'il était battu, toute retraite lui était impossible.

« Les troupes françaises étaient bivaquées au milieu de la boue; les officiers tenaient pour impossible de livrer la bataille dans ce jour : l'artillerie et la cavalerie ne pouvaient manœuvrer dans les terres, tant elles étaient détrempées; ils estimaient qu'il faudrait douze heures de beau temps pour les étancher. Le jour commençait à poindre. L'Empereur rentra à son quartier général plein de satisfaction de la grande faute que faisait le général ennemi et fort inquiet que le mauvais temps ne l'empêchât d'en profiter. Mais déjà l'atmosphère s'éclaircissait; vers cinq heures il aperçut quelques faibles rayons de ce soleil qui devait,

avant de se coucher, éclairer la perte de l'armée anglaise.....[1] »

Un second officier fut immédiatement dépêché au maréchal Grouchy pour lui renouveler l'ordre transmis sept heures auparavant. Une heure après le départ de cet envoyé, l'Empereur reçut du chef de l'*aile droite* un nouveau rapport daté de Gembloux, *dix heures du soir*, et qui était ainsi conçu :

« Sire,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que j'occupe Gembloux et que ma cavalerie est à Sauvenières. L'ennemi, fort d'environ 30,000 hommes, continue son mouvement de retraite ; on lui a saisi ici un parc de 400 bêtes à cornes, des magasins et des bagages.

« Il paraît, d'après tous les rapports, qu'arrivés à Sauvenières, les Prussiens se sont divisés en trois colonnes : l'une a dû prendre la route de Wavres, en passant par Sart-à-Walhain ; l'autre colonne paraît s'être dirigée sur Perwès.

« On peut peut-être *en inférer qu'une portion va rejoindre Wellington,* et que le centre, qui est l'armée de Blücher, se retire sur Liége. Une autre colonne avec de l'artillerie ayant fait son mouvement de retraite sur Namur, le général Excelmans a ordre de pousser ce soir six escadrons sur Sart-à-Walhain et trois escadrons sur Perwès. D'après leur

1. Napoléon, *Mémoires* dictés à Sainte-Hélène. — Nous avons cru, pour la relation de la bataille de Waterloo, pouvoir emprunter différents passages au récit dicté par l'Empereur. Ce récit, dans les *Mémoires* de Napoléon, ne se compose, pour ainsi dire, que d'une *exposition;* il explique, mieux que ne saurait le faire aucun écrivain, aucun homme, les dispositions et les premiers mouvements de l'Empereur ; mais Napoléon devient très-bref, il s'arrête, en quelque sorte, quand il arrive aux détails de la lutte. Nous indiquerons religieusement, par des guillemets et par des notes, chacun de nos emprunts à ses *Mémoires*.

rapport, si la masse des Prussiens *se retire sur Wavres, je la suivrai dans cette direction, afin* qu'ils ne puissent gagner Bruxelles *et de les séparer de Wellington*.

« Si, au contraire, mes renseignements prouvent que la principale force prussienne a marché par Perwès, je me dirigerai, par cette ville, à la poursuite de l'ennemi.

« Les généraux Thielmann et Borstell faisaient partie de l'armée que Votre Majesté a battue hier; ils étaient encore ce matin à 10 heures ici, et ont annoncé que 20,000 des leurs avaient été mis hors de combat. Ils ont demandé en partant les distances de Wavres, Perwès et Hanut. Blücher a été blessé au bras, ce qui ne l'a pas empêché de commander après s'être fait panser. Il n'a point passé par Gembloux.

« Je suis avec respect, etc.,

« Le maréchal comte de Grouchy. »

Cette dépêche était de nature à dissiper toutes les inquiétudes de l'Empereur sur la manière dont le maréchal Grouchy saurait remplir sa mission; il devait croire que ce maréchal, en exprimant lui-même l'opinion qu'une partie des troupes prussiennes se dirigeaient vers Wellington pour le soutenir, ne perdrait pas Blücher de vue; que ses efforts tendraient à empêcher cette jonction, et que son armée, dans tous les cas, viendrait paralyser les effets de cette réunion, si elle devait s'opérer. Aussi Napoléon écouta-t-il, plein de confiance, les rapports de plusieurs officiers qui venaient de reconnaître l'armée anglaise. Ils évaluaient sa force, en y comprenant les corps de flanqueurs, à *quatre-vingt-dix mille hommes*, chiffre qui s'accordait avec les renseignements généraux. L'armée française, on l'a vu, ne comptait que *soixante-cinq*

mille combattants. Non-seulement elle avait contre elle le désavantage du nombre, mais encore la fatigue d'une nuit sans sommeil; la pluie battante de la veille avait continué jusqu'au matin, et les soldats, bivaqués au milieu de la boue, comme le dit l'Empereur, n'avaient pu goûter un instant de repos. Il y a plus : les convois de vivres, arrêtés ou retardés par la tourmente et par le mauvais état des chemins, ne purent arriver dans la matinée. Une partie de nos régiments, lorsqu'ils quittèrent leur campement pour se porter sur leurs positions de bataille, n'avaient donc pris aucune nourriture. Pas une plainte, pas un murmure ne sortit cependant des rangs : quelques plaisanteries, la promesse de se venger sur les Anglais de ces privations, voilà tout ce qu'on entendit.

Vers les huit heures, Napoléon dit aux généraux qui l'entouraient : « L'armée ennemie est supérieure à la nôtre de près d'un tiers; nous n'en avons pas moins quatre-vingt-dix chances pour nous, et pas dix contre. — Sans doute, dit le maréchal Ney, qui entrait, si Wellington était assez simple pour attendre Votre Majesté; mais je viens lui annoncer que déjà ses colonnes sont en pleine retraite ; elles disparaissent dans la forêt. — Vous avez mal vu, lui répondit l'Empereur; il n'est plus temps, il s'exposerait à une perte certaine : il a jeté les dés, et ils sont à nous. »

Dans ce moment des officiers d'artillerie, qui avaient parcouru la plaine, annoncèrent que l'on pourrait manœuvrer les pièces avec quelques difficultés sans doute; mais dans une heure, ajoutaient-ils, les obstacles seraient notablement diminués.

« ..... Aussitôt l'Empereur monta à cheval ; il se

porte aux tirailleurs, vis-à-vis de la Haie-Sainte, reconnut de nouveau la ligne ennemie et chargea le général du génie Haxo, officier de confiance, de s'en approcher davantage pour s'assurer *s'il avait été élevé quelques redoutes ou retranchements.* Ce général revint promptement rendre compte qu'il n'avait aperçu aucune trace de fortifications. L'Empereur réfléchit un quart d'heure, puis dicta l'ordre de bataille que deux généraux écrivaient assis par terre. Les aides de camp le portèrent aux divers corps d'armée qui étaient sous les armes, pleins d'impatience et d'ardeur. L'armée s'ébranla et se mit en marche sur onze colonnes.

« A neuf heures, les têtes des quatre colonnes formant la première ligne arrivèrent où elles devaient se déployer. En même temps on aperçut, plus ou moins loin, les sept autres colonnes qui débouchaient des hauteurs; elles étaient en marche; les trompettes et les tambours sonnaient aux champs, la musique retentissait des airs qui retraçaient aux soldats le souvenir de cent victoires. La terre paraissait orgueilleuse de porter tant de braves. Ce spectacle était magnifique; et l'ennemi, qui était placé de manière à découvrir jusqu'au dernier homme, dut en être frappé; l'armée dut lui paraître double en nombre de ce qu'elle était réellement.

« Ces onze colonnes se développèrent avec tant de précision, qu'il n'y eut aucune confusion, et chacun occupa la place qui lui était désignée dans la pensée du chef; jamais de si grandes masses ne se remuèrent avec tant de facilité. A dix heures et demie, ce qui paraît incroyable, tout le mouvement était

achevé, toutes les troupes étaient à leur position; le plus profond silence régnait sur le champ de bataille. L'armée se trouva rangée sur six lignes formant la figure de six V.

« L'Empereur parcourut les rangs. Il serait difficile d'exprimer l'enthousiasme qui animait tous les soldats : l'infanterie légère avait ses shakos au bout des baïonnettes; les cuirassiers, les dragons et la cavalerie légère, leurs casques ou shakos au bout de leurs sabres. La victoire paraissait certaine; les vieux soldats qui avaient assisté à tant de combats admirèrent ce nouvel ordre de bataille; ils cherchaient à pénétrer les vues ultérieures de leur général; ils discutaient le point et la manière dont l'attaque devait avoir lieu. Pendant ce temps, l'Empereur donna ses derniers ordres et se porta à la tête de sa garde, au sommet des six V, sur les hauteurs de Rossomme. Il mit pied à terre...

« Une bataille est une action dramatique qui a son commencement, son milieu et sa fin. L'ordre de bataille que prennent les deux armées, les premiers mouvements pour en venir aux mains, sont l'exposition; les contre-mouvements que fait l'armée attaquée forment le nœud, ce qui oblige à de nouvelles dispositions et amène la crise d'où naît le résultat ou le dénoûment. Aussitôt que l'attaque du centre de l'armée française aurait été démasquée, le général ennemi ferait ses contre-mouvements, soit par ses ailes, soit derrière sa ligne, pour faire diversion ou accourir au secours du point attaqué; aucun de ces mouvements ne pouvait échapper à l'œil exercé de Napoléon dans la position centrale où il s'était placé,

et il avait dans sa main toutes ses réserves pour les porter à volonté où l'urgence des circonstances exigerait leur présence...[1] »

Champ de bataille.

Les hauteurs de Rossomme, où l'Empereur venait de se porter, sont un long plateau assez fortement ondulé, et sur lequel court la chaussée de Charleroi à Bruxelles; elles prennent naissance à la ferme du Caillou, où Napoléon avait passé la nuit, et s'arrêtent à quelques pas au delà de la ferme de la Belle-Alliance. La chaussée, quand elle a dépassé cette dernière ferme, descend dans un vallon ou ravin assez profond, pour remonter ensuite, en longeant les clôtures de la ferme de la Haie-Sainte, sur un autre plateau, ou, pour dire mieux, sur une véritable terrasse qui était alors fort élevée, et dont le front, parallèle aux hauteurs occupées par nos troupes, s'étendait, à gauche, jusqu'à peu de distance du château d'Hougoumont, et, à droite, vers les hameaux de Papelotte, la Haie et Smouhen. A 400 pas environ au delà du point où elle arrivait sur le sommet de ce dernier plateau, la route traversait Mont-Saint-Jean, hameau d'une trentaine de maisons, puis, à trois quarts de lieue plus loin, dans la forêt de Soignes, elle rencontrait le village de Waterloo.

Les pentes du ravin qui séparait les deux armées sont assez faciles quand on descend de la Belle-Alliance. En revanche, le bord opposé, à quelques toises au-dessus de la Haie-Sainte, avait toute la force d'un véritable retranchement. Le sol s'élevait d'abord graduellement; puis, à quelques pas de la

1. *Mémoires de* NAPOLÉON, déjà cités.

sommité du plateau, le niveau de la pente se trouvait brusquement interrompu par une large coupure parallèle au ravin et formant la voie d'un des chemins qui conduisent de Wavres, par les défilés de Saint-Lambert et par Ohain, à la chaussée de Nivelles. Ce chemin, profondément encaissé, coupait perpendiculairement la route de Charleroi et longeait toute la crête du plateau; il faisait fossé, et son escarpement, du côté de Mont-Saint-Jean, n'avait pas moins de sept à huit pieds d'élévation. En d'autres termes, une immense terrasse avec fossé et glacis en talus, et qui, adossée à la forêt de Soignes, était défendue, sur son front, par la ferme de la Haie-Sainte, véritable ouvrage avancé; à son extrême droite, par le château d'Hougoumont, dont les murs avaient été crénelés dans la nuit; à son extrême gauche, par les hameaux de Papelotte, Smouhen et la Haie : voilà quelle était la position choisie par Wellington pour accepter la bataille. Napoléon ne se trompait donc pas lorsqu'il envoyait le général Haxo s'assurer si des redoutes et des retranchements ne défendaient pas le front de l'ennemi; ce général, d'un autre côté, avait dit vrai en affirmant que les Anglais n'avaient élevé aucun ouvrage d'art. Ils étaient protégés par un rempart naturel. Une forte barricade fermant la tranchée ouverte dans la terrasse pour le passage de la route était leur seul ouvrage de fortification[1].

1. Cette terrasse a été en grande partie nivelée entre Mont-Saint-Jean et la Haie-Sainte. Le chemin qui en suivait la crête existe toujours, mais il n'est plus encaissé; ses deux escarpes ont disparu, et les terres qui les formaient ont été enlevées pour construire la montagne artificielle — immense cône haut

Le point des hauteurs de Rossomme, choisi par Napoléon comme observatoire, et sur lequel il resta depuis onze heures jusqu'à trois, était un tertre placé sur le côté gauche de la route, en face d'une maison isolée appelée la *maison d'Écosse*, à cent pas environ en arrière de la ferme de la Belle-Alliance[1]. De là, ses regards pouvaient embrasser tout le champ de

de plus de 150 pieds et recouvert de gazon — qui supporte le ridicule lion belge, placé là par l'ancien gouvernement des Pays-Bas comme monument de la victoire anglo-prussienne du 18 juin. Le sol, à la sommité du plateau de Mont-Saint-Jean, a été baissé de près de dix pieds. L'aspect général du terrain est donc complétement changé. Lord Wellington, quelques années après 1815, faisant les honneurs des champs de Mont-Saint-Jean à nous ne savons quel prince, se montra fort mécontent de cet immense déblai. « Je ne reconnais plus mon champ de bataille ! » s'écria-t-il. Deux tertres qui, de chaque côté de la route, à quelques pas au-dessus de la Haie-Sainte, supportent les monuments élevés au colonel anglais Gordon, aide de camp de Wellington, et aux officiers de la légion germanique tués dans la bataille, donnent la position et le relief exacts de l'ancien plateau. Construits avant le nivellement, sur le bord de la terrasse, ces tombeaux ont gardé leur ancienne base; il faut, de la route, monter douze ou quinze marches pour arriver à celui du colonel Gordon : c'est sur la partie de la chaussée qui sépare ces tombeaux qu'était construite la barricade dont nous venons de parler.

1. L'Empereur, depuis quelque temps, était en proie à de cruelles douleurs physiques qui lui rendaient fort pénible l'usage du cheval; il souffrait d'une affection hémorroïdale, résultat de sa vie de guerre et de campagnes, et dont les fatigues des derniers jours avaient singulièrement augmenté la violence. Le tertre qu'il choisit pour observatoire, et dont la surface, comme celles de toutes les terres voisines, se trouvait transformée en une boue liquide par les affreuses pluies de la veille et de la nuit, fut recouvert d'un lit de paille, sur lequel on plaça une chaise et une table grossières que fournirent les habitants de la *maison d'Écosse*.

bataille : en face de lui, le plateau de Mont-Saint-Jean ; à sa gauche, le château d'Hougoumont et son bois couvrant la droite de l'ennemi ; à sa droite, les hameaux sur lesquels Wellington appuyait sa gauche, ainsi que le chemin qui, de Wavres, arrive à Planchenoit après avoir traversé les défilés de la Chapelle-Saint-Lambert et le village de Lasne. Planchenoit se trouvait derrière lui, dans les terres, à peu de distance sur la droite de la route. C'était par ce chemin qu'il attendait Grouchy.

A dix heures, pendant que les onze colonnes impériales s'avançaient pour prendre leur position de combat, l'Empereur avait ordonné de transmettre à ce maréchal le nouvel ordre suivant :

« En avant de la ferme du Caillou, le 18 juin, *dix heures du matin.*

« Monsieur le maréchal,

« L'Empereur a reçu votre dernier rapport daté de Gembloux ; vous ne parlez à Sa Majesté que de deux colonnes prussiennes qui ont passé à Sauvenières et à Sart-à-Walhain ; cependant des rapports disent qu'une troisième colonne, qui était assez forte, a passé à Géry et à Gentines, se dirigeant sur Wavres.

« L'Empereur me charge de vous prévenir qu'en ce moment Sa Majesté va faire attaquer l'armée anglaise qui a pris position à Waterloo, près de la forêt de Soignes ; ainsi Sa Majesté désire *que vous dirigiez vos mouvements sur Wavres,* AFIN *de vous rapprocher de nous,* de vous mettre *en rapport d'opérations* et *lier les communications,* poussant devant vous les corps de l'armée prussienne qui ont pris cette direction et qui ont pu s'arrêter à Wavres, où vous devez arriver le plus tôt possible. Vous ferez suivre les colonnes ennemies qui ont pris votre droite par quelques corps légers, afin d'observer leurs mouvements et ramasser leurs traînards. Instruisez-moi immédiatement de vos dis-

positions et de votre marche ainsi que des nouvelles que vous avez sur les ennemis, et *ne négligez pas de lier vos communications avec nous;* l'Empereur désire avoir très-souvent de vos nouvelles. »

Une heure après l'envoi de cette dépêche, les tirailleurs se répandaient sur tout le front de l'armée, et les divisions composant le 2e corps (Reille) commençaient, à la gauche, l'attaque du bois et du château d'Hougoumont. Cette attaque, faite la première et de bonne heure, était destinée à tromper le général ennemi. L'Empereur avait le projet de porter son principal effort sur le centre de la ligne anglaise; son intention était de le percer en l'abordant par la chaussée, de s'emparer de Mont-Saint-Jean, et de se rendre ainsi maître du principal débouché de la forêt de Soignes. Avant de commencer cette attaque qui devait séparer les deux ailes de Wellington, leur rendre toute retraite impossible et entraîner la destruction de l'armée anglaise, Napoléon voulait obliger le général ennemi à dégarnir cette partie de sa ligne pour renforcer sa droite. Ce mouvement, comme il le prévoyait, eut lieu; le duc ne tarda pas à diriger sur Hougoumont ses meilleures troupes. L'attaque sur Mont-Saint-Jean, si difficile en raison de l'escarpement du plateau, obstacle que l'Empereur entrevoyait sans en bien connaître la force[1], devait, en

1. Lorsqu'on approche d'une position fortifiée, le regard, embrassant seulement des surfaces, ne peut distinguer les escarpes ni les fossés; le sommet des remparts et celui des glacis ne font qu'*un;* il faut entrer dans les ouvrages pour en apercevoir les détails. Il en fut de même pour l'Empereur à l'occasion du plateau de Mont-Saint-Jean. Des hauteurs où il était placé, Napoléon devait croire que la pente opposée à

outre, être protégée par le feu d'environ 80 bouches à feu, au nombre desquelles étaient 30 pièces de 12, formant l'artillerie de réserve des 1er, 2e et 6e corps. Ces 80 pièces, malgré le feu des canons anglais déjà en position sur le bord de la rampe, ne tardèrent pas à se trouver en batterie.

« ... Le maréchal Ney obtint l'honneur de commander cette grande attaque du centre; elle ne pouvait être confiée à un homme plus brave et plus accoutumé à ce genre d'affaires. Il envoya un de ses aides de camp prévenir que tout était prêt et qu'il n'attendait plus que le signal. Avant de le donner, l'Empereur voulut jeter un dernier regard sur le champ de bataille, et aperçut dans la direction de Saint-Lambert un nuage qui lui parut être des troupes. Il dit à son major général : « Maréchal, que voyez-vous sur Saint-Lambert? — J'y crois voir 5 à 6,000 hommes; c'est probablement un détachement de Grouchy. » Toutes les lunettes de l'état-major furent fixées sur ce point. Le temps était assez brumeux. Les uns soutenaient, comme il arrive en

Apparitio[n] d'une colon[ne] ennemie à la droit[e] de l'armé[e]; dispositio[ns] pour la repouss[er].

celle de la Belle-Alliance était *continue*. Les épaisses récoltes qui couvraient la terre servaient à augmenter l'illusion. S'il avait connu l'existence et la profondeur du chemin faisant fossé, son point d'attaque aurait été probablement changé, et l'on doit croire qu'il aurait porté son principal effort sur la gauche de Wellington. L'encaissement du chemin sur cette partie du champ de bataille était bien moins prononcé; les pentes étaient beaucoup plus douces. La force défensive de la position occupée par les Anglais se trouvait principalement au centre de leur ligne, vis-à-vis de la Haie-Sainte, puis à la droite de cette ferme, jusque vers le château d'Hougoumont. Si le terrain eût été tel qu'il est aujourd'hui, la bataille n'eût pas duré trois heures.

pareille occasion, qu'il n'y avait point de troupes, que c'étaient des arbres ; d'autres, que c'étaient des colonnes en position ; quelques-uns que c'étaient des troupes en marche[1]. Dans cette incertitude, sans plus délibérer, il fit appeler le lieutenant général Domon et lui ordonna de se porter avec sa division de cavalerie légère et celle du général Subervie pour éclairer sa droite, communiquer promptement avec les troupes qui arrivaient sur Saint-Lambert, opérer la réunion si elles appartenaient au maréchal Grouchy, les contenir si elles étaient ennemies. Ces 3,000 hommes de cavalerie n'eurent à faire qu'un à droite par quatre pour être hors des lignes de l'armée ; ils se portèrent rapidement et sans confusion à 3,000 toises et s'y rangèrent en bataille, en potence sur toute la droite de l'armée.

« Un quart d'heure après, un officier de chasseurs amena un chasseur noir prussien qui venait d'être fait prisonnier par les coureurs d'une colonne volante de 300 chasseurs qui battaient l'estrade entre Wavres et Planchenoit. Ce chasseur était porteur d'une lettre ; il était fort intelligent et donna de vive voix tous les renseignements que l'on put désirer. La colonne que l'on apercevait vers Saint-Lambert était l'avant-garde du général Bulow, qui arrivait avec plus de 30,000 hommes ; c'était le 4e corps prussien qui n'avait pas donné à Ligny. La lettre était effectivement l'an-

1. Les hommes et les arbres devaient se confondre. Le bois de Lasne, indiqué sur un grand nombre de cartes sous le nom de *Bois de Paris*, occupe le sommet des hauteurs où débouche le chemin de Wavres à Planchenoit, et derrière lesquelles se trouvent le village de Lasne, celui de la Chapelle-Saint-Lambert, ainsi que ses gorges et ses défilés.

nonce de l'arrivée de ce corps; ce général demandait au duc de Wellington des ordres ultérieurs. Le hussard dit qu'il avait été le matin à Wavres, que les trois autres corps de l'armée prussienne y étaient campés et qu'ils y avaient passé la nuit du 17 au 18; qu'ils n'avaient aucun Français devant eux; qu'il supposait que les Français avaient marché sur Planchenoit; qu'une patrouille de son régiment avait été, dans la nuit, jusqu'à deux lieues de Wavres sans rencontrer aucun corps français. Le duc de Dalmatie expédia sur-le-champ un officier au maréchal Grouchy[1]... »

Cet officier était porteur du nouvel ordre suivant :

« Du champ de bataille de Waterloo, le 18 juin, *à une heure de l'après-midi.*

« Monsieur le maréchal,

« Vous avez écrit ce matin, à deux heures, à l'Empereur, que vous marchiez sur Sart-à-Walhain, donc votre projet était de vous porter à Corbaix ou à Wavres. Ce dernier mouvement est conforme aux dispositions de Sa Majesté qui vous ont été communiquées.

« Cependant l'Empereur m'ordonne de vous dire que vous devez toujours *manœuvrer dans notre direction.* C'est à vous à voir le point où nous sommes pour vous régler en conséquence et pour *lier nos communications,* ainsi que pour être toujours en mesure de *tomber sur les troupes* ennemies qui *chercheraient à inquiéter notre droite,* et à les écraser. En ce moment la bataille est engagée sur la ligne de Waterloo; ainsi *manœuvrez pour joindre notre droite.*

« *P. S.* Une lettre qui vient d'être interceptée porte que le général Bulow doit attaquer notre flanc. Nous croyons apercevoir ce corps sur les hauteurs de Saint-Lambert; ainsi ne perdez pas un instant pour vous rapprocher de

1. *Mémoires de* NAPOLÉON, déjà cités.

nous et nous joindre, et pour écraser Bulow, que vous prendrez en flagrant délit. »

L'Empereur, après avoir raconté l'envoi de cette nouvelle dépêche au marquis de Grouchy, ajoute :

« ... Par les dernières nouvelles reçues de ce maréchal, on savait qu'il devait, à la pointe du jour, se porter sur Wavres. Or de Gembloux à Wavres il n'y a que trois lieues ; soit qu'il eût ou non reçu les ordres expédiés dans la nuit du quartier impérial, il devait être indubitablement engagé, à l'heure qu'il était, devant Wavres. Les lunettes dirigées sur ce point n'apercevaient rien ; on n'entendait aucun coup de canon. Peu après le général Domon envoya dire que quelques coureurs montés, qui le précédaient, avaient rencontré des patrouilles ennemies dans la direction de Saint-Lambert ; qu'on pouvait tenir pour sûr que les troupes que l'on y voyait étaient ennemies ; qu'il avait envoyé dans plusieurs directions des patrouilles d'élite *pour communiquer avec le maréchal Grouchy et lui porter des avis et des ordres* [1].

« L'Empereur fit immédiatement ordonner au comte de Lobau de traverser la chaussée de Charleroi par un changement de direction à droite par division, et de se porter, pour soutenir la cavalerie légère, dans la direction de Saint-Lambert, de choisir une bonne position intermédiaire où il pût, avec 10,000 hommes, en arrêter 30,000 si cela devenait nécessaire ; d'attaquer vivement les Prussiens aussitôt qu'il entendrait les premiers coups de canon des troupes que le maré-

1. Nous avons souligné les derniers mots de cette phrase, parce qu'ils se rapportent à un détail assez important et fort ignoré de l'épisode Grouchy.

chal Grouchy avait détachées derrière eux. Ces dispositions furent exécutées sur-le-champ. Il était de la plus haute importance que le mouvement du comte de Lobau se fît sans retard. Le maréchal Grouchy devait avoir, de Wavres, détaché 6 à 7,000 hommes sur Saint-Lambert, lesquels se trouveraient compromis, puisque le corps du général Bulow était de 30,000 hommes, tout comme le corps du général Bulow serait compromis et perdu si, au moment qu'il serait attaqué en queue par 6 ou 7,000 hommes, il était attaqué en tête par un homme du caractère du comte de Lobau. 17 à 18,000 Français disposés et commandés ainsi étaient d'une valeur bien supérieure à 30,000 Prussiens. Mais ces événements portèrent du changement dans le premier plan de l'Empereur; il se trouva affaibli, sur le champ de bataille, de 10,000 hommes qu'il était obligé d'envoyer contre le général Bulow; ce n'était plus que 55,000 hommes qu'il avait contre 90,000; ainsi l'armée ennemie contre laquelle il avait à lutter venait d'être augmentée de 30,000 hommes déjà répandus sur le champ de bataille; elle était de 120,000 hommes contre 65,000; c'était un contre deux. « Nous avions ce matin quatre-vingt-dix chances pour nous, dit-il au duc de Dalmatie; l'arrivée de Bulow nous en fait perdre trente; mais nous en avons encore soixante contre quarante, et si Grouchy répare l'horrible faute qu'il a commise hier, de s'amuser à Gembloux, et envoie son détachement avec rapidité, la victoire ne sera que plus décisive, car le corps de Bulow sera entièrement perdu[1]... »

1. *Mémoires de* NAPOLÉON, déjà cités.

Il était alors plus d'une heure. L'Empereur envoya au maréchal Ney, qui, depuis midi, attendait le signal de l'attaque, l'ordre de faire ouvrir le feu de ses batteries, de s'emparer de la ferme de la Haie-Sainte, au pied du plateau, et de se porter sur Mont-Saint-Jean après avoir fait occuper le hameau de la Haie, à gauche de l'ennemi, afin d'intercepter toute communication entre l'armée anglo-hollandaise et les troupes de Bulow. A peu de moments de là, d'effroyables décharges d'artillerie ébranlaient la terre; 80 bouches à feu vomissaient la mort sur le centre et sur la gauche de l'ennemi.

le mont.

L'action était engagée à la droite des Anglais, au château d'Hougoumont, lorsque commença cette attaque sur leur gauche et sur leur front. L'engagement sur le premier de ces points, qui, pour l'Empereur, comme on l'a vu, n'était qu'une simple diversion, fut un épisode sans influence sur les résultats de la journée. Effort secondaire, l'attaque d'Hougoumont ne devait appeler l'attention de l'Empereur qu'après plusieurs heures d'une lutte sanglante, indécise et mal dirigée.

Les deux côtés du château d'Hougoumont, faisant face au ravin de la Haie-Sainte et à notre ligne de bataille, étaient protégés par un bois que gardait la brigade des gardes anglaises; les deux autres côtés étaient à découvert : ce fut précisément le bois que les généraux du 2e corps ordonnèrent d'aborder. Nos soldats s'y élancèrent avec la plus grande bravoure. La résistance de l'ennemi fut énergique; il disputa, pour ainsi dire, chaque pied de terrain. A la fin, pourtant, repoussé d'arbre en arbre, il fut chassé du

bois et rejeté sur les bâtiments. Une haie séparait encore nos soldats des premiers murs; ils la franchissent; mais à peine sont-ils de l'autre côté, qu'un épouvantable feu de mousqueterie, tiré presque à bout portant par d'invisibles mains, fait tomber les plus intrépides. Ces décharges partaient d'un haut et long mur en briques, percé de larges meurtrières dans toute son étendue, et qui servait de clôture au jardin et au verger du château. Les Anglais profitent du premier désordre pour essayer de reprendre le bois. Repoussés à leur tour, les Français ne tardent pas à revenir à la charge; le bois est pris et repris; mais, chaque fois qu'elles approchent du château, nos troupes se voient accueillies par le terrible feu des fantassins anglais embusqués derrière le mur en briques. Vainement nos soldats, furieux de recevoir la mort sans pouvoir la donner, essayent chaque fois, dans un effort héroïque, de gravir le mur à l'aide même de ses meurtrières; ceux qui parviennent à le franchir et à se jeter au milieu de l'infanterie britannique dont le jardin est rempli sont massacrés, malgré les prières des officiers anglais, qu'émeut un tel courage; et chaque fois ceux qui n'ont pu les suivre sont obligés de se replier. Ces alternatives durèrent quatre heures. Il ne venait à la pensée d'aucun chef de chercher un autre point d'attaque et d'employer l'artillerie contre la partie des murs extérieurs que le bois ne protégeait pas. Vers les trois heures, l'Empereur, étonné de l'immobilité de sa gauche, envoya aux renseignements. On l'instruisit de ce qui se passait; il regarda une des cartes étendues devant lui, et, désignant du doigt un point assez

rapproché du château, il s'écria : « Qu'on prenne du canon ; huit obusiers, et que tout cela finisse ! » Une demi-heure après cet ordre, le château était en feu, et sa grande porte, enfoncée à coups de canon, livrait passage à nos fantassins, qui, se ruant au milieu de l'incendie, chassaient les gardes anglaises des cours, et s'établissaient dans les bâtiments du château[1].

ınde attaque ır le centre ɜs Anglais.

A l'heure où les troupes de la gauche se logeaient dans la principale partie du château d'Hougoumont, l'Empereur, au centre de sa ligne, pouvait penser, pour la seconde fois, qu'il tenait la victoire.

Les trente pièces de gros canon destinées à appuyer l'attaque de Ney sur la Haie-Sainte et sur Mont-Saint-Jean, placées à la droite de la chaussée, portaient en plein sur le plateau et enfilaient le principal débouché des Anglais dans la forêt de Soignes. Leur ravage était effroyable : des files entières étaient emportées. En quelques instants, la seconde ligne anglaise et les régiments de la réserve furent dans le plus affreux désordre. Ney, à ce moment, descendait les pentes de la Belle-Alliance en trois colonnes profondes commandées par les généraux de division Durutte, Marcognet et Donzelot. Durutte se portait vers les hameaux de Papelotte, de la Haie et de

1. Le bois d'Hougoumont a été complétement défriché. En revanche, les bâtiments détruits par l'incendie n'ont pas été reconstruits ; leurs ruines, après trente ans, portent la trace du feu. La haie placée en avant du mur du verger existe encore ; ce mur, avec ses larges et nombreuses meurtrières, reste également debout ; on le voit tel qu'il était le jour de la bataille. (Note de 1844, date de la première publication de ce volume.)

Smouhen, pour se placer entre la gauche des Anglais et le corps de Bulow; Donzelot poussait droit à la Haie-Sainte; Marcognet s'avançait au centre. Les hameaux de Smouhen, la Haie et Papelotte sont enlevés par Durutte; une des brigades de la division belge Perponcher et la division anglaise Picton essayent d'arrêter Marcognet; les Belges sont enfoncés, la première ligne des Anglais est culbutée, le général Picton est tué; à son tour, Donzelot force une partie des détachements chargés de défendre la Haie-Sainte à s'enfermer dans l'intérieur de la ferme, et rejette le reste sur le talus du plateau.

Le duc de Wellington, à cheval, près d'un arbre, à moins de cent pas en arrière du bord de la terrasse[1], suivait attentivement la marche des trois colonnes de Ney. A la vue des divisions que disloquent et culbutent les soldats de Marcognet, il fait donner à plusieurs régiments l'ordre d'aller soutenir les brigades de Picton et du général Perponcher. Dans ce moment, plusieurs officiers accourent et lui montrent en arrière de sa première ligne, au débouché de la forêt, plusieurs corps d'infanterie qui, écharpés par nos batteries de 12, quittaient le plateau et se retiraient par la route de Bruxelles. Tous les officiers rangés autour du duc courent aussitôt pour arrêter ces colonnes; lui-même lance son cheval au milieu des fuyards.

1. Cet arbre a joué une espèce de rôle dans la bataille; il servait de point de reconnaissance à tous les officiers chargés des ordres de Wellington ou dépêchés vers lui. Le cultivateur auquel il appartenait l'a vendu, pour un prix fort élevé, à quelques amateurs anglais.

Ce mouvement de retraite avait frappé le général d'artillerie Rutty, commandant les batteries. En voyant le général anglais et son état-major prendre au galop la même direction que les fuyards, le général Rutty laisse le commandement des pièces au colonel Chandon et court annoncer à l'Empereur que les Anglais abandonnent leurs positions.

Les efforts de Wellington pour suspendre la marche rétrograde des régiments déjà engagés dans la forêt auraient été probablement sans résultat si, par un hasard étrange, les terribles boulets devant lesquels se retiraient ses soldats n'avaient cessé tout à coup de balayer leurs rangs. Le duc peut alors arrêter la retraite de ses troupes; il revient précipitamment à sa place de bataille. « Rien n'est perdu! » s'écrie-t-il après avoir jeté un rapide coup d'œil dans le ravin.

Ce qui venait de se passer sur le plateau n'avait point échappé au maréchal Ney. La pensée lui était venue de précipiter la retraite de l'ennemi et de hâter sa défaite en portant sa grosse artillerie sur les positions que Wellington semblait abandonner; tirant de plus près, cette artillerie devait tout écraser. Il envoya au colonel Chandon l'ordre de transporter ses batteries sur le plateau de Mont-Saint-Jean; le colonel obéit; le feu de nos pièces de 12 cessa; ces pièces furent relevées, et les chevaux, lancés au galop, descendirent les pentes de la Belle-Alliance pour gravir le bord opposé. Mais, au moment où Wellington jetait les yeux sur le fond du ravin, les chevaux des batteries de réserve s'y trouvaient arrêtés : ils avaient de la boue jusqu'aux genoux; les affûts entraient



Philippoteaux del. Impʳ Mangeon, Paris Ch. Lalaisse sc

LES CUIRASSIERS DE MILHAUD À WATERLOO.

dans le sol jusqu'à l'essieu, et, malgré les efforts des canonniers, les canons, comme leurs attelages, restaient immobiles. Le duc envoi[illegible] à deux régiments de dragons en position [illegible] des extrémités du ravin l'ordre de se lancer à [illegible] de train sur les batteries embourbées, de couper les traits, de tuer les chevaux et de sabrer les hommes sans s'inquiéter des pièces. Une distribution d'eau-de-vie est faite dans les rangs; on ordonne d'enlever les gourmettes de toutes les brides. Les dragons [illegible] tout dut céder au choc furieux de [illegible] ne pouvait plus maîtriser la course, de [illegible] à [illegible] ivres, qui, roides et immobiles, [illegible] la rapidité de la flèche à travers les batteries et sur le front de nos carrés[1]. Quand ils furent passés, les batteries étaient disloquées et un grand nombre de canonniers hors de combat. Le colonel Chandon était tué. Ney fit payer cher ce succès aux dragons anglais : il lança sur eux les cuirassiers Milhaut, qui détruisirent presque entièrement les [illegible] régiments ennemis; mais Wellington [illegible] ; il conservait son champ de bataille [illegible] plus grande partie de notre artillerie de réserve [illegible] hors de service. [illegible]nement, pour réparer cette perte, Napoleon fait porter sur les mêmes positions l'artillerie légère de sa garde; le feu de ces nouvelles batteries ne peut remplacer celui de pièces trois fois plus fortes et d'une [illegible] trois fois plus grande. Tous les corps anglais

1. Ils [illegible] en frisant nos carrés de [illegible] des hommes et des chevaux furent tués à coups [illegible] par nos [illegible]ers d'infanterie. » (Général G. DE VAUDONCOURT, *Campagnes de 1814 et de 1815.*)



dans le sol jusqu'à l'essieu, et, malgré les efforts des canonniers, les canons, comme leurs attelages, restaient immobiles. Le duc envoie sur-le-champ à deux régiments de dragons en position à une des extrémités du ravin l'ordre de se lancer à fond de train sur les batteries embourbées, de couper les traits, de tuer les chevaux et de sabrer les hommes sans s'inquiéter des pièces. Une distribution d'eau-de-vie est faite dans les rangs; on ordonne d'enlever les gourmettes de toutes les brides. Les dragons partent; tout dut céder au choc furieux de ces chevaux dont on ne pouvait plus maîtriser la course, de ces cavaliers à moitié ivres, qui, roides et immobiles, défilaient avec la rapidité de la flèche à travers les batteries et sur le front de nos carrés[1]. Quand ils furent passés, les batteries étaient disloquées et un grand nombre de canonniers hors de combat. Le colonel Chandon était tué. Ney fit payer cher ce succès aux dragons anglais : il lança sur eux les cuirassiers Milhaut, qui détruisirent presque entièrement les deux régiments ennemis; mais Wellington avait atteint son but : il conservait son champ de bataille, et la plus grande partie de notre artillerie de réserve était hors de service. Vainement, pour réparer cette perte, Napoléon fait porter sur les mêmes positions l'artillerie légère de sa garde; le feu de ces nouvelles batteries ne peut remplacer celui de pièces trois fois plus fortes et d'une portée trois fois plus grande. Tous les corps anglais

1. Ils passèrent en frisant nos carrés de si près, que des hommes et des chevaux furent tués *à coups d'épée* par nos officiers d'infanterie. » (Général G. DE VAUDONCOURT, *Campagnes de 1814 et de 1815.*)

reprennent leurs positions, moins une partie des équipages et plusieurs détachements qui continuent de fuir et arrivent bientôt à Bruxelles, annonçant la retraite de l'armée anglaise.

La charge des cuirassiers Milhaut avait été le signal d'autres charges exécutées par les différents régiments de cavalerie placés sous les ordres du prince de la Moscowa. Ce maréchal, que sa grosse artillerie ne protégeait plus, ne continuait pas moins d'avancer sur le front de l'ennemi. Placé, de sa personne, sur la chaussée avec la division Donzelot, il envoie à la cavalerie légère de la garde et aux cuirassiers Milhaut, revenus de leur poursuite contre les dragons anglais, l'ordre de charger les Hanovriens, ainsi qu'une brigade d'infanterie anglaise et la légion allemande du général Omptéda, qui défendent la barricade et le pied du plateau. Les Hanovriens sont culbutés; deux bataillons de la légion allemande sont sabrés, les autres dispersés, ainsi que la brigade anglaise; le général Omptéda est tué. La brigade du major général Ponsonby, composée des 1er, 2e et 3e régiments de dragons, accourt pour rétablir le combat; cette cavalerie est disloquée; un lancier de la garde tue Ponsonby. Ney, pendant ce temps, avance toujours; les bataillons anglais, en position sur la terrasse de Mont-Saint-Jean, lui jettent en vain tout le feu de leur mousqueterie; vainement leur nombreuse artillerie sème la mort dans ses rangs : rien ne l'ébranle; la ferme de la Haie-Sainte est emportée; il aborde la barricade ainsi que le chemin creux qui sert de fossé au plateau. Dans ce moment, infanterie et cavalerie, Français, Anglais, Allemands et Belges,

tous les soldats, toutes les armes se mêlent. Les fantassins ennemis, arrêtés par l'escarpement de la terrasse, sont écharpés; deux des aides de camp de Napoléon, les généraux Dejean et Gourgaud, se trouvent dans la mêlée; le dernier, chargé de suivre cette attaque, tue de sa main quatre dragons anglais. Près de lui, le colonel du 1er de cuirassiers, Ordener, chargeant en tête de son régiment, a son cheval tué et tombe au pied du talus; il se relève, frappe encore, et parvient à sortir du chemin faisant fossé en saisissant la queue du cheval d'un de ses cuirassiers [1].

Ney va redoubler d'efforts; il fait avertir l'Empereur : viennent quelques régiments de la réserve ou de la garde, et le plateau sera franchi, le centre des Anglais percé. « Ils sont à nous! je les tiens! » s'écrie Napoléon à ces nouvelles. Le maréchal Soult et les généraux qui entourent l'Empereur partagent sa joie; pour tous la victoire est certaine.

Panique dans les rése anglaises et dans une pa de la Belgiq

En effet, le désordre s'était mis de nouveau dans l'armée anglaise. Tous les caissons, toutes les voitures de bagages, restés après la première panique, se précipitent sur l'unique route ouverte dans la forêt; les blessés accourent de tous les points du champ de bataille : soldats anglais, belges et allemands, tous ceux que notre cavalerie a sabrés, se jettent, à leur tour, sur la route de Bruxelles, répandant encore une fois la nouvelle de la défaite de Wel-

1. Le colonel du 1er de cuirassiers, à Waterloo, est le colonel qui commandait en 1814 le 30e dragons, et dont le nom se trouve si honorablement mêlé aux événements racontés dans le chapitre Ier de notre second volume (défection du 6e corps).

lington. A cette seconde alerte, la petite capitale belge est en émoi ; à six heures, ses autorités se préparent à recevoir l'armée française et son chef; de six à sept heures, les hôpitaux, les magasins militaires, sont évacués ; tout ce qui est Anglais s'enfuit. La route d'Anvers, où chacun se dirige, est bientôt couverte de caissons, de fourgons et de fuyards à cheval, en voiture, qui courent chercher un refuge sur les navires stationnés dans ce port. Des fonctionnaires attachés à l'administration de l'armée se sauvent dans de simples charrettes, en abandonnant leurs caisses, leurs registres et leurs papiers[1]. Le vieux prince de Condé, emporté par ce *sauve qui peut*, court jusqu'à Malines. De Bruxelles, le bruit de notre victoire gagne les villes voisines. Le duc de Berri, avec les 3 à 4,000 gardes du corps ou volontaires composant l'armée de la cour exilée, campait à Alost, à mi-chemin entre Bruxelles et Gand, dont il gardait les approches; cet étrange général, à la fausse nouvelle du triomphe des armes impériales, abandonne précipitamment Alost, puis, au lieu de se replier sur Gand, il quitte la route qu'il doit couvrir, emmène ses troupes à travers champs dans la direction d'Anvers, et ne s'arrête qu'après avoir fait quatre lieues. Louis XVIII lui-même, dans sa capitale improvisée, ordonne les préparatifs de son départ, et n'attend qu'un dernier avis de ses commissaires à Bruxelles pour gagner Ostende.

Lorsque l'officier dépêché par Ney avait abordé Napoléon, ce dernier venait de visiter une partie du

1. Tous ces faits sont rigoureusement exacts; ils ont eu la ville entière de Bruxelles pour témoin.

champ de bataille, et de voir emporter près de lui, par un boulet, un des généraux qui l'accompagnaient, officier de la plus haute distinction, le général Devaux, commandant de l'artillerie de la garde. Il était alors quatre heures. L'ordre d'avancer et d'aller au plateau est immédiatement donné à la garde impériale : ses colonnes se forment et s'ébranlent pour achever la défaite de l'armée anglaise; elles se mettent en marche. Dans ce moment, de fortes décharges d'artillerie se font entendre sur nos derrières. C'étaient Bulow et ses 30,000 Prussiens qui opéraient leur puissante diversion. La garde dut soudainement s'arrêter.

Nous avons dit avec quelle lenteur le maréchal Grouchy avait marché, le jour précédent, 17. Blücher avait donc eu toute cette journée et la nuit du 17 au 18 pour réorganiser son armée. Ses communications avec Wellington n'avaient jamais été complétement interrompues. La veille, dans la soirée, il avait envoyé son chef d'état-major, le général Gneizenau, au général anglais, afin de concerter leurs mouvements pour le lendemain. Il avait été convenu que celui des deux généraux qui serait attaqué par Napoléon soutiendrait le choc et recevrait la bataille *à outrance*, tandis que l'autre manœuvrerait pour tomber sur le flanc de l'armée impériale. Blücher connut dans la nuit la position prise par les Anglais à l'entrée de la forêt de Soignes, ainsi que la présence de l'Empereur et de ses principales forces en avant du plateau de Mont-Saint-Jean. Il fit immédiatement annoncer à Wellington qu'il arriverait à son secours. Le corps de Bulow était le moins fatigué; il n'avait

pas encore combattu. Ce corps, *dès la pointe du jour*[1], reçut l'ordre de se porter sur le champ de bataille de Waterloo, et, dans le cas où la bataille serait engagée lorsqu'il arriverait, d'attaquer notre flanc droit. Bulow, on l'a vu, déboucha du bois de Lasne vers les onze heures. Il avait mis près de six heures pour faire deux lieues; encore n'était-il arrivé qu'avec des têtes de colonne. A la vérité, les chemins de traverse qu'il avait eu à franchir sont affreux. Pendant plus d'une lieue, la voie, à peine assez large pour le passage d'une charrette, gravit ou descend des pentes tellement rapides, qu'il y a danger pour les chevaux ou les voitures qui osent s'y hasarder. La nature du sol augmente encore les obstacles; quand on n'enfonce pas dans le sable, on glisse sur la marne[2]. Ce sont ces pentes et ces gorges, appelées les *défilés de la Chapelle-Saint-Lambert*, du nom du village dispersé sur les hauteurs et dans les fonds où passe le chemin, que l'Empereur avait ordonné au maréchal Grouchy de faire occuper par une division de 7,000 hommes de toutes armes. Il n'était pas besoin d'une force aussi considérable pour les garder : quelques centaines d'hommes résolus pouvaient y arrêter toute une armée.

1. Rapport de Blücher sur les deux journées des 16 et 18.

2. La rapidité de ces pentes, en certains endroits, a obligé les habitants de placer, de distance en distance, en travers du chemin, des troncs d'arbres, espèces d'escaliers qui servent de points d'arrêt ou de repos aux voitures. Le voyageur qui passe à la Chapelle-Saint-Lambert a besoin de l'affirmation de tous les vieux habitants pour croire qu'une armée, composée d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, a pu traverser le territoire de cette commune.

L'infanterie de Bulow avait pu le suivre; mais son artillerie et sa cavalerie se firent attendre. Aussi n'est-ce guère que vers les deux heures et demie de l'après-midi que tout le corps d'armée se trouva rassemblé. A trois heures, Bulow descendit vers Planchenoit; à quatre heures, son artillerie et ses 30,000 soldats en venaient aux prises avec l'artillerie et les 10,000 combattants du comte de Lobau.

Interventi d'une première a prussienn sur les derr des Franç

De tous nos généraux, le comte de Lobau était le plus ferme, le plus inébranlable sur une position. Choisi par l'Empereur pour arrêter les Prussiens en avant de Planchenoit, il justifia sa réputation. Une première brigade prussienne se présente; Lobau la repousse et la culbute; une seconde brigade accourt; elle est également mise en déroute. Bulow, à son tour, donne avec le gros de ses forces. Nos soldats, bien que se battant un contre trois, tinrent ferme longtemps. Obligés à la fin de céder au nombre, refoulés jusque sur l'église et sur le cimetière de Planchenoit, les régiments du 6e corps, pendant près d'une heure, repoussèrent toutes les attaques des Prussiens contre cette position. Mais si Bulow ne gagnait pas de terrain, son artillerie s'étendait, et, débordant la droite du comte de Lobau, dont la ligne était établie parallèlement à la route, à moins de 300 toises au delà de la *maison d'Ecosse*, ses canons et ses obusiers prolongeaient leur feu sur nos derrières. Les boulets prussiens balayaient alors la chaussée et arrivaient jusque dans le groupe où se trouvait l'Empereur. Or non-seulement cette chaussée était notre unique route de retraite, mais elle servait, en outre, à tous les mouvements de l'armée. Napoléon, pour la

maintenir libre et ne pas se laisser tourner, dut se résoudre à envoyer au comte de Lobau une des divisions — la division de jeune garde — qui, une heure auparavant, s'étaient mises en marche, puis arrêtées au moment même où elles allaient porter au prince de la Moskowa le renfort qui lui aurait donné la victoire.

Ney attendait impatiemment ce renfort; il se maintenait au pied du plateau, prêt à un dernier et décisif effort, dès qu'arriverait cette réserve, tandis que, à quelques pas de lui, Wellington, impassible et debout sous son arbre, dépêchait officiers sur officiers dans la direction de Saint-Lambert, et s'efforçait vainement, à travers les nuages de fumée que la poudre répandait sur le champ de bataille, de saisir un indice de l'arrivée si positivement promise et si ardemment espérée des soldats prussiens. Mais rien ne paraissait. Tout fuyait en désordre, au contraire, sur les derrières de son armée. Bien plus, les nombreux chariots remplis de blessés et les voitures de bagages qui encombrent la route de Bruxelles rendent la retraite impossible; et, cependant, une seconde fois, Wellington voit venir la défaite. Tout à coup, au loin, sur la droite et en arrière de notre champ de bataille, éclate l'artillerie de Bulow. Bientôt même, le général anglais, de sa position élevée sur le plateau, peut saisir la vive lueur des canons prussiens: la nouvelle court avec rapidité dans tous ses régiments; la confiance y renaît, les rangs se raffermissent, les différents carrés se rapprochent du bord du plateau; sur toute la ligne les Anglais reprennent l'offensive.

Lorsque l'Empereur, au bruit du canon de Bulow, avait arrêté la marche de sa garde, il avait fait dire au maréchal Ney que, ne pouvant disposer de sa réserve avant de connaître le résultat de l'intervention de ce nouvel adversaire, il lui recommandait de se borner à garder la Haie-Sainte, de la créneler et de suspendre toute opération offensive jusqu'à ce que l'effort du général prussien fût décidé; Ney obéit; mais Wellington, rassuré par l'arrivée de Bulow, n'avait pas tardé, ainsi que nous venons de le dire, de passer de la défense à l'attaque. Le premier résultat de ce mouvement fut une vigoureuse tentative contre la Haie-Sainte. Les régiments anglais chargés de reprendre cette position, énergiquement repoussés par notre infanterie, eurent, en outre, à supporter les coups des cuirassiers Milhaut et de la cavalerie légère de la garde, lanciers et chasseurs, que Ney lança successivement contre eux. Ces braves cavaliers, que leurs efforts précédents auraient dû lasser, et qui se battaient au milieu de boues épaisses, visqueuses, sur un terrain couvert de récoltes dont la hauteur atteignait le poitrail de leurs chevaux, étaient partis aux cris de *Vive l'Empereur!* Leur élan les avait portés au bord du plateau. Une fois là, ils ne veulent pas s'arrêter; d'un bond furieux ils franchissent le talus, s'élancent sur les batteries qui couvrent le front de la ligne anglaise, sabrent les canonniers, et chargent les carrés d'infanterie destinés à protéger les pièces. Ney n'a pu voir, sans être ému, la charge brillante de sa cavalerie; son ardeur l'emporte; il oublie les ordres de l'Empereur, et, se jetant sur la trace des chasseurs, des lanciers de la garde et des

cuirassiers, lui-même monte à l'assaut de ce rempart jusqu'alors infranchissable, le gravit et paraît sur la crête, salué par les applaudissements de tous ses soldats. Il fait annoncer ce succès à l'Empereur, et sollicite de nouveau l'envoi de quelques régiments de la réserve. L'ennemi, disait-il, pliait sur tous les points; une partie de ses carrés semblaient se retirer du champ de bataille. Napoléon, quand lui arriva cette nouvelle demande de renforts, venait d'envoyer au comte de Lobau toute l'infanterie de la garde dont il pouvait disposer. C'était la seconde fois, depuis moins d'une heure, que l'intervention des 30,000 Prussiens de Bulow, en arrière de notre flanc droit, empêchait l'Empereur de lancer contre l'armée anglaise ébranlée les forces qui devaient achever sa défaite. Dans un autre moment, il aurait applaudi au brillant fait d'armes de Ney; ce coup hardi le mécontenta; il dit au major général : « Voici un mouvement prématuré qui pourra avoir des résultats funestes sur cette journée. » Le duc de Dalmatie s'emporta contre son collègue : « Votre Majesté a raison, répondit-il; il nous compromet comme à Iéna. »

attaque contre glais. ute partie eau t-Jean. valiers.

Cependant les cuirassiers Milhaut et la cavalerie légère de la garde, désunis par l'énergie même de leur attaque, privés du soutien que Ney attendait, et chargés, à leur tour, par la cavalerie ennemie, n'avaient pas tardé à se voir repoussés du plateau et forcés, ainsi que le maréchal, de se replier derrière notre première ligne. Informé de ce mouvement rétrograde et voulant maintenir du moins celle-ci, Napoléon fait partir, à défaut d'infanterie, les deux divisions des cuirassiers Kellermann. Lorsque ces quatre

brigades sont arrivées à la hauteur de la Haie-Sainte, et qu'elles se rangent pour charger, les cuirassiers Milhaut, les chasseurs et les lanciers de la garde, impatients de porter de nouveaux coups, viennent spontanément prendre place à côté d'elles. Bientôt toute cette magnifique cavalerie s'ébranle aux cris de *Vive l'Empereur!* Les grenadiers à cheval et les dragons de la garde, au nombre de 2,000 hommes, sous les ordres du général Guyot, se trouvaient en arrière. C'étaient les seuls régiments qui restaient à l'Empereur de cette réserve de grosse cavalerie qui, bien employée, lui avait donné tant de fois la victoire. Ils ne savent pas résister à l'entraînement de l'exemple, à ce besoin de combattre qui animait toute cette armée. En voyant leurs camarades de la garde et de la ligne s'avancer, ils s'avancent à leur tour. Vainement Napoléon, averti de ce mouvement intempestif, essaye de l'arrêter; les ordres des officiers qu'il envoie, étouffés sous les cris de *Vive l'Empereur!* poussés par tous les soldats, ne sont pas entendus. Cuirassiers Kellermann et Milhaut, lanciers et dragons, chasseurs et grenadiers à cheval de la garde, tous s'élancent droit à la cime du fatal plateau. Ils étaient 7,000 chevaux. La cime du plateau est une seconde fois franchie. Cette masse de cavaliers d'élite, dont le galop ébranle la terre, tombe avec la fureur de l'ouragan sur de longues files de cavalerie qu'ils voient rangées devant eux et qui semblent les attendre. Celles-ci se replient immédiatement à droite et à gauche et démasquent une batterie de 60 pièces qui vomit la mort sur nos soldats. Ces braves gens n'en sont pas ébranlés; ils se précipitent sur les canons,

renversent, tuent les canonniers, et, continuant leur course intrépide, se lancent sur les carrés d'infanterie formés en arrière des batteries qu'ils viennent d'emporter. Les carrés tiennent ferme; nos escadrons tourbillonnent autour d'eux; quelques-uns, dans leur élan, traversent la seconde ligne anglaise et viennent jeter le désordre dans les réserves. En ce moment, nos 7,000 cavaliers parcourent en maîtres toute la surface du plateau; ils le sillonnent dans tous les sens du pied de leurs chevaux, à travers les espaces libres qui séparent chaque carré. Ils chargent partout, sur tous, sans pouvoir cependant briser la passive résistance de l'infanterie britannique. Après chaque charge, le carré qu'ils quittent se déploie et les accable de son feu; nos cavaliers reviennent, le carré se reforme : onze fois la brigade du major général Hackett répéta cette manœuvre; elle fut chargée onze fois. Cette brigade était composée des 69e, 30e, 33e et 73e régiments. Après la onzième charge pourtant, le 69e était taillé en pièces; les deux tiers des soldats composant les trois autres régiments étaient couchés par terre. Sur certains points de la seconde ligne, des escadrons français, anglais, hollandais, chargeant les uns contre les autres, se trouvèrent mêlés[1]. Cette effroyable lutte, dont l'histoire offre

1. Un des régiments français engagés dans cette lutte, le 2e lanciers, avait pour colonel le baron Sourd, qui, atteint de six coups de sabre à la suite d'une charge où il venait de tuer un colonel anglais et plusieurs soldats, se vit forcé de subir l'amputation du bras droit. L'opération eut lieu à l'instant même, sur le champ de bataille; quand elle fut achevée, Sourd remonta à cheval, et, du seul bras qui lui restait, chargea de nouveau les Anglais.

peu d'exemples, dura près de deux heures[1]. Wellington, lord Hill, le prince d'Orange, au milieu de cette mêlée, courent d'un carré à l'autre, et s'y tenant alternativement renfermés, encourageant leurs soldats, leur rappellent la présence des Prussiens sur nos derrières et leur annoncent l'arrivée de nouveaux secours. « Tenez fermes, *my boys*[2], s'écriait Wellington ; si nous quittons d'ici, que dira-t-on de nous en Angleterre ? » Les fantassins anglais doublent et triplent leurs rangs, mais à chaque instant de nouvelles charges les entament ; Wellington, d'ailleurs, voudrait vainement abandonner le champ de bataille ; non-seulement son unique route de retraite à travers la forêt est fermée par les voitures des blessés, par les fourgons et par les chariots qui l'encombrent, mais la présence de notre cavalerie au milieu de ses régiments, qu'elle atteint par des charges sans relâche, le met dans l'impossibilité de faire la moindre disposition, d'ordonner le moindre mouvement. « Mon Dieu ! s'écrie-t-il avec désespoir, me faudra-t-il donc voir tailler en pièces tous ces braves gens[3] ! » Un aide de camp lui annonce que la 5e division, réduite de 4,000 hommes à 400, ne peut plus tenir ses positions. « Il faut pourtant qu'elle reste avec moi sur le

1. « Le duc de Wellington m'a assuré lui-même, au congrès de Vérone, qu'il n'avait jamais rien vu de plus admirable à la guerre que les charges réitérées des cuirassiers français sur ses troupes de toutes les armes. » (Note du général de Jomini ; *Campagne de 1815.*)

2. Mes enfants, mes garçons.

3. *La cavalerie française nous entourait comme si c'eût été la nôtre.* (Lettre du lord Wellington à lord Beresford. — *Recueil des dépêches et ordres du jour,* déjà cité, n° 972.)

terrain jusqu'au dernier homme, répond le duc; il n'y a que la nuit ou Blücher qui puissent nous tirer d'ici. » La ténacité de ses soldats, répond, au reste, à la sienne; ils semblent cloués à la terre. A ce moment, toutefois, le moindre effort décidait la victoire; mais, par une fatalité déplorable, notre réserve de cavalerie tourbillonnait alors sur le plateau, et les soldats du comte de Lobau, ainsi que les régiments de la garde, formant notre réserve d'infanterie, combattaient en arrière de notre ligne de bataille, à Planchenoit. Ils venaient d'y écraser les Prussiens.

…s Prussiens ont battus …lanchenoit.

D'abord la marche offensive de ces derniers s'était arrêtée, puis leur feu était demeuré stationnaire; bientôt les boulets de l'artillerie prussienne avaient cessé d'arriver sur la chaussée; une demi-heure après, Bulow, abordé à la baïonnette par la division de jeune garde que conduisait le général Duhesme, et par les fantassins du 6e corps que soutenaient des charges fournies par la cavalerie des généraux Domon, Jacquinot et Subervie, se voyait chassé de Planchenoit. Au bout d'une heure, le lieutenant de Blücher, repoussé par Lobau au delà de ses premières positions, se retirait en désordre. Le rôle actif de cette seconde armée ennemie, sur le champ de bataille, venait de cesser.

Napoléon connut la retraite de Bulow en même temps que les premiers résultats de l'irruption de notre grosse cavalerie sur le plateau de Mont-Saint-Jean. Ce plateau formidable était enfin dans nos mains; nos cavaliers le parcouraient librement et en maîtres dans tous les sens; et six drapeaux, gage de leur triomphe, venaient d'être présentés à l'Empereur

en face de la Belle-Alliance par trois chasseurs de la garde et par trois cuirassiers. Cette fois, la victoire paraissait certaine. Une armée prussienne qui, de toute la campagne, n'avait pas tiré un coup de fusil, venait de nous attaquer lorsque nous étions en plein combat contre des forces anglaises presque doubles des nôtres; et pourtant nous l'avions emporté sur ces deux adversaires, nous avions vaincu deux armées sur le même champ de bataille. 65,000 Français, privés la plupart de nourriture depuis la veille, et luttant au milieu de la boue, avaient battu 120,000 hommes. La joie, autour de Napoléon, était sur toutes les figures, l'espoir dans tous les cœurs. Cette joie devait être courte.

La charge de nos 7,000 cavaliers sur le plateau, mieux dirigée, convenablement conduite, aurait décidé de la journée; faute d'un chef, elle fut stérile. Si Murat, par exemple, s'était trouvé à la tête de cette masse de cavalerie, pas un bataillon anglais ne serait resté debout[1]. Malheureusement aucun des généraux mêlés à cet effort ne possédait une autorité morale

1. On sait que Murat, le 11 janvier 1814, avait fait alliance avec la coalition, au moment où son secours était le plus utile à la cause impériale. Au mois d'avril 1815, il avait attaqué l'Autriche lorsque l'Empereur avait un puissant intérêt à ce que son beau-frère se réservât pour une diversion qui pût coïncider avec la nouvelle lutte que la France allait engager contre l'Europe. Sa défection et sa levée de boucliers prématurée furent également fatales à Napoléon. Battu par les Autrichiens à Tolentino, le 4 mai, forcé de quitter Naples le 20, Murat débarqua le 25 sur la plage de Cannes, et fit demander à Napoléon la permission de se rendre à Paris. L'Empereur lui fit défendre de se présenter devant lui et lui assigna le département du Var pour résidence. La double faute de Murat était

suffisante ni une main assez vigoureuse pour maîtriser tous ces régiments. Il y avait un même entraînement, mais nul ensemble. Les coups restaient pour ainsi dire isolés; chaque régiment, chaque escadron chargeait, en quelque sorte, pour son propre compte. D'un autre côté, la fatigue des chevaux met une limite à l'élan de la cavalerie la plus brave, et les bras les plus robustes se fatiguent eux-mêmes à frapper. Il arriva donc que, privés de direction, désunis par leurs mouvements autour de chaque carré, décimés par le terrible feu de l'infanterie anglaise, lassés, épuisés, nos héroïques cavaliers, attaqués à leur tour par la cavalerie britannique restée inactive pendant la plus grande partie de cette lutte, se virent, au bout de deux heures de charges sans relâche, ramenés au pied de la position. Ils s'y arrêtèrent, les cuirassiers en première ligne, bravant, sans bouger, le feu des pièces qu'ils avaient prises et qui tiraient maintenant contre eux, le feu de l'infanterie qu'ils avaient si longtemps sabrée et qui se tenait à demi-

sans excuse, sans doute; mais il l'aurait probablement rachetée comme soldat sur le champ de bataille de Waterloo. Son absence fut regrettée. Napoléon disait à Sainte-Hélène : « Je l'eusse emmené à Waterloo (Murat); mais il y avait dans l'armée française tant de moralité et de patriotisme, qu'il est douteux qu'elle eût voulu supporter le dégoût qu'avait inspiré celui qu'elle disait avoir trahi, perdu la France. Je ne me crus pas assez puissant pour l'y maintenir, et pourtant il nous eût valu peut-être la victoire. Jamais, à la tête de la cavalerie, on ne vit personne de plus déterminé, de plus brave, d'aussi brillant... Deux fois en proie aux plus étranges vertiges, il fut la cause de nos malheurs : en 1814, en se déclarant contre la France; en 1815, en se déclarant contre l'Autriche. »

portée de fusil sur le bord de la rampe, sans oser la dépasser[1].

Marche la jeune g sur le platea elle es repouss

Il était alors sept heures du soir. Quelques instants auparavant, l'Empereur, averti du mouvement offensif de la cavalerie anglaise, s'était hâté de donner à quatre bataillons de moyenne garde, revenus les premiers de Planchenoit, l'ordre d'aller maintenir notre grosse cavalerie sur les positions qu'elle avait conquises sur le plateau, et que, dans sa pensée, elle devait encore occuper. Lui-même, maintenant que l'intervention de Bulow sur nos derrières se trouvait annulée, il résolut de se placer à la tête du reste de ses troupes pour achever ce que l'effort de toute notre cavalerie n'avait pu accomplir : la destruction de l'armée anglaise. Pendant qu'il faisait ses dispositions dans ce but, et que, pour appuyer sa droite, il dirigeait sur Planchenoit le général Pelet avec les chasseurs à pied de la garde, les quatre bataillons de moyenne garde approchaient du plateau. L'apparition de cette nouvelle colonne, dont tous les soldats portaient de hauts bonnets à poil et qui s'avançait silencieuse et compacte, frappa Wellington revenu, à ce moment, à sa place de bataille. Opposer des hommes à ces hommes d'élite, c'était courir la chance d'un échec presque certain; le duc ordonna de briser la colonne à coups de canon; une batterie, qui ne

1. Lorsque les cuirassiers qui avaient combattu à Waterloo rentrèrent en France, après cette fatale et courte campagne, on remarquait avec étonnement que presque tous étaient blessés au bras gauche : c'était le côté du corps que, dans la position prise par eux après cette charge, ils présentaient à l'artillerie et à la mousqueterie anglaises.

devait tirer qu'à mitraille, vint immédiatement s'établir dans la direction des quatre bataillons. Au moment du choc, le général anglais et son état-major devinrent attentifs; la mousqueterie autour d'eux cessa.

La tête de la colonne ne tarda pas à se trouver à portée; les soldats qui la composaient montaient lentement les pentes du plateau; ils marchaient de front, alignés et calmes comme en un jour de revue; tous avaient l'arme au bras. Les canons anglais tonnent. Wellington et les officiers qui l'entourent regardent : la forêt de bonnets à poil qu'ils ont devant eux subit alors, dans sa partie la plus rapprochée, ce mouvement d'ondulation qu'imprime un fort coup de vent aux hauts épis d'un champ de blé. Le balancement s'affaiblit et s'efface. La colonne se remet en marche; elle semble moins profonde, mais le pas des soldats est toujours aussi ferme et aussi lent, les fusils sont aussi droits, les files aussi égales, aussi serrées; on n'entend pas un coup de feu, pas le moindre cri. Une seconde décharge éclate : on a tiré de plus près. L'oscillation à la surface des premiers rangs est plus prononcée que la première fois; comme la première fois, les bonnets et les fusils, après s'être lentement penchés à plusieurs reprises de la gauche à la droite et de la droite à la gauche, se redressent. La colonne se meut de nouveau; elle avance toujours lente, toujours silencieuse; son front, toujours aligné comme un mur, ne présente aucun vide; seulement sa masse semble considérablement réduite. La lueur des canons anglais brille une troisième fois. L'état-major ennemi, quand la fumée est dissipée, interroge avidement le

terrain : la colonne apparut encore à la même place, ont dit des témoins oculaires ; mais les soldats restés debout demeuraient immobiles ; bientôt on les vit s'éloigner ; deux bataillons venaient d'être presque entièrement détruits ; les deux autres se retiraient en frémissant.

Pendant ce temps, l'Empereur appelait à lui les troupes de Reille restées à Hougoumont, et faisait ses dispositions pour l'attaque qui devait donner le coup de grâce à l'armée anglaise.

Le jour baissait ; il était plus de huit heures. Dans le même moment, Wellington, comprenant que cette attaque serait la dernière, disposait sa défense en général qui sait que le secours lui arrive, que son salut tient à une résistance de courte durée, tandis que, s'il faiblit, pas un canon, pas un homme de son armée ne peut échapper. Tous les détachements encore debout autour de lui, les soldats d'artillerie que nos cavaliers n'avaient pu atteindre, les pièces qu'ils ont enlevées sans pouvoir les emmener[1], tout ce qui lui reste de force, en un mot, est concentré sur le bord du plateau. Le calme du duc pourtant l'abandonne ; il est visiblement alarmé. A chaque instant, il interroge sa montre ; de minute en minute, il envoie des officiers en découverte dans la direction d'Ohain.

Formation de nouvelles colonnes d'attaque

L'abandon du plateau par notre cavalerie, mais surtout le mouvement rétrograde des quatre bataillons de moyenne garde que l'artillerie anglaise venait de

1. Deux fois nos troupes étaient parvenues sur le plateau. Chaque fois, à l'approche de nos soldats, les artilleurs anglais, avec les avant-trains des pièces et les chevaux, se retiraient dans l'intérieur des carrés d'infanterie.

repousser, avaient ébranlé l'infanterie du prince de la Moskowa. L'Empereur, averti, prend les devants sur sa garde, et arrive près de la Haie-Sainte au moment où plusieurs régiments du maréchal se mettaient en pleine retraite. Sa présence les ranime; il leur parle, les exalte. Bientôt quatre nouveaux bataillons de la moyenne garde paraissent; les soldats de Reille arrivent à leur tour. Napoléon forme de toutes ces troupes plusieurs colonnes d'attaque et va se placer à gauche de la Haie-Sainte, au fond du ravin, pour présider à leur défilé. Puis, tandis que l'artillerie des deux armées, tonnant sur les deux hauteurs de Mont-Saint-Jean et de la Belle-Alliance, forme sur sa tête une voûte de feu, il jette à chaque régiment quelques paroles ardentes, et répond aux cris d'enthousiasme des soldats en leur montrant, de la main, la formidable position qu'ils doivent enlever [1]. Tous semblent animés d'une vigueur et d'une énergie nouvelles. Des blessés, en grand nombre, le visage ensanglanté ou meurtri, sont mêlés dans les rangs décidés à se battre tant qu'ils se tiendront debout, impatients de concourir à la victoire, résultat certain, pour eux, du dernier effort ordonné par leur chef. Les officiers agitent leurs épées, les fantassins leurs fusils, les cava-

1. La profondeur du ravin tenait surtout à l'exhaussement du plateau de Mont-Saint-Jean. Depuis le nivellement du plateau, ce ravin n'est plus qu'un simple pli de terrain. Ainsi la Haie-Sainte, malgré sa position entre les deux armées, ne fut pour ainsi dire pas atteinte par les boulets tirés d'un plateau à l'autre : les cheminées, les toits, en furent à peine endommagés. Aujourd'hui des batteries, occupant les mêmes positions que les batteries anglaises, raseraient toute la partie supérieure des bâtiments.

liers leurs sabres. L'exaltation est dans toutes les âmes ; tous jurent de vaincre : Ney les conduit.

Dans ce moment, une vive fusillade éclate à notre extrême droite. Des officiers accourent ; ils annoncent que les corps allemands et belges formant l'extrême gauche de l'armée anglaise, attaqués et pris à dos par des troupes arrivant de Wavres, sont chassés à coups de canon et à coups de fusil des positions qu'ils défendent contre nous, et se replient dans le plus affreux désordre sur le centre de Wellington. « C'est Grouchy ! » s'écrie Napoléon. Labédoyère court à la tête des colonnes ; il annonce la nouvelle ; des cris de *Vive l'Empereur !* lui répondent ; puis on entend ces mots sortir de toutes les bouches : *En avant ! en avant !*

Napoléon, pendant toute la bataille de Ligny, avait vainement appelé les 47,000 hommes de son *aile gauche ;* pendant toute la bataille de Waterloo, il devait attendre non moins vainement les 35,000 hommes de son *aile droite.*

Les instructions données par l'Empereur au maré- Épisode Grou
chal Grouchy, la veille 17, sur le champ de bataille Instructioı de l'Emper
de Ligny, étaient ainsi conçues :

« Mettez-vous à la poursuite des Prussiens, complétez leur défaite en les attaquant dès que vous les aurez joints ; ne les perdez jamais de vue. Je vais réunir au corps du maréchal Ney les troupes que j'emmène, marcher aux Anglais, et les combattre s'ils tiennent de ce côté-ci de la forêt de Soignes ; vous correspondrez avec moi par la route pavée qui mène aux Quatre-Bras[1]. »

1. Ces instructions étaient verbales ; nous les donnons *telles* que M. de Grouchy lui-même les a reproduites dans les nombreux écrits qu'il a publiés sur son rôle dans la journée du 18 juin.

Le chef de l'*aile droite*, on le sait, s'était arrêté, le soir du 17, à Gembloux, après avoir fait moins de deux lieues. La fâcheuse lenteur de cette marche, résultat, nous l'avons dit, de retards indépendants de la volonté du maréchal, devait et pouvait se trouver réparée le lendemain. En admettant même que M. de Grouchy n'eût pas reçu, ainsi qu'il l'a constamment affirmé, les deux ordres verbaux qui lui furent expédiés par l'Empereur dans la nuit du 17 au 18[1], ordres dont il a même nié la réalité et qui auraient été composés, a-t-il dit, dans les loisirs de Sainte-Hélène, toujours est-il que, détaché à la poursuite d'un ennemi battu dont il avait perdu la trace, et qui avait sur lui l'avance d'une journée, l'intelligence la plus vulgaire de sa position et de ses devoirs lui imposait l'obligation de se mettre en marche *dès la pointe du jour*. Or des documents irrécusables que nous avons sous les yeux constatent que, le 18, à une époque de l'année où le jour commence à trois heures du matin, le maréchal était encore, de sa personne, à Gembloux entre *sept et huit heures*, et que ce fut seulement vers cettte heure-là que le 4e corps (Gérard) reçut enfin son ordre de mouvement. « Nous perdons un temps bien précieux, disait le général Gérard, sur les sept heures, à l'inspecteur aux revues Denniée ; je ne puis pas provoquer les ordres du maréchal, je ne le veux pas ; mais vous, qui le connaissez, allez le voir, et tâchez de savoir ce qu'il veut faire. »

Dans son rapport, daté de Gembloux, *dix heures du soir*[2], le maréchal Grouchy disait à l'Empereur :

1. Voir ces deux ordres, pages 136 et 139.
2. Voir ce rapport, page 139.

« Le général Excelmans a ordre de pousser ce soir six escadrons sur Sart-à-Walhain... D'après leur rapport, si la masse des Prussiens se retire sur Wavres, je la suivrai dans cette direction afin qu'ils ne puissent gagner Bruxelles et *de les séparer de Wellington.* » Dans la soirée, le général Excelmans, qui suivait les Prussiens pas à pas, malgré le mauvais temps, et bien qu'il fût sans un seul peloton de cavalerie légère, avait fait dire, en effet, au maréchal « que les Prussiens se retiraient sur Wavres *pour se rapprocher de l'armée anglaise* ». Le lendemain, de bonne heure, Excelmans lui avait encore envoyé le chef d'escadron d'Estourmel pour lui répéter « que l'armée prussienne avait *continué son passage à Wavres* pendant une partie de la nuit et de la matinée, *pour se rapprocher des Anglais* ». Ces informations, que confirmaient, au reste, tous les renseignements donnés par des gens du pays[1], décidèrent le maréchal à se porter sur Wavres. Cette direction était, pour ainsi dire, parallèle à la route suivie par l'Empereur depuis les Quatre-Bras; la distance, entre ces deux lignes, variait de trois à quatre lieues; la Dyle coulait entre elles deux.

Nous venons de dire combien les ordres de mouvement avaient été tardifs; ils furent, en outre, si négligemment donnés, que le 4e corps se vit obligé de faire halte au sortir de Gembloux, pour laisser défiler le 3e (Vandamme), qui devait marcher avant lui, et que le général Gérard ne put se mettre défini-

1. « Les domestiques mêmes de son hôte, M. Delrue, que les Prussiens avaient pris pour guides, vinrent rendre compte de la direction qu'ils avaient prise (Wavres). » (Général G. de Vaudoncourt, *Campagnes de 1814 et de 1815.*)

tivement en route qu'à neuf heures[1]. Enfin, les principaux corps de cette armée, par une disposition passablement étrange, marchaient sur une seule colonne.

Marche ır Wavres. Incidents. ›s généraux ard et Valazé.

On compte environ trois lieues et demie de Gembloux à Wavres. A onze heures, le 4e corps avait parcouru le tiers à peu près de cette distance, et se trouvait à la hauteur des villages de Walhain et de Sart-à-Walhain, distants l'un de l'autre de moins d'un quart de lieue. Le général Gérard, apprenant que le maréchal était arrêté dans ce dernier village, vint l'y trouver. Quand Gérard entra, le général en chef était à table[2]. Des officiers, en grand nombre, remplissaient la maison ou se promenaient dans le jardin; un de ceux-ci, le colonel Simon-Lorrière, faisant les fonctions de chef d'état-major du 4e corps, en remplacement du général Saint-Rémy, grièvement blessé l'avant-veille, crut entendre des détonations d'artillerie sur la gauche, dans la direction qu'avait dû suivre l'armée conduite par l'Empereur. Le bruit était sourd; il tombait une pluie très-fine. Les détonations se répétèrent. Le colonel courut avertir le chef du 4e corps. Ce dernier et le maréchal sortirent immédiatement et allèrent se placer au centre du jardin, dans un kiosque où se trouvaient déjà plusieurs généraux ainsi qu'un assez bon nombre d'officiers d'état-major, tous attentifs au bruit. Plusieurs de ces der-

1. Tous ces détails, ainsi que ceux qui précèdent, comme ceux qui vont suivre, sont textuellement reproduits de documents originaux que nous avons sous les yeux.

2. « Je le trouvai mangeant des fraises. » (Maréchal GÉRARD, *Quelques documents sur la bataille de Waterloo.*)

niers, M. de Rumigny, aide de camp du général Gérard, entre autres, étaient couchés l'oreille contre terre, pour mieux saisir la direction des décharges; tous déclaraient qu'elles venaient de la gauche. La pluie bientôt cessa; les nuages s'élevèrent, les coups alors se firent plus distinctement entendre; la canonnade resta quelque temps stationnaire, puis elle augmenta et devint enfin si forte, qu'au dire de tous les témoins de cette scène, la terre en tremblait. « C'est une seconde bataille de Wagram! » s'écria le maréchal Grouchy lui-même.

On fit appeler le maître de la maison, un notaire nommé Hollaert. Le maréchal lui demanda quel était le lieu d'où ces décharges effroyables semblaient venir. M. Hollaert indiqua la forêt de Soignes, distante d'environ trois lieues et demie. « Il faut marcher sur-le-champ au canon, monsieur le maréchal, dit le général Gérard; il faut nous mettre promptement en rapport d'opérations avec l'Empereur. » Le maréchal objecta ses ordres. Il devait, disait-il, suivre l'ennemi et ne pas le quitter. « Eh bien, répliqua Gérard, permettez-moi d'exécuter le mouvement avec mon seul corps et la division de cavalerie du général Valin; vous suivrez les Prussiens avec le reste des troupes. Ce que vous avez devant vous ne saurait vous inquiéter, puisque le général Excelmans vous a informé que Blücher a franchi la Dyle dans la nuit avec la majeure partie de ses forces; dans tous les cas, la jonction de mon corps avec l'armée de l'Empereur ne peut qu'être utile à vous et à Sa Majesté. »

Dans ce moment, un groupe d'officiers, parmi lesquels se trouvait le général Valazé, fit irruption

dans le jardin; tous accouraient étendant la main vers la gauche et s'écriant : « Voilà la bataille! c'est là qu'est la bataille! Le général Valazé était accompagné d'un guide sorti de la garde impériale et qui avait revêtu son ancien uniforme. « Où est le feu? lui demanda le général. — Vers Mont-Saint-Jean, répondit le guide, et dans trois heures nous pouvons être où l'on se bat[1]. » M. Hollaert, consulté une seconde fois, confirma cette déclaration. « Il faut marcher au canon! dit encore le général Gérard avec une chaleureuse insistance. — Au canon! répétaient le général Valazé et tous les officiers groupés autour du kiosque. — Au canon! au canon! » criaient également les dragons du colonel Briqueville (20e régiment), ainsi qu'une foule d'officiers et de soldats de toutes armes, qui, émus eux aussi, par le bruit de l'artillerie, se tenaient debout tout à l'entour du jardin, et suivaient avec une attention inquiète chacun des détails de l'espèce de conseil réuni sous leurs yeux dans l'intérieur ouvert du kiosque. Les dragons étaient les plus animés; montrant de la main de légers nuages suspendus à l'extrémité la plus reculée de l'horizon, ils y voyaient la fumée du champ de bataille; quelques-uns même affirmaient distinguer la lueur des obus.

On continuait cependant à discuter. Le maréchal,

1. « La distance exacte de Sart-à-Walhain à Frischermont (entre Lasne et Planchenoit) n'est pas de plus de quatre heures, d'après les renseignements pris sur les lieux mêmes, et qui constatent qu'elle peut être facilement parcourue, à pied, en trois heures et demie. De plus, il existe un pont pour les voitures à Ottignies, village qui touche à Moustiers. » (Maréchal GÉRARD. *Dernières observations sur la bataille de Waterloo.*)

s'appuyant de l'autorité du général d'artillerie Baltus, faisait observer que, par suite du mauvais état des chemins, que les pluies de la veille et de la nuit avaient détrempés, les voitures de l'artillerie ne pourraient suivre les troupes. « J'ai trois compagnies de sapeurs, répliquait le général Valazé; elles me suffiront pour aplanir les difficultés principales. — Dans tous les cas, ajoutait le général Gérard, je réponds d'arriver avec les pièces et leurs coffrets. » Instances vaines! Il n'était pas une heure, le maréchal pouvait paraître sur le champ de bataille de Waterloo avant même l'attaque de Bulow à Planchenoit. Il donna l'ordre de continuer la marche sur Wavres.

Le hasard cependant faillit à triompher des hésitations du marquis de Grouchy.

Le général Excelmans.

On a vu que le général Domon, détaché par Napoléon sur les onze heures, vers les positions où s'étaient montrés les premiers détachements de Bulow, avait envoyé dans différentes directions des patrouilles d'élite *pour communiquer avec le maréchal Grouchy et lui porter des avis et des ordres*[1]. Quelques-unes de ces patrouilles, appartenant à un régiment de hussards commandé par le colonel Marbot, avaient poussé jusqu'à la Dyle et s'étaient arrêtées sur les ponts de Moustiers et d'Ottignies. Tandis que ces reconnaissances se portaient ainsi à la rencontre des troupes de l'*aile droite* par la rive gauche de la Dyle, le général Excelmans avec son corps de dragons s'avançait dans la même direction par la rive droite. Ce général, averti, lui aussi, par le canon de Waterloo,

1. Voir plus haut, page 152.

voulait passer la rivière. Il porta sa brigade de gauche, commandée par le général Vincent, vers Moustiers. Les bords de la Dyle, en cet endroit, sont couverts de bouquets de bois et de broussailles épaisses. Excelmans avait besoin de quelques détachements d'infanterie pour appuyer son mouvement. Il les fit demander au maréchal, et attendit leur arrivée pour donner à sa brigade de gauche, alors arrêtée à la ferme de la *Paquerie*, l'ordre de se porter sur l'autre rive. Le maréchal lui fit répondre qu'il allait se rendre près de lui et lui donner des ordres. A quelques instants de là, Excelmans aperçut la brigade qui se repliait; étonné de ce mouvement, il court au général Vincent. Ce dernier, lui montrant le maréchal qui s'éloignait, dit qu'il venait d'en recevoir l'injonction de quitter les approches de la rivière et de rejoindre la droite.

Vainement Excelmans se récria contre ce mouvement étrange qui réunissait les troupes de toutes armes sur une seule ligne et les éloignait du point où le canon se faisait entendre, la brigade Vincent dut poursuivre son changement de direction. Encore quelques pas, pourtant, et les dragons de ce général donnaient la main aux hussards du colonel Marbot. Ces hussards, qui communiquaient par une série de petits postes à l'armée de Waterloo, restèrent plusieurs heures sur les ponts de Moustiers et d'Ottignies, ne se doutant pas que les 35,000 hommes dont ils attendaient des nouvelles défilaient à quelques centaines de toises de là, sans que le chef qui conduisait cette armée prît la précaution de faire éclairer par une seule patrouille les bords de la

rivière dont il descendait le cours, sans que la pensée lui vînt d'envoyer une seule reconnaissance sur les ponts que, dans sa marche, il laissait ouverts derrière lui. Ces oublis des plus simples règles de la guerre sont d'autant plus inconcevables, que les décharges d'artillerie, cause d'émotion si profonde pour les simples soldats comme pour les généraux de son armée, n'étaient pas les seuls avertissements qui lui fussent transmis.

Le général Berthezène, commandant une des divisions (la 11e) du corps de Vandamme, était arrivé sur les deux heures à *la Baraque*, à une lieue environ de Wavres. Le plateau, sur ce point, est assez élevé et domine une partie du bassin de la Dyle. Depuis midi, les régiments de ce général, comme tous les autres corps de l'armée, marchaient poursuivis par le bruit du canon de Waterloo. Parvenus sur les hauteurs, les officiers et les soldats interrogèrent avidement du regard la partie de l'horizon d'où partaient ces lointaines décharges d'artillerie. Les objets restèrent d'abord fort confus; mais bientôt ils purent apercevoir, assez près d'eux, sur les plateaux régnant de l'autre côté de la Dyle, plusieurs corps de troupes en mouvement. Le général Berthezène dépêcha sur-le-champ au maréchal un officier chargé de lui annoncer que, de sa position, il *voyait très-distinctement les Prussiens* qui marchaient *dans la direction du feu*. « Dites au général, répondit le maréchal Grouchy, qu'il soit tranquille; nous sommes sur la bonne route; nous avons des nouvelles de l'Empereur, et il nous ordonne de marcher sur Wavres. »

Le maréchal devançait les faits; à ce moment de

la journée il ne lui était encore rien arrivé du quartier impérial. Ce ne fut que longtemps après ce nouvel avertissement, à *quatre heures du soir*, lorsqu'il se trouvait déjà devant Wavres, que le chef de l'*aile droite* reçut la première dépêche *écrite* de l'Empereur, celle datée de la ferme du Caillou, *dix heures du matin*[1]. Au lieu de couper au plus court, l'officier chargé de la porter était revenu à Genape et aux Quatre-Bras, puis, gagnant Sombref, Gembloux et Sart-à-Walhain, il avait enfin rejoint le maréchal Grouchy à moins d'une demi-lieue de Wavres. Il venait de faire onze lieues, et avait mis six heures à franchir cette distance. L'arrivée de la seconde dépêche *écrite*, datée du champ de bataille de Waterloo, à *une heure après-midi*, ne devait pas être moins tardive; elle ne parvint au maréchal Grouchy qu'à *sept heures du soir*. La première dépêche aurait dû lui arriver vers une heure; la seconde vers les quatre heures. Étrange fatalité! Deux ordres contenant le salut de toute une armée, de tout un empire, sont l'un et l'autre confiés, en *un seul* original, à *un seul* officier, lorsque le moindre accident, un simple faux pas, une chute, suffisent pour annuler cette double mission. Et, comme si ce n'était pas assez, chaque officier, au lieu de trois lieues, en fait onze, et, au lieu de deux ou trois heures, reste six heures en chemin! Jamais, nous le croyons, il n'y eut exemple, en des circonstances aussi graves, d'une pareille incurie. Le nombre

1. L'heure à laquelle cette dépêche est arrivée au maréchal a été fixé par lui-même dans ses nombreux écrits; il est d'accord, à cet égard, avec les principaux officiers de son armée.

fut considérable, au reste, pendant cette guerre de quatre jours, des ordres mal envoyés, reçus tardivement ou perdus. Il n'en était pas ainsi dans les précédentes guerres. Berthier, les jours de bataille, au lieu d'un ordre et d'un officier, faisait partir dix officiers et dix ordres, et ne cessait de s'inquiéter d'une mission que lorsqu'elle était accomplie. Bien des fautes qui furent faites n'auraient pas eu lieu si le prince de Neufchâtel avait occupé son ancienne place dans l'état-major impérial; son absence et la nomination du maréchal Soult furent une des fatalités qui pesèrent sur Napoléon dans la campagne de 1815.

Le maréchal Grouchy, même à quatre heures du soir, pouvait encore intervenir utilement sur le champ de bataille de Waterloo. La dépêche qu'il venait de recevoir contenait ces passages : « Sa Majesté désire que vous dirigiez vos mouvements sur Wavres, AFIN *de vous rapprocher de nous, vous mettre* EN RAPPORTS D'OPÉRATIONS *et* LIER VOS COMMUNICATIONS. *Sa Majesté va faire attaquer l'armée anglaise. Ne négligez pas de* LIER *vos communications.* » L'Empereur ne pouvait pas dire plus; il n'était pas avec sa droite; il ne savait pas ce qui se passait devant elle; il ignorait même le point précis où elle se trouvait. D'ailleurs, le *rapport des opérations* et la *liaison des communications* étaient évidemment le *but* des mouvements indiqués au maréchal : ce but, bien que très-clairement désigné, lui échappa; il ne vit que l'indication d'un mouvement sur Wavres. Or sa cavalerie légère, dans ce moment-là même, était devant cette ville, tiraillant avec les Prussiens : dans

[illegible] de distance, [illegible] derrière [illegible] l'histoire doit [illegible] de n'avoir [illegible] qu'entre huit [illegible] faire prendre [illegible] *dès la pointe du* [illegible] communications [illegible] l'Empereur ; c'est [illegible] table [illegible] aux [illegible] et au cri [illegible] de [illegible] de décision et [illegible] vité, [illegible] de la guerre [illegible] de sa position de chef [illegible] maréchal Grouchy pouvait [illegible] Waterloo en un [illegible] tant [illegible] de lui de le faire ; il [illegible] fit pas [illegible] furent la prin[illegible] [illegible] faute, ou, si l'on [illegible] mieux, [illegible] nulle justification [illegible] peut [illegible] éternellement sa [illegible] moire[1].

[1] [illegible] qui a pu décider le maréchal [illegible] conseils salutaires qu'il [illegible] le commandant du 3e corps [illegible] passé jusque chez nos [illegible] entrer des vues de jalousie [illegible] droite (le maréchal). Nous [illegible] tous les deux, qu'il n'en est rien. Le maréchal Grouchy [illegible] d'être effrayé d'une responsabilité dont il [illegible] conséquences. » (G. de VAUDONCOURT, *Campagnes de 18[illegible] et de 1815.*) — Tous les renseignements que nous [illegible] recueillir tendent à confirmer cette opinion.



LE DUC DE WELLINGTON

Les Prussiens se portent sur Waterloo. Blücher dans les défilés de Saint-Lambert.

Les troupes qui disputaient les approches de Wavres aux soldats de Gérard et de Vandamme se composaient du seul corps prussien de Thielmann. Le corps de Bulow, on l'a vu, avait quitté cette ville à la pointe du jour; ceux de Pirch et de Ziethen, partis dans la journée, se trouvaient dans les défilés de Saint-Lambert, lorsque le maréchal Grouchy avait commencé son attaque. C'étaient les régiments composant ces deux corps que, sur les deux heures, le général Berthezène et ses officiers avaient aperçus des hauteurs de la Baraque, marchant dans la direction du canon. Une fois engagés dans les défilés de Saint-Lambert, les soldats de Ziethen et de Pirch, laissant à leur gauche le village de Lasne, son bois et le chemin de Planchenoit, s'étaient portés sur Ohain. Leur chiffre dépassait 35,000 hommes; Blücher les conduisait en personne. Ce général sortait des défilés lorsqu'il entendit les premiers coups de canon tirés par Grouchy devant Wavres. A peu de temps de là, un officier, expédié de cette ville, vint lui annoncer « que le général Thielmann était attaqué par un corps très-considérable, et que déjà l'on se disputait la possession de la ville[1] ». Blücher se trouvait dans une position analogue à celle où était, l'avant-veille, le général Drouet-d'Erlon. Devait-il se porter au secours de son lieutenant, ou persister à rejoindre son allié? Blücher n'écouta que son audace; il prit une résolution qui, dans une nature plus élevée, eût été une inspiration du génie. « Le feld-maréchal, ajoute le rapport que nous venons de citer, ne fut pas

1. Rapport du général Gneizenau, chef d'état-major de Blücher, sur les journées des 16 et 18 juin 1815.

inquiet de la nouvelle. C'était sur le lieu où il se trouvait, et non pas ailleurs, que l'affaire devait se décider; et, si on pouvait l'emporter sur ce point, tout revers du côté de Wavres était de peu de conséquence. C'est pourquoi les colonnes continuèrent leur mouvement. » Il était près de huit heures du soir lorsque Blücher, abandonnant le corps de Thielmann à toutes les chances d'une défaite, reprit sa marche; une demi-heure après, il débouchait sur le champ de bataille de Mont-Saint-Jean par les hameaux de la Haie, Smouhen et Papelotte.

Intervention d'une seconde armée prussienne.

Ces positions, nous l'avons dit, étaient défendues par le prince Bernard de Saxe-Weimar, ayant avec lui plusieurs brigades allemandes et belges dont les soldats portaient encore les habits sous lesquels ils avaient combattu dans les rangs de l'ancienne armée impériale. Trompé par la vue de ces uniformes, le feld-maréchal prussien se jeta sur les brigades du prince allemand : elles voulurent vainement résister; Blücher, emporté par son impétuosité aveugle, les écrasa; leurs débris se retirèrent en désordre sur le centre de la ligne anglaise[1]. Les Prussiens se trouvèrent alors en face de nos régiments, qu'ils chargèrent sur-le-champ. C'était leur mousqueterie que

1. « ... La victoire était encore douteuse, quand les Prussiens arrivèrent sur notre flanc gauche... Malheureusement ils prirent pour des Français mes Nassaus, qui ont encore l'uniforme français, quoique leurs cœurs soient bien allemands, et firent un feu terrible contre eux. Ils furent chassés de leur position (les Nassaus), et je les ralliai à un quart de lieue du champ de bataille. Mon général de division, dont *la première brigade a été totalement détruite*, est à présent avec moi. » (Lettre du prince Bernard de Saxe-Weimar à son père.)

l'on avait entendue à notre extrême droite, lorsque les colonnes formées par Napoléon et conduites par Ney s'apprêtaient à un dernier effort contre les positions de Wellington.

Situation de l'armé anglaise.

Au moment où cette nouvelle armée, la *troisième* que nous devions avoir à combattre, entrait à son tour en ligne à l'extrême droite de notre champ de bataille, les colonnes de Ney gravissaient les pentes du plateau de Mont-Saint-Jean malgré le feu de toute l'infanterie britannique. L'affreux ravage que cette mousqueterie cause au milieu de nos soldats ne peut les arrêter : arrivés au pied de la terrasse, ils s'élancent vers le talus sous une grêle de balles, et le franchissent, Ney à leur tête. Une nombreuse artillerie fait alors de larges trouées dans leurs rangs. Ney, que les boulets fatiguent et irritent, ordonne d'emporter les batteries à la baïonnette. Ses régiments se précipitent sur les canons, les enlèvent et forcent les canonniers à se réfugier, encore une fois, dans l'intérieur des carrés chargés de soutenir les pièces. Ces carrés sont abordés à leur tour ; deux ou trois sont écrasés ; d'autres, bien qu'enfoncés, se reforment et portent ou reçoivent de nouveaux coups. Le sol se couvre de morts et de mourants. L'intrépide général Michel, de la garde, est tué ; le général Friant blessé ; Ney, renversé de cheval. Ce maréchal, le plus brave, le plus grand des soldats au milieu du feu, se relève, et, l'épée à la main, continue à commander, à guider nos soldats. L'infanterie, la cavalerie, toutes les armes, ne tardent pas à se mêler. Sur tous les points de cet étroit champ de bataille, les rangs sont pressés, presque confondus ; les efforts sont communs,

mais les mouvements n'ont plus d'ensemble. La lutte devient, pour ainsi dire individuelle. Nos soldats ne combattent pas, ils tuent; partout des coups furieux, partout la mort[1]. « Tout le monde se croyait perdu, a dit un des aides de camp de Wellington, le général espagnol D. Ricardos de Alava; lord Hill s'approcha du duc et lui demanda ce qu'il ordonnait. — Rien, répondit-il. — Mais vous pouvez être tué, et il est important que celui qui vous remplacera connaisse votre pensée. — Je n'en ai pas d'autre que de tenir ici tant que je pourrai! » répliqua le duc. « L'armée anglaise n'avait plus un homme disponible, ajoute, à son tour, le général Jomini; tout était ébranlé, abîmé; si une troupe fraîche se présentait, la bataille pouvait être gagnée. » Encore quelques instants, et cette troupe fraîche allait intervenir. La vieille garde avançait.

Marche de la garde impériale.

Les huit bataillons de grenadiers composant ce corps d'élite, formés par Napoléon lui-même après qu'il eut fait défiler les colonnes du prince de la Moskowa, marchaient ainsi disposés : un bataillon en bataille, ayant sur chaque flanc un bataillon en colonne serrée. Cette disposition réunissait les avantages de l'ordre mince et de l'ordre profond. Deux brigades ainsi formées et marchant à distance de bataillon composaient une première ligne derrière laquelle la troisième brigade était en réserve. L'artil-

1. On lit dans une lettre du duc de Wellington au maréchal de Beresford : « Je n'ai jamais vu de mêlée aussi effroyable. Des deux côtés on ressemblait à ce que les boxeurs nomment des *gloutons*. » (N° 972 du *recueil* déjà cité.) — Les boxeurs luttent en *gloutons* quand le combat prend un tel caractère d'acharnement, que les champions semblent songer moins à se battre qu'à s'entre-tuer.

lerie occupait les intervalles. Mais, pendant que cette redoutable colonne avançait sur le centre de l'ennemi, et alors que le général Friant, obligé par sa blessure de quitter la terrasse de Mont-Saint-Jean, disait à l'Empereur, à cheval dans le ravin, « que tout allait bien sur le plateau, et qu'à l'arrivée de la vieille garde on aurait tout le champ de bataille », à ce moment, l'intervention de Blücher, à l'extrême droite de notre ligne, devait renverser encore une fois les calculs de Napoléon.

Irruptio de l'arm de Blüch sur le cha de bataill

Ceux de nos régiments qui tenaient cette partie du champ de bataille avaient d'abord attribué à l'intervention toujours attendue de Grouchy l'attaque faite contre les brigades allemandes et belges qui leur étaient opposées; trompés par les coups échangés entre ces brigades et les nouveaux assaillants, ils se livraient à la joie et s'apprêtaient à donner la main à des frères d'armes, lorsque Blücher et la nouvelle armée qu'il conduisait, loin de fraterniser, tombèrent brusquement sur eux. Ne comprenant rien à l'attaque si soudaine, si furieuse de ces ennemis ignorés, nos soldats se crurent trahis. Au lieu de tenir ferme ou de se replier en résistant, ils se retirèrent en désordre. Leurs files rompues vinrent donner dans les huit bataillons de vieille garde qui traversaient alors le ravin pour monter au plateau. Ces bataillons, à la vue de ce mouvement rétrograde, et au bruit du feu roulant de mousqueterie qui poussait sur eux les fuyards, suspendirent leur marche. Bientôt, appuyant sur la droite et se formant en carrés, ils barrèrent cette partie du champ de bataille. L'infanterie de Blücher immédiatement s'arrêta.

Wellington, depuis le commencement de la bataille, tenait en réserve, en arrière de son extrême gauche, vers Ohain, deux brigades de cavalerie, fortes de six régiments, et destinées à garder ses communications avec les troupes qu'il attendait de Wavres. Ces deux brigades comptaient 3,000 chevaux. L'arrivée de Blücher les rendait disponibles; les cavaliers n'avaient pas donné un coup de sabre de la journée; leurs montures étaient restées au repos. Ces six régiments, chargés d'appuyer la nouvelle armée prussienne, entrèrent en ligne dès qu'ils virent celle-ci s'arrêter. N'osant attaquer de front les carrés de la garde, ni se hasarder dans les intervalles, cette cavalerie les tourna, et, se jetant entre la Haie-Sainte et les carrés, sur la chaussée, elle acheva de porter la désorganisation parmi les détachements que Blücher venait de rompre, et dont les rangs désunis étaient alors traversés par les nombreux blessés descendant du plateau. La grosse cavalerie de la garde, si elle était restée sous la main de l'Empereur, aurait eu facilement raison de cette irruption audacieuse au centre de notre ligne; et nos troupes, abritées par ces 2,000 cavaliers d'élite et par l'infanterie de la vieille garde, auraient encore pu se rallier derrière ce double rideau. Mais les grenadiers à cheval et les dragons de la garde, engagés, on l'a vu, malgré les ordres et les efforts de l'Empereur, n'avaient pas quitté les autres corps de cavalerie, et, mêlés à nos immortels cuirassiers, ils prenaient alors leur part des coups portés sur le plateau. Napoléon n'avait à opposer à ces nouveaux assaillants que les quatre escadrons de service auprès de lui; il les lança contre les deux bri-

gades anglaises; ces quatre escadrons se trouvèrent trop faibles: ils furent culbutés.

Pendant ce temps, les troupes engagées sur le plateau, croyant achever la victoire, épuisaient leurs efforts et brûlaient leurs dernières cartouches. La fusillade qu'elles avaient entendue sur leur droite, au commencement de l'attaque, bien qu'elle devînt plus vive et ne cessât de se rapprocher, ne les alarmait pas. C'était le feu des troupes de Grouchy, avait dit l'Empereur. Cependant des exclamations confuses, parties du bas du plateau ne tardent pas à tenir leur attention en éveil. Bientôt quelques cris de *Sauve qui peut! Nous sommes trahis!* arrivent jusque sur la hauteur. Ces cris émeuvent nos soldats. D'un autre côté, les décharges que les carrés de la garde font en ce moment derrière eux les inquiètent. Dominés par ces fatals soupçons de trahison que les faux mouvements des deux derniers jours ont encore augmentés, les régiments de Ney à la fin hésitent, puis faiblissent. Il était plus de neuf heures; la nuit commençait. Wellington s'aperçoit de l'incertitude et du flottement de nos troupes; la mousqueterie de Blücher, dont il suit attentivement les progrès, l'enhardit; il juge le moment venu d'un dernier effort. Des officiers dépêchés sur tous les points du champ de bataille transmettent aux détachements de toutes armes l'ordre de se concentrer et de se porter en avant. L'infanterie britannique, jusqu'alors immobile, double, redouble ses rangs et s'apprête, pour la première fois de la journée, à descendre en masse du fatal plateau; elle s'ébranle; la cavalerie et l'artillerie l'imitent; tout se met en marche, tout s'avance. Ces 70 à 75,000 com-

battants, auparavant rompus, disloqués, maintenant réunis, refoulent lentement sur notre ligne de retraite, par le seul effort de leur poids, les troupes épuisées qui tiennent encore sur le plateau. De leur côté, les 60,000 Prussiens de Bulow et de Blücher, alors réunis, étendant leurs lignes parallèlement à la route, ne tardent pas à repousser sur la chaussée, que descendent en ce moment les soldats de Wellington, tous les régiments engagés sur notre flanc droit. Toutes les positions occupées par nos soldats sont successivement abandonnées ; le découragement et le désordre gagnent tous les rangs; la masse d'hommes que le mouvement concentrique des *trois* armées ennemies rejette ainsi, des points les plus éloignés du champ de bataille, dans une direction commune, encombre bientôt la route; toutes les armes se pelotonnent et se mêlent ; en quelques instants, la moitié de l'armée ne présente plus qu'une masse confuse, impossible à rallier.

Désordre; défaite.

L'Empereur, à la vue de cette désorganisation dont la véritable cause lui échappe, est frappé de stupeur. Ses troupes se débandaient. Il demeure immobile, son visage pâlit, ses lèvres deviennent tremblantes, de grosses larmes coulent lentement de ses yeux. Ses aides de camp courent de tous côtés pour arrêter ce mouvement incompréhensible; lui-même il se jette au milieu de la foule; ses ordres, ses paroles, ses prières, rien n'est entendu. Les détonations de l'artillerie alliée qui continue de tirer, le tumulte causé par le passage des chevaux et des voitures qui font retraite, le bruit des imprécations de cette masse d'hommes qui se heurtent et se poussent sur la

chaussée, couvrent tous les commandements; la nuit déjà épaisse ne permet plus de voir les chefs. Une préoccupation, d'ailleurs, domine tous les esprits : Bulow, revenu sur Planchenoit, s'est logé dans ce village, malgré l'héroïque résistance du comte de Lobau et du général Pelet; l'artillerie prussienne tonne sur nos derrières; la retraite, si on ne se hâte, sera coupée.

Vainement les bataillons de la vieille garde, formés en carrés au fond du ravin, essayent d'arrêter Blücher et Wellington. Assaillis, foudroyés par un ennemi trente fois plus nombreux, leurs premiers rangs se fondent, pour ainsi dire, sous la pluie de balles et de mitraille que l'infanterie et l'artillerie anglaise et prussienne vomissent sur eux. Cinq carrés sont successivement détruits. Les Anglais et les Prussiens avancent toujours, mais lentement; eux aussi, les premiers surtout, sont harassés. Ils arrivent devant deux autres carrés de la garde commandés par les généraux Petit et Poret de Morvan. La résistance de ces deux bataillons est vaincue à son tour; le flot des assaillants les emporte; leurs débris vont se mêler au torrent de soldats désorganisés qui s'écoule vers Genape, Marchiennes et Charleroi. Un dernier carré, commandé par Cambronne, se maintient encore sur la hauteur entre la ferme de la Belle-Alliance et la *maison d'Écosse*, à quelques pas du mamelon où l'Empereur était demeuré une partie du jour. Seuls de toute l'armée, ces soldats restent immobiles et gardent encore leurs rangs. L'infanterie britannique et l'infanterie prussienne continuent à s'avancer, précédées par une ligne épaisse de cavalerie anglaise,

marchant au pas, et poussant devant elle un groupe composé de quelques cavaliers français qui ne se retiraient qu'avec une extrême lenteur. L'Empereur était dans ce groupe ; et, comme s'il ne pouvait s'arracher de ce champ de bataille où il laissait sa fortune, il semblait ne suivre qu'avec peine ses compagnons ; il marchait le dernier. Un peloton, en se détachant du premier rang de la cavalerie anglaise, pouvait s'emparer de sa personne ; l'obscurité, heureusement, le protégeait. Près de lui se tiennent le maréchal Soult, les généraux Bertrand, Drouot, de Flahaut, Gourgaud et Labédoyère, qui l'entourent, l'épée à la main. Refoulé pas à pas, jusque sur le bataillon de Cambronne, il s'arrête, et se range, face à l'ennemi, près des premières files du carré. Cependant la cavalerie alliée approche toujours. Napoléon, jusque-là, était resté absorbé et silencieux ; il aperçoit quelques pièces à demi abandonnées : « Gourgaud ! s'écrie-t-il en se tournant vers ce général, faites tirer ! » Les pièces sont mises sur-le-champ en batterie ; elles font feu ; un de leurs boulets emporte la jambe gauche de lord Uxbridge. Le général Gourgaud venait de tirer les derniers coups de canon de la bataille.

Les cavaliers anglais, arrêtés un instant par cette décharge, reprennent bientôt leur marche ; quand ils ne sont plus qu'à quelques pas, l'Empereur prend la direction du bataillon, commande le feu et ordonne d'ouvrir le carré. Décidé à mourir, il pousse son cheval pour le faire entrer dans les rangs. « Ah ! Sire, s'écrie le maréchal Soult en saisissant la bride, les ennemis ne sont-ils pas déjà assez heureux ! » Napoléon résiste, le maréchal et les généraux redoublent d'efforts

et parviennent à l'entraîner sur la route de Genape. Mais Cambronne et ses soldats restent; ils veulent donner à leur général le temps de s'éloigner. Entourés, attaqués sur toutes les faces, aucun coup ne les entame; leurs rangs, incessamment diminués, se resserrent; on leur crie de se rendre; Cambronne refuse; ni lui ni ses soldats ne veulent survivre à leur défaite. La mort, bientôt, leur semble trop lente à venir. La charge est ordonnée, les grenadiers croisent la baïonnette, et, poussant un cri de *Vive l'Empereur!* ils se précipitent tête baissée sur les rangs les plus épais de l'ennemi. Le choc fut terrible; tout plia d'abord devant cette héroïque phalange. Sa course, toutefois, ne pouvait être longue : étouffé, écrasé sous le nombre, le bataillon fut anéanti [1].

Dans ce moment, les TROIS armées alliées s'avançant en deux lignes immenses forment l'équerre, l'une droit aux hauteurs de la Belle-Alliance, les deux autres parallèlement à la chaussée, opéraient leur jonction. Les deux généraux en chef se rencontrèrent devant la ferme; ils descendirent de cheval et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, échangeant de vives félicitations sur cette victoire, caprice inespéré de la fortune. Il importait de la compléter en rendant toute tentative de ralliement impossible. La cavalerie prussienne n'avait essuyé aucune fatigue, elle n'avait

1. Quelques hommes de ce bataillon, laissés pour morts sur le champ de bataille et recueillis le lendemain par les habitants du pays, furent sauvés. Cambronne se trouva du nombre; on a pu l'interroger. Les mots : « La garde meurt et ne se rend pas, » mis à cette occasion dans sa bouche, reproduisent le sens exact de son énergique réponse aux sommations des officiers anglais.

pas combattu de la journée : Blücher lui ordonna de poursuivre nos troupes à outrance durant toute la nuit, tant que les chevaux pourraient marcher. « Il était neuf heures du soir, a dit le feld-maréchal prussien dans son rapport sur cette journée; tous les officiers supérieurs furent réunis et eurent ordre d'employer jusqu'au dernier cavalier. » Alors commença une poursuite active, acharnée, qui fut fatale à nos malheureux soldats : brisés par les fatigues d'une lutte de dix heures, et toujours inégale ; affaiblis par le besoin, sans chaussures, la plupart avaient jeté leurs armes comme un poids trop lourd pour leurs forces épuisées [1]. Seuls, 200 chasseurs à pied de la garde, ramenés de Planchenoit par le général Pelet [2], se tenaient réunis sous son commandement autour de leur aigle, que ce général parvint à sauver. Le reste marchait complétement débandé. En se jetant à travers cette masse d'hommes sans défense, qui se retiraient au hasard, la nuit, sur une route couverte d'armes et de canons abandonnés, de caissons et de chariots renversés, les cavaliers prussiens n'avaient qu'à frapper. « Ceux qui voulaient se reposer, a dit encore Blücher, furent successivement repoussés de plus de neuf bivacs. Le clair de lune favorisait beau-

1. La boue, sur la partie du champ de bataille où combattirent nos troupes, était si profonde et si tenace, que, le lendemain, on pouvait reconnaître la position occupée par chaque carré et suivre la trace des principales charges de cavalerie, à l'aide des empreintes marquées dans le sol par les pieds des hommes et des chevaux. Un grand nombre de nos fantassins y laissèrent leurs chaussures.

2. Aujourd'hui directeur du dépôt de la guerre. (Note écrite en 1844.)

coup la poursuite, qui n'était qu'une véritable chasse, soit dans les champs, soit dans les maisons. » Un grand nombre d'officiers et de soldats se dérobèrent par une mort volontaire aux coups furieux de cette cavalerie. « Ils n'auront ni mon cheval ni moi, » dit un officier de cuirassiers en voyant arriver l'ennemi; d'un coup de pistolet il renverse son cheval, d'un autre il se tue. Vingt pas plus loin, un colonel se brûle la cervelle. « Où donc allez-vous? dit un aide de camp à un général de brigade qui tournait la tête de son cheval du côté des Prussiens. — Me faire tuer! » répond le général en enfonçant les éperons dans le flanc de sa monture et en se jetant tête baissée sur l'ennemi. Des soldats, que l'épuisement ou leurs blessures empêchaient de marcher, décidés à mourir plutôt que de se rendre, se fusillèrent, assure-t-on, entre eux. La cavalerie prussienne courut et sabra jusqu'au jour; elle acheva la déroute. Les débris de nos régiments ne purent s'arrêter qu'au delà de la frontière.

Les Anglais, après le combat, ramassèrent sur le champ de bataille et sur la route 6 à 7,000 prisonniers; le comte de Lobau, resté enfermé au milieu de Planchenoit, se trouva du nombre. Ces prisonniers furent à peu près les seuls de la campagne. Nos soldats n'en firent pas; les Prussiens n'accordaient aucun quartier; ils tuaient tout ce qu'ils pouvaient atteindre. Le général Duhesme, entre autres, fut massacré par eux dans la poursuite, à l'entrée de Genape, à près de deux lieues du champ de bataille. Il consentait à se rendre. L'officier auquel il présentait son épée s'en empara et lui passa la sienne au travers du corps[1].

1. La furie qui animait les soldats de Blücher et les nôtres,

Effort héroïque de la Révolution armée, la bataille de Waterloo, malgré ses résultats, fut digne de la lutte sainte engagée vingt-trois ans auparavant par la France révolutionnaire contre l'Europe coalisée. Bien que formées à la hâte, et composées, pour moitié, de conscrits ou de volontaires enrégimentés depuis quelques semaines, les troupes qui livrèrent ce combat suprême se montrèrent les égales des plus vaillantes légions de la République et de l'Empire : elles comptaient *cinquante-neuf mille* combattants à Ligny; à Waterloo *soixante-cinq mille;* les Alliés perdirent près de SOIXANTE MILLE HOMMES. Jamais armée française, on le voit, ne porta des coups plus terribles[1]. Fantassins, cavaliers, artilleurs de la ligne et de la garde, tous les soldats furent admirables; eux seuls,

durant les quatre jours de cette campagne, survécut à la bataille du 18. Le jour suivant et le surlendemain, les blessés des deux nations, retirés dans les villages ou dans les fermes voisines du champ de bataille, luttaient encore sur les lits et sur la paille où ils étaient gisants; à défaut d'armes, ils se déchiraient avec les mains. Le 20, un habitant de Planchenoit rentre dans sa maison, qu'il avait abandonnée dans l'après-midi du 18. Son lit était occupé par deux moribonds restés sans soins depuis deux jours; il s'approche et leur demande ce dont ils ont le plus besoin. L'un d'eux, blessé français, rassemble ce qu'il avait de forces, et répond : « Je voudrais un pistolet pour casser la tête à ce Prussien! »

1. Nous étions 59,000 à Ligny; les Prussiens y avaient au delà de 90,000 combattants. A Waterloo, nos troupes se battirent, au nombre de 65,000 hommes, contre trois armées fortes ensemble de près de 160,000 soldats. Voici le chiffre des pertes des deux partis, les 16 et 18 juin, en tués et blessés :

Français : A Ligny, 6,950; aux Quatre-Bras, 3,400; à Waterloo, 18,500; total, 28,850. Nous eûmes, en outre, à cette dernière bataille, 7,008 prisonniers.

Alliés : Anglais, 10,980, et Hanovriens 2,757 (rapport de

jusqu'à la dernière heure, ne commirent aucune faute. Le plus grand nombre des officiers de troupe, les généraux encore jeunes, se montrèrent dignes de commander à de telles gens[1]. Mais les hauts chefs! mais Ney, le général Drouet-d'Erlon, le maréchal Grouchy, le maréchal Soult, dans ses fonctions de major général! Leurs fautes, pendant ces quatre jours, furent si lourdes, que Napoléon a pu dire : « Tout a été fatal dans cette campagne et prend la teinte d'une *absurdité.* »

Étrange bizarrerie des événements humains! La catastrophe de Waterloo, malgré l'impéritie de plusieurs généraux et la torpeur de quelques autres, aurait cependant été changée en une éclatante victoire sans

Wellington); légion allemande, 1,900; troupes de Brunswick, 2,000; troupes de Nassau, 3,100; Hollando-Belges, 4,136 (rapport du prince d'Orange); Prussiens, 33,132 (rapport du général Gneizenau). Total, 58,005. Ces troupes n'eurent point de prisonniers.

1. Si, le premier jour de la campagne, un lieutenant général et plusieurs officiers supérieurs avaient passé à l'ennemi, par un contraste qui caractérise le moment et les hommes, pas un seul des 115,000 sous-officiers et soldats qui franchirent la frontière n'a déserté. Un rapport que nous avons sous les yeux constate que dans le 4e corps (15,000 hommes) il n'y eut pas *une seule faute de désobéissance* à réprimer durant toute la campagne. Ce rapport ajoute que le 16, à Ligny, tous les officiers montés de l'ancienne division Bourmont eurent leurs chevaux tués sous eux, et qu'il serait impossible de désigner aucun des officiers supérieurs ou autres comme s'étant particulièrement distingué, parce qu'il faudrait les citer tous. « Le seul reproche à faire aux soldats, dit le rapport, serait de s'être jetés sur l'ennemi avec trop de fureur et d'abandon; plus de calme aurait épargné bien des braves gens. » Cette division, forte de 4,000 hommes, eut 1,200 hommes hors de combat. Il en fut de même pour la plupart des autres divisions de l'armée.

un orage et sans une faute énorme du duc de Wellington. Si le sol avait été moins détrempé par les pluies, la bataille, commencée plusieurs heures plus tôt, aurait été gagnée avant l'arrivée de Bulow à Planchenoit; alors l'intervention successive, isolée, des généraux prussiens, au lieu de sauver deux fois leur allié, aurait amené la complète destruction de leurs propres troupes. D'un autre côté, la position de Mont-Saint-Jean, malgré sa force défensive, était on ne peut plus mal choisie. La première condition, pour un champ de bataille, est de n'avoir point de défilés sur les derrières, et Wellington s'était adossé à une forêt. Trois fois, dans cette journée, l'armée anglaise aurait opéré sa retraite, si la retraite lui avait été possible. Ce qui devait la perdre finit par la sauver. « Journée incompréhensible! concours de fatalités inouïes! s'écriait Napoléon dans sa prison de Sainte-Hélène, un an plus tard, le 18 juin 1816... Ney, d'Erlon, Grouchy!... Y a-t-il eu trahison? N'y a-t-il eu que du malheur? Et pourtant tout ce qui tenait à l'habileté avait été accompli! Singulière campagne, où j'ai vu trois fois s'échapper de mes mains le triomphe assuré de la France! Sans la désertion d'un traître, j'anéantissais mes ennemis en ouvrant la campagne; je les écrasais à Ligny, si la gauche eût fait son devoir; je les écrasais à Waterloo, si ma droite ne m'eût pas manqué. Singulière défaite, où, malgré la plus horrible catastrophe, la gloire du vaincu n'a point souffert, ni celle du vainqueur augmenté. La mémoire de l'un survivra à sa destruction; la mémoire de l'autre s'ensevelira peut-être dans son triomphe! »

CHAPITRE III

1815. — Insurrection royaliste en Vendée : M. Louis de la Rochejaquelein; premier débarquement d'armes et de munitions anglaises; envoi de trois pacificateurs. Affaire d'Aizenay. Rupture entre les chefs insurgés. Deuxième débarquement d'armes et de munitions anglaises: affaire des Mattes; mort de M. L. de la Rochejaquelein. Combat de la Roche-Servière. Pacification. — Les Chambres pendant la campagne de Belgique : séances de la Chambre des représentants des 13, 14 et 15 juin; séance du 16, rapport du duc de Vicence, propositions de MM. Jay et Roy; séance du 17, rapport de Fouché. — Premières nouvelles de l'armée ; Paris les 19 et 20 juin. — L'Empereur après la bataille du 18; il revient à Genape; son passage à Charleroi, à Philippeville et à Rocroi; ordres expédiés au maréchal Grouchy, aux généraux Rapp, Lecourbe et Lamarque. Lettre de Napoléon à son frère Joseph. L'Empereur arrive à Laon et délibère avec ses généraux; il veut rester et rallier lui-même l'armée; on décide son départ pour Paris; son arrivée au palais de l'Élysée, le 20, à onze heures du soir. — *Journée du 21 juin :* conseil des ministres le 21 au matin; exposé de la situation par l'Empereur; mesures arrêtées en conseil; Napoléon s'apprête à se rendre au sein des Chambres. — Réunion de la Chambre des représentants; proposition de M. de la Fayette pour résister aux décrets de l'Empereur et déclarer la permanence des séances; la proposition est adoptée. — Suspension des mesures arrêtées en conseil impérial; Fouché; l'Empereur et Lucien. Message de Napoléon aux deux Chambres; comité secret de la Chambre des représentants; séance de la Chambre des pairs. — Entrevue de Napoléon et de Benjamin Constant dans le jardin de l'Élysée. La classe moyenne et les classes ouvrières; démonstrations populaires. — Réunion aux Tuileries des ministres et des membres composant les bureaux des deux Chambres dans la nuit du 21 au 22; résolutions adoptées.

Insurrection royaliste en Vendée. M. Louis de la Rochejaquelein.

1815. — Le 13 juin, le même jour où le *Moniteur* publiait la nouvelle du départ de l'Empereur pour l'armée, la feuille officielle annonçait la mort de

M. Louis de la Rochejaquelein, chef principal d'une insurrection royaliste qui venait d'éclater dans l'ancienne Vendée.

Nous avons dit l'immobilité des départements de l'Ouest lors de la mission confiée par le gouvernement royal au duc de Bourbon dans le mois de mars précédent. Cinq semaines plus tard, le 1er mai, plusieurs chefs vendéens étaient cependant parvenus à provoquer quelques manifestations royalistes dans le Bocage, au centre du vieux foyer insurrectionnel de ces provinces. Au premier bruit de cette agitation, le général Travot accourut; sa seule présence comprima le mouvement. Mais ce calme fut bientôt troublé par l'apparition, sur la côte vendéenne, d'une escadre anglaise commandée par l'amiral sir Henry Hotham, dont le pavillon flottait sur le *Superbe*, vaisseau de 74, qui portait, en outre, à son bord M. Louis de la Rochejaquelein.

Créé, aux premiers jours de la Restauration, colonel d'un régiment de grenadiers à cheval, auquel les Bourbons donnèrent son nom, M. de la Rochejaquelein avait suivi la famille royale en Belgique, et s'était presque immédiatement embarqué pour l'Angleterre avec mission de solliciter du gouvernement britannique, au nom de Louis XVIII, les moyens de rallumer dans les départements de l'Ouest le feu de la guerre civile. Ses démarches, appuyées par la duchesse d'Angoulême, alors à Londres, furent couronnées de succès. On mit à sa disposition des vaisseaux et des armes. Il avertit de son arrivée prochaine un de ses frères, M. Auguste de la Rochejaquelein, qui s'était retiré en Vendée. Ce dernier

réunit, le 11 mai, à la Chapelle-Basse-Mer, MM. de Suzannet et d'Autichamp, et convint avec eux d'un soulèvement général pour le 15.

Premier débarquem[ent] d'armes et de munit[ions] anglaises

Au jour indiqué, des proclamations énergiques et le son du tocsin appelèrent aux armes les royalistes de l'Anjou, de la Vendée et du Poitou. Ces provocations ne donnèrent pas aux chefs insurgés l'armée sur laquelle ils comptaient. La Vendée n'existait plus. Des bandes de paysans, attroupements tumultueux, dont le chiffre s'élevait de 7 à 8,000 individus, furent la seule force qui se présenta. La première attaque de ces insurgés eut lieu contre Sainte-Croix-de-Vic, village situé sur la côte, au large de laquelle croisait la flotte anglaise attendue par les chefs. Quelques douaniers, postés sur ce point, essayèrent de résister; on les chassa. Les chaloupes de lord Hotham abordèrent, et M. Louis de la Rochejaquelein put livrer aux insurgés 2,400 fusils et 800,000 cartouches.

La nouvelle de ce soulèvement arriva aux Tuileries dans la nuit du 17 au 18 mai. L'Empereur résolut d'étouffer dans son germe cette tentative de guerre civile : il fit partir en poste, pour Angers, le général Brayer, avec deux régiments de la jeune garde. Le ministre de la guerre dirigea sur le même point des détachements nombreux de gendarmerie; ces forces, ainsi que tous les corps de troupes disséminés dans les villes et dans les ports de cette zone, furent placées sous le commandement en chef du général Lamarque.

Le général Travot n'avait pas attendu les ordres du gouvernement pour se porter contre les insurgés.

Instruit du débarquement opéré à Sainte-Croix-de-Vic, il se mit à la tête d'un faible détachement, et suivit la trace du convoi, qu'il atteignit à Saint-Gilles. L'escorte, attaquée par lui, se dispersa, après une perte de 300 hommes, et en laissant sur le terrain la plus grande partie des munitions et des fusils débarqués.

voi de trois acificateurs.

En annonçant ce résultat à l'Empereur, Travot ajoutait que le pays serait facilement pacifié, si le gouvernement consentait à employer la voie de la conciliation en même temps que celle des armes. Humain autant que brave, officier du plus haut mérite, le général Travot connaissait parfaitement la Vendée. De tous les chefs militaires employés dans l'Ouest sous la République et sous le Consulat, il était, en outre, un de ceux qui avaient le plus efficacement contribué à la pacification de ces malheureuses contrées. Son plan fut adopté. MM. de Malartic, de la Béraudière et de Flavigny, anciens chefs vendéens, reçurent du ministre de la police l'invitation de se rendre, en qualité de *pacificateurs*, auprès de leurs anciens compagnons d'armes, et de leur faire observer que le rétablissement ou l'expulsion définitive de Louis XVIII ne pouvait dépendre de leurs succès ou de leurs revers, mais uniquement de la lutte qui allait s'engager entre l'Empereur et les souverains coalisés; que le seul résultat de leurs efforts serait la désolation et la ruine de leurs concitoyens, de leurs amis, et beaucoup de sang généreux inutilement répandu. La mission fut acceptée; le général Lamarque reçut l'ordre de la favoriser de tout son pouvoir.

Affaire d'Aizenay.

Pour rendre la négociation plus facile, Travot ne

donnait pas un instant de relâche aux insurgés ; il les fatiguait par des marches rapides, les démoralisait par des attaques imprévues. Les hasards de cette active poursuite le firent tomber une nuit, à Aizenay, au milieu des bandes réunies de MM. Louis et Auguste de la Rochejaquelein, de Suzannet et de Sapinaud. Les insurgés, surpris, n'essayèrent pas même de résister. Dès les premiers coups de fusil, tous s'enfuirent en désordre dans les directions les plus opposées. La débandade fut si complète, que, pendant plusieurs jours, MM. de Sapinaud et de Suzannet se trouvèrent sans un seul homme; leurs gens, selon les habitudes qu'ils avaient contractées dans les anciennes guerres, étaient rentrés chez eux. M. d'Autichamp, bien que placé à une grande distance du lieu du combat, se vit lui-même complétement abandonné par les insurgés qui l'entouraient.

Ce fut dans ce moment de désarroi qu'arrivèrent les trois pacificateurs. Leur mission ne pouvait se produire dans des circonstances plus favorables; car, si la tiédeur ou l'effroi dispersait les soldats de l'insurrection, les chefs étaient mécontents et divisés; les rivalités et la jalousie les partageaient en deux camps.

De tous les noms mêlés au souvenir des guerres de la Vendée, le nom de la Rochejaquelein avait été le mieux accueilli par la Restauration. La faveur accordée par la cour aux membres de cette famille avait excité le mécontentement et l'envie des anciens chefs insurgés. Toutefois, lorsque, chargé d'une mission officielle et conduit par une escadre anglaise, M. de la Rochejaquelein débarqua pour armer l'in-

surrection, aucun des vieux généraux vendéens ne lui disputa le premier rang ; tous lui laissèrent prendre le commandement suprême. Mais, s'ils faisaient bon marché du titre, l'exercice de la fonction les trouvait moins dociles : chacun entendait conserver la direction exclusive de sa troupe.

Rupture re les chefs insurgés.

Les ordres du généralissime rencontrèrent donc une obéissance incomplète d'abord, nulle plus tard. Ce défaut d'unité aurait ruiné l'insurrection, lors même qu'elle aurait eu les éléments de force qu'elle ne possédait pas : c'étaient, avec les mêmes hommes, les mêmes passions qui avaient précipité la chute de l'ancien parti insurrectionnel de l'Ouest. La déroute d'Aizenay fut une nouvelle cause de discorde ; tous s'en renvoyaient la responsabilité. M. Louis de la Rochejaquelein accusait la vanité et l'insoumission de ses rivaux ; ceux-ci attribuaient tout le mal à l'inexpérience et à l'orgueil du jeune général en chef. Abordés en ce moment par les trois pacificateurs, les vieux généraux devaient, dès lors, se montrer faciles aux propositions de M. de Malartic et de ses deux collègues ; ils consentirent à les écouter. Des conférences eurent lieu. MM. Louis et Auguste de la Rochejaquelein, invités à y intervenir, repoussèrent toute pensée d'accommodement comme une inspiration de trahison.

Second barquement d'armes e munitions nglaises.

Sur ces entrefaites, on reçut au quartier général l'annonce d'un second envoi d'armes et de munitions anglaises. Le général en chef transmit immédiatement à MM. de Suzannet, de Sapinaud et d'Autichamp l'ordre de marcher, accompagnés de toutes leurs forces, vers le lieu annoncé du débarquement ;

lui-même s'y porta sur-le-champ, suivi de la division de son frère Auguste. Arrivé le 1er juin en vue des bâtiments britanniques, il se rendit à bord du *Superbe*, où l'amiral Hotham le reçut avec tous les honneurs en usage pour les chefs d'armée, et ses gens, aidés par les matelots de l'escadre, se mirent en devoir de descendre à terre la poudre, les balles, les sabres et les fusils dont les navires étaient chargés.

Les insurgés composant la division de M. Auguste de la Rochejaquelein étaient peu nombreux; à chaque instant le généralissime espérait voir leurs rangs grossis par les hommes que devaient lui amener les autres chefs. Mais, le 2 juin au matin, il reçut, au lieu des renforts qu'il attendait, un arrêté daté de Falleron, l'avant-veille 31 mai, et dans lequel MM. de Sapinaud, d'Autichamp et de Suzannet déclaraient : « Que, s'étant réunis pour délibérer sur les moyens de soutenir M. de la Rochejaquelein dans le débarquement annoncé, ils avaient été unanimement d'avis qu'ils ne pouvaient quitter leurs cantonnements, attendu que leurs soldats refusaient de marcher; que les rassemblements placés sous leurs ordres diminuaient à vue d'œil, et qu'il y avait peu d'espoir d'en former de nouveaux, la division de Légé et celle des Sables, entre autres, n'ayant pu être levées. En conséquence, ils invitaient M. de la Rochejaquelein à revenir au centre du pays et à attendre que le commencement des hostilités entre le chef du gouvernement impérial et les souverains alliés, ou l'arrivée d'un prince de la maison de Bourbon avec un corps de troupes, permissent à la Vendée de déployer ses forces paralysées par les événements. »

Cet arrêté, revêtu de la signature des trois chefs que nous venons de nommer, augmenta le mécontentement de M. Louis de la Rochejaquelein; emporté par la colère, il répondit sur-le-champ à cette communication par un *ordre* où, qualifiant de lâcheté et de trahison le refus de concours de MM. d'Autichamp, de Sapinaud et de Suzannet, il prononçait leur destitution et leur nommait des successeurs [1].

Cependant le débarquement avait continué ; il fut terminé dans l'après-midi de cette journée, et les insurgés achevaient de charger les chariots destinés à transporter les munitions dans l'intérieur des terres,

1. Cet ordre, daté du 2 juin 1815, était ainsi conçu :

« Le général en chef a vu avec la plus grande indignation que, loin d'exécuter ses ordres, MM. le comte d'Autichamp, commandant l'armée d'Anjou, le comte de Suzannet, commandant l'armée dite de Charette, et de Sapinaud, celle du centre, se sont lâchement retirés au moment où il fallait protéger une expédition d'où dépend le salut de l'armée du roi. La teneur de leur arrêté ajoute à l'infamie de la désobéissance celle de la plus noire de toutes les trahisons. Ces hommes, qui se disent les soutiens du trône, les zélés serviteurs du roi, ont la bassesse de prêter l'oreille à un accommodement avec le tyran dévastateur de la France et du monde. Cette seule pensée révolte les hommes de bien, qui jurent de ne déposer les armes que quand l'homme de malheur contre lequel ils combattent ne sera plus en France ou sera mort.

« En conséquence, il est ordonné aux généraux ci-dessus désignés de quitter le commandement de leurs armées respectives. Ordonnons, en outre, à tous les officiers et soldats de la *grande armée* de les arrêter et conduire devant nous.

« Nous nommons pour les remplacer :

« A la place de M. d'Autichamp, M. le marquis de Civrac; à la place de M. de Suzannet, M. Duchaffaut; à celle de M. de Sapinaud, M. Dupérat. »

lorsque les détachements qu'ils avaient postés à Saint-Gilles pour défendre les approches du rivage furent attaqués par un petit corps de troupes impériales.

Affaire des Matte Mort de M. L de la Rochejaquel

Le matin même, le général Travot, averti de l'apparition de l'escadre anglaise sur la côte vendéenne, était arrivé de Nantes à Bourbon-Vendée avec 2,000 hommes. Il avait immédiatement fait partir le général Grosbon pour Saint-Gilles. La colonne de ce général, forte d'environ 1,200 soldats, ne rencontra qu'une assez faible résistance. Les insurgés, après une courte fusillade où le général Grosbon succomba, frappé d'une balle au front, abandonnèrent le village. La petite colonne impériale, privée de son chef, resta sur la position. Le lendemain 3, Travot, parti de Bourbon-Vendée à deux heures du matin, rejoignit les soldats du général Grosbon ; il amenait quelques renforts et était accompagné du général Estève. Informé que les insurgés avaient profité de la nuit pour s'éloigner de la côte et s'enfoncer dans les terres avec le convoi, il se mit à leur poursuite. Sa troupe était divisée en deux colonnes : il commandait l'une ; le général Estève conduisait l'autre. Celle-ci se porta sur Saint-Jean-de-Mont. Elle ne tarda pas à rencontrer un nombreux détachement d'insurgés escortant vingt-cinq barils remplis d'effets d'équipement ainsi que des caisses où étaient enfermés cinq cents fusils et une grande quantité de pistolets. Une attaque vigoureuse dispersa l'escorte. Une fois maître du convoi, le général Estève continua sa poursuite. Il était arrivé à peu de distance de Saint-Jean-de-Mont, au lieu dit les *Mattes*, quand 3,000 insurgés, embus-

qués derrière plusieurs lignes de fossés que protégeaient des haies épaisses, l'arrêtèrent. On pouvait difficilement les forcer dans cette position sans sacrifier beaucoup de monde. Le général Estève feignit de battre en retraite; les Vendéens sortirent de leurs retranchements, croyant précipiter la fuite de leurs adversaires. Estève, après les avoir laissés s'avancer, se retourna, les fit charger à la baïonnette et les rejeta en désordre sur leurs premières positions; quelques-uns s'y arrêtèrent en essayant de résister; le plus grand nombre, refusant de combattre, s'enfuit dans toutes les directions. Les hasards de cette lutte amenèrent un détachement de la gendarmerie municipale de Paris, commandé par le lieutenant Lupin, en face d'un gros d'insurgés, dont le chef, revêtu d'un habit bourgeois et monté sur un cheval de prix, semblait s'épuiser en vains efforts pour obliger sa troupe à ne pas se débander. Un large fossé séparait les deux partis; les gendarmes s'approchent. En ce moment le chef vendéen paraissait en proie à une violente colère, et, pour forcer ses soldats à demeurer réunis, à tenir ferme, il leur distribuait force coups de plat de sabre; les gendarmes font feu sur lui; le cheval s'abat en entraînant son cavalier. Ce dernier se relève bientôt en agitant son épée. Une seconde décharge l'étend roide. Tout ce qui l'entourait prend immédiatement la fuite. Un des gendarmes, franchissant aussitôt le fossé, court au mort et lui enlève ses papiers; la suscription de plusieurs lettres écrites par le commandant de l'escadre anglaise et par le général Canuel, chef d'état-major des insurgés, fit connaître son nom : les gendarmes du lieutenant Lupin

venaient de tuer M. Louis de la Rochejaquelein.

« Tout sera prochainement terminé dans la Vendée, dit l'Empereur après avoir lu les dépêches qui lui annonçaient le résultat de la rencontre du 3 juin; les Vendéens *n'en veulent plus;* ils se retirent un à un ; le combat finira faute de combattants. »

Combat de la Roche-Servière

La prédiction s'accomplit. La mort de M. Louis de la Rochejaquelein eut, il est vrai, pour résultat de rétablir la concorde parmi les chefs insurgés et de porter, par voie d'élection, M. de Sapinaud au commandement suprême. Mais la bonne intelligence entre ces chefs ne pouvait rendre à la cause royale, pour la guerre civile, les forces matérielles et morales que cette cause avait décidément perdues. Toutefois, en se voyant à la tête de toutes les bandes qui restaient encore armées, M. de Sapinaud voulut inaugurer son commandement par une expédition qui pût relever le courage du parti. Un troisième envoi d'armes et de munitions anglaises venait d'être annoncé; tous les chefs reçurent l'ordre d'aller en favoriser le débarquement. Le point de concentration indiqué aux différentes divisions était la Roche-Servière. MM. de Sapinaud, de Suzannet et d'Autichamp y arrivèrent successivement le 19 et le 20 juin. Une forte reconnaissance de troupes impériales venant de Légé, les y rencontra ; l'officier qui la commandait, ne tenant aucun compte de la force de la position et du nombre des insurgés, ordonna l'attaque; il fut repoussé. Mais le 21, le général Lamarque parut lui-même au pied de la Roche-Servière, à la tête des divisions Brayer et Travot, qu'il partagea en trois colonnes : la colonne du centre se porta sur le front des insurgés,

tandis que celles de droite et de gauche, traversant la petite rivière de la *Boulogne*, au-dessus et au-dessous du bourg et tournant la position, allaient se placer sur les derrières des royalistes. Électrisées par la victoire de Ligny, dont le télégraphe venait d'apporter la nouvelle, les troupes impériales abordèrent les insurgés avec la plus grande vigueur. Chassés successivement de tous ses retranchements, l'armée royale fut mise en pleine déroute. Les deux colonnes de gauche et de droite lui coupaient la retraite; la majeure partie des volontaires qui la composaient seraient demeurés prisonniers ou auraient été tués, si, moins avares du sang français, les généraux Lamarque et Travot, arrêtant la marche et maîtrisant la colère de leurs soldats, n'avaient facilité la fuite et la dispersion des vaincus.

Fin de l'insurrection.

Cette défaite coûta la vie à M. de Suzannet et décida le sort de l'insurrection. Le général Lamarque fidèle aux instructions de l'Empereur, reprit la négociation entamée par MM. de Malartic, de Flavigny et de la Béraudière. La cause royale, ainsi que l'avait annoncé Napoléon, n'avait plus de soldats ; les chefs, obligés de renoncer à combattre, posèrent les armes. Une convention signée le 24 juin à la Tessoualle, près de Cholet, mit officiellement fin à cette échauffourée, souvenir impuissant des anciennes guerres civiles, et qui servit à constater la complète décomposition des éléments dont se formait, dans l'ouest de la France, le parti politique et religieux contre lequel la République avait si longtemps lutté. L'immense majorité de la classe moyenne et des classes laborieuses de ces provinces, le peuple du parti, en un

mot, las ou déshabitué des luttes intestines, réconcilié avec le principe et les résultats généraux de la Révolution, commençait, en 1815, à se fondre dans la grande masse nationale.

La nouvelle de cette pacification parvint à Paris le 26 juin; les pouvoirs officiels de cette époque ne lui accordèrent aucune attention; le public ne l'entendit pas; elle se perdit au milieu du désordre et du tumulte causés par la catastrophe de Waterloo et par les événements qui suivirent. Avant de raconter ces événements, nous dirons les débats et l'attitude des représentants, ainsi que ce qui se passait à Paris durant la lutte engagée entre l'Empereur et les deux armées d'invasion les plus rapprochées de la capitale.

Les Chambres pendant la campagne de Belgique; Séances des 13, 14 et 15 juin.

La Chambre des représentants, après le départ de Napoléon, avait continué ses séances. Celle du 13 juin fut remplie, en presque totalité, par la communication d'un rapport que Carnot adressait à l'Empereur, sur les besoins et sur les ressources de la France, et dont Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) donna lecture à la Chambre. Tableau fidèle de notre situation intérieure, exposé lucide et vrai de nos forces et de nos ressources, ce rapport était rassurant de tous points; Carnot disait : « Les actes insensés du congrès de Vienne, les déclarations des ministres anglais au parlement, les subsides votés, les hostilités déjà commises sur terre et sur mer sans aucune provocation, les descentes opérées sur nos côtes de l'Ouest, les manœuvres ourdies dans l'intérieur pour ranimer le feu de la guerre civile, prouvent que les projets de l'ennemi sont encore les mêmes que ceux consignés en 1792 dans le fameux mani-

feste de Brunswick. Mais il ne faut à la France que de la volonté et de l'union pour triompher de tous les obstacles, pour sortir de cette nouvelle crise avec une gloire d'autant plus éclatante, d'autant plus pure, que ses efforts n'ont pour objet que la défense la plus légitime, la plus sacrée, contre l'agression la plus injuste et la plus odieuse qui fut jamais. »

La séance du 14 fut très-courte et n'offrit aucun intérêt; celle du 15, jour où l'Empereur franchissait la frontière de Belgique, serait restée tout aussi insignifiante sans un projet de loi sur la liberté de la presse, proposé par M. Malleville, et dont les dispositions sont un curieux témoignage de l'esprit de tolérance et de liberté qui dominait dans les pouvoirs publics et dans l'opinion, sous le gouvernement impérial des Cent-Jours. Ce projet reconnaissait à tout individu la liberté de manifester, par la voie de la presse, sa pensée sur les lois et les actes du gouvernement. Les provocations au renversement du chef de l'État et au changement du gouvernement, les cris de *Vive Louis XVIII! Vivent les Bourbons!* étaient punis de la réclusion, mais dans le cas seulement où ces provocations à la révolte seraient *suivies d'effet*. Dans le cas contraire, les coupables n'étaient passibles que d'un emprisonnement de six jours à un an. Les imputations calomnieuses et les injures dirigées contre l'Empereur ou les membres de la famille impériale étaient punies des mêmes peines que les injures et les calomnies dirigées contre les simples citoyens; le projet de loi ne faisait aucune différence entre celles-ci et les premières. Enfin, tout journal avait le droit de publier les actes et de reproduire les

publications des puissances étrangères ou ennemies de la France, à la seule condition d'insérer les explications ou réfutations fournies par le gouvernement impérial.

La Chambre, après avoir entendu la lecture de ce projet de loi, en autorisa le développement à la presque unanimité.

Séance du 16 jui[n] rapport du de Vicen[ce] propositio[n] de MM. J[...] et Roy.

Si ces trois séances n'avaient présenté aucune physionomie, celle du 16 juin, en revanche, fut assez animée. Dès l'ouverture, M. Boulay, député de la Meurthe et ministre d'État, parut à la tribune et dit :

« L'Empereur, par une lettre datée de Beaumont, hier 15, à trois heures du matin, a instruit son frère, le prince Joseph, président du conseil des ministres, que, l'ennemi faisant des mouvements pour attaquer l'armée française, Sa Majesté marchait à sa rencontre et que les hostilités allaient commencer.

« L'Empereur, ajouta M. Boulay, a ordonné à son ministre des relations extérieures et à ses ministres d'État de communiquer, le premier à la Chambre des pairs, les seconds à la Chambre des représentants, le rapport fait à Sa Majesté sur tout ce qui s'est passé, depuis le 13 mars, relativement aux efforts de son gouvernement pour maintenir la paix, et aux actes des puissances étrangères qui ont nécessité la guerre. Je vais donner lecture de ce rapport, qui demeurera déposé sur le bureau, ainsi que toutes les pièces à l'appui. »

Ce rapport, daté du 7 juin, était fort étendu[1]; il

1. Ce rapport, inséré dans le *Moniteur* du lendemain 17 juin, ne remplit pas moins de vingt-sept colonnes, en y comprenant dix-huit pièces justificatives et vingt pièces annexes.

renfermait les déclarations de guerre faites contre la France par les puissances coalisées et que nous avons reproduites dans le volume précédent; il contenait la nomenclature des actes nombreux d'hostilité commis par ces puissances depuis deux mois et demi, et donnait la liste des vaisseaux de guerre français attaqués et pris par la marine militaire britannique, ainsi que les noms des navires de commerce capturés par elle et emmenés dans les ports d'Angleterre depuis le mois d'avril. Les derniers paragrapnes, conclusion de tous les faits soumis par Caulaincourt à l'Empereur, étaient ainsi conçus :

« Les quatre grandes puissances entraînent avec elles (contre la France) tous les États qui touchent leur territoire ou qui se trouvent sur leur passage... La guerre nous entoure de toutes parts, Sire, et ce n'est plus que sur le champ de bataille que la France peut reconquérir la paix. Lorsque l'étranger n'a suspendu ses coups que pour nous frapper plus sûrement, l'intérêt national ordonne de les prévenir au lieu de les attendre. Les Anglais, les Prussiens, les Autrichiens, sont en ligne, les Russes sont en pleine marche; les souverains sont maintenant à la tête de leurs armées... Sire, toute hésitation peut désormais compromettre les intérêts de la patrie.

« La France veut être indépendante, la France restera indépendante, et l'union sincère du peuple avec le monarque formera autour de la patrie un mur d'airain contre lequel viendront se briser tous les efforts des ennemis de son bonheur et de sa liberté, de son honneur et de son indépendance. »

M. Boulay (de la Meurthe) achevait de prononcer ces patriotiques paroles, et n'avait pas encore descendu les degrés de la tribune, quand un député,

M. Jay, se leva et réclama la parole pour une motion d'ordre. « Je demanderai, dit-il, à notre collègue Boulay s'il est autorisé par le ministre des relations extérieures à répondre aux questions qui pourraient lui être faites par les membres de la Chambre. Je lui demanderai encore pourquoi le rapport que nous venons d'entendre est adressé à l'Empereur et non à la Chambre. » M. Boulay répondit qu'il ne comprenait pas le sens de cette question; que l'Empereur, comme chef de l'État, avait le droit de demander à chacun de ses ministres des rapports sur la situation de leur département, et que le devoir de ceux-ci était de les présenter. « C'est ce qui s'est passé, ajouta-t-il, pour le département des relations extérieures. L'Empereur a jugé le rapport de son ministre assez important pour être communiqué aux deux Chambres. En ce moment, le duc de Vicence, pair de France, le communique à la Chambre des pairs, et nous, ministres d'État et membres de la Chambre des représentants, nous en donnons connaissance à l'Assemblée dont nous faisons partie. Nous le communiquons revêtu de la signature du ministre; je ne vois dans tout cela rien d'inconvenant ni d'irrégulier. »

Cette réponse laissait difficilement place aux objections. Un grand nombre de voix demandèrent l'ordre du jour. Cependant deux avocats, MM. Tripier et Manuel, exigèrent la continuation du débat dans deux discours, où l'un et l'autre plaidèrent longuement la question, mais sans conclure. Ils n'avaient point d'opinion faite, disaient-ils. « Êtes-vous responsable? » s'écria un autre député en s'adressant au ministre d'État. M. Boulay répondit que, le rapport étant

signé par un ministre, ce dernier en prenait naturellement la responsabilité; puis, revenant sur l'interpellation de M. Jay, il ajouta que, si la Chambre désirait des renseignements plus particuliers sur les faits avancés par le ministre des relations extérieures, l'Assemblée comptait dans son sein quatre ministres d'État, lui compris, qui étaient chargés, comme membres du gouvernement, de donner toutes les explications demandées; qu'en admettant même que certains détails fussent imparfaitement connus de lui ou de ses trois collègues, leur devoir était de s'en enquérir sur-le-champ et de donner immédiatement satisfaction à la Chambre.

La discussion devait sembler épuisée; cinq ou six membres n'en persistèrent pas moins à demander pourquoi le rapport de Caulaincourt était adressé à l'Empereur et non à la Chambre. Le débat ne sortait pas de l'ornière tracée par M. Jay. Enfin, un avocat de Paris, M. Roy [1], celui-là même qui, la veille de la séance impériale, s'était réuni à M. Dupin pour proposer à la Chambre de refuser le serment de fidélité à l'Empereur [2], prit la parole, et, d'un ton résolu, s'appuyant sur l'article 50 de la Constitution de l'an VIII, qui portait que toute déclaration de guerre serait proposée, discutée et promulguée comme les lois, il développa une proposition dont le but était de faire déclarer illégale, inconstitutionnelle, en présence de l'invasion, la marche de l'Empereur contre les Anglais et les Prussiens, et de provoquer, par suite, la *mise en accusation* du gouvernement. Les

1. Depuis ministre des finances, comte et pair de France.
2. Voir t. II, pages 52 et 53.

quelques mots prononcés par M. Boulay (de la Meurthe), au début de la séance, faisaient ressortir encore mieux l'audace du langage de M. Roy, puisqu'ils annonçaient que nos soldats devaient déjà se trouver aux prises avec l'ennemi. On sait, en effet, que le même jour, à la même heure où cet avocat occupait la tribune, quatre cents pièces de canon françaises et prussiennes échangeaient leur feu entre les villages de Saint-Amand et de Ligny.

M. Roy résumait en lui les passions de cette portion nombreuse de la bourgeoisie qui ne connaît, en politique, d'autre opinion que les inspirations de l'intérêt personnel. Intendant de grands seigneurs sous l'ancien régime, tout ce qu'il possédait, tout ce qu'il était, il le devait à la Révolution, dont on avait pu le voir, au reste, un très-fervent apôtre. Mais, devenu propriétaire d'une fortune immense, résultat de grandes opérations sur les biens nationaux et sur les fonds publics, M. Roy, comme tous les gens repus, aspirait au repos. La guerre et ses soudaines péripéties, par cela seul qu'elles pouvaient inquiéter ses capitaux et troubler son calme, excitaient sa colère et le trouvaient inexorable. Les hommes de cette classe ne voyaient point leurs adversaires dans les souverains coalisés; leur irritation était exclusivement dirigée contre l'Empereur, dont ils déploraient le retour, dont ils accusaient la turbulence, la soif de sang et de batailles, et contre les gens de cœur, gardes nationaux ou soldats, qui venaient de se lever pour défendre la France contre l'invasion. Défense impossible! disaient-ils, rêve insensé! effort impie! Toutefois M. Roy avait trop présumé du courage de la majo-

rité de la Chambre; la fortune n'avait pas encore prononcé; sa motion ne fut pas appuyée : le président déclara qu'il n'y avait pas lieu de la mettre aux voix.

En abordant, de la manière que nous venons de dire, le fond même de la question soumise à la Chambre, M. Roy entendait amener l'Assemblée à décider un principe politique; M. Jay, en soulevant le débat, se faisait l'instrument volontaire d'une intrigue que nous devons expliquer.

Les ministres du gouvernement des Cent-Jours se partageaient en *ministres à département* et en *ministres d'État;* les premiers, hommes d'administration, non de tribune[1]; les seconds, hommes de discussion autant qu'hommes d'affaires[2]. La Chambre des pairs, peu nombreuse, composée en majorité de généraux et d'anciens administrateurs, ne devait présenter ni débats étendus, ni luttes difficiles à soutenir; d'ailleurs, tous les ministres à portefeuille en faisaient partie; l'Empereur les avait chargés d'y représenter le gouvernement. La Chambre des représentants, au contraire, imposante par le nombre, renfermant beaucoup de membres encore jeunes, annonçait des habitudes moins calmes, présageait des discussions plus passionnées; les avocats, en outre, y étaient fort nombreux : les quatre ministres d'État, anciens avocats eux-mêmes, orateurs habituels du gouvernement sous l'Empire, et rompus

1. Cambacérès, Caulaincourt, Carnot, Davoust, Decrès, Fouché, Gaudin (duc de Gaëte) et Mollien.

2. Boulay (de la Meurthe), Defermont, Merlin (de Douai) et Regnault (de Saint-Jean-d'Angély).

depuis longues années aux joutes de la tribune, étaient membres de cette Assemblée; ils reçurent naturellement la mission d'y parler au nom du pouvoir exécutif. Le gouvernement constitutionnel était à son début; aucune disposition de loi ne réglementait les rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; les précédents n'existaient pas : en partageant ses ministres entre les deux Assemblées, ainsi que nous venons de le dire, Napoléon, pour nous servir des expressions de M. Boulay (de la Meurthe), n'avait donc rien fait d'inconvenant ni d'irrégulier; il avait obéi aux inspirations du simple bon sens.

Mais ce partage contrariait les projets du duc d'Otrante : Fouché avait facilement entrevu quelle était celle des deux Assemblées à qui viendraient l'influence et la force. Ses relations parmi les représentants étaient déjà nombreuses; il désirait les étendre, les fortifier, et arriver, à l'aide des membres les plus remuants de l'Assemblée, à en diriger les délibérations et à dominer, par elle, le gouvernement lui-même. Mais le ministre de la police ne pouvait obtenir ces résultats qu'à la condition d'avoir le droit d'entrer dans la Chambre et de se mêler à ses discussions : M. Jay, ancien précepteur des enfants de Fouché et son familier, venait d'essayer de lui en ouvrir les portes; son interpellation à M. Boulay (de la Meurthe) n'avait pas d'autre motif. « Dans un pays voisin du nôtre, avait-il dit en invoquant l'exemple de l'Angleterre, les ministres paraissent dans la Chambre des communes, ils y siégent, ils y répondent aux interpellations qui leur sont faites. » M. Jay n'obtint qu'un demi-succès; sa demande fut

renvoyée à une commission, et Fouché, qui jusqu'alors avait retardé la communication d'un rapport *sur la situation intérieure de l'Empire*, uniquement dans l'espérance de le présenter lui-même et d'avoir occasion de parler à l'Assemblée, dut se résoudre, le lendemain, à abandonner la lecture de ce document au ministre d'État Regnault (de Saint-Jean-d'Angély).

Séance du 17 juin; rapport de Fouché.

Ce rapport, analogue à ceux de Caulaincourt et de Carnot, et adressé également à l'Empereur, fit tout l'intérêt de la séance du 17. Le ministre de la police, dans sa rédaction, semblait avoir poursuivi un double but : effrayer la Chambre et produire sa propre apologie. On sait l'insignifiance du soulèvement royaliste en Vendée. Cependant Fouché ne se bornait pas à donner à cette échauffourée les proportions d'une insurrection formidable, il étendait cette tentative de guerre civile à toute la Normandie; Toulon, Marseille, Bordeaux, en outre, fermentaient; le Midi tout entier se disposait à prendre les armes. En même temps qu'il s'efforçait de jeter la peur au sein de la Chambre à l'aide de ces mensonges, qui soulevèrent, à peu de jours de là, une foule de réclamations et de démentis énergiques, Fouché prenait soin d'ajouter qu'il ne désespérait pourtant pas d'arriver à pacifier prochainement le pays. Par quels moyens? le duc d'Otrante ne le disait pas. En exagérant ainsi, au delà de toute mesure, les périls de notre situation intérieure, et en promettant que bientôt il pourrait les dominer, Fouché n'avait qu'un but : attirer sur lui l'attention et les espérances de cette multitude craintive, irrésolue, que l'on voit dans tous les moments d'orage se serrer autour de l'audacieux qui se

proclame hautement le plus expérimenté et le plus habile. Craignant, toutefois, que son vote dans le procès de Louis XVI et le souvenir de son proconsulat de Lyon n'éloignassent de sa personne bon nombre de représentants qui, tout en acceptant le principe et les résultats de la Révolution, repoussaient avec une sorte d'épouvante les Conventionnels dont le nom se mêlait, comme le sien, aux actes les plus furieux de la Terreur, il disait à ceux-là, dans son rapport :

« La Révolution française n'a point son origine dans l'excès de la tyrannie ; le gouvernement qui l'a provoquée n'a point su en tirer avantage; il n'avait que de l'orgueil et de la faiblesse. Elle n'est point le résultat du fanatisme de quelques sectes religieuses, de l'ambition de quelques grands seigneurs, ou des complots de quelques conspirateurs obscurs; elle fut le fruit lent et préparé des lumières; elle fut entreprise dans des vues de justice et d'ordre, jusqu'à l'instant où les fureurs d'une opposition insensée obligèrent ses fondateurs à mettre leur ouvrage sous la garde de la multitude; alors le but fut manqué; la Révolution dévia de ses principes; aucune force humaine n'était capable d'arrêter le torrent. Il fut de la sagesse d'en suivre et d'en modérer la marche; et, quelque sévère que soit le jugement que les contemporains ont porté sur cette époque de notre histoire, la postérité pensera peut-être que les hommes qui contribuèrent alors à soutenir l'honneur français, à défendre l'indépendance nationale, à sauver la liberté publique de l'abîme où la fureur des partis et la tyrannie des factions allaient l'entraîner; la postérité, dis-je, pensera que ces hommes ne manquaient ni de courage ni des vertus qu'exige l'amour de la patrie. »

La postérité est aujourd'hui venue; elle a prononcé : on doit regretter seulement que cette remarquable appréciation de la plus grande et de l'une des

plus glorieuses époques de notre histoire ait pu servir d'apologie à un tel homme[1].

Il n'y eut point de séance le dimanche 18. Celle du 19 aurait passé inaperçue, sans un incident soulevé par Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) à l'occasion d'une nouvelle insérée dans un journal qui affectait un amour ardent, exclusif, pour la liberté. Ce journal annonçait que le général Travot, complétement battu et fait prisonnier par les Vendéens, venait d'obtenir son échange contre un des chefs insurgés. Regnault, après avoir démenti ces faits, ajoutait :

« Savez-vous, messieurs, où vont ces nouvelles, où elles arrivent, et dans quel moment on les a concertées? Elles arrivent dans le moment même où, par la force de nos armes et par les soins d'une sage et prudente administration, une pacification se prépare; elles arrivent à Portsmouth, au moment où l'on délibère peut-être si l'on risquera de nouveaux armements et l'envoi de nouveaux transports d'armes et de munitions; elles arrivent dans le Poitou, au moment où six bataillons de gardes nationaux marchent pour se rendre à la Rochelle et vont être frappés dans leur route du bruit que leurs frères ont succombé! »

1. Ce rapport, dans le *Moniteur*, ne porte point de date. Lu à la Chambre cinq jours après le départ de l'Empereur pour l'armée, avait-il été communiqué à Napoléon? On peut en douter. Lors même, au reste, que l'Empereur en aurait pris connaissance, il est facile de comprendre son indifférence profonde pour les coupables exagérations et pour les préoccupations personnelles de son ministre. On l'a vu précédemment, le conseil de guerre chargé de prononcer sur Fouché comme *traître à la patrie* n'attendait qu'une dépêche de l'Empereur pour juger le duc d'Otrante.

Le premier mouvement de la Chambre fut un mouvement d'indignation. Un membre proposa de faire demander, par le président, au ministre de la police, si une poursuite était ordonnée contre l'auteur de cette fausse nouvelle; mais quelques mots prononcés par M. Dupin, et dans lesquels il réclama l'ordre du jour, au nom de la raison, de la sagesse et de la Constitution, calmèrent soudainement l'Assemblée, qui reprit l'insignifiante discussion de son règlement intérieur. C'est le surlendemain même de ce débat, comme on l'a vu, que l'insurrection recevait le coup de mort à la Roche-Servière.

Premières nouvelles de l'armée. Paris les 19 et 20 juin

La séance du 20 fut sans intérêt. Elle était terminée depuis plusieurs heures, lorsque la vague rumeur d'un immense désastre essuyé par nos armes à quelques lieues en avant de Bruxelles circula d'abord sur le boulevard, parmi quelques groupes de joueurs à la Bourse, et ensuite dans plusieurs salons politiques.

La première nouvelle de la campagne remontait à l'avant-veille, 18. Ce jour-là, le *Moniteur* publiait un rapport daté de Charleroi, le 15 au soir; l'Empereur y rendait compte du combat de Gilly, dans lequel le général Letort avait été mortellement blessé; de la marche de Ney sur les Quatre-Bras, où ce maréchal, disait le rapport, *avait eu, le soir même,* son quartier général; puis, en dernier lieu, de la désertion de M. de Bourmont[1]. Une dépêche télégraphique, datée de Montmeillan, le même jour, suivait

1. Ce rapport présentait la blessure du général Letort comme très-grave; le *Moniteur* ajoutait en note : « Une lettre de l'Empereur, du 16, se termine par ces mots, écrits de sa main : « *Letort va mieux.* »

immédiatement ce rapport et annonçait que le maréchal Suchet, à l'autre extrémité de la France, avait, à son tour, attaqué et battu les Autrichiens après leur avoir fait éprouver une perte de 300 hommes tués et de 600 prisonniers. Enfin, dans une dernière note de cinq lignes, espèce de *post-scriptum* inséré sous le titre de *Nouvelles de l'armée* à la fin de ce numéro, et daté de Ligny 16 juin, huit heures et demie du soir, on lisait que l'Empereur venait de remporter une victoire complète sur les armées anglaise et prussienne réunies. L'annonce de ce succès causa une émotion universelle; le canon se fit entendre, et, par un de ces jeux familiers au hasard, les décharges d'artillerie annonçant à la capitale française le triomphe de l'Empereur éclataient à la même heure où les quatre cents pièces de l'armée impériale et de l'armée anglaise tonnaient sur les hauteurs de la Belle-Alliance et de Mont-Saint-Jean. Pendant toute cette journée du 18, une foule de citoyens, avides de détails, se portèrent aux Tuileries, au Palais-Royal et à l'état-major de la place. La joie était sur toutes les figures; le soir, on fêta, dans un très-grand nombre de réunions, ce début heureux de la campagne.

Le *Moniteur* du 19 ne donna qu'une imparfaite satisfaction à l'impatience publique. Il ne publiait que deux rapports très-courts du major général au prince Joseph et au ministre de la guerre, et dans lesquels le duc de Dalmatie se bornait à annoncer les résultats généraux de la journée du 16. Le 20, la feuille officielle ne contenait qu'une lettre écrite de Fleurus, le matin du 17, par un officier de l'état-major général. Cette lettre, dont tous les détails se

rapportaient à la bataille de Ligny, se terminait ainsi : « La garde a tout culbuté devant elle; le feu n'a cessé qu'à dix heures du soir. Tout marche aux cris mille fois répétés de *Vive l'Empereur!* Ce sont aussi les dernières paroles prononcées par les braves qui ont succombé. Jamais on n'a vu un semblable enthousiasme... J'espère que nous n'entendrons plus parler de sitôt des Prussiens, si toutefois ils peuvent se rallier. Quant aux Anglais, on verra aujourd'hui ce qu'ils deviendront. L'Empereur est là. » Le *Moniteur* du 21, interrogé avidement par toutes les classes de la population, ne renfermait aucune lettre, aucune dépêche. En revanche, une nouvelle affreuse ne tarda pas à courir tout Paris. La vague rumeur de la veille au soir se trouvait confirmée : nos troupes, battues le 18, avaient repassé la frontière en pleine déroute; tous les corps, ajoutait-on, étaient détruits ou désorganisés, et l'Empereur lui-même, impuissant à rallier les débris de l'armée, venait d'arriver à Paris. Dans le premier moment on refusa de croire; ce fut ensuite une anxiété cruelle, puis une morne stupeur. La nouvelle de la présence de Napoléon dans les murs de la capitale était fondée : il était descendu au palais de l'Élysée vers le milieu de la nuit.

L'Empere après la bat du 18; il revien à Genap son pass à Charle et à Philippevi Ordres expé au maréc Grouchy aux génér Rapp, Leco et Lamarq

Nous avons laissé l'Empereur sur les hauteurs de la Belle-Alliance au moment où, poussant son cheval pour entrer dans le carré de Cambronne, il fut entraîné sur la route de Charleroi par les généraux restés autour de lui. Les Prussiens de Bulow, revenus sur Planchenoit, barrèrent presque immédiatement la route; ce mouvement, exécuté quelques minutes plus tôt, aurait contraint les amis de Napoléon de le

laisser accomplir la résolution qu'il avait d'abord formée, celle de se faire tuer sur le champ de bataille, au milieu des grenadiers de sa garde.

Parvenu à Genape, l'Empereur essaya de rétablir un peu d'ordre parmi les fuyards; ses efforts furent sans succès. Les soldats de tous les corps et de toutes les armes, soldats d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, marchant sans ordre et confondus, se heurtaient, s'écrasaient dans les rues de cette petite ville, fuyant devant la cavalerie prussienne, dont ils entendaient les *hurrahs* derrière eux. C'était à qui arriverait le plus vite de l'autre côté du pont jeté sur la Dyle, et qu'embarrassaient un grand nombre de chariots et de caissons renversés. Il était près de minuit; aucune voix, au milieu de ce tumulte et de ce désordre, ne pouvait se faire entendre. L'Empereur, convaincu de son impuissance, prit le parti de laisser écouler le torrent, certain qu'il s'arrêterait de lui-même quand viendrait le jour et lorsque le flot atteindrait la frontière française. Après avoir expédié au maréchal Grouchy plusieurs officiers chargés de lui annoncer la perte de la bataille et de lui transmettre l'ordre de se replier sur la Sambre, de passer cette rivière à Namur et de se porter par Charlemont sur Laon, où se réunirait l'armée, lui-même quitta Genape et se dirigea sur Charleroi, où il arriva entre quatre et cinq heures du matin. Les équipages de pont, ceux des vivres, restés en arrière de cette ville, reçurent immédiatement l'injonction de se retirer également sur Laon, les uns par Avesnes, les autres par Philippeville; puis, ces soins pris, Napoléon partit pour cette dernière place, où il entra vers les dix

heures. Des officiers furent encore envoyés de cette ville au maréchal Grouchy, pour lui réitérer les recommandations transmises de Genape. L'ordre fut en même temps expédié à tous les commandants des places de la Meuse de se tenir prêts à être attaqués et de se défendre à outrance; au général Rapp, commandant le cinquième corps d'armée en Alsace, au général Lecourbe, commandant les troupes réunies à Béfort, et au général Lamarque, commandant l'armée de la Vendée, de se porter à marches forcées sur Paris, et, s'il en était besoin, d'accélérer leur mouvement en faisant transporter l'infanterie sur des charrettes, et traîner l'artillerie par des chevaux de réquisition. Il dicta ensuite à son secrétaire Fleury de Chaboulon, qui venait de le rejoindre, deux lettres pour Joseph. Dans la première, destinée à être communiquée au conseil des ministres, il annonçait en quelques mots l'issue fatale de la bataille; la seconde, écrite pour le prince seul, renfermait un tableau fidèle du désastre, et se terminait ainsi :

Lettre de Napolé à son frèr Joseph.

« Cependant tout n'est pas perdu; je suppose qu'il me restera, en réunissant mes forces, cent cinquante mille hommes. Les fédérés et les gardes nationaux qui ont du cœur me fourniront, en outre, cent mille hommes; les bataillons de dépôt, cinquante mille hommes; j'aurai donc trois cent mille soldats à opposer de suite à l'ennemi. J'attellerai l'artillerie avec les chevaux de luxe; je lèverai cent mille conscrits; je les armerai avec les fusils des royalistes et des mauvais gardes nationaux. Je ferai lever en masse le Dauphiné, le Lyonnais, la Bourgogne, la Champagne, la Lorraine; j'accablerai l'ennemi; mais

il faut qu'on m'aide et qu'on ne m'étourdisse point. Je vais à Laon ; j'y trouverai sans doute du monde. Je n'ai point entendu parler de Grouchy ; s'il n'est point pris, comme je le crains, je peux avoir, dans trois jours, cinquante mille hommes; avec cela, j'occuperai l'ennemi et je donnerai à Paris et à la France le temps de faire leur devoir. Les Anglais marchent lentement ; les Prussiens craignent les paysans et n'oseront pas trop s'avancer : tout peut se réparer encore. Écrivez-moi l'effet que cette horrible échauffourée aura produit dans la Chambre. Je crois que les députés se pénétreront que leur devoir, dans cette grande circonstance, est de se réunir à moi pour sauver la France : préparez-les à me seconder dignement. »

Départ de Napoléon pour Laon. Halte à Rocroi ; discussion autour de l'Empereur.

Napoléon ajouta de sa main : *Du courage et de la fermeté !* Les espérances qu'il confiait à son frère n'étaient pas exagérées : elles pouvaient se réaliser avec le concours des Chambres, concours possible si Napoléon ne quittait pas l'armée. Or la lettre dont nous venons de reproduire une partie, les ordres transmis au maréchal Grouchy et aux chefs des autres corps, prouvent que l'Empereur se dirigeait sur Laon dans le but précisément d'y rallier les troupes et de rester à leur tête.

Une mauvaise chaise de poste à moitié brisée et quelques charrettes remplies de paille venaient d'être préparées, faute de mieux, pour transporter Napoléon à Rocroi, lorsqu'on annonça l'arrivée du maréchal Soult avec quelques voitures de suite. Le maréchal reçut l'ordre de rester à Philippeville pour y rallier le grand quartier général, ainsi que les déta-

chements qui pourraient se diriger sur ce point : on s'empara de ses équipages; trois ou quatre cents fuyards de toutes armes furent réunis et formés en escorte; et, à deux heures de l'après-midi, l'Empereur quitta Philippeville dans une calèche où prit place également le général Bertrand; une seconde voiture renfermait le duc de Bassano, les généraux Drouot et Dejean, ainsi que MM. de Canisy, premier écuyer, et Fleury de Chaboulon; une troisième emmenait les généraux Gourgaud, de Flahaut et Labédoyère, et le colonel de Bussy, aides de camp. On fit halte à Rocroi. Là, une discussion eut lieu, entre plusieurs des compagnons de route de l'Empereur, sur le parti qu'il devait adopter. Labédoyère, cœur chaud, caractère chevaleresque, voulait que l'Empereur ne s'arrêtât pas jusqu'à Paris; qu'il se présentât immédiatement devant les Chambres; qu'il confessât toute l'étendue du désastre, et, comme Philippe-Auguste, qu'il offrît de mourir en soldat et de remettre la couronne au plus digne. Un de ses collègues, qui avait une pratique plus grande des choses et des hommes, M. de Flahaut, ne partageait pas cette opinion, et soutenait que l'Empereur se perdrait s'il entrait dans Paris. Les Chambres, disait-il, croiront se sauver en le sacrifiant. « Dieu nous préserve d'un tel malheur! s'écria Labédoyère. Si les Chambres s'isolent de l'Empereur, la France sera positivement perdue. Les ennemis seront à Paris sous huit jours, et, le neuvième, nous reverrons les Bourbons. Que deviendront alors la liberté et tous ceux qui ont embrassé la cause nationale? Pour moi, mon sort ne sera point douteux : *je serai fusillé le premier.* »

Napoléon
arrive à Laon
et délibère
avec
ses généraux.

On se remit en route pour Laon. L'Empereur descendit au pied de cette ville; la nouvelle du désastre l'y avait déjà devancé; il fut reçu par la garde nationale. « Sire, lui dit l'officier commandant, nos frères et nos enfants sont dans les places fortes; disposez de nous qui restons; nous sommes prêts à mourir pour la patrie et pour Votre Majesté. » Ces nobles paroles n'étaient point l'expression d'un sentiment isolé; tous les gardes nationaux présents, une foule d'habitants de la campagne accourus au bruit de l'approche de l'Empereur, les couvrirent d'acclamations : cédant au plus patriotique enthousiasme, brandissant, ceux-ci leurs fusils, d'autres des faux, ces braves gens reconduisirent Napoléon, aux cris de *Vive l'Empereur!* jusqu'au logement destiné à le recevoir. Il y entrait à peine, quand on le prévint qu'un nombreux détachement de troupes se montrait au loin et semblait se diriger sur la ville. Un aide de camp partit aussitôt en reconnaissance : c'étaient environ trois mille soldats de la garde impériale, infanterie et cavalerie, que les généraux Morand, Pelet, Colbert et Petit étaient parvenus à rallier. « En ce cas, dit l'Empereur, quand on lui annonça cette nouvelle, je demeurerai décidément à Laon jusqu'à ce que le reste de l'armée soit réuni. J'ai donné l'ordre de diriger ici et sur Reims tous les militaires isolés. La gendarmerie et la garde nationale vont battre la campagne et ramasser tous les traîneurs; les bons soldats se rallieront d'eux-mêmes : nous aurons dans vingt-quatre heures un noyau de dix à douze mille hommes; avec cette petite armée je contiendrai l'ennemi, je donnerai le temps à Grouchy d'arriver et à la nation de se

Il veut rester
à l'armée
et la rallier
lui-même.

retourner. » Cette résolution fut vivement combattue autour de lui; comme à Rocroi, il y avait dissidence: quelques généraux, à l'exemple de M. de Flahaut, étaient d'avis que l'Empereur devait rester à l'armée; d'autres, en plus grand nombre, disaient à Napoléon: « Votre Majesté a vu le désastre de ses propres yeux; elle sait que tous les régiments étaient confondus, et que ce n'est point en quelques heures qu'on pourra les reformer. En supposant même qu'elle puisse réunir 10 à 12,000 hommes, que pourra faire Votre Majesté avec cette poignée de soldats? Pendant qu'elle arrêtera l'ennemi sur un point, il pénétrera par un autre: toutes les routes lui sont ouvertes. Le corps de Grouchy, qu'il ait ou non repassé la Dyle, est probablement perdu. La France ne peut plus être sauvée que par elle-même. Il faut que tous les citoyens prennent les armes; et la présence de Votre Majesté est nécessaire pour comprimer ses ennemis, pour enflammer et diriger le mouvement des patriotes. Les Parisiens, quand ils verront Votre Majesté, n'hésiteront pas à se battre. Si vous restez loin d'eux, on fera courir mille bruits, on dira que vous avez été tué, que vous êtes prisonnier ou cerné. La garde nationale et les fédérés, découragés par la crainte d'être abandonnés ou trahis comme l'année dernière, ne se battront qu'à contre-cœur, si même ils se battent. »

On le décid à partir pour Paris

Ces dernières considérations firent une certaine impression sur l'Empereur; elles étaient appuyées par la grande majorité des généraux qui l'entouraient; Napoléon ne sut pas résister. « Eh bien, dit-il, puisque vous le croyez nécessaire, j'irai à Paris; mais je suis convaincu que vous me faites faire une sottise. Ma

vraie place est ici : je pourrais y diriger ce qui se passerait à Paris; mes frères feraient le reste. » Il se retira immédiatement dans une autre pièce avec le duc de Bassano et M. de Chaboulon, et mit la dernière main au bulletin de la bataille de Waterloo, bulletin déjà ébauché durant sa halte à Philippeville. Quand la rédaction fut terminée, il fit appeler les généraux Bertrand, Drouot, Gourgaud et ses autres aides de camp. « Voici, leur dit-il, la relation de la bataille; je veux que vous en entendiez la lecture. Si j'ai omis quelques faits essentiels, vous me les rappellerez; mon intention est de ne rien dissimuler. Il faut, comme après Moscou, révéler à la France la vérité tout entière. » M. de Chaboulon lut le bulletin : les généraux Drouot et de Flahaut proposèrent quelques changements qui furent agréés par l'Empereur. Ces corrections faites, une seconde lecture eut lieu; aucune réclamation ne s'éleva, et la relation ainsi rectifiée fut expédiée au prince Joseph par courrier extraordinaire. A quelques heures de là, Napoléon envoyait le général de Flahaut à Avesnes pour obtenir des renseignements précis sur ce qui se passait de ce côté, et le général Dejean à Guise, pour examiner l'état de cette place et y rallier les détachements qui auraient pris cette direction; puis, laissant le colonel de Bussy à Laon, avec l'ordre de tout disposer pour l'armée qui allait se réunir sous cette place, il partit pour Paris. Son projet était de ne rester dans la capitale de l'Empire que le temps nécessaire pour prévenir la commotion politique, résultat probable de la première nouvelle du désastre; pour disposer les esprits à triompher de la crise dans laquelle la France allait entrer; hâter

les préparatifs de défense de Paris ; faire diriger sur Laon toutes les troupes, tous les renforts que l'on pourrait tirer des dépôts et des places de guerre ; en un mot, pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution du PLAN DE DÉFENSE discuté avant son départ pour l'armée et auquel il se voyait maintenant contraint de recourir[1]. Un séjour de *quarante-huit heures* lui semblait devoir suffire à tous ces soins, et immédiatement après il comptait rejoindre l'armée sous Laon[2].

Arrivée de l'Empereur au palais de l'Élysée

Il était onze heures du soir lorsque le 20, l'Empereur descendit à l'Élysée. Ce fut le duc de Vicence qui le reçut. Napoléon paraissait succomber à la fatigue, à la douleur ; sa poitrine était souffrante, sa respiration oppressée. « L'armée avait fait des prodiges, dit-il au duc d'une voix pénible ; une terreur panique l'a saisie, tout a été perdu... Je n'en puis plus... Il me faut quelques heures de repos pour être à mes affaires. » Il ajouta en portant la main sur son cœur : « J'étouffe là. » Après quelques instants de silence, il reprit : « Mon intention est de réunir les deux Chambres en séance impériale. Je leur peindrai les malheurs de l'armée ; je leur demanderai les moyens de sauver la patrie ; ensuite je repartirai. — Sire, lui répondit Caulaincourt, la nouvelle de vos malheurs a déjà transpiré ; il règne une grande agitation dans les esprits ; les dispositions des députés paraissent plus hostiles que jamais. Je regrette, Sire,

1. Voir pour les détails de ce plan de défense nationale, pages 13, 14, 15 et 16 de ce volume.

2. *Campagne de 1815,* écrite à Sainte-Hélène par le général Gourgaud, sous la dictée de Napoléon.

de vous voir à Paris; il eût été préférable que vous ne vous fussiez pas séparé de l'armée. — J'espère pourtant que les Chambres me seconderont et qu'elles sentiront la responsabilité qui va peser sur elles. La majorité est bonne, elle est française. Je n'ai contre moi que la Fayette, Lanjuinais, Flaugergues et quelques autres : je les gêne; ils voudraient travailler pour eux; je ne les laisserai point faire; ma présence ici les contiendra [1]. »

Lucien et Joseph ne tardèrent pas à arriver. Ils furent bientôt suivis des ministres, de la plupart des hauts dignitaires et d'une foule de généraux impatients de connaître l'étendue et les détails du désastre. La plupart des officiers revenus avec l'Empereur étaient encore sous l'impression de l'événement. Quelques-uns firent de la déroute un tableau si lamentable, que leurs auditeurs, frappés d'épouvante, quittèrent l'Élysée avec la conviction que la France n'avait plus un soldat, et que, dépourvue de ses dernières ressources, il ne lui restait plus qu'à implorer la merci des Alliés.

Conseil
des ministres;
délibération.

Napoléon, avant de reprendre du repos, avait indiqué pour les premières heures de la matinée un conseil où devaient se réunir ses deux frères Lucien et Joseph, les huit ministres à portefeuille, les quatre ministres d'État et le duc de Bassano. Quand ce conseil fut assemblé, l'Empereur invita M. de Bassano à donner lecture du bulletin de la bataille du 18; puis il dit : « Nos malheurs sont grands! Je suis venu pour les réparer, pour imprimer à la nation, à l'ar-

1. *Mémoires* de M. Fleury de Chaboulon.

mée un grand et noble mouvement. Si la nation se lève, l'ennemi sera écrasé; si, au lieu de levées, de mesures extraordinaires, on dispute, tout est perdu! L'ennemi va rentrer en France. J'ai besoin, pour sauver la patrie d'être revêtu d'un grand pouvoir, d'une dictature temporaire. Dans l'intérêt de la patrie, je pourrais me saisir de ce pouvoir; mais il serait utile et plus national qu'il me fût donné par les Chambres.» Ces paroles, écoutées dans le plus profond silence, restèrent sans réponse. La plupart des ministres baissaient les yeux. L'Empereur interpella Carnot.

En ce moment Carnot, inspiré par le sentiment patriotique qui l'animait lors de la grande lutte de la France révolutionnaire contre la première coalition, ouvrit immédiatement l'avis de déclarer la patrie en danger, d'appeler aux armes tous les fédérés, tous les gardes nationaux de l'Empire, de mettre Paris en état de siége et de se défendre à outrance. Il ajoutait qu'à la dernière extrémité il faudrait se retirer de l'autre côté de la Loire, s'y retrancher et y tenir l'ennemi en arrêt jusqu'au moment où l'on aurai réuni et organisé, à l'aide de l'armée de la Vendée et des différents corps d'observation de l'armée de l'Est et du Midi, des forces assez nombreuses pour reprendre l'offensive, et purger le sol national de la présence des Alliés.

Le duc de Vicence fut interrogé à son tour. Organisation fatiguée, esprit découragé et abattu, ce ministre répugnait à tout parti violent, à toute mesure extrême; il se contenta de répondre en termes généraux que la nation devait faire un grand effort pour sauver son indépendance, et que le succès dépen-

drait, non des mesures adoptées par l'Empereur, mais d'une parfaite union entre les Chambres et le souverain.

Fouché, aux derniers mots de Caulaincourt, s'empressa d'intervenir; il dit qu'il ne croyait pas, en effet, que l'Empereur pût sauver la France sans le concours des Chambres; que ce concours, au reste, serait facile à obtenir en leur montrant de la confiance et de la *bonne foi*, et qu'il était convaincu qu'un appel à leur patriotisme les trouverait prêtes à tous les sacrifices.

Le duc Decrès n'était pas encore dans la confidence des pratiques secrètes déjà entamées par Fouché avec les principaux meneurs de la Chambre élective; il déclara nettement qu'il n'y avait pas à compter sur les représentants, qu'ils étaient mal disposés et paraissaient décidés à se porter aux derniers excès.

Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), un de ces hommes de tribune qui dépensent les principales forces de leur intelligence et toute leur énergie dans les luttes de la parole, appuya l'opinion du ministre de la marine en ajoutant qu'il craignait qu'un grand sacrifice ne fût nécessaire.

« Parlez nettement, lui dit l'Empereur; c'est mon abdication qu'ils veulent, n'est-ce pas?

— Je le crois, Sire, répondit Regnault; quelque pénible que ce devoir soit pour moi, je dois éclairer Votre Majesté sur sa véritable situation. J'ajouterai même qu'il serait possible, si Votre Majesté n'abdiquait pas de son propre mouvement, que la Chambre osât lui demander ce sacrifice.

— Je me suis déjà trouvé dans des circonstances bien difficiles, répliqua Lucien avec vivacité, et j'ai toujours vu que, plus les crises sont fortes, plus on doit déployer d'énergie. Si la Chambre, mise en demeure de seconder l'Empereur, refuse son concours, il faut que l'Empereur sauve la France à lui seul. Pour lui, comme pour nous tous, le salut de la patrie doit être la suprême loi. Le refus de la Chambre une fois exprimé, l'Empereur doit se déclarer dictateur; il doit mettre le pays en état de siége et appeler à la défense du sol national tous les patriotes, tout ce qui a du cœur. »

Intelligence nette, caractère décidé, Lucien avait encouru la juste disgrâce de son frère, au moment où Napoléon échangeait son titre de Consul contre celui d'Empereur. Demeuré dans la retraite aussi longtemps qu'avait duré l'Empire, il était accouru à Paris, après le retour de l'île d'Elbe, avec la pensée d'aider au maintien de la fortune politique de sa famille. L'opinion que nous venons de reproduire montre qu'il n'avait rien perdu de cette hardiesse et de cette résolution auxquelles Napoléon était surtout redevable de n'avoir pas vu sa carrière se briser, lors des journées de Brumaire, contre la résistance des Cinq-Cents. Son avis fut appuyé par Carnot : « Tant que durera la crise, dit le ministre de l'intérieur, il me semble indispensable, en effet, que l'Empereur soit revêtu d'une grande et imposante autorité. »

Napoléon prit immédiatement la parole : « J'espère que la présence de l'ennemi sur le sol national, dit-il, rendra aux députés le sentiment de leurs devoirs. La nation ne les a pas envoyés pour me ren-

verser, mais pour me soutenir. Je ne crains rien pour moi, mais je crains tout pour la France. Si nous nous querellons entre nous au lieu de nous entendre, nous aurons le sort du Bas-Empire : tout sera perdu. Le patriotisme de la nation, sa haine pour les Bourbons, nous offrent encore d'immenses ressources; notre cause n'est point désespérée. »

L'Empereur passa alors en revue tous les moyens qui restaient pour réparer les désastres du 18. Les troupes présentes sur le champ de bataille s'élevaient à 65,000 hommes. On estimait les pertes de cette journée à 24 ou 25,000 hommes tués, blessés ou prisonniers; 40,000 hommes environ avaient donc dû rentrer en France. Sur ce chiffre, 25 à 30,000 hommes, d'après les nouvelles arrivées de la frontière du Nord pendant la nuit qui venait de s'écouler et le matin, étaient déjà ralliés sur différents points et se portaient sur Laon [1]. Ces forces, ajoutées aux 35,000 hommes de Grouchy, dont on avait enfin des nouvelles par le gouverneur de Givet, et que l'on savait avoir passé à Namur, se retirant sur Dinan, formaient 60 à 65,000 hommes, qui, dans quatre jours, seraient réunis sous le chef-lieu du département de l'Aisne. Un certain nombre de dépôts de régiments, les plus rapprochés de Paris, à qui l'ordre de marcher sur cette capitale venait d'être transmis, présentaient

1. L'armée qui avait combattu à Waterloo se composait des 1er, 2e et 6e corps et des troupes de la garde impériale. Les fuyards de ces corps s'étaient divisés en arrivant aux Quatre-Bras. Ceux des 1er et 2e corps, entrés en Belgique par le pont de Marchiennes, s'étaient retirés par cette route; les soldats du 6e corps et ceux de la garde impériale, entrés par Charleroi, avaient repris le même chemin.

assez de soldats pour remplacer les pertes de la campagne. Les seuls dépôts de la garde impériale pouvaient fournir 6,000 hommes disponibles. On avait, à la vérité, perdu un matériel assez considérable d'artillerie; mais les soldats du train, pour la plupart, s'étaient sauvés avec leurs chevaux; on les réunissait à la Fère et à Vincennes. Quant au matériel, on comptait dans ce dernier dépôt et à Paris cinq cents pièces de campagne; d'autres parcs considérables existaient, en outre, sur la Loire. Il était donc facile d'organiser immédiatement deux cents bouches à feu, ce qui remettait notre matériel dans le même état où il était avant la journée de Waterloo. L'Empereur calculait ensuite qu'en dirigeant sur Laon les soldats de dépôt appelés à Paris, au fur et à mesure de leur arrivée, ces renforts porteraient les 65,000 hommes de l'armée du Nord, dans les premiers jours de juillet, à 130,000 combattants. D'un autre côté, si nos pertes dans les journées du 16 et du 18 avaient été grandes, celles de l'ennemi étaient encore plus considérables. Obligés en outre de laisser des corps d'observation devant Maubeuge, Valenciennes, Condé, Lille, Dunkerque et les autres places de la frontière belge, qui toutes avaient des garnisons nombreuses, de masquer ensuite les places de la Somme, Wellington et Blücher pouvaient difficilement arriver sur la ligne de l'Aisne avec plus de 80 à 90,000 hommes; ils ne pouvaient, d'ailleurs, s'y présenter avant le 26 ou le 27, date à laquelle l'armée impériale réunie à Laon aurait un chiffre de soldats supérieur à celui de l'ennemi. Dans cette position, les deux généraux alliés se verraient forcés de combiner leurs mouve-

ments avec les armées de la Russie et de l'Autriche. Or celles-ci, à la date des dernières nouvelles, n'avaient pas encore passé le Rhin; en admettant même qu'elles pussent le franchir le 25 juin, ce n'était pas avant le 15 ou le 20 juillet qu'il leur serait possible de se trouver en force sur la Marne. On avait dès lors un mois pour achever la fortification et l'armement de toute l'enceinte de Paris, pour compléter l'organisation de la garde nationale et des fédérés de la capitale, et pour y faire arriver 60,000 gardes nationaux de la Bretagne, de la Normandie et de la rive gauche de la Loire, ainsi que les 30,000 soldats de marine composant les vingt régiments de matelots organisés avant l'ouverture de la campagne.

Ce n'était pas tout : la combinaison d'opérations actives entre l'armée anglo-prussienne venant de Belgique et les corps alliés débouchant par le Rhin devait nécessairement donner lieu à des mouvements militaires, où tout l'avantage appartiendrait à l'adversaire occupant la position centrale, surtout lorsque cet adversaire pourrait manœuvrer avec 150,000 hommes de troupes de ligne autour d'un point d'appui comme Paris, point qui se trouverait alors complétement fortifié, muni de 5 à 600 bouches à feu, et défendu par près de 100,000 gardes nationaux bien organisés et bien armés. La France était donc en mesure de résister victorieusement à l'invasion des troupes alliées arrivant par la Belgique et par le Rhin. Restaient les corps auxquels les différentes gorges des Alpes pouvaient donner passage. A ceux-là l'Empereur comptait opposer Suchet et ses troupes déjà victorieuses; il devait les rappeler sur Lyon, où

elles se concentreraient et rallieraient toutes les gardes nationales du pays, ainsi que celles d'une partie de la Bourgogne et du Dauphiné. Suchet, ainsi appuyé et soutenu, suffirait pour arrêter l'armée autrichienne d'Italie [1].

Mesures arrê Napoléo se dispos à se rend au sein des Chamb

Ces considérations, développées avec une grande force de langage et une remarquable lucidité, ramenèrent la confiance parmi la majorité du conseil. L'opinion de Lucien et de Carnot sur la nécessité d'une résistance à outrance dirigée par l'Empereur, revêtu à cet effet de pouvoirs extraordinaires, fut adoptée. On décida que Paris serait déclaré en état de siége, que le centre du gouvernement et les Chambres, s'il en était besoin, seraient transférés à Tours; que le commandement de Paris serait donné au maréchal Davoust, et le ministère de la guerre au général Clausel; que le nombre des tirailleurs de la garde nationale parisienne (fédérés) serait immédiatement doublé, et qu'on leur distribuerait des armes dans la journée. Les actes et les ordres nécessaires à l'exécution de ces différentes mesures se rédigeaient déjà à la secrétairerie d'État; on discutait s'il convenait que l'Empereur portât lui-même, en habit de voyage et sans appareil, ces décisions aux Chambres; enfin, on minutait le discours que Napoléon s'apprêtait à y aller prononcer, lorsque des nouvelles arrivées de la Chambre des représentants apprirent que cette Assemblée venait de se déclarer *en permanence*, et de proclamer crime de haute trahison toute tentative d'ajournement et de dissolution. Les délibérations du

1. *Campagne de 1815,* écrite à Sainte-Hélène par le général Gourgaud sous la dictée de Napoléon.

conseil, la rédaction des actes et des ordres qu'il venait d'arrêter, furent immédiatement suspendues.

'ouché Chambre des ésentants.

C'était la veille, vers midi, que les ministres avaient reçu communication des dépêches expédiées, le 19 au matin, de Philippeville, à Joseph. Convaincu que le succès inespéré de l'armée anglaise réservait à son chef un rôle influent, Fouché, dans la journée, dépêcha au duc de Wellington un émissaire chargé d'ouvrir les communications actives qui, depuis ce moment, ne cessèrent d'exister entre ce lord et lui; la lettre remise par le duc d'Otrante à cet agent en fut le début. Ce soin pris, Fouché fit avertir du désastre les principaux membres de la Chambre, et envoya ses affidés sonner partout l'alarme. « *Tout est perdu! la France n'a plus d'armée!* » répétaient-ils après le duc d'Otrante. Dans les dernières heures de la soirée et le lendemain matin, un certain nombre de représentants, parmi les plus hostiles à l'Empereur, se réunirent chez le ministre de la police. On a cité, à cette occasion, les noms de MM. Jay, Manuel, Flaugergues, d'Argenson, Dupin et de la Fayette. Ce fut dans ces conciliabules, ont dit plusieurs écrivains, que les événements qui devaient marquer la séance du 21 furent discutés et convenus. Les amis de M. de la Fayette ont nié qu'il eût assisté à aucune réunion chez le duc d'Otrante, le soir du 20 et dans la matinée du lendemain; ils ont affirmé que pas un membre de la Chambre, au début de la séance qui allait s'ouvrir, n'était dans la confidence du rôle que l'ancien commandant de la garde nationale de Paris s'apprêtait à jouer. Il paraît certain que M. de la Fayette, en effet, ne prit conseil que de la passion aveugle qui, le

30 mars 1814, pendant la bataille de Paris, le portait à vouloir soulever la garde nationale, non pour la conduire au secours de nos soldats, se battant un contre dix, mais pour renverser l'Empereur, et qui, trois semaines auparavant, lors de l'Assemblée du Champ de Mai, le poussait à engager Carnot et Fouché à profiter de la confusion et du trouble inséparables d'une pareille cérémonie pour précipiter Napoléon du trône [1]. Quoi qu'il en soit, la Chambre, à l'heure fixée pour l'ouverture de la séance, à midi, se trouva au grand complet. « *Tout est perdu!* avait dit Fouché la veille. *Il est furieux et va chasser les pairs et les députés! Il va saisir la dictature!* » écrivait-il à quelques représentants ses affidés, de la salle même de l'Élysée, où il discutait, avec les autres ministres de Napoléon, les moyens de tenir tête aux événements. Colportées sur tous les bancs, confirmées par deux ou trois ministres, par Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) entre autres, qui, courant de l'Élysée au Palais législatif et du Palais législatif à l'Élysée, semaient autour d'eux le trouble et la peur dont ils étaient saisis, ces confidences, sorties du sein même du conseil des ministres, qu'on savait alors assemblé, jetaient dans la Chambre l'agitation la plus vive; on n'entendait que des paroles de colère parmi les adver-

1. « M. de la Fayette... trouva Carnot sincèrement persuadé de la conversion de Napoléon et déterminé à le servir de tout son pouvoir. Fouché déclara que cette idée hardie était inexécutable. » (*Esquisse historique et fragments inédits sur les Cent-Jours.*) Cette brochure, sans nom d'auteur, et que nous aurons encore occasion de citer, est un in-8° de cinq feuilles un quart, imprimé en 1819 chez Baudoin, et dont la rédaction appartient en commun à MM. de la Fayette et Lanjuinais.

saires si multiples du gouvernement impérial; chez les membres les plus timides, c'était de la stupeur. Enfin, à midi un quart, le président déclara la séance ouverte. Immédiatement après la lecture du procès-verbal, M. Lanjuinais annonça que MM. de la Fayette et Henri Lacoste avaient des propositions à soumettre à la Chambre. M. de la Fayette fut appelé le premier. Une sorte de frémissement courut dans toute l'Assemblée quand il parut à la tribune; chacun semblait pressentir quelque événement inattendu. M. de la Fayette parla en ces termes :

Proposition de de la Fayette. [Sa]n adoption.

« Messieurs, lorsque pour la première fois, depuis bien des années, j'élève une voix que les vieux amis de la liberté reconnaîtront encore, je me sens appelé à vous parler des dangers de la patrie, que vous seuls à présent avez le pouvoir de sauver.

« Des bruits sinistres s'étaient répandus; ils sont malheureusement confirmés. Voici l'instant de nous rallier autour du vieux étendard tricolore, celui de 89, celui de la liberté, de l'égalité et de l'ordre public; c'est celui-là seul que nous avons à défendre contre les prétentions étrangères et contre les tentatives intérieures. Permettez, messieurs, à un vétéran de cette cause sacrée, qui fut toujours étranger à l'esprit de faction, de vous soumettre quelques résolutions préalables dont vous apprécierez, j'espère, la nécessité :

« Art. 1er. La Chambre des représentants déclare que l'indépendance de la nation est menacée.

« Art. 2. La Chambre se déclare en permanence. Toute tentative pour la dissoudre est un crime de haute trahison; quiconque se rendrait coupable de cette tentative sera traître à la patrie et sur-le-champ jugé comme tel.

« Art. 3. L'armée de ligne et les gardes nationales qui ont combattu et combattent encore pour défendre la liberté,

l'indépendance et le territoire de la France, ont bien mérité de la patrie.

« Art. 4. Le ministre de l'intérieur est invité à réunir à l'état-major général les commandants et majors de légion de la garde nationale parisienne, afin d'aviser au moyen de lui donner des armes et de porter au plus grand complet cette garde citoyenne, dont le patriotisme et le zèle éprouvé depuis vingt-six ans offrent une sûre garantie à la liberté, aux propriétés, à la tranquillité de la capitale et à l'inviolabilité des représentants de la nation.

« Art. 5. Les ministres de la guerre, des relations extérieures, de la police et de l'intérieur sont invités à se rendre sur-le-champ dans le sein de l'Assemblée. »

Non-seulement ces propositions violaient deux des dispositions les plus essentielles de la constitution jurée par la Chambre quatorze jours auparavant, mais elles entraînaient, si cette Assemblée les adoptait, la désorganisation et la chute du gouvernement impérial. Quels motifs portaient M. de la Fayette à vouloir cette révolution nouvelle après une défaite, et lorsque l'Europe s'avançait en armes contre nous? A quelles mesures entendait-il recourir pour sauver l'indépendance nationale? Quelle différence y avait-il à ses yeux entre le vieil étendard tricolore qu'il invoquait, et le drapeau sous lequel nos soldats venaient de lutter si héroïquement à Waterloo? M. de la Fayette ne s'expliquait pas [1]. Par une déplorable fata-

1. Voici en quels termes M. de la Fayette a raconté les faits qui lui sont personnels dans la journée du 21 juin : « Le 21 au matin on vint successivement m'avertir que l'Empereur était arrivé à l'Élysée, qu'il s'apprêtait à se faire nommer dictateur et à dissoudre les Chambres, sans doute pour remuer tous les moyens de l'anarchie... Déjà ses voitures de parade se préparaient (pour aller à la Chambre)... J'allai chez Fouché pour

lité, c'était pour la troisième fois, depuis 1792, que la France allait se trouver envahie, et, pour la troisième fois, emporté par des passions ou préoccupé d'intérêts étrangers à la défense du territoire, le général de la Fayette avait le malheur de se laisser aller à des tentatives dont le seul résultat possible était de paralyser toute résistance à l'invasion[1].

Trop souvent les grandes catastrophes, par cela seul qu'elles ôtent le sang-froid, paralysent toute intelligence. Échapper au désastre et survivre est alors la première, la seule pensée qui vient aux corps politiques comme aux individus. Les représentants, une fois réunis en séance, furent dominés par une préoccupation unique : maintenir l'Assemblée et leur propre pouvoir. L'Empereur, disait-on, voulait les dissoudre, les annuler; M. de la Fayette, au contraire, demandaient qu'ils décrétassent la conservation de leur titre et de leur influence, ainsi que leur inviolabilité; sa proposition fut aussitôt couverte d'applaudissements et accueillie par des cris nombreux et retentissants de : *Aux voix! Appuyé!* Il y avait, dans le sentiment qui dominait alors la Chambre, l'apparence d'une volonté si unanime et si irrésistible, que

m'assurer de la vérité des faits; ils me furent confirmés par Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), venant de l'Élysée. Je leur déclarai que j'allais gagner l'Empereur de vitesse. Je pressai Lanjuinais d'ouvrir la séance, et, ne prenant pas même le temps de m'informer, comme pour les motions ordinaires, si je serais appuyé, je prononçai mon discours. (*Mémoires* de M. de la Fayette, t. V, pages 451, 522 et 523.)

1. Voyez, pour le rôle de M. de la Fayette lors des invasions de 1792 et de 1814, le IIe volume de cet ouvrage, pages 417 à 422.

pas un. membre n'eut la pensée de demander la parole pour combattre la motion. Les trois premiers articles furent adoptés sans débat; le quatrième, sur l'avis de M. Merlin, fut ajourné jusqu'après la comparution des ministres; le cinquième, qui ordonnait cette comparution, fut ensuite admis. Après le vote sur l'ensemble de la proposition ainsi modifiée, M. Dubois (de la Seine) demanda qu'elle fût imprimée, affichée dans Paris et transmise à tous les départements. M. Dupin insista vivement pour cet envoi. Un autre membre proposa de la notifier à la Chambre des pairs et à l'Empereur. Toutes ces motions furent adoptées à mesure qu'on les mettait aux voix, tant la majorité avait hâte de se faire un titre pour résister à une dissolution, tant elle redoutait de voir les portes s'ouvrir et les ministres paraître un décret d'ajournement à la main. Peu de temps après le dernier vote, cette crainte put sembler fondée. Un des ministres, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), entra dans la salle, et, se dirigeant vers la tribune, réclama la parole pour une communication du gouvernement.

Suspensic des mesur arrêtées en conse impérial Fouché; Napoléor et Lucier Démonstrati populaires attitude des représent.

Le but de l'Empereur, quand il avait fait suspendre l'exécution des résolutions adoptées en conseil, était d'attendre de nouvelles informations sur ce qui se passait à la Chambre et de connaître les termes précis de la proposition de M. de la Fayette. On ne tarda pas à lui en transmettre une copie. Il la lut et en mesura promptement la portée : « J'aurais dû ajourner cette Chambre avant mon départ, dit-il, elle va perdre la France. » Puis il ajouta en se levant : « Regnault ne m'avait pas trompé... *J'abdiquerai*

s'il le faut. » Cette parole irréfléchie, qui devait faire tous les frais des discussions de la nuit et du lendemain, était à peine échappée à Napoléon, qu'il la regretta ; il se reprit en disant « qu'avant de prendre un parti il fallait cependant savoir ce que tout cela deviendrait ». Se tournant aussitôt vers Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), il lui ordonna d'aller sur-le-champ à la Chambre pour essayer de la calmer et sonder le terrain. « Vous annoncerez mon retour, lui dit-il, vous ajouterez que je viens de convoquer le conseil des ministres et que je n'ai quitté l'armée que pour concerter avec eux et avec les Chambres les mesures de salut public exigées par les circonstances. » La même mission fut donnée à Carnot pour la Chambre des pairs. Quand l'un et l'autre furent sortis, Fouché fit observer que la communication dont Regnault était chargé ne satisferait probablement pas la Chambre des représentants, puisque cette Assemblée entendait mander devant elle ses collègues de la guerre, des relations extérieures, de l'intérieur et lui-même. « Elle n'a pas le droit de s'arroger un tel pouvoir, répliqua Napoléon ; je vous défends de bouger. » A quelques moments de là, Fouché quittait un instant la salle du conseil et faisait transmettre à M. Jay quelques lignes où, annonçant l'intention de l'Empereur de ne pas laisser comparaître les ministres devant la Chambre, il lui disait « qu'il y allait de la dignité et du salut de cette Assemblée d'insister et de se faire obéir ».

Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), comme on l'a vu, s'était empressé de remplir sa mission. Quand l'agitation causée par sa présence inattendue à la tri-

bune fut apaisée, il annonça, au nom du gouvernement, l'arrivée de l'Empereur, la veille, à onze heures du soir, les résultats généraux de la bataille du 18, et le ralliement d'une partie des troupes sous les murs d'Avesnes, de Philippeville et de Laon. « Sa Majesté est venue à Paris, dit-il en terminant, pour conférer avec ses ministres sur les moyens de rétablir le matériel de l'armée; son intention est de conférer également avec les Chambres sur les mesures législatives exigées par les circonstances. Sa Majesté s'occupe en ce moment des propositions qu'elle doit leur soumettre. » Un silence glacial accueillit cette communication; pas un membre ne réclama la parole; Regnault quitta la salle. Dès qu'il fut sorti, M. Félix Desportes proposa la nomination d'une *commission administrative* de cinq membres « qui seraient chargés de pourvoir aux moyens de *protéger* l'Assemblée». M. Desportes, en sollicitant la formation de ce comité de protection ou de défense, ne désignait pas le pouvoir ou la force dont il s'agissait de repousser les attaques; il n'en était pas besoin; sa pensée fut comprise par toute la Chambre; la commission fut instituée sur-le-champ. Une discussion s'éleva ensuite sur la nature et la forme des interpellations à adresser aux quatre ministres que la Chambre avait mandés. Plusieurs orateurs s'étaient déjà succédé à la tribune, lorsque M. Jay, à qui venait d'arriver le mot de Fouché, prit la parole et dit :

« Il n'est aucun de nous qui n'ait juré dans son cœur de mourir à son poste plutôt que d'abandonner les grands intérêts qui lui sont confiés. Vous avez appelé les ministres; vous les avez invités à paraître

devant vous ; ils ne paraissent pas ; nous avons le droit de connaître la cause de ces retards, que l'on ne peut s'empêcher de redouter. Je demande donc que la Chambre adresse un second message qui leur fasse connaître qu'elle les attend, et qu'elle met l'exécution de cet *ordre* sous leur responsabilité *personnelle.*

— Procédons avec vigueur, mais avec sagesse, dit aussitôt un des membres de la nouvelle commission administrative; la garde nationale est une armée de citoyens; c'est pour les citoyens que nous allons délibérer; je demande donc que les chefs de cette garde soient convoqués et qu'elle s'arme. Périr n'est assurément pas un mal que redoute un cœur français; mais la gloire de périr en aveugle est commune, et les hommes qui, comme nous, ont la patrie à sauver, seraient impardonnables s'ils ambitionnaient un pareil sacrifice; la patrie ne l'exige pas; loin de là, elle réclame impérieusement notre conservation, puisque c'est sur ses intérêts les plus chers que nous avons à délibérer. Appelons les ministres, rien de mieux, mais assurons, avant tout, les moyens de délibérer sans avoir à craindre pour notre sûreté [1].

— La commission d'administration vous demande d'assurer la sûreté de vos délibérations, ajouta M. Penières; mais vous savez que l'Empereur s'est réservé le commandement en chef de la garde nationale, et que le commandant en second, le général Durosnel, est sous ses ordres. Il faut que la Chambre elle-même nomme le commandant supérieur de cette

1. Le *Moniteur* ne donne pas le nom de ce représentant; il le désigne seulement par ces mots : *un membre.*

garde : nous venons de faire demander un certain nombre de bataillons; le commandant en second peut se refuser à cette réquisition. »

Cette proposition, dictée par la pensée de porter M. de la Fayette à ce commandement en chef, n'allait à rien de moins qu'à placer toute la garde nationale de Paris sous les ordres immédiats de la Chambre. Un grand nombre de membres désiraient cette mesure comme un moyen d'opposer une force considérable à la force dont Napoléon pourrait se servir pour appuyer un décret d'ajournement ou de dissolution. Toutefois, la majorité ne songeait pas encore à quitter l'attitude défensive; elle recula devant une attaque aussi personnelle, aussi directe contre Napoléon. La proposition de M. Penières ne fut pas accueillie; le second message aux ministres fut seul ordonné.

Pendant que ce message s'expédiait dans les bureaux de la présidence, les préoccupations de l'Assemblée continuaient à se révéler dans les motions isolées de quelques membres. M. Pouilly-Lévêque, sans être découragé par les votes précédents, demanda que les chefs et les majors de chaque légion de la garde nationale fussent invités à se rendre sur-le-champ dans le sein de l'Assemblée. Sa parole se perdit au milieu de l'espèce de désordre qui régnait alors sur tous les bancs. La Chambre, depuis le dernier vote, restait réunie, mais sans délibérer. Les députés, divisés par groupes, s'entretenaient avec chaleur. La proposition faite par M. de la Fayette n'avait pas obtenu l'assentiment unanime. Plusieurs de ses amis, qui en apercevaient tout le danger, lui témoignaient leur surprise. M. Dupont (de l'Eure), entre autres,

lui disait : « Je comprendrais ce que vous venez de faire si vous aviez personnellement les bras assez forts, d'une part, pour comprimer les contre-révolutionnaires de l'intérieur, et, de l'autre, pour arrêter l'ennemi. Mais, oubliez-vous que, dans la position où nous sommes, le maintien de Napoléon est le gage de notre indépendance, et que sa chute rend inévitable le triomphe de l'étranger ainsi que le retour des Bourbons? Que voulez-vous donc? Qu'espérez-vous? — Ne craignez rien, lui répondait M. de la Fayette en souriant avec confiance, quand nous serons débarrassés de lui, tout s'arrangera. »

A quatre heures un quart, le président interrompit les conversations particulières établies dans toute la salle, pour annoncer que les lettres ordonnant la comparution des ministres venaient de leur être envoyées. Peu d'instants après, une de ces médiocrités que la faveur souvent aveugle de Napoléon avait le plus grandies, un officier général que poursuivait sans doute à cette heure le souvenir de certains actes de mécontentement impérial publiquement exprimé, le comte Horace Sébastiani parut à la tribune[1]. Il renouvela la proposition de mander devant

1. M. Sébastiani avait fourni à Napoléon l'occasion de l'unique jeu de mots peut-être que l'Empereur se soit permis. Ce général se laissait souvent surprendre par l'ennemi : « En vérité, s'écria Napoléon après avoir lu une dépêche d'Espagne annonçant un nouvel événement de cette nature, Sébastiani me fait marcher de surprise en surprise. » En revanche, et pour venger sans doute ces surprises, le général Sébastiani, dans de pompeux bulletins dont il était fort prodigue, gagnait des victoires et prenait force canons. L'Empereur, étonné de ces triomphes toujours sans résultats et que les rapports des

la Chambre tous les chefs de légion de la garde nationale, et de leur ordonner de mettre chacun un bataillon sous les armes, afin de veiller à la *sûreté* de la représentation nationale. — « La commission administrative vient de faire cette invitation au général Durosnel, cria une voix; il faut attendre la réponse de ce général. » M. Sébastiani ne se tint pas pour satisfait. « J'insiste sur la mesure que j'ai l'honneur de proposer à la Chambre, reprit-il, et je la réduis à ces termes : *Le président mandera le chef de chaque légion*, etc. — Rien n'annonce que la tranquillité publique soit troublée, dit aussitôt le général Grenier; je demande que M. Sébastiani s'explique clairement sur le but de sa proposition. — Rien n'annonce en effet le moindre trouble, ajouta le président, j'en reçois l'assurance officielle. Il n'y a pas l'ombre de mouvement. » Le repos de la cité et la tranquillité publique n'étaient pour rien dans les craintes des membres de la majorité; ils ne s'en préoccupaient pas plus que de la position et de la marche des armées alliées. La venue d'un décret d'ajournement ou de dissolution, voilà ce qu'ils redoutaient. Au moindre

généraux ennemis transformaient en de simples escarmouches ou en échecs, voulut connaître la vérité. Enquête faite et informations prises, il adressa au major général de l'armée d'Espagne, maréchal Jourdan, la lettre suivante :

« Mon cousin, vous ferez savoir au général Sébastiani qu'il résulte de toutes les victoires qu'il remporte en Espagne et dont il vous transmet les emphatiques récits, qu'il a perdu deux pièces de canon au lieu d'en avoir pris par trentaines. La valeur de ces deux bouches à feu sera retenue sur ses appointements. Il me sera adressé pièces justificatives du payement effectué. »

bruit, ils croyaient entendre le pas d'un peloton de grenadiers accourant pour renouveler les scènes de la galerie de Saint-Cloud[1].

Cependant Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) et Carnot étaient revenus à l'Élysée. Ils dirent qu'ils n'avaient rencontré dans les deux Chambres que silence et froideur. Bientôt arrivèrent successivement au palais la nouvelle du second message ordonnant aux ministres de se rendre à la Chambre des représentants; l'annonce des différentes motions faites pour la mise sous les armes d'une partie de la garde nationale, et de la proposition de nommer un commandant en chef autre que l'Empereur. Napoléon écoutait tous ces rapports avec une sorte d'insensibilité. A la vérité, il n'avait pas attendu jusqu'au lendemain de Waterloo pour voir la lâcheté et la bassesse humaines se déployer devant lui dans toute leur nudité. Puissant, on l'avait salué le front dans la poussière, on lui avait demandé des chaînes; et, quelque impatient d'asservir qu'il se fût montré, la servitude l'avait devancé toujours. Déchu, les plus odieuses calomnies, les insultes les plus grossières, l'avaient poursuivi jusque dans son exil. Ces nouveaux coups, portés par des gens qui se croyaient intrépides en attaquant un homme que l'Europe entière assaillait, le trouvaient sans colère. Ce qui dominait chez lui était une grande fatigue morale et un profond dégoût. Sa pensée ne s'arrêtait sur aucun parti. Le moment de se présenter devant les Chambres était peut-être passé. Après la déclaration votée par les

1. Voir le 1er volume de cet ouvrage, chap. I, *Journées de Brumaire*.



Philippoteaux del. — Imp. Ch. Chardon aîné Paris. — Willmann sc.

ENTRETIEN DE NAPOLEON ET DE LUCIEN DANS LES JARDINS DE L'ELYSEE.

tion profonde. Napoléon promena pendant quelque temps ses regards sur cette multitude passionnée. « Vous le voyez, dit-il à son ancien adversaire, ce ne sont pas ceux-là que j'ai comblés d'honneurs et de richesses ! Que me doivent-ils? Je les ai trouvés pauvres, et je les ai laissés pauvres. Mais l'instinct de la nationalité les éclaire, la voix du pays parle par leur bouche, et, si je le veux, si je le permets, dans une heure la Chambre rebelle n'existera plus... Mais non, ajouta-t-il après un moment de silence, la vie d'un homme ne vaut pas ce prix ; je ne suis pas revenu de l'île d'Elbe pour que Paris soit inondé de sang [1]. »

Réunion aux Tuileries des ministres et des membres composant les bureaux des deux Chambres résolution adoptée

Tandis que Napoléon, dans cet entretien intime, livrait la pensée à laquelle il devait céder le lendemain, les commissaires nommés par les deux Chambres pour aviser aux moyens de salut nécessités par les circonstances se réunissaient avec les ministres, non à l'Élysée, mais aux Tuileries, dans la salle consacrée aux séances du conseil d'Etat. Ce fut à onze heures du soir que Cambacérès ouvrit la séance. La réunion se composait de Lucien, en qualité de commissaire de l'Empereur, des huit ministres à département, des quatre ministres d'État, du bureau de la Chambre des représentants formé par MM. Lanjuinais, président, la Fayette, Dupont (de l'Eure), Flaugergues, le général Grenier, vice-présidents, et des comtes Andréossy, Boissy-d'Anglas, Dejean et Thibaudeau, désignés par la Chambre des pairs.

Cette grande salle du conseil d'État, témoin de tant de vicissitudes, ce palais désert, le silence de la

1. Benjamin Constant, *Mémoires sur les Cent-Jours*.



représentants et que les pairs eux-mêmes venaient d'adopter, Napoléon croyait ne pouvoir plus paraître devant ces deux Assemblées qu'à titre de dictateur ou dans l'attitude de suppliant. Il n'était plus assez sûr de sa fortune pour s'emparer du premier de ces deux rôles; le second répugnait à sa fierté. Las de tout ce qu'il entendait, de tout ce qu'il apprenait, il se leva, quitta la salle du conseil, où il était jusqu'alors resté et descendit dans le jardin du palais. Lucien l'y suivit. Des cris éclatants, prolongés, de *Vive l'Empereur!* se firent aussitôt entendre.

La nouvelle du désastre du 18 et le bruit du retour de l'Empereur n'étaient arrivés aux habitants des quartiers populeux que dans les dernières heures de la matinée. Un nombre considérable de citoyens appartenant à la classe moyenne et aux classes ouvrières se rendirent immédiatement à l'Élysée pour solliciter des armes et demander à marcher contre l'ennemi. Les préoccupations de M. de la Fayette et de ses collègues les plus fougueux étaient bien étroites, bien petites, auprès du sentiment qui inspirait cette foule; le patriotique instinct de ces braves gens ne les trompait pas: la France, après Waterloo, n'avait qu'un péril à conjurer, l'invasion; qu'un but à poursuivre, le maintien de son indépendance. Or un seul homme, dans la pensée du peuple et des soldats, pouvait arrêter l'une et sauver l'autre. Aussi des acclamations frénétiques venaient-elles saluer Napoléon chaque fois que, dans sa promenade avec son frère, il paraissait à l'extrémité d'une des principales allées du jardin. Il avait longtemps marché en silence. Enfin Lucien lui dit: « Eh bien, vous entendez ces cris; on

vous demande des armes; on veut que vous dirigiez toutes les forces nationales. Il en est ainsi par tout l'Empire[1]; abandonnerez-vous la France aux factions? — Suis-je plus qu'un homme? lui répondit Napoléon en s'arrêtant et en répondant par un salut de la main aux cris enthousiastes de cette foule à qui un seul geste, un seul mot de lui, auraient suffi pour emporter les deux Chambres; suis-je plus qu'un homme pour ramener à l'union, qui seule peut sauver la France, cinq cents députés égarés? ou suis-je un misérable chef de parti pour allumer inutilement la guerre civile? Non, jamais! Que l'on essaye de ramener les Chambres, je ne demande pas mieux. Je puis tout avec elles; je pourrais beaucoup sans elles pour mon intérêt, mais je ne saurais peut-être sauver la patrie. Allez vous-même les trouver; j'y consens; je vous défends, toutefois, de haranguer, en sortant, ce peuple qui me demande des armes : je suis prêt à tout tenter pour la France; je ne veux rien tenter pour moi. » Les deux frères rentrèrent dans le palais. Napoléon annonça aux quatre ministres mandés par la Chambre qu'il se décidait à adresser à cette Assemblée un message pour l'inviter à l'union et lui proposer de concerter avec son gouvernement les mesures nécessaires de salut public; qu'ils allaient lui porter ce message, et que Lucien, nommé pour cette occa-

1. Lucien ne se trompait pas. Dans plusieurs villes importantes des départements, à Grenoble entre autres, bon nombre de citoyens qui avaient refusé de se rallier au gouvernement des Cent-Jours, par défiance de l'ancien despotisme de Napoléon, arborèrent la cocarde tricolore dès qu'ils connurent le désastre de Waterloo, et mirent leur personne et leur fortune à la disposition des autorités impériales.

sion son commissaire extraordinaire, les accompagnerait. Lorsque le décret contenant cette nomination fut prêt et le message rédigé, Napoléon dit à son frère et aux quatre ministres : « Allez, et parlez de l'intérêt de la France, qui doit être cher à tous ses représentants. A votre retour, je prendrai le parti que me dictera mon devoir[1]. »

Pendant ce temps la Chambre continuait à siéger, mais sans délibérer : divisés en groupes tumultueux sur tous les points de l'enceinte, ses membres s'exaltaient au contact des passions qui fermentaient dans l'Assemblée. Vers les cinq heures, les plus fougueux, impatients de l'inaction à laquelle le silence du gouvernement les condamnait, enivrés de leur propre colère, prononçaient à haute voix les mots de *déchéance* et même d'ARRESTATION. MM. de la Fayette, Manuel, Roy, Dupin, Henri Lacoste, Duchesnes, Vesin, entre autres, annonçaient l'intention de monter à la tribune et de convertir ces menaces en proposition formelle; plus on s'efforçait de les retenir, plus ils se montraient intraitables. Enfin, à cinq heures et demie, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) entre et va parler à M. Lanjuinais. Ce dernier annonce que les ministres ne tarderont pas à paraître. A six heures, en effet, Lucien, les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur, de la guerre et de la police, paraissent; chaque député court immédiatement à son banc; Lucien monte à la tribune, et dit :

« Messieurs les représentants, nommé commissaire extraordinaire de Sa Majesté Impériale pour me

1. La *Vérité sur les Cent-Jours*, par Lucien Bonaparte.

Entrevue Napoléon et de Benjamin Constant dans jardin l'Élysée.

Napoléon répondit qu'il réfléchirait, et, quittant ses conseillers, il se rendit dans les jardins du palais, où l'attendait Benjamin Constant, qu'il avait fait demander.

La veille au soir, au commencement de la nuit, lorsque le bruit du désastre du 18 était déjà connu d'une partie du public officiel, Benjamin Constant avait vu entrer chez lui plusieurs personnages qu'il devait croire particulièrement dévoués à la personne et à la fortune de Napoléon. Leur premier mot fut que l'Empereur devait abdiquer. Pour eux, cette nécessité résultait de la défaite. La confiance et l'abandon de leur langage surprirent d'abord Benjamin Constant; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que, témoins de son ardente opposition au retour de l'île d'Elbe, ils le supposaient tout prêt à revenir aux sentiments qu'il avait alors manifestés. Il les détrompa. La position, leur disait-il, était fort différente : Napoléon, en débarquant à Cannes, venait troubler un ordre constitutionnel établi; cet ordre, quelque imparfait qu'il fût, portait en lui-même des germes nombreux d'amélioration, et les amis de la liberté avaient alors pu se lever contre l'exilé de l'île d'Elbe, parce qu'ils avaient bien plus à craindre qu'à espérer d'un tel auxiliaire. Puis il ajoutait : « Aujourd'hui l'Europe armée nous environne et s'avance; une révolution intérieure, faite en face d'un ennemi en marche et déjà vainqueur, ne tarderait pas à nous enlever nos dernières ressources; les troupes ont besoin de l'Empereur pour se rallier; il faut qu'elles le retrouvent pour combattre et pour vaincre. »

Les visiteurs n'étaient point persuadés; ils insis-

tête aux événements. On put donc voir les membres les plus ardents de la Chambre garder d'abord un silence presque morne. Mais, à mesure que le frère de Napoléon avançait dans la lecture du message, l'assurance revenait même aux plus effrayés : en effet, au lieu de résister, de protester contre la résolution doublement inconstitutionnelle adoptée sur la motion de M. de la Fayette, l'Empereur, contre toute attente, se résignait. Chacun, aussitôt, se sentit le courage de sa haine ou de ses peurs; et, lorsque Lucien cessa de parler, une véritable tempête éclata dans la salle. Des interpellations véhémentes, parties de tous les côtés, se heurtent, se confondent, puis se perdent au milieu du plus effroyable tumulte. Cinquante députés parlent ou crient à la fois. Longtemps les efforts de M. Lanjuinais sont impuissants pour ramener le calme; la lassitude des plus fougueux lui arrive enfin en aide; le désordre s'apaise à demi, et M. Jay, qui occupait depuis quelque temps la tribune, prend la parole et dit :

« Je ne me dissimule pas le danger auquel m'expose la proposition que je vais faire, si elle n'est pas soutenue par l'assentiment unanime de la Chambre. Mais nulle considération personnelle ne peut me retenir dans un moment où le salut de la patrie dépend d'une simple résolution, d'une seule parole peut-être. Dussé-je éprouver le sort réservé à ces anciens députés de la Gironde, si célèbres par leurs talents et par leur infortune[1], je ne reculerai pas devant mon devoir. Cependant, avant de faire ma proposition, je

1. M. Jay était envoyé à la Chambre par le département de la Gironde.

prierai M. le président d'interroger les ministres sur la situation des choses, au dedans et au dehors, et de leur demander si, dans l'état actuel, la France peut résister aux armées de l'Europe, et si la présence de Napoléon n'est pas un obstacle invincible aux négociations et à la paix. »

M. Jay s'arrêta; les ministres gardèrent le silence; Fouché, avec qui cette interpellation et la proposition qui devait suivre étaient concertées, se décida pourtant à monter à la tribune; il déclara que lui et ses collègues n'avaient rien à ajouter aux deux rapports que le ministre des relations extérieures et lui-même avaient récemment adressés à la Chambre [1].

« Dans ce cas, reprit M. Jay, qui n'avait pas quitté la tribune, je prendrai ces rapports pour base de mes observations. » Faisant alors le tableau de la situation intérieure de la France, tel que Fouché l'avait présenté quatre jours auparavant, M. Jay conclut, sur ce point, « qu'il était désormais prouvé que la liberté publique ne s'établirait jamais en France sous un chef militaire ». Passant ensuite aux affaires de l'extérieur, il rappela les déclarations des puissances qui s'étaient armées, disaient-elles, non contre la France, mais contre Napoléon seul; il ajouta que, l'armée ayant été vaincue, il devenait évident qu'elle ne pourrait plus opposer une résistance efficace à l'ennemi; qu'elle succomberait avec gloire sans doute, mais que la France, épuisée par d'aussi longues guerres, déchirée par les factions, serait perdue et deviendrait la proie de l'étranger. Alors, se tournant

1. Voyez, plus haut, ces deux rapports, pages 223 et 224, 230 et 231.

vers le banc où siégeait Lucien, et s'adressant à ce prince :

« Et vous, qui avez montré un noble caractère dans l'une et dans l'autre fortune, retournez vers votre frère ; dites-lui que l'Assemblée des représentants du peuple attend de lui une résolution qui lui fera plus d'honneur dans l'avenir que toutes ses victoires ; dites-lui qu'en abdiquant le pouvoir il peut sauver la France ; dites-lui, enfin, que sa destinée le presse ; que, dans un jour, dans une heure peut-être, il ne sera plus temps ! — Je demande, ajouta-t-il en terminant et en s'adressant à la Chambre, la nomination d'une commission qui serait chargée d'aller demander à Napoléon son abdication, et de lui annoncer qu'en cas de refus l'Assemblée prononcerait sa déchéance. »

Plusieurs salves d'applaudissements accueillent cette proposition ; sept ou huit députés se précipitent à la tribune pour l'appuyer ; Lucien se lève, demande la parole, l'obtient, et commence son discours en faisant justice des exagérations de Fouché et de M. Jay sur les divisions qui pouvaient agiter l'intérieur ; il dit que si une minorité factieuse essayait de troubler quelques départements, la majorité de la nation était unie de cœur et de volonté à l'Empereur ; il cita en exemple le soulèvement tenté en Vendée, et que venait de comprimer le général Lamarque. Examinant ensuite la question militaire, il ajouta que l'armée, malgré sa défaite, n'était point découragée ; qu'on avait exagéré ses pertes ; qu'elle se ralliait ; que la marche de l'ennemi, d'ailleurs, ne pouvait pas être aussi rapide que l'affirmait la malveillance ; que

d'immenses ressources nous restaient encore, et que les bataillons de garde nationale, récemment mobilisés, réunis aux troupes de ligne disponibles, suffiraient seuls pour rejeter l'étranger hors du territoire. Arrivant alors à ces déclarations des souverains, sur lesquelles M. Jay appuyait surtout sa proposition, il s'écrie :

« Eh quoi! aurions-nous la faiblesse de croire encore au langage de nos ennemis? Lorsqu'une première fois la victoire nous fut infidèle, ne nous juraient-ils pas en présence de Dieu et des hommes qu'ils respecteraient nos lois et notre indépendance? Ne donnons pas une seconde fois dans le piége qu'ils tendent à notre confiance, à notre crédulité! Leur but, en cherchant à isoler la nation de l'Empereur, est de nous désunir pour mieux nous vaincre, et de nous plonger plus facilement dans l'abaissement et l'esclavage. Je vous en conjure, citoyens, au nom sacré de la patrie, ralliez-vous autour du chef que la nation vient de replacer si solennellement à sa tête! Songez que notre salut dépend de notre union, et que vous ne pouvez vous séparer de l'Empereur et l'abandonner à ses ennemis sans perdre l'État, sans manquer à vos serments, sans flétrir à jamais l'honneur national! »

Les souvenirs invoqués par Lucien étaient encore présents à tous les esprits; ils frappèrent la Chambre; quelques-uns des députés les plus hostiles devinrent hésitants; la majorité était manifestement ébranlée. M. de la Fayette s'empressa de prendre la parole.

« Vous nous accusez de manquer à nos devoirs envers l'honneur, envers Napoléon! s'écria-t-il en

s'adressant à Lucien. Avez-vous oublié tout ce que nous avons fait pour lui? Avez-vous oublié que les ossements de nos enfants, de nos frères, attestent partout notre fidélité, dans les sables de l'Afrique, sur les bords du Guadalquivir et du Tage, sur les rives de la Vistule et dans les déserts glacés de la Moscovie? Depuis plus de dix ans, trois millions de Français ont péri pour un homme qui veut lutter encore aujourd'hui contre l'Europe! Nous avons assez fait pour lui; maintenant notre devoir est de sauver la patrie. »

La véhémence de cette apostrophe, qui confondait dans un même anathème deux époques et deux situations complétement différentes, ramena le tumulte et le désordre dans l'Assemblée; un grand nombre de représentants, emportés par le souvenir de l'ancien despotisme impérial, par leur juste haine contre l'intraitable orgueil et l'ambition insatiable de Napoléon, vainqueur de l'Europe, accablèrent de leurs malédictions et de leur colère le vaincu de Waterloo. MM. Manuel, Henri Lacoste, Dupin et Girod (de l'Ain) appuyèrent, chacun à leur tour, la proposition de M. Jay; mais leurs efforts n'obtinrent pas tout le succès qu'ils espéraient : soit crainte de l'agitation qu'une résolution aussi violente pouvait causer parmi le peuple et parmi les soldats présents à Paris, soit un dernier reste de respect, la Chambre refusa de laisser mettre aux voix la motion, et se contenta de décider, conformément à l'invitation contenue dans le message impérial, qu'une commission serait nommée pour s'entendre immédiatement avec les ministres. Plusieurs membres, mécontents de ce résul-

tat, s'approchèrent des ministres et de Lucien, après le vote, et leur déclarèrent que, si Napoléon n'abdiquait pas, sa déchéance serait ouvertement proposée dans la séance publique du lendemain.

Il était huit heures du soir; on leva le comité secret; les portes de la salle furent rouvertes. Le ministre de la guerre, demeuré dans la salle et entouré depuis quelques instants par un groupe assez nombreux de députés, demanda presque immédiatement la parole : « J'apprends, messieurs, dit-il, que des malveillants font courir le bruit que j'ai fait avancer des troupes pour cerner l'Assemblée. Ce bruit est injurieux pour l'Empereur et pour son ministre, qui est un bon Français; il vient de la même source que celui qu'on a fait circuler, il y a quelques jours, sur la défaite du général Travot. » On trompait Davoust; ce bruit n'existait que dans la Chambre; il était répandu par plusieurs représentants qui donnaient comme des nouvelles venant du dehors les craintes de dissolution dont ils étaient poursuivis. Sa déclaration n'en fut pas moins accueillie par des applaudissements, et l'Assemblée s'occupa de nommer la commission chargée de s'entendre avec le gouvernement. Un membre demanda qu'elle fût composée du président et des quatre vice-présidents. MM. Sauzet et Dupin s'y opposèrent. « Qui vous présiderait, disaient-ils, si vous étiez obligés de tenir séance durant cette nuit? » La majorité était impatiente de repos; sept heures de lutte et de discussions avaient épuisé ses forces; la nomination des membres du bureau, à l'aide d'un simple vote par assis et levé, épargnait les longueurs d'un appel et d'un scrutin; le

président et les quatre vice-présidents furent désignés.

Chambre des pairs séance.

Nous avons dit que la proposition faite par M. de la Fayette avait dû être notifiée à la Chambre des pairs. Cette Chambre, peu nombreuse et composée en majorité de généraux, avait un grand nombre de ses membres soit à l'armée du Nord, soit à la tête des divisions territoriales de l'intérieur ou des corps détachés sur la Loire et sur nos deux frontières du Rhin et des Alpes; ils formaient précisément la portion énergique de l'Assemblée, dont les décisions devaient se ressentir de cette absence. Les pairs restés à Paris étaient arrivés dans la salle des délibérations, à l'heure ordinaire des séances, sans avoir de résolution prise; ils entraient lentement, un à un; la plupart semblaient accablés. Tous écoutèrent sans l'interrompre et sans hasarder la moindre observation la communication officielle, faite par Carnot, du désastre du 18 et du retour de l'Empereur; puis, lorsque, peu d'instants après, un messager d'État vint remettre aux mains du président la *Déclaration* de la Chambre des représentants, la lecture de cette pièce eut également lieu au milieu du plus absolu silence. Toutefois la sensation qu'elle causa fut profonde. D'abord ce fut de l'étonnement, puis une morne stupeur. Pendant un temps assez long, pas une voix ne se fit entendre. L'Assemblée tout entière semblait frappée d'immobilité. Enfin le comte Thibaudeau se leva et dit « que les représentants venaient de donner à la Chambre des pairs un bel exemple que celle-ci devait s'empresser d'imiter ». La discussion se trouvait engagée. M. de Pontécoulant, sans aborder le fond même de la question, s'éleva avec force contre l'ar-

ticle qui ordonnait la comparution des ministres, et en demanda le renvoi à une commission. Cette proposition de renvoi, vivement appuyée par les comtes de Valence et de Montesquiou, qui argumentaient des dispositions de l'*Acte additionnel* et de leur violation flagrante, fut combattue avec chaleur par MM. Boissy-d'Anglas et Quinette. « Le moment est venu pour la Chambre, disait le premier, de déployer un grand caractère et de montrer toute son énergie. — Évitons les dangers d'une lenteur qui exposerait la représentation nationale à se diviser en deux parties, ajoutait le second; la Chambre des pairs ne saurait rester oisive quand la Chambre des représentants déploie une si noble activité! » La Chambre repoussa le renvoi demandé. Le débat s'établit alors sur l'adoption ou le rejet de la *Déclaration* elle-même. Déjà certaines opinions avaient eu le temps de se modifier. Ainsi M. de Pontécoulant, après avoir proposé de renvoyer à une commission l'article le moins hostile de la résolution soumise à la Chambre, combattit avec une sorte de véhémence MM. de Valence et de Montesquiou, qui renouvelaient cette demande pour tous les articles de la *Déclaration*. Les comtes Thibaudeau et Boissy-d'Anglas, de leur côté, en exigeaient l'adoption pure et simple. Ils cédèrent cependant devant un étrange scrupule, manifesté par bon nombre de pairs : ces membres ne faisaient aucune difficulté de décréter la permanence de leurs séances, de déclarer Napoléon traître à la patrie s'il osait user de son droit constitutionnel d'ajournement ou de dissolution; mais ils regardaient comme une monstrueuse usurpation de pouvoir le fait d'appeler les ministres au milieu d'eux.

Le comte Thibaudeau transigea : il consentit à ne pas exiger la comparution des ministres, et la *Déclaration* des représentants, ainsi modifiée, fut mise aux voix et adoptée. Quelques instants après ce vote, Lucien et les ministres parurent, apportant le message impérial qu'ils venaient de soumettre à l'autre Chambre. Cette communication ne souleva aucun débat, et les pairs, quand Lucien fut descendu de la tribune, s'empressèrent de nommer les membres chargés de s'entendre avec les commissaires de la Chambre des représentants et les ministres.

Napoléon comptait sur la Chambre des pairs. Cette Chambre, dès sa première délibération, venait d'abdiquer toute vie propre, toute initiative, et de se placer à la remorque de la Chambre des représentants; son rôle, à dater de ce moment, devait se borner, comme on le verra, à enregistrer les actes et les votes de la Chambre élective.

Quand Lucien revint à l'Élysée, il ne dissimula pas à l'Empereur les dispositions hostiles de la Chambre des représentants. Lucien ajouta qu'il croyait impossible de la ramener, et qu'il fallait ou *abdiquer* ou la *dissoudre*. Il conseilla la dissolution. Le duc de Vicence et le duc de Bassano étaient présents. Ces deux ministres, toujours timides, combattirent l'opinion du frère de l'Empereur. La Chambre avait acquis trop de force dans l'opinion, disaient-ils, pour qu'on pût tenter impunément sur elle un coup d'autorité. Le parti le plus sage était de se soumettre et de ne pas laisser cette Assemblée rendre un décret de déchéance qui ôterait à l'Empereur la faculté de faire passer sa couronne sur la tête de son fils.

Entrevue de Napoléon et de Benjamin Constant dans le jardin de l'Élysée.

Napoléon répondit qu'il réfléchirait, et, quittant ses conseillers, il se rendit dans les jardins du palais, où l'attendait Benjamin Constant, qu'il avait fait demander.

La veille au soir, au commencement de la nuit, lorsque le bruit du désastre du 18 était déjà connu d'une partie du public officiel, Benjamin Constant avait vu entrer chez lui plusieurs personnages qu'il devait croire particulièrement dévoués à la personne et à la fortune de Napoléon. Leur premier mot fut que l'Empereur devait abdiquer. Pour eux, cette nécessité résultait de la défaite. La confiance et l'abandon de leur langage surprirent d'abord Benjamin Constant; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que, témoins de son ardente opposition au retour de l'île d'Elbe, ils le supposaient tout prêt à revenir aux sentiments qu'il avait alors manifestés. Il les détrompa. La position, leur disait-il, était fort différente : Napoléon, en débarquant à Cannes, venait troubler un ordre constitutionnel établi ; cet ordre, quelque imparfait qu'il fût, portait en lui-même des germes nombreux d'amélioration, et les amis de la liberté avaient alors pu se lever contre l'exilé de l'île d'Elbe, parce qu'ils avaient bien plus à craindre qu'à espérer d'un tel auxiliaire. Puis il ajoutait : « Aujourd'hui l'Europe armée nous environne et s'avance; une révolution intérieure, faite en face d'un ennemi en marche et déjà vainqueur, ne tarderait pas à nous enlever nos dernières ressources ; les troupes ont besoin de l'Empereur pour se rallier; il faut qu'elles le retrouvent pour combattre et pour vaincre. »

Les visiteurs n'étaient point persuadés; ils insis-

taient sur la nécessité d'une abdication ; mais, pendant qu'ils s'efforçaient de prouver au rédacteur de l'*Acte additionnel* que le vaincu de Waterloo ne pouvait plus gouverner la France, quelqu'un survint et annonça le retour de Napoléon à l'Élysée. A cette nouvelle, une indicible épouvante s'empara des discoureurs; tous s'enfuirent, mais après avoir supplié leur hôte de garder le silence le plus absolu sur leur visite et sur leurs confidences.

Le lendemain Benjamin Constant trouva la pensée de cet abandon dans tous les esprits : pairs, ministres, députés, généraux, fonctionnaires, gens d'affaires ou spéculateurs, tous proclamaient qu'il était absurde et coupable de soutenir la guerre contre l'Europe dans l'intérêt d'un seul homme. Singulier effet de cet entraînement irréfléchi, où, dans les circonstances les plus graves, se laissent entraîner même les classes les plus éclairées de notre mobile nation : il ne venait à la pensée de personne que l'abdication n'arrêterait pas la marche de l'ennemi, ne donnerait pas la paix, et que, ce sacrifice obtenu, la France serait toujours obligée, soit de continuer la lutte sans le seul chef capable de la soutenir, soit de subir, sans combattre, toutes les hontes de la défaite et de l'invasion. Et ce n'étaient pas seulement les adversaires du 20 mars qui se montraient ainsi tourmentés du besoin de déposer Napoléon; ceux-là mêmes qui avaient applaudi à son retour parce qu'il dissipait leurs craintes, vengeait leurs injures, apaisait leur vanité ou flattait leurs calculs d'ambition et de fortune, ceux-là n'étaient ni les moins empressés ni les moins convaincus. Les mieux intentionnés pour l'Empereur

aimaient à se faire les plus commodes illusions. Impatients d'atteindre leur but présent, ils arrangeaient l'avenir de leur victime de manière à tranquilliser leur délicatesse, tous se résignant à l'avance, si cet avenir ne devait pas être celui qu'ils annonçaient, à la plus facile des expiations, *à regretter de s'être trompés.*

Cet universel entraînement du monde où il vivait avait modifié la propre opinion de Benjamin Constant lui-même. Si, dans la nuit précédente, il avait combattu l'abdication comme une mesure funeste, comme le projet pusillanime de quelques serviteurs empressés d'éloigner d'eux l'importune solidarité d'un malheur qui leur paraissait sans espoir, — le soir du 21, lorsqu'il se présentait à l'Élysée, cette mesure, proposée déjà publiquement, offerte comme une ressource sûre à la classe riche ou influente, et ayant déjà divisé le public, lui semblait une impérieuse nécessité. Cette conviction rendait sa position vis-à-vis de l'Empereur fort délicate. De tous les hommes politiques mêlés au gouvernement des Cent-Jours, Benjamin Constant était celui qui avait le plus insisté pour la convocation des Chambres avant l'ouverture des hostilités; en plaidant la cause de l'abdication, il se donnait donc l'apparence de pousser Napoléon au dernier pas qui restait à faire pour consommer le sacrifice que ces Chambres semblaient vouloir exiger. L'Empereur, heureusement, le tira d'embarras. Aux premiers mots de Benjamin Constant sur la bataille de Waterloo, Napoléon lui dit :

« Il ne s'agit plus de moi, à présent, il s'agit de la France. On veut que j'abdique! A-t-on calculé les suites inévitables de cette abdication? C'est autour de

moi, autour de mon nom, que se groupe l'armée; m'enlever à elle, c'est la dissoudre. Si j'abdique aujourd'hui, vous n'aurez plus d'armée dans deux jours... Cette armée n'entend pas toutes vos subtilités. Croit-on que des axiomes métaphysiques, des déclarations de droits, des discours de tribune, empêcheront une débandade?... Me repousser quand je débarquais à Cannes, je l'aurais conçu; m'abandonner aujourd'hui, je ne le comprends pas... Ce n'est pas quand l'ennemi est à quelques lieues qu'on renverse un gouvernement avec impunité. Pense-t-on que des phrases donneront le change aux étrangers? Si l'on m'eût renversé il y a quinze jours, c'eût été du courage... Mais je fais partie maintenant de ce que l'Europe attaque, je fais donc partie de ce que la France doit défendre... En me livrant, elle se livre elle-même, elle avoue sa faiblesse, elle se reconnaît vaincue, elle encourage l'audace du vainqueur... Ce n'est pas la liberté qui me dépose, c'est Waterloo, c'est la peur, une peur dont vos ennemis profiteront.

« Et quel est donc le titre de la Chambre pour me demander mon abdication? Elle sort de sa sphère légale, elle n'a plus de mission. Mon droit, mon devoir, c'est de la dissoudre. »

Alors il parcourut rapidement les conséquences possibles de cette dernière mesure. Séparé des Chambres, il n'était plus, il est vrai, qu'un chef militaire; et, pour les gens avides du repos et de la paix n'importe à quel prix, il cessait d'être un pouvoir constitutionnel; mais l'armée lui restait, l'armée que l'aspect de l'ennemi rallie toujours autour du chef qui veut abattre l'étendard étranger. En supposant même

que cette armée, maintenant éparse, pût se diviser, la portion qui lui demeurerait fidèle se grossirait, disait-il, de cette classe véhémente et nombreuse, facile aux patriotiques émotions, toujours prête aux grands sacrifices, qui vit des travaux des champs et peuple les ateliers des villes.

Manifestations populaires.

Et, comme si le hasard eût voulu fortifier Napoléon dans le sentiment des ressources que lui promettait cette résolution énergique, des cris frénétiques, prolongés, de *Vive l'Empereur !* retentirent dans toute la longueur de l'avenue de Marigny, au moment même où il comparait ses forces avec celles de ses adversaires. La foule, bien qu'il fût nuit close, n'avait pas quitté les abords de l'Élysée. A la vue de Napoléon, qui, dans sa promenade avec Benjamin Constant, s'était rapproché du mur de clôture, la masse d'hommes alors réunie autour du jardin, et qui, à cette heure de la soirée, appartenait en grande majorité à la classe ouvrière, avait été saisie d'un indicible enthousiasme. Eux aussi, pourtant, connaissaient la défaite de Waterloo! Mais ce revers, au lieu d'abattre leur courage, exaltait leur patriotisme, et, debout sur les parties les plus élevées de l'avenue, montés sur les murs du jardin, même sur les arbres extérieurs, afin de mieux voir le glorieux vaincu, tous le saluaient de leurs acclamations, tous s'offraient à mourir pour soutenir sa cause et sauver l'indépendance nationale.

Ces cris d'enthousiasme, poussés jadis au milieu des fêtes, au sein des triomphes, et se mêlant tout à coup à cet entretien sur l'abdication, formaient un contraste qui pénétra Benjamin Constant d'une émo-

tion profonde. Napoléon promena pendant quelque temps ses regards sur cette multitude passionnée. « Vous le voyez, dit-il à son ancien adversaire, ce ne sont pas ceux-là que j'ai comblés d'honneurs et de richesses ! Que me doivent-ils? Je les ai trouvés pauvres, et je les ai laissés pauvres. Mais l'instinct de la nationalité les éclaire, la voix du pays parle par leur bouche, et, si je le veux, si je le permets, dans une heure la Chambre rebelle n'existera plus... Mais non, ajouta-t-il après un moment de silence, la vie d'un homme ne vaut pas ce prix ; je ne suis pas revenu de l'île d'Elbe pour que Paris soit inondé de sang[1]. »

Réunion aux Tuiler des minist et des men composan les burea des deux Cham résolutio adoptées

Tandis que Napoléon, dans cet entretien intime, livrait la pensée à laquelle il devait céder le lendemain, les commissaires nommés par les deux Chambres pour aviser aux moyens de salut nécessités par les circonstances se réunissaient avec les ministres, non à l'Élysée, mais aux Tuileries, dans la salle consacrée aux séances du conseil d'Etat. Ce fut à onze heures du soir que Cambacérès ouvrit la séance. La réunion se composait de Lucien, en qualité de commissaire de l'Empereur, des huit ministres à département, des quatre ministres d'État, du bureau de la Chambre des représentauts formé par MM. Lanjuinais, président, la Fayette, Dupont (de l'Eure), Flaugergues, le général Grenier, vice-présidents, et des comtes Andréossy, Boissy-d'Anglas, Dejean et Thibaudeau, désignés par la Chambre des pairs.

Cette grande salle du conseil d'État, témoin de tant de vicissitudes, ce palais désert, le silence de la

1. Benjamin Constant, *Mémoires sur les Cent-Jours.*

nuit, la gravité des événements, inspiraient la tristesse et une sorte d'effroi, a dit un des membres de cette réunion[1]. Ce furent les ministres qui parlèrent les premiers; ils proposèrent une levée d'hommes, une loi de haute police et des mesures de finance, évitant de rappeler le désastre de Waterloo, de prononcer même le nom de l'Empereur, dont l'ancienne toute-puissance, en cet instant, semblait planer sur la réunion plus pour la contenir que pour l'inspirer. M. de la Fayette fit immédiatement observer que ces propositions ne répondaient nullement à ce qu'on devait espérer du gouvernement, d'après les débats qui avaient eu lieu dans le comité secret. La Chambre, disait-il, avait entendu qu'on ferait marcher de front les mesures de défense et les négociations. Il ajouta qu'il croyait exprimer l'opinion de l'immense majorité des représentants en demandant au Conseil de poser comme principe de ses délibérations la nécessité de faire à la patrie *tous les sacrifices,* hormis ceux de la liberté constitutionnelle et de l'intégrité du territoire. Cette base, qui emportait le sacrifice de la personne du souverain, c'est-à-dire l'abdication ou la déchéance de l'Empereur, fut successivement admise et soutenue par le comte Thibaudeau, par M. Lanjuinais et par Fouché; les autres ministres la repoussèrent. M. de la Fayette, prenant de nouveau la parole, témoigna son étonnement de cette résistance. Le vœu de la Chambre, disait-il, était manifeste, et les ministres avaient pu voir l'Assemblée applaudir plusieurs fois à la proposition d'abdication. « Si les

1. Comte Thibaudeau, *Histoire de Napoléon.*

amis de Napoléon, répliqua Lucien, avaient cru son abdication nécessaire au salut de la France, ils auraient été les premiers à la lui demander. — C'est parler en vrai Français! s'écria M. de la Fayette; j'adopte cette idée et je la convertis en motion. Je demande que nous allions tous chez l'Empereur lui dire que, d'après tout ce qui s'est passé, son abdication est devenue nécessaire aux intérêts de la patrie.» Cambacérès coupa court au débat en déclarant « qu'il ne pouvait pas mettre aux voix une proposition de cette espèce[1] ».

La délibération se prolongea fort avant dans la nuit sans produire de résultat. Enfin, de guerre lasse, et le besoin de sommeil aidant, le Conseil arrêta une rédaction, il décida :

« Que le salut de la patrie exigeait que l'Empereur consentît à ce que les deux Chambres nommassent une commission qui serait chargée *de négocier directement avec les puissances coalisées,* aux conditions de respecter l'indépendance nationale et le droit qu'a tout peuple de se donner les constitutions qu'il juge à propos ;

« Qu'il convenait d'appuyer ces négociations par l'entier développement des forces nationales;

« Que les ministres proposeraient les mesures propres à fournir des hommes, des chevaux, de l'argent, ainsi que les mesures nécessaires pour contenir et réprimer les ennemis de l'intérieur.

Cette résolution, où le nom de l'Empereur était à peine prononcé, dans laquelle on ne tenait, pour

1. *Histoire de Napoléon,* par le comte Thibaudeau. — *Fragments inédits sur les Cent-Jours,* par MM. Lanjuinais et de la Fayette.

Entrevue de Napoléon et de Benjamin Constant dans le jardin de l'Élysée.

Napoléon répondit qu'il réfléchirait, et, quittant ses conseillers, il se rendit dans les jardins du palais, où l'attendait Benjamin Constant, qu'il avait fait demander.

La veille au soir, au commencement de la nuit, lorsque le bruit du désastre du 18 était déjà connu d'une partie du public officiel, Benjamin Constant avait vu entrer chez lui plusieurs personnages qu'il devait croire particulièrement dévoués à la personne et à la fortune de Napoléon. Leur premier mot fut que l'Empereur devait abdiquer. Pour eux, cette nécessité résultait de la défaite. La confiance et l'abandon de leur langage surprirent d'abord Benjamin Constant; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que, témoins de son ardente opposition au retour de l'île d'Elbe, ils le supposaient tout prêt à revenir aux sentiments qu'il avait alors manifestés. Il les détrompa. La position, leur disait-il, était fort différente : Napoléon, en débarquant à Cannes, venait troubler un ordre constitutionnel établi ; cet ordre, quelque imparfait qu'il fût, portait en lui-même des germes nombreux d'amélioration, et les amis de la liberté avaient alors pu se lever contre l'exilé de l'île d'Elbe, parce qu'ils avaient bien plus à craindre qu'à espérer d'un tel auxiliaire. Puis il ajoutait : « Aujourd'hui l'Europe armée nous environne et s'avance; une révolution intérieure, faite en face d'un ennemi en marche et déjà vainqueur, ne tarderait pas à nous enlever nos dernières ressources ; les troupes ont besoin de l'Empereur pour se rallier ; il faut qu'elles le retrouvent pour combattre et pour vaincre. »

Les visiteurs n'étaient point persuadés ; ils insis-

taient sur la nécessité d'une abdication; mais, pendant qu'ils s'efforçaient de prouver au rédacteur de l'*Acte additionnel* que le vaincu de Waterloo ne pouvait plus gouverner la France, quelqu'un survint et annonça le retour de Napoléon à l'Élysée. A cette nouvelle, une indicible épouvante s'empara des discoureurs; tous s'enfuirent, mais après avoir supplié leur hôte de garder le silence le plus absolu sur leur visite et sur leurs confidences.

Le lendemain Benjamin Constant trouva la pensée de cet abandon dans tous les esprits : pairs, ministres, députés, généraux, fonctionnaires, gens d'affaires ou spéculateurs, tous proclamaient qu'il était absurde et coupable de soutenir la guerre contre l'Europe dans l'intérêt d'un seul homme. Singulier effet de cet entraînement irréfléchi, où, dans les circonstances les plus graves, se laissent entraîner même les classes les plus éclairées de notre mobile nation : il ne venait à la pensée de personne que l'abdication n'arrêterait pas la marche de l'ennemi, ne donnerait pas la paix, et que, ce sacrifice obtenu, la France serait toujours obligée, soit de continuer la lutte sans le seul chef capable de la soutenir, soit de subir, sans combattre, toutes les hontes de la défaite et de l'invasion. Et ce n'étaient pas seulement les adversaires du 20 mars qui se montraient ainsi tourmentés du besoin de déposer Napoléon; ceux-là mêmes qui avaient applaudi à son retour parce qu'il dissipait leurs craintes, vengeait leurs injures, apaisait leur vanité ou flattait leurs calculs d'ambition et de fortune, ceux-là n'étaient ni les moins empressés ni les moins convaincus. Les mieux intentionnés pour l'Empereur

aimaient à se faire les plus commodes illusions. Impatients d'atteindre leur but présent, ils arrangeaient l'avenir de leur victime de manière à tranquilliser leur délicatesse, tous se résignant à l'avance, si cet avenir ne devait pas être celui qu'ils annonçaient, à la plus facile des expiations, *à regretter de s'être trompés.*

Cet universel entraînement du monde où il vivait avait modifié la propre opinion de Benjamin Constant lui-même. Si, dans la nuit précédente, il avait combattu l'abdication comme une mesure funeste, comme le projet pusillanime de quelques serviteurs empressés d'éloigner d'eux l'importune solidarité d'un malheur qui leur paraissait sans espoir, — le soir du 21, lorsqu'il se présentait à l'Élysée, cette mesure, proposée déjà publiquement, offerte comme une ressource sûre à la classe riche ou influente, et ayant déjà divisé le public, lui semblait une impérieuse nécessité. Cette conviction rendait sa position vis-à-vis de l'Empereur fort délicate. De tous les hommes politiques mêlés au gouvernement des Cent-Jours, Benjamin Constant était celui qui avait le plus insisté pour la convocation des Chambres avant l'ouverture des hostilités; en plaidant la cause de l'abdication, il se donnait donc l'apparence de pousser Napoléon au dernier pas qui restait à faire pour consommer le sacrifice que ces Chambres semblaient vouloir exiger. L'Empereur, heureusement, le tira d'embarras. Aux premiers mots de Benjamin Constant sur la bataille de Waterloo, Napoléon lui dit :

« Il ne s'agit plus de moi, à présent, il s'agit de la France. On veut que j'abdique! A-t-on calculé les suites inévitables de cette abdication? C'est autour de

moi, autour de mon nom, que se groupe l'armée; m'enlever à elle, c'est la dissoudre. Si j'abdique aujourd'hui, vous n'aurez plus d'armée dans deux jours... Cette armée n'entend pas toutes vos subtilités. Croit-on que des axiomes métaphysiques, des déclarations de droits, des discours de tribune, empêcheront une débandade?... Me repousser quand je débarquais à Cannes, je l'aurais conçu; m'abandonner aujourd'hui, je ne le comprends pas... Ce n'est pas quand l'ennemi est à quelques lieues qu'on renverse un gouvernement avec impunité. Pense-t-on que des phrases donneront le change aux étrangers? Si l'on m'eût renversé il y a quinze jours, c'eût été du courage... Mais je fais partie maintenant de ce que l'Europe attaque, je fais donc partie de ce que la France doit défendre... En me livrant, elle se livre elle-même, elle avoue sa faiblesse, elle se reconnaît vaincue, elle encourage l'audace du vainqueur... Ce n'est pas la liberté qui me dépose, c'est Waterloo, c'est la peur, une peur dont vos ennemis profiteront.

« Et quel est donc le titre de la Chambre pour me demander mon abdication? Elle sort de sa sphère légale, elle n'a plus de mission. Mon droit, mon devoir, c'est de la dissoudre. »

Alors il parcourut rapidement les conséquences possibles de cette dernière mesure. Séparé des Chambres, il n'était plus, il est vrai, qu'un chef militaire; et, pour les gens avides du repos et de la paix n'importe à quel prix, il cessait d'être un pouvoir constitutionnel; mais l'armée lui restait, l'armée que l'aspect de l'ennemi rallie toujours autour du chef qui veut abattre l'étendard étranger. En supposant même

que cette armée, maintenant éparse, pût se diviser, la portion qui lui demeurerait fidèle se grossirait, disait-il, de cette classe véhémente et nombreuse, facile aux patriotiques émotions, toujours prête aux grands sacrifices, qui vit des travaux des champs et peuple les ateliers des villes.

ifestations pulaires.

Et, comme si le hasard eût voulu fortifier Napoléon dans le sentiment des ressources que lui promettait cette résolution énergique, des cris frénétiques, prolongés, de *Vive l'Empereur !* retentirent dans toute la longueur de l'avenue de Marigny, au moment même où il comparait ses forces avec celles de ses adversaires. La foule, bien qu'il fût nuit close, n'avait pas quitté les abords de l'Élysée. A la vue de Napoléon, qui, dans sa promenade avec Benjamin Constant, s'était rapproché du mur de clôture, la masse d'hommes alors réunie autour du jardin, et qui, à cette heure de la soirée, appartenait en grande majorité à la classe ouvrière, avait été saisie d'un indicible enthousiasme. Eux aussi, pourtant, connaissaient la défaite de Waterloo! Mais ce revers, au lieu d'abattre leur courage, exaltait leur patriotisme, et, debout sur les parties les plus élevées de l'avenue, montés sur les murs du jardin, même sur les arbres extérieurs, afin de mieux voir le glorieux vaincu, tous le saluaient de leurs acclamations, tous s'offraient à mourir pour soutenir sa cause et sauver l'indépendance nationale.

Ces cris d'enthousiasme, poussés jadis au milieu des fêtes, au sein des triomphes, et se mêlant tout à coup à cet entretien sur l'abdication, formaient un contraste qui pénétra Benjamin Constant d'une émo-

tion profonde. Napoléon promena pendant quelque temps ses regards sur cette multitude passionnée. « Vous le voyez, dit-il à son ancien adversaire, ce ne sont pas ceux-là que j'ai comblés d'honneurs et de richesses ! Que me doivent-ils? Je les ai trouvés pauvres, et je les ai laissés pauvres. Mais l'instinct de la nationalité les éclaire, la voix du pays parle par leur bouche, et, si je le veux, si je le permets, dans une heure la Chambre rebelle n'existera plus... Mais non, ajouta-t-il après un moment de silence, la vie d'un homme ne vaut pas ce prix ; je ne suis pas revenu de l'île d'Elbe pour que Paris soit inondé de sang[1]. »

Réunion aux Tuiler[ies] des minist[res] et des mem[bres] composan[t] les burea[ux] des deux Cham[bres] résolution[s] adoptées

Tandis que Napoléon, dans cet entretien intime, livrait la pensée à laquelle il devait céder le lendemain, les commissaires nommés par les deux Chambres pour aviser aux moyens de salut nécessités par les circonstances se réunissaient avec les ministres, non à l'Élysée, mais aux Tuileries, dans la salle consacrée aux séances du conseil d'Etat. Ce fut à onze heures du soir que Cambacérès ouvrit la séance. La réunion se composait de Lucien, en qualité de commissaire de l'Empereur, des huit ministres à département, des quatre ministres d'État, du bureau de la Chambre des représentants formé par MM. Lanjuinais, président, la Fayette, Dupont (de l'Eure), Flaugergues, le général Grenier, vice-présidents, et des comtes Andréossy, Boissy-d'Anglas, Dejean et Thibaudeau, désignés par la Chambre des pairs.

Cette grande salle du conseil d'État, témoin de tant de vicissitudes, ce palais désert, le silence de la

1. Benjamin Constant, *Mémoires sur les Cent-Jours*.

résisteront pas. » Ce conseil énergique resta sans écho; au lieu d'enhardir, il effrayait. Plusieurs ministres d'État, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), entre autres, se hâtèrent de repousser toute tentative d'ajournement ou de dissolution de l'Assemblée, comme le signal d'une affreuse guerre civile[1]. Carnot lui-même, si résolu la veille au matin, tenait le même langage; toute son énergie était tombée devant l'hostile démonstration des deux Chambres.

Opposition des ministres; insistance pour une nouvelle abdication.

La majorité des ministres, invoquant les résolutions arrêtées dans la nuit avec les commissions des deux Chambres, opinaient pour laisser celles-ci négocier directement avec les puissances coalisées. Cet expédient, par cela même qu'il ne terminait rien, plaisait à ces esprits timides. En gagnant quelques heures, ils croyaient tout sauver.

Enfin Fouché proposa hardiment l'abdication en faveur du jeune prince impérial. Il fit valoir à l'appui de cette combinaison les mêmes motifs qu'il donnait, hors du conseil, aux partisans d'une régence : « L'abdication, disait-il, conciliait à la fois les intérêts de l'Empereur, comme père, comme chef de dynastie, et les nécessités de la situation faite à la France par la bataille de Waterloo. La guerre devenait sans prétexte, et, dans le cas où les Alliés, mentant à toutes leurs déclarations, continueraient les hostilités, les Chambres, averties, n'hésiteraient plus à employer toutes les forces nationales et à se dévouer elles-

1. « Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) et Thibaudeau furent les premiers à s'opposer au projet de dissolution et à *prévenir* ceux (des représentants et des pairs) auxquels il était réservé de le combattre. (*Mémoires* de M. de la Fayette, t. V, page 455.)

mêmes pour la cause du roi de Rome et pour le salut de l'Empire. »

Résistanc passive de Napolé

Ces considérations présentées avec l'apparence de la plus entière bonne foi, amenèrent successivement à l'opinion du duc d'Otrante Caulaincourt, le duc de Bassano et Joseph, qu'entraînait, assure-t-on, l'espérance du titre et des honneurs de régent. L'Empereur, tantôt assis, tantôt se promenant dans la salle, écoutait d'un air distrait chaque opinion, faisait parfois entendre une critique, sans cependant se prononcer; assistant ainsi aux conversations de ses conseillers en spectateur mécontent, fatigué, plutôt qu'en souverain dont on discutait le maintien ou la chute. On pouvait remarquer en lui, a dit Benjamin Constant, je ne sais quelle insouciance sur son avenir, quel détachement de sa propre cause, qui contrastaient singulièrement avec sa gigantesque entreprise. Il ne domptait plus comme autrefois les distractions, la fatigue et le sommeil. Sa puissance d'attention semblait à son terme. »

Pendant que Napoléon, à l'Élysée ne pouvait trouver en lui-même ni la volonté de remettre le pouvoir, ni la force de le retenir, la commission de la Chambre des représentants, à l'hôtel de la Présidence, attendait toujours la décision promise par Regnault (de Saint-Jean-d'Angély). Les heures s'écoulaient. M. Lanjuinais, après plusieurs messages inutiles aux ministres, leur fit dire que l'impatience de la Chambre ne permettait plus de différer la présentation du rapport. On lui fit répondre que la commission pouvait annoncer aux députés le prochain envoi d'un message où l'Empereur déclarerait approuver la nomination d'une ambassade chargée de traiter de la paix et où

il offrirait de faire à la patrie tous les sacrifices qui lui seraient demandés. La commission quitta le palais de la Présidence.

naces Chambre ·ésentants.

Il était près de midi quand le président et les quatre vice-présidents entrèrent dans la salle des séances. Leur présence apaisa soudainement le tumulte qui, depuis le matin, n'avait cessé d'y régner; chacun courut à son banc; le plus profond silence s'établit, et le général Grenier donna lecture des résolutions arrêtées dans le conseil tenu aux Tuileries [1]. L'annonce du message promis par les ministres terminait son rapport.

Cette communication ne répondait pas aux passions emportées de la majorité; des murmures violents l'accueillirent, et un grand nombre de membres s'empressèrent de demander la parole. M. Leyraud (de la Creuse) parut de nouveau à la tribune. « Et nous aussi, s'écria ce député en parlant de lui-même, nous avons réfléchi sur les circonstances difficiles où se trouve la France; nous nous sommes demandé par quels moyens nous parviendrons à sauver la patrie. Pour répondre à cette question, interrogeons les forces qui nous restent. Certes, si nous calculons les forces des armées ennemies, l'imagination s'en effraye... » A ces mots, des cris: *A l'ordre! à bas!* interrompent l'orateur; vainement il s'épuise en efforts pour continuer; les cris: *A bas! à l'ordre!* couvrent constamment sa voix; il est obligé de quitter la tribune. M. Crochon l'y remplace; ce représentant déclare que, décidé également à sauver

1. Voyez le texte de ces résolutions dans le précédent chapitre, pages 285 et 286.

la patrie, il propose, dans ce but, le projet de déclaration suivant :

« La nation française *renonce à jamais* à toute conquête, « *à toute guerre* d'offensive ou d'ambition.

« Elle ne prendra *jamais* les armes que pour défendre « son territoire ou pour défendre un allié *injustement* attaqué.

« Elle veut conserver la monarchie constitutionnelle « comme garantie de sa tranquillité.

« On nommera cinq plénipotentiaires, trois de la Chambre « des représentants et deux de la Chambre des pairs, pour « porter cette déclaration au quartier général des souverains alliés. »

Ce manifeste de paix à tout prix, expression brutale de la lassitude causée dans le public officiel et dans les classes bourgeoises par vingt-quatre années de guerre, révélait dans toute leur nudité les sentiments de la majorité de la Chambre : aucune voix, cependant, n'osa l'appuyer, et M. Duchesne put prendre la parole pour déclarer, à son tour, que les résolutions communiquées par le général Grenier lui semblaient impuissantes à conjurer les désastres de la patrie, désastres imminents, disait-il, et attestés par la présence même du chef de l'armée dans la capitale. « Nous ne sommes plus en 1792, ajoute l'orateur. On nous parle d'imiter les Espagnols ; notre situation est bien différente de la leur. On nous propose de négocier avec les puissances alliées ; mais les pièces mêmes qui nous ont été communiquées donnent la preuve que ces puissances ont constamment repoussé les ouvertures du gouvernement et déclaré qu'elles ne

traiteraient pas avec nous, tant que nous aurions l'Empereur à notre tête. » L'orateur allait évidemment arriver à une proposition d'abdication; Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) venait d'entrer dans la salle; il monte au fauteuil de M. Lanjuinais et lui dit quelques mots. « Je dois annoncer à la Chambre, dit aussitôt le président en interrompant M. Duchesne, que je reçois l'assurance qu'elle recevra de Sa Majesté, avant trois heures, un message qui pourra remplir ses vues.

— Comment, avant trois heures! s'écrie un membre. Pourquoi aussi tard? Il est à peine une heure. — On veut nous faire perdre le temps! » ajoutèrent plusieurs voix. L'annonce du président, au lieu de calmer la Chambre, ainsi qu'il l'espérait sans doute, venait au contraire de jeter la colère sur un grand nombre de bancs. Bientôt des cris s'élèvent; des interpellations se croisent; les propositions les plus opposées se succèdent. M. Duchesne était toujours en possession de la tribune, attendant la fin du tumulte. Il profite d'un moment de demi-silence pour s'écrier : « Nous n'avons qu'un parti à prendre, c'est d'engager l'Empereur, au nom du salut de l'État, au nom sacré de la patrie qui souffre, de déclarer son *abdication.* »

Enfin, le mot que toute la Chambre attendait était prononcé. Les cris de *Oui ! oui ! C'est cela ! Appuyé !* partent aussitôt de tous les côtés de la salle; des exclamations confuses sortent de toutes les bouches; le tumulte recommence. C'est vainement que M. Lanjuinais essaye de le calmer; sa voix, dominée par le bruit, ne peut se faire entendre. « Il est impossible,

dit-il enfin après de longs efforts, d'arriver à un résultat, si je ne parviens à contenir l'agitation de l'Assemblée. Le salut de la patrie est dans le rapport de la commission. Je prie la Chambre d'attendre le message de l'Empereur.

« Le salut de la patrie n'est que dans l'abdication! s'écrie un membre de toutes les forces de sa voix.

— Il n'est que là, et, si l'abdication tarde encore à venir, je proposerai la déchéance! » ajoute M. de la Fayette.

Cette menace, jetée au milieu du tumulte, accueillie par des cris nombreux de *Bravo! Appuyé!* fit monter le général Solignac à la tribune; un demi-silence s'établit; le général demanda « qu'une députation de cinq membres fût nommée pour se rendre auprès de l'Empereur et lui exprimer l'*urgence* de sa décision ». *Appuyé! Aux voix!* crie-t-on de toutes parts. De plusieurs côtés on demande la parole : cinq ou six députés se dirigent vers la tribune; le général Solignac, qui l'avait quittée, les y devance : « Je viens, dit-il, amender ma proposition; plusieurs de mes honorables collègues m'ont fait observer qu'il était hors de doute que la Chambre ne soit bientôt informée de la détermination de Sa Majesté. Je pense donc qu'il est convenable que nous attendions *une heure* le message qui paraît devoir nous être adressé. »

Cette proposition inattendue jeta encore une fois le désordre dans la Chambre. L'Assemblée se divisa : une moitié semblait consentir au délai demandé; l'autre moitié le refusait avec emportement. MM. de la Fayette, Sébastiani, Roy, Manuel, Flaugergues, Dupin, Duchesne, Girod (de l'Ain) et Henri Lacoste,

entre autres, debout à leurs places et gesticulant avec véhémence, s'indignaient d'un retard aussi long et réclamaient l'abdication immédiate. Des cris furieux partaient, au reste, de tous les bancs ; d'une extrémité de la salle à l'autre, des interpellations étaient échangées au milieu du plus effroyable tumulte.

a Chambre accorde Napoléon un délai l'une heure ur abdiquer.

Le général Solignac, nous ignorons dans quel intérêt, voulait l'abdication. Cependant, étonné de l'acharnement de certains membres à exiger ce sacrifice, confus de l'impudeur de certaines impatiences, il se présenta une troisième fois à la tribune et dit :

« Messieurs, nous voulons tous sauver la patrie ; mais ne pouvons-nous concilier ce sentiment unanime avec le désir honorable pour la Chambre de conserver l'*honneur* du chef de l'Etat? Si je demandais d'attendre à ce soir, à demain, on pourrait m'opposer quelques considérations, mais *une heure* [1] ! »

Alors M. Lanjuinais consulta l'Assemblée ; une double épreuve par assis et levé eut lieu ; le président proclama le résultat du vote : cette Chambre, que composaient en immense majorité des fonctionnaires de tous les ordres, et des légistes ayant tous juré, trois semaines auparavant, fidélité à la constitution impériale et à l'Empereur, ne s'en tenait plus à la menace : emportée par un incroyable délire, elle venait d'ac-

1. *Moniteur* du 23 juin 1815, page 716, troisième colonne. Cette séance du 22 juin, ouverte à huit heures du matin et qui ne devait finir qu'à huit heures du soir, est très-écourtée dans le *Moniteur,* qui indique les principaux incidents plutôt qu'il ne les reproduit. Grand nombre de détails sont plus complétement rendus dans les autres journaux de l'époque.

corder à Napoléon un délai d'une heure pour abdiquer sa couronne[1] !

La séance fut immédiatement suspendue. La plupart des députés quittèrent leurs bancs, sans pourtant sortir de la salle. Divisés par groupes nombreux au pied de la tribune, à l'entrée des couloirs de sortie et sur plusieurs autres points de l'enceinte, tous se livraient aux discussions les plus animées. Quelques-uns semblaient en proie à une agitation presque fébrile; on les voyait courir d'un groupe à l'autre, quitter précipitamment la salle, puis y rentrer avec non moins de hâte. Une demi-heure s'écoula au milieu de ce tumultueux désordre. L'arrivée du prince d'Eckmühl vint alors faire diversion. Il apportait des nouvelles de l'armée; quelques députés l'invitèrent à les donner à la tribune; il y monta, et lut un rapport dont nous citerons les passages essentiels :

Nouvelles de l'armée

« Messieurs, nous avons reçu hier des nouvelles de l'armée. Les renseignements qui nous étaient donnés, sans être officiels, nous portaient à croire que nos désastres n'étaient pas aussi considérables qu'on avait pu le croire.

1. On comptait dans la Chambre au delà de 120 avocats et près de 300 fonctionnaires appartenant à l'ordre judiciaire, à l'armée et à l'administration. Les avocats y étaient tout-puissants; ils dominaient. L'influence de cette classe dans l'Assemblée tenait à une circonstance assez singulière. Benjamin Constant avait introduit dans l'*Acte additionnel* un article (26) ainsi conçu : « Aucun discours écrit, excepté les rapports des commissions et les comptes qui sont rendus, *ne peut être lu* dans l'une ou l'autre des Chambres. » La France, pendant douze ans, était restée sans assemblées délibérantes. Il n'y avait, dès lors, que les hommes habitués aux luttes journalières du barreau qui osassent aborder la tribune et improviser.

Aujourd'hui ces renseignements ont acquis le caractère officiel le plus certain, et je les garantis à la Chambre sur mon honneur.

« Un officier du prince Jérôme, parti d'Avesnes hier 21, a trouvé la route couverte de soldats. Il doit y avoir au moins 20,000 hommes ralliés.

« La garde s'est ralliée à Avesnes.

« Le maréchal Grouchy annonce que le 18 il a battu les Prussiens. Les communications sont libres entre lui et le maréchal Soult, à Philippeville. On n'a vu aucun ennemi entre le maréchal Grouchy et la frontière.

« Ainsi nous avons encore une armée de 60,000 hommes à la frontière du Nord. On peut, en outre, y envoyer 10,000 hommes avec de la cavalerie et 200 pièces de canon. J'ajoute que si la Chambre prend de fortes mesures, si elle déclare traître à la patrie tout garde national ou tout militaire qui abandonnera ses drapeaux, une barrière assez forte peut être opposée à l'invasion, et vous aurez une armée assez respectable pour appuyer vos négociations avec un ennemi qui a prouvé qu'il ne tenait pas toujours fidèlement ses promesses. »

Menaces faire arrêter Napoléon.

Si l'arrivée du ministre de la guerre dans la salle et sa présence à la tribune avaient excité l'étonnement, puis un certain intérêt de curiosité, en revanche, son rapport n'était pas achevé, que déjà la Chambre se montrait inattentive et impatiente; elle n'écoutait plus. Qu'importait à cette Assemblée l'énumération des ressources et des forces que la France pouvait encore opposer à la marche des Anglais et des Prussiens? Ses préoccupations n'étaient point là : l'ennemi, pour elle, était au palais de l'Élysée et non à la frontière. Quelques minutes après le départ de Davoust, la Chambre avait déjà oublié les communications de ce ministre, et les groupes étaient redevenus

aussi bruyants qu'auparavant. Bientôt plusieurs membres, dont les regards interrogeaient incessamment les cadrans d'horloge placés dans l'enceinte, s'écrièrent qu'il fallait reprendre la séance. « Non ! non ! répliquèrent quelques voix ; attendons encore ! » Ces mots éveillèrent la colère de plusieurs représentants ; leur emportement devint extrême ; deux ou trois d'entre eux se précipitent à la tribune ; ils tirent leurs montres, et, les plaçant sous les yeux de ceux de leurs collègues qui sont debout dans l'hémicycle, ils les interpellent avec violence en leur disant que l'*heure* était passée depuis plusieurs minutes, qu'il fallait en finir, et que la Chambre ne devait pas tolérer qu'on la fît ainsi attendre. Le tumulte recommence ; les cris, les motions se croisent ; dans les groupes les plus animés on entend ces exclamations : *C'est différer trop longtemps ! Il faut le décréter d'accusation ! Il faut le faire* ARRÊTER ! Dans ce moment, un des huissiers remet à Manuel un billet que ce député, après l'avoir lu, s'empresse de communiquer aux représentants qui l'entourent. Fouché annonçait à Manuel que l'Empereur dictait son abdication, et que, sous peu d'instants, cet acte serait communiqué à la Chambre. Trois ou quatre représentants, accourus en toute hâte du palais de l'Élysée, confirment cette nouvelle. A peu d'instants de là, les ministres des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et de la police entraient dans la salle.

Napoléon ses frère et ses minis à l'Élysée il signe sa troisièn abdicatioı

Lorsque, le matin, les ministres avaient fait dire à M. Lanjuinais et aux vice-présidents, ses collègues, qu'ils pouvaient annoncer à la Chambre le prochain envoi d'un message impérial, Napoléon n'avait encore

aucune détermination arrêtée ; il cherchait sans doute à gagner du temps, à voir venir un de ces hasards qui, dans plusieurs circonstances critiques de sa carrière, avaient changé le destin d'une journée. Cette attente inerte, au lieu de le servir, précipitait sa chute.

On l'a dit avec raison [1] : si l'Empereur avait suivi jusqu'à son entier accomplissement le projet qui l'avait amené à Paris ; si, au lieu de se renfermer à l'Élysée, au milieu de conseillers timides ou abattus, il s'était hardiment présenté devant les Chambres, cet acte de résolution, la grandeur des souvenirs qui s'attachaient à sa personne, le sentiment d'un immense péril, auraient contre-balancé l'influence des représentants décidés à le renverser même au prix d'une invasion. Mais, affaibli par la grandeur même de ses efforts pendant les trois derniers mois, il s'arrêtait en chemin ; la force semblait lui manquer pour se relever de la défaveur jetée sur lui par l'abandon apparent de son armée ; et des députés, comme M. Duchesne, s'apercevant qu'ils n'avaient plus rien à redouter de sa présence, pouvaient se faire de son inutile retour une arme contre sa personne. Son accablement physique et moral faisait toute l'audace de ses adversaires.

Bien plus, lorsque, autour de sa demeure, les milliers de voix d'une foule toujours compacte, toujours enthousiaste, appelaient sa présence et demandaient qu'il ressaisît son épée ; lorsque, dans les faubourgs du nord de la capitale, les blessés qui commençaient à revenir de Ligny et de Waterloo pous-

1. Benjamin Constant.

saient sur leur passage les cris de : *Vive l'Empereur ! Mort aux Anglais et aux Prussiens !* et que, couchés sur la paille de leurs charrettes, ils jetaient une patriotique émotion dans ces quartiers populeux, Napoléon restait sourd à ces appels, à ces acclamations, et, comme à Fontainebleau, il demeurait confiné dans son palais. On eût dit que, par une faiblesse indigne d'un tel homme, il y cachait sa défaite, et que, vaincu, il n'osait se montrer à ce peuple qui avait salué si longtemps en lui le vainqueur de l'Europe. Oui, sans doute, cette défaite était son crime aux yeux des deux Chambres, et l'une et l'autre avaient surtout hâte de rompre toute communication entre elles et le malheur; mais, par cela même que la défaite du 18 juin menaçait la grandeur militaire de la France ainsi que ses conquêtes politiques des vingt dernières années, cette journée, pour le peuple comme pour les soldats, était un lien de plus entre la nation et l'Empereur; car, pour les classes laborieuses, Napoléon était le représentant de la Révolution, et, pour l'armée, le symbole vivant de notre indépendance.

Quelques contemporains ont attribué son immobilité à la faiblesse et à l'épouvante de ses conseillers. Ce n'est pas en s'abandonnant soi-même au découragement, en paraissant désespérer de sa propre cause, qu'on inspire aux siens la décision et l'énergie. Moins que personne Napoléon pouvait ignorer que, dans les gouvernements comme dans les cours, on ne conserve des défenseurs intrépides qu'à la condition de les convaincre que la défense est sans péril. Or, dans le même moment où M. Duchesne prononçait à

la Chambre le mot d'*abdication*, où M. de la Fayette faisait entendre celui de *déchéance*, l'Empereur, toujours indécis, toujours absorbé, ne retrouvait, pour ainsi dire, la parole que lorsque lui arrivaient des nouvelles de l'armée. Ces nouvelles se succédaient assez rapidement; toutes étaient favorables; Grouchy n'était point perdu, ainsi qu'on le craignait l'avant-veille, à Laon; ses 35,000 hommes rentraient en France en bon ordre et intacts. « Vous le voyez, disait Napoléon à ses ministres, tout n'est pas désespéré; il nous reste des troupes encore nombreuses. » Puis il s'arrêtait; mais ses auditeurs restaient silencieux. Un instant on put croire qu'il allait enfin recouvrer son énergie. Mécontent de l'attitude de ses conseillers, dont la pensée restait constamment tendue vers les Chambres, l'Empereur voulut encore essayer une démarche pour ramener celles-ci; il fit réunir toutes les nouvelles reçues de l'armée dans un *rapport* que Davoust fut chargé d'aller lire à la Chambre des représentants. On a vu l'accueil fait à ce ministre : « On ne m'a point écouté, » dit-il, au retour, à l'Empereur. Au milieu de tous ces incidents, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), à qui son titre de représentant donnait une libre entrée dans le Palais législatif, tenait l'Empereur au courant des délibérations; il accourait, à chaque manifestation nouvelle. Napoléon recevait ses rapports sans laisser paraître la moindre émotion. Ce calme pourtant l'abandonna lorsqu'il apprit la proposition du général Solignac et le vote qui l'avait suivie; sa fierté fut blessée, il s'indigna : « Comment, s'écria-t-il, de la violence! Puisque c'est ainsi, je n'abdiquerai pas. La

Chambre n'est composée que de jacobins, d'ambitieux, que j'aurais dû dénoncer à la nation et chasser ! Mais le temps perdu peut se réparer... »

Étrange aveuglement! Voir des jacobins dans MM. de la Fayette, Lanjuinais, Sébastiani, Roy, Flaugergues, Henri Lacoste et Dupin!

Les hommes que Napoléon avait si longtemps poursuivis du nom de *jacobins*, parce que, demeurés fidèles aux principes de la République, ils avaient protesté contre son despotisme au nom de la Révolution méconnue, de la liberté violée, ces hommes étaient les seuls, dans les classes élevées, qui, après l'avoir accueilli au 20 mars, se ralliaient encore autour de lui au jour de sa défaite, et, oubliant ses injures, ses persécutions, en présence de l'indépendance nationale menacée, lui avaient proposé, la veille, par l'organe de Carnot, et lui offraient en ce moment, par la voix du peuple et des soldats, une dictature qu'il n'osait accepter!

« Sire, répondit Regnault quand l'agitation de l'Empereur fut à demi calmée, ne cherchez point, je vous en conjure, à lutter plus longtemps contre la force des choses. Ne laissez pas à la Chambre le moyen de vous accuser d'avoir empêché d'obtenir la paix. En 1814, vous vous êtes sacrifié au salut de tous; renouvelez aujourd'hui ce grand, ce généreux sacrifice.

— Mon intention n'a jamais été de refuser d'abdiquer, répliqua l'Empereur avec un reste d'irritation; mais je veux qu'on me laisse y songer en paix dans l'intérêt de la France et de mon fils... Quand j'aurai abdiqué, ajouta-t-il en promenant ses regards sur

ses ministres, vous n'aurez plus d'armée... dans huit jours l'étranger sera sous Paris. »

Mais il s'adressait à des sourds, a dit un témoin de ces tristes débats; il parlait dans le désert. — De quelque côté, en effet, que Napoléon jetât les yeux, il n'apercevait que des visages effarés; et ses dernières paroles, qui sollicitaient une opinion ou un conseil énergiques, furent accueillies par le plus morne silence. A quelques instants de là, plusieurs membres de la Chambre des représentants furent introduits : ils venaient engager l'Empereur à ne pas différer son abdication. La Chambre, disaient-ils, était décidée à prononcer la déchéance. Le général Solignac et M. Durbach ne tardèrent pas à confirmer ces nouvelles. Bientôt M. Léon d'Alméida, commandant militaire du Palais législatif, parut à son tour. Il était chargé, de la part de M. Lanjuinais, d'engager également l'Empereur à hâter l'envoi de son abdication, et de lui dire « que la Chambre ne voulait plus attendre et menaçait de prononcer sa mise *hors la loi* ».

Échos des motions qui se produisaient au milieu des groupes répandus dans l'enceinte de la Chambre, ces menaces, arrivant ainsi coup sur coup, jetèrent une véritable épouvante parmi les conseillers de Napoléon. Aveuglés par la plus étrange des illusions, tous voyaient dans l'abdication l'avénement de Napoléon II et le salut de l'établissement impérial. Ils se réunirent dans un dernier effort. Le seul homme qui jusqu'alors persistât à vouloir que l'Empereur tînt tête à l'orage, Lucien lui-même, cessa d'insister. Joseph et les ministres purent vaincre enfin la résis-

tance passive de Napoléon : il se rendit. « Écrivez à ces messieurs de se tenir tranquilles, dit l'Empereur à Fouché : ils vont être satisfaits. » Le duc d'Otrante fit immédiatement transmettre à Manuel le billet dont nous avons parlé, et l'Empereur, d'une voix lente, mais ferme, dicta à Lucien sa troisième abdication[1].

Cet acte, empreint d'un remarquable sentiment de tristesse et dans lequel perçait la conviction d'un inutile sacrifice, fut remis à M. Fleury de Chaboulon

1. Il y eut deux abdications à Fontainebleau. Voyez deuxième volume, chap. 1er. — La duchesse d'Abrantès, dans ses *Mémoires sur la Restauration*, raconte, à l'occasion de l'abdication de l'Élysée, l'anecdote suivante :

« Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) et Merlin (de Douai) avaient amené avec eux, de la Chambre, un député dont l'attachement ne pouvait être suspect à l'Empereur : c'était le chevalier Suchet, frère du duc d'Albuféra. Les deux ministres entrèrent dans le cabinet de l'Empereur après avoir laissé le chevalier Suchet dans la galerie où ils devaient venir le chercher, s'il était nécessaire. Le beau, le bon et brave Labédoyère était de service ce jour-là. Le chevalier Suchet demeura avec lui pendant l'absence des deux ministres ; elle fut longue ; enfin la porte de l'appartement s'ouvrit, et un homme de grosse et courte taille, à la physionomie vulgairement brutale, entra dans la galerie : c'était le ministre de la marine, duc Decrès. « Eh bien, dit-il aux deux amis de l'Empereur qui l'interro- « geaient du regard, c'est une affaire faite... Ah! ah! il a fallu « batailler... mais ce diable de Regnault a si bien parlé, que « son éloquence a été entendue. — L'Empereur sait-il que je « suis venu? demanda M. Suchet. — Oui, oui, sans doute ; mais « comme maintenant la chose est résolue, on a jugé inutile de « vous appeler. N'étiez-vous pas venu pour lui mettre les *pou- « cettes* s'il ne voulait pas en finir?... » Dans ce moment, M. Suchet n'eut que le temps de s'élancer sur la main de Labédoyère, qui la levait sur cet homme. Decrès passa dans le jardin et s'y promena en sifflant. »

pour en faire deux expéditions destinées, l'une à la Chambre des pairs, l'autre à la Chambre des représentants. Pendant que M. de Chaboulon écrivait, le duc de Bassano s'approcha de l'Empereur et lui dit qu'il faisait sans doute un immense sacrifice à la paix, mais que les Alliés ne regarderaient peut-être pas le sacrifice comme assez complet. « Que voulez-vous dire? répondit l'Empereur. — Qu'il serait possible qu'on exigeât la renonciation des frères de Votre Majesté à la couronne. — Comment! de mes frères? s'écria l'Empereur : ah! Maret, vous voulez donc que nous nous déshonorions tous! »

Lecture de l'abdication à la Chambre des représentants; applaudissements.

Les ducs d'Otrante, de Vicence et Decrès furent désignés pour porter la déclaration d'abdication aux représentants; le duc de Gaëte, le comte Mollien et Carnot furent chargés d'en donner lecture à la Chambre des pairs. Ils étaient partis depuis quelques instants, lorsque le comte de Laborde, adjudant général de la garde nationale, accourut annoncer à l'Empereur qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour satisfaire la Chambre, et que la déchéance allait être prononcée. « Ces messieurs sont bien pressés, lui dit l'Empereur en le frappant sur l'épaule; dites-leur de se tranquilliser, il y a un quart d'heure que j'ai signé mon abdication. » M. de Laborde s'était croisé en route avec les ministres. On sait à quel moment ces derniers étaient arrivés. Ils remirent l'abdication à M. Lanjuinais. Le président se leva, réclama le silence, et, voulant prévenir un fâcheux éclat des passions qui emportaient une partie de la Chambre, il dit : « Je vais donner lecture d'un acte important. Je rappelle à tous les membres les termes du règle-

ment qui défend aucun signe d'*approbation* ni d'*improbation*. » Puis il lut :

DÉCLARATION AU PEUPLE FRANÇAIS.

« Français !

« En commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés et sur le concours de toutes les autorités nationales ; j'étais fondé à en espérer le succès, et j'aurais bravé toutes les déclarations des puissances contre moi.

« Les circonstances me paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France... Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations et n'en avoir réellement voulu qu'à ma personne. Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de *Napoléon II, empereur des Français.*

« Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil de gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les Chambres à organiser, sans délai, la régence par une loi.

« Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation indépendante !

« NAPOLÉON.

« Au palais de l'Élysée, ce 22 juin 1815. »

Propositio[n] de Fouch[é]

Malgré l'avertissement du président, de lâches applaudissements se firent entendre.

Impatients de se montrer et d'établir son influence, Fouché parut immédiatement à la tribune. La honteuse manifestation qui venait d'avoir lieu avait été mal accueillie par une partie de l'Assemblée. Le duc d'Otrante saisit avec habileté cette occasion pour masquer aux yeux du public, derrière quelques semblants de respect, le rôle qu'il jouait depuis

deux jours. Il dit que ce n'était pas à une assemblée de Français qu'il croyait nécessaire de recommander les égards dus à Napoléon et de rappeler les sentiments que son malheur devait inspirer. « Les représentants de la nation, ajouta-t-il, n'oublieront pas, dans les négociations qui devront s'ouvrir, de stipuler les intérêts de celui qui, pendant de longues années, a présidé aux destinées de la patrie. Je propose donc à la Chambre de nommer, séance tenante, une commission de cinq membres qui sera chargée de se rendre auprès des puissances alliées pour y traiter des intérêts de la France. Je demande que cette commission, nommée aujourd'hui, puisse partir demain.»

oposition M. Dupin. Cette dernière proposition contenait la véritable pensée de Fouché; il avait hâte d'entrer en communication officielle avec l'ennemi. Mais M. Dupin ne laissa pas à la Chambre le temps de se prononcer; il parut à la tribune lorsque le ministre de la police n'en avait pas encore descendu les dernières marches, et dit : « Messieurs, l'abdication de l'empereur Napoléon était nécessaire ; mais elle est grande, généreuse, elle mérite l'expression de la reconnaissance nationale; votre premier devoir est de l'accepter au nom de la nation que vous représentez. Je propose donc la délibération suivante :

« La Chambre des représentants, considérant que le salut du peuple est la première loi, déclare :

« Art. 1er. Au nom du peuple français, la Chambre des représentants accepte l'abdication de Napoléon. — (Et de cette manière, ajoute l'orateur, on ne pourra pas, comme on l'a fait une fois, prétendre que l'abdication est nulle, n'ayant pas été acceptée.)

« Art. 2. La Chambre des représentants se déclare Assemblée nationale. Des députés partiront tout de suite pour le quartier général des Alliés, pour y stipuler les droits de l'indépendance nationale, et particulièrement l'inviolabilité de la personne de Napoléon.

« Art. 3. Il sera nommé une commission exécutive de cinq membres, dont trois seront nommés par la Chambre des représentants et deux par celle des pairs.

« Art. 4. Cette commission nommera de suite un généralissime; les ministres continueront leurs fonctions.

« Art. 5. Une commission spéciale sera chargée de préparer le travail de la nouvelle constitution qui devra garantir nos institutions nationales. Elle formera les bases du pacte et des conditions auxquelles le trône pourra être occupé par le *prince* que le peuple *aura choisi.* »

Ces derniers mots causèrent de l'agitation dans une partie de la Chambre. Napoléon n'avait abdiqué qu'en proclamant son fils empereur. Quel pouvait donc être le *prince* que le peuple, malgré les termes de l'abdication, *aurait à choisir?* Le nom du duc d'Orléans circula sur tous les bancs. Lorsque M. Dupin eut achevé le développement de sa proposition, M. Mourgues prit la parole à son tour; il dit : « Hier était le jour de la prudence; aujourd'hui c'est le jour de l'action. L'ennemi s'avance; les discours usent la patience; ils arrêtent le mouvement : plus de discours. Voici ma proposition : Propositio[n] de M. Mourg[ues]

« Art. 1er. La Chambre des représentants accepte l'abdication de Napoléon Bonaparte et déclare le trône vacant jusqu'à l'émission du vœu du peuple.

« Art. 2. La nation place sa personne sous la sauvegarde de l'honneur national.

« Art. 3. La Chambre des représentants se déclare

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE, pour faire sans délai et réunir dans un seul Code les lois constitutives de l'État.

« ART. 4. Elle nommera cinq membres, pris dans son sein, pour aller sur-le-champ négocier avec les puissances alliées pour la garantie de l'indépendance nationale.

« ART. 5. Elle confie le gouvernement provisoire de l'État aux ministres actuels, qui travailleront avec une commission de cinq membres, prise dans son sein, et sous la présidence du président de la Chambre.

« ART. 6. Le maréchal Macdonald est nommé provisoirement généralissime des troupes de terre et de mer.

« ART. 7. Elle nomme le général la Fayette général en chef provisoire des gardes nationales de France, et le maréchal Oudinot, général en second de ces forces.

« ART. 8. Elle ordonne que les ministres feront connaître, par les télégraphes et par des courriers extraordinaires, les présentes dispositions aux généraux en chef des armées de terre et de mer, et aux préfets. »

L'agitation qui avait accueilli la proposition de M. Dupin devint plus vive après la proposition de M. Mourgues. La motion du premier emportait implicitement la déclaration de la vacance du trône; mais, bien que tel fût le fond de sa pensée, sa parole était restée dans le vague, il avait reculé devant le mot. Le second se montrait plus résolu; il demandait cette *vacance* en termes formels, et foulait hardiment aux pieds la condition mise par l'Empereur à son abdication, quelques minutes à peine après la lecture de cet acte, alors que Napoléon restait debout à l'Élysée, et que le gouvernement qui devait recueillir le pouvoir des mains de ce souverain n'existait pas encore. La majorité comprit le péril d'une mesure aussi hâtive; la minorité trouva la proposition imprudente. Des

voix nombreuses demandèrent l'ordre du jour, et plusieurs députés, au nombre desquels étaient l'ancien conventionnel Garrau et Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), se disputèrent immédiatement la tribune. M. Garrau obtint d'être entendu le premier, pour une motion d'ordre. « Au milieu des grands objets qui nous occupent, dit-il, je n'en ai qu'un à soumettre à vos méditations, c'est l'article 67 de l'*Acte additionnel.* » Il en commença la lecture. Cet article excluait à perpétuité du trône *tous* les membres de la famille de Bourbon. Mais, dès les premiers mots, M. Lanjuinais arrêta brusquement M. Garrau : « La Chambre reconnaît votre intention, lui dit-il, cela suffit; l'article est bien connu. » — *Oui! oui!* s'écrient un grand nombre de membres; *pas de lecture!*—*Lisez! lisez!* crient d'autres voix. M. Garrau achève de lire l'article. MM. Dupin et Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) courent en même temps à la tribune, qui reste pourtant au dernier. « Je viens appuyer, dit-il, l'ordre du jour sur les propositions qui viennent de vous être faites. » Un assez grand nombre de représentants s'attendaient à voir Regnault rappeler à la Chambre l'exclusion prononcée par l'article 67 contre le duc d'Orléans et tous les autres membres de sa maison, et soutenir M. Garrau dans sa protestation indirecte en faveur des droits de Napoléon II; il n'en fut rien. Après avoir longuement démontré les inconvénients des propositions faites par MM. Mourgues et Dupin, après avoir parlé de l'abdication et raconté à la Chambre « que, la veille et le matin, il avait, comme ministre de Napoléon, déclaré à ce souverain qu'il ne pouvait plus défendre l'indé-

Propositio de Regnau de S.-Jean-d'Ang

pendance ni les droits de la nation », l'orateur termina ainsi :

« Il m'appartient donc, messieurs, après avoir rempli mon devoir d'*homme d'État*, de remplir celui que mon titre de représentant du peuple et mon cœur m'imposent.

« Je demande l'ordre du jour sur les propositions qui vous sont faites ; je demande que la journée ne se passe pas sans que le Conseil exécutif soit nommé ; je demande enfin que le bureau soit chargé de se rendre auprès de l'Empereur pour lui exprimer la reconnaissance du peuple français pour le sacrifice qu'il a jugé nécessaire de faire à l'indépendance nationale. »

L'insuffisance politique de quelques-uns des hommes dont l'Empereur composait son Conseil est un fait remarquable. On comprendrait cette faiblesse dans un esprit vulgaire. Mais Napoléon était de ceux qui, pour se grandir, n'ont pas besoin d'un entourage de médiocrités. Rhéteur habile, Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) excellait dans cet art déplorable qui consiste à trouver de captieux arguments pour toutes les causes, et à dissimuler, sous la pompe des mots et l'abondance du langage, de petites choses ou des choses mauvaises. Son talent d'orateur lui avait valu une haute fortune et le titre de ministre ; il n'avait pu faire de lui un *homme d'État*. Toutefois, son émotion en traçant à la Chambre le tableau de Napoléon salué jadis du nom de GRAND, et, aujourd'hui, abdiquant le souverain pouvoir, sans rien stipuler pour son avenir ou sa sûreté, cette émotion n'avait rien de factice ; elle gagna la majorité de

l'Assemblée. Pas une voix n'osa s'élever contre la triple proposition qui terminait son discours, et sa motion fut adoptée en ces termes :

« La Chambre des représentants :

« Considérant que le premier intérêt du peuple français est le maintien des lois qui assurent l'organisation de tous les pouvoirs;

« Passe à l'ordre du jour sur les propositions qui ont été faites de la former en *Assemblée nationale* ou en *Assemblée constituante.*

« La Chambre arrête que le président et son bureau se retireront vers Napoléon pour lui exprimer, au nom de la nation, la reconnaissance et le respect avec lesquels *elle accepte* le noble sacrifice qu'il a fait à l'indépendance et au bonheur du peuple français.

« La Chambre arrête qu'il sera nommé, sans délai, une Commission de cinq membres, dont trois seront choisis *dans* la Chambre des représentants et deux *dans* la Chambre des pairs, pour exercer provisoirement les fonctions du gouvernement, et que les ministres continueront leurs fonctions sous l'autorité de cette Commission. »

Un grand nombre de membres, après ce vote, demandèrent la nomination de la Commission de gouvernement, M. Durbach prit la parole : « Si les étrangers qui menacent notre territoire, dit-il, sont de bonne foi, comme je me plais à le croire, dès que l'acceptation de Napoléon leur sera connue, la guerre *doit cesser*. Nous avons éprouvé des pertes considérables ; mais, messieurs, la perte d'une bataille n'est pas l'anéantissement de la France et ne peut la faire passer sous le joug de l'étranger. Malgré les efforts de notre éternelle ennemie, l'Angleterre... » A ces mots, des cris violents interrompent l'orateur; bientôt un

effroyable tumulte éclate dans la salle; on entend partir ces cris de tous les bancs : *A l'ordre! A bas!* Huit ou dix députés qui se sont élancés en même temps vers la tribune s'en disputent la possession; M. Girod (de l'Ain), l'un d'eux, obligé de rester sur les premières marches, s'y tient debout, gesticulant avec véhémence, et adresse à M. Durbach quelques mots qui se perdent au milieu du bruit. Vainement ce dernier essaye de reprendre la parole: sa voix est constamment étouffée sous les cris de : *A bas! A l'ordre!* Il est enfin obligé de quitter la place.

Cette tempête révèle l'impression sous laquelle délibérait et votait l'Assemblée; pour sa majorité, les puissances alliées n'étaient pas des puissances ennemies; elles avaient armé, non contre la France, mais contre Napoléon seul : une fois l'Empereur abattu, elles devaient arrêter leurs soldats, accepter la paix et laisser la nation s'organiser comme il lui conviendrait. Suspecter la bonne foi d'une de ces puissances, la déclarer notre éternelle adversaire, c'était les calomnier toutes et leur faire une intolérable insulte. Cette conviction , factice chez quelques-uns, était sérieuse chez le plus grand nombre; elle avait inspiré M. Durbach lui-même, patriote sincère, mais esprit court, quand il avait sollicité et voté l'abdication. Quelque incroyable que puisse sembler un pareil aveuglement le lendemain des événements de 1814, cet aveuglement existait, et l'on connaîtrait mal les faits des derniers jours de juin 1815, si, dans les motifs qui décidèrent alors les votes des deux Chambres, on ne faisait pas une part fort large à cette prodigieuse crédulité.

Après cet incident, la nomination de la Commis-

sion de gouvernement fut de nouveau demandée. « Avant de nous occuper de cet objet, dit le président, je dois annoncer à la Chambre que plusieurs membres réclament avec instance la mise aux voix de l'*acceptation* de l'abdication. » La résolution précédemment adoptée sur la motion de Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) prononçait, en termes exprès, cette acceptation; mais il fallait un vote séparé, spécial, pour tranquilliser quelques légistes formalistes; le vote eut lieu.

Formation d'une Commission exécutive

M. Sibuet (de Seine-et-Oise) appela ensuite l'attention de l'Assemblée sur la formation de la Commission exécutive; il demanda que ses membres fussent choisis en dehors des deux Chambres. M. Henri Lacoste prit la parole après lui; mais au lieu de traiter cette question, il annonça que lui et plusieurs de ses collègues venaient de recevoir des lettres contenant les révélations les plus importantes. « Voici, ajouta-t-il, ce que je lis dans l'une d'elles : « Il est urgent « que la Chambre prenne des mesures. Des ordres « secrets sont donnés; 10,000 hommes arrivent en « poste à Paris. On se plaint que la garde nationale soit commandée par un général dévoué. » On provoque un 13 vendémiaire, un 18 brumaire... » Un grand nombre de voix, interrompant l'orateur, lui demandent quelles sont ces lettres, d'où elles viennent, si elles sont signées. Le prince d'Eckmühl, présent dans la salle, ne laisse pas à M. Lacoste le temps de répondre; il s'empresse de protester contre ces dénonciations. « Tant que j'aurai un commandement, s'écria-t-il, aucun Français n'aura à craindre la moindre trahison! » La Chambre applaudit et entend

ensuite MM. Flaugergues et Cambon sur le mode de nomination de la Commission de gouvernement; elle décide enfin « que trois membres seront choisis *par* la Chambre des représentants, et deux *par* celle des pairs; que les membres des deux Chambres qui en feront partie ne pourront, pendant la durée de leurs fonctions, exercer aucune fonction législative; que la nomination des commissaires chargés de se rendre auprès des souverains alliés appartiendra à la Commission de gouvernement; et que ces différentes résolutions, ainsi que la déclaration précédemment adoptée sur la motion de Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), seront notifiées à la Chambre des pairs. »

ɔuvelles
ı Midi.

Après ce vote, le général Mouton-Duvernet parut à la tribune et annonça que, envoyé en mission dans le Midi, il avait quitté Lyon l'avant-veille au matin, et que, peu d'heures avant son départ de cette ville, il y avait vu entrer 37 officiers et 800 soldats piémontais faits prisonniers par le maréchal Suchet. « A cette date, ajouta-t-il, les Autrichiens ne s'étaient pas encore montrés sur les Alpes; tout était tranquille à Lyon et en très-bon état de défense. Deux lignes d'ouvrages étaient établies et complétement armées sur le Rhône; la garnison était suffisante, les canonniers nombreux, et la garde nationale occupait tous les postes qu'on lui avait assignés. Douze bataillons de cette garde étaient complétement armés et équipés; quinze autres prêts à l'être; les gardes nationales mobiles s'organisaient; enfin l'esprit était excellent et l'enthousiasme général. Il en est de même, dit le général en terminant, dans toute la vallée du Rhône et dans les parties du Midi que je viens de parcourir. »

Le président, lorsque cette communication fut terminée, déclara que la séance resterait suspendue jusqu'au moment où la Chambre des pairs ferait connaître sa réponse aux différents messages qui venaient de lui être adressés.

Nominati de trois mem de la Commissio exécutive

A cinq heures, la séance fut reprise; mais la Chambre ne se trouvait pas en nombre. A six heures et demie, on put enfin ouvrir le scrutin pour la nomination des trois membres de la Commission exécutive. L'appel nominal constata 511 votants: majorité absolue, 256 voix: Carnot en réunit 324, Fouché 293, le général Grenier 204, M. de la Fayette 142, le maréchal Macdonald 137, M. Flaugergues 46, et M. Lambrecht 42. Carnot et Fouché, ayant obtenu la majorité, furent proclamés membres de la Commission. Un second scrutin eut lieu pour la nomination du troisième membre. Le nombre des votants était de 504; majorité absolue, 252 voix: le général Grenier en obtint 350; il fut nommé. Lui seul appartenait à la Chambre des représentants; Fouché et Carnot faisaient partie de la Chambre des pairs.

Il était alors plus de huit heures du soir; les représentants, après avoir décidé que les choix qu'ils venaient de faire seraient notifiés à l'autre Chambre, s'ajournèrent au lendemain.

Chambre des pairs séance de j alarme jet par le maré Ney.

La Chambre des pairs s'était condamnée, la veille, 21, au rôle de simple Chambre d'enregistrement; le 22, son attitude politique devait rester au même niveau; aussi pourrait-on se contenter de dire qu'elle *adhéra* à toutes les résolutions de la Chambre des représentants, si les deux séances qu'elle tint, ce jour-là, n'avaient pas été marquées par plusieurs

incidents dont le retentissement au dehors fut considérable.

Par cela même qu'elle repoussait toute initiative, cette Assemblée avait besoin, pour délibérer, de se trouver saisie d'une question politique quelconque, soit par le gouvernement, soit par la Chambre élective. Aucun message de ces pouvoirs ne lui vint durant la première moitié de la journée. Ce ne fut donc que vers les deux heures et demie qu'elle se réunit pour entendre la lecture de l'abdication. Cette communication la laissa silencieuse; elle se contenta de renvoyer ce document à la commission formée l'avant-veille, et chargea son bureau de porter à l'Empereur l'expression de la reconnaissance de l'Assemblée pour ce grand sacrifice. Carnot parut ensuite à la tribune, et lut le rapport fait à l'autre Chambre par le prince d'Eckmühl sur les nouvelles que, dans la nuit et le matin, on avait reçues de la frontière du Nord[1]. Dès que le ministre de l'intérieur eut achevé de lire ce document, le maréchal Ney, qui, pendant cette lecture, s'était écrié à plusieurs reprises *Cela n'est pas vrai!* se leva, et, emporté par un inconcevable vertige, il dit : « Les nouvelles que vient de vous lire M. le ministre de l'intérieur sont fausses, fausses sous tous les rapports. L'ennemi est vainqueur sur tous les points. J'ai vu le désordre, puisque je commandais sous les ordres de l'Empereur. Après les résultats des désastreuses journées des 16 et 18, on ose nous dire qu'il reste encore sur la frontière 60,000 hommes! le fait est faux; c'est tout au plus

1. Voir plus haut, pages 299 et 300.

si le maréchal Grouchy a pu rallier 10 à 15,000 hommes, et l'on a été battu trop à plat pour qu'ils soient en état de résister à l'ennemi. Tous les généraux qui sont ici et qui commandaient avec moi peuvent l'attester. Au surplus, il suffit d'être un peu homme de guerre pour apercevoir que le rapport que vient de nous lire M. le ministre de l'intérieur se contredit sur tous les points : il est certain que le maréchal Grouchy a été battu le 16 aussi bien que nous; si sa division eût été intacte, il eût pu couvrir la retraite de l'armée, il eût pu aider l'Empereur à rallier les débris, et l'Empereur *serait resté sur la frontière* au lieu de se diriger sur Paris. Ce que je vous dis là est la vérité la plus positive, la vérité claire comme le jour.

« Ce que M. le ministre de l'intérieur nous a lu concernant la position du duc de Dalmatie est faux : il n'a pas été possible de rallier un seul homme de la garde.

« Voici notre véritable position : l'ennemi est à Nivelles avec 80,000 hommes. La plus grande partie de l'armée prussienne ne s'est pas battue. Dans six ou sept jours l'ennemi peut être dans le sein de la capitale. Il n'y a plus d'autre moyen de salut public que de faire des propositions à l'ennemi. »

Ces paroles, jetées par un maréchal de haut renom et si fatalement lié à la cause impériale, au milieu d'hommes dejà découragés et tremblants, portèrent l'épouvante dans tous les cœurs; elles furent pour la Chambre des pairs, comme pour le public officiel, le signal d'un véritable *sauve qui peut* politique dont Ney devait payer le résultat de sa vie; elles planèrent sur l'Assemblée pendant tout le reste de la

séance et dictèrent la plus grande partie des votes qui suivirent.

.es pairs adhèrent résolutions représentants.

Cependant aucun message de l'autre Chambre n'arrivait; après quelques mots échangés d'abord, entre Carnot, M. de Pontécoulant et le maréchal Ney, qui persistait à soutenir que le maréchal Grouchy ne pouvait ramener plus de 12 à 15,000 hommes, puis entre Ney et le général Flahaut, revenu d'Avesnes, et qui maintenait contre le prince de la Moskowa l'exactitude positive, matérielle, du rapport, la séance fut suspendue. Les résolutions adoptées par les représentants sur la motion de Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) et la proposition de M. Flaugergues parvinrent vers les quatre heures à la Chambre, qui reprit alors sa séance; un secrétaire donna lecture des communications adressées par les représentants. M. de Valence proposa d'adopter ces résolutions dans les mêmes termes, mais par un acte séparé et qui en ferait des décisions propres à la Chambre. « Point de délibération isolée! s'écria M. Boissy-d'Anglas. Il ne faut pas que chaque Chambre délibère séparément. » M. de Pontécoulant demanda, comme une transaction entre ces deux avis, que la Chambre, au lieu d'*adopter, adhérât*. Cette proposition allait être admise sans débat, et une partie de l'Assemblée se disposait à la voter, quand le comte Labédoyère se leva : « Je demande, dit-il, que nous déclarions si c'est Napoléon II que nous proclamons, ou bien si c'est un nouveau gouvernement que nous voulons adopter. C'est pour son fils que Napoléon a abdiqué. Quant à un gouvernement nouveau, souvenons-nous, messieurs, du gouvernement provisoire de 1814 et de

ses résultats désastreux. Faudra-t-il donc que le sang français n'ait encore coulé que pour nous replacer sous le joug odieux des étrangers, ou pour nous faire courber la tête sous un gouvernement avili? L'Empereur s'est expliqué : son abdication est indivisible; elle est nulle, si on ne reconnaît pas son fils.

— La proposition est impolitique et intempestive, répondit M. Boissy-d'Anglas. Il ne s'agit en ce moment que de nous occuper des résolutions soumises à la délibération de la Chambre. Je demande l'ordre du jour. »

M. de Ségur appuya les observations de Labédoyère; le comte Thibaudeau insista, au contraire, pour l'ordre du jour, qui laissait, disait-il, toutes choses entières, et la Chambre, sur sa demande, adopta la rédaction proposée par M. de Pontécoulant : elle *adhéra*. La séance, après ce vote, fut une seconde fois suspendue et renvoyée à neuf heures du soir.

Il était neuf heures et demie quand l'Assemblée, à qui venait de parvenir le dernier message des représentants, se réunit une troisième fois pour statuer sur la formation définitive du nouveau gouvernement et pour compléter la nomination des membres qui devraient le composer. Les pairs se trouvaient en plus grand nombre que dans le cours de la journée. Les deux frères de l'Empereur, le cardinal Fesch, les ministres, les grands dignitaires et les généraux que leur titre attachait à la personne ou à la maison de Napoléon, y arrivèrent en un seul groupe, au nombre de dix-huit. Leur présence annonçait quelque effort inattendu. Les représentants, dont la séance était

Séance de l

terminée, avaient gardé sur Napoléon II et sur la régence un silence de funeste augure; c'était une *commission de gouvernement*, non un *conseil de régence* qu'ils avaient établi. Or les conseillers de l'Empereur n'avaient précisément insisté aussi fort pour qu'il abdiquât sa couronne que dans l'espoir de sauver, par l'avénement de son fils, leurs positions, leurs honneurs et leurs traitements. Le concours de la Chambre des pairs était nécessaire pour consacrer et rendre légal le rejet implicite, prononcé par la Chambre élective, de la condition que Napoléon avait mise à sa renonciation au trône; en refusant de nommer une commission de gouvernement à la place d'un conseil de régence, la Chambre des pairs pouvait donc maintenir l'établissement impérial et donner encore raison aux illusions et aux calculs qui, peu d'heures auparavant, à l'Élysée, avaient créé des partisans si ardents et si nombreux à l'abdication : les deux frères de l'Empereur, son oncle, les ministres et les autres pairs, entrés avec eux, venaient pour y décider l'Assemblée.

en demande roclamation Napoléon II; débats.

Dès que le président eut annoncé la reprise de la séance, Lucien parut à la tribune et dit : « Il s'agit d'éviter la guerre civile, et de savoir si la France est une nation indépendante, une nation libre. *L'Empereur est mort, vive l'Empereur! l'Empereur a abdiqué, vive l'Empereur!* Il ne peut y avoir d'intervalle entre l'Empereur qui meurt ou qui abdique et son successeur. Toute interruption est une anarchie. Je demande qu'en conformité de l'acte constitutionnel la Chambre des pairs, qui a juré fidélité à l'Empereur et aux constitutions; qui naguère, dans le Champ de Mai, à la face de la France et de l'Europe entière, a

de nouveau proclamé ces constitutions; que la Chambre des pairs, par un mouvement unanime et spontané, déclare, devant le peuple français et les étrangers, qu'elle reconnaît Napoléon II comme empereur des Français. (Quelques murmures s'élèvent.)

« J'en donne le premier l'exemple : je lui jure fidélité. » (Nouveaux murmures.)

Le comte de Pontécoulant : « Ce que je n'aurais pas dit dans la prospérité de l'Empereur, je le dis aujourd'hui que l'adversité l'a frappé. Napoléon est mon bienfaiteur; je lui dois tout. Je lui suis resté fidèle jusqu'au moment où il me *délie* de mes serments. Mais on nous propose le contraire de ce qui est l'usage d'une Assemblée délibérante. Si j'ai bien entendu, on veut nous faire adopter une proposition sans délibération.

« Je le demande au prince : à quel titre parle-t-il dans cette Chambre? Est-il Français? Je ne le reconnais pas comme tel. Sans doute je le trouve Français par ses sentiments, ses talents, par les services qu'il a rendus à la liberté, à l'indépendance nationale : je veux bien l'adopter pour Français; mais lui, qui invoque la Constitution, n'a pas de titre constitutionnel; il est prince romain, et Rome ne fait plus partie du territoire français[1]... Que veut le préopinant? Qu'on proclame Napoléon II. Je suis loin de me déclarer contre ce parti; mais je déclare fermement, quels que soient mon respect et mon dévouement

1. Lucien, retiré dans les États romains après sa rupture avec Napoléon, lors de l'élévation de ce dernier à l'Empire, avait été créé, par le pape, prince de Canino.

pour l'Empereur, que je ne reconnaîtrai jamais pour roi un enfant, pour souverain celui qui ne résiderait pas en France. On irait bientôt retrouver je ne sais quel sénatus-consulte; on nous dirait que l'Empereur doit être considéré comme étranger ou captif; que la régence est étrangère ou captive; et l'on nous donnerait une autre régence qui nous amènerait la guerre civile. Je demande la discussion ou l'ordre du jour. »

Le comte Boissy-d'Anglas appuya la proposition. Continuer l'Empire sans l'Empereur, après le retour de l'île d'Elbe, le lendemain surtout de Waterloo, était, en effet, un non-sens. Quels résultats attendre de la proclamation de Napoléon II et de l'établissement d'une régence en son nom, quand ce jeune prince se trouvait aux mains de l'ennemi et résidait en Autriche? L'Empereur lui-même, à l'époque du Champ de Mai, avait repoussé cette combinaison comme chimérique, comme un véritable rêve. En descendant du trône, Napoléon entraînait l'Empire avec lui. Voilà ce que sentaient sans doute les esprits réfléchis de la Chambre des pairs; mais l'impuissance profonde de ces mesures échappait à quelques membres de cette Assemblée, organisations généreuses qui puisaient leurs inspirations, non dans la tête, mais dans le cœur, et pour lesquels la proclamation du prince impérial était, avant toutes choses, une garantie contre le retour des Bourbons, et l'assurance d'une résistance énergique à l'ennemi. Le comte de Labédoyère était de ce nombre. Les murmures de la Chambre pendant le discours de Lucien, l'attaque portée contre ce prince par M. de Pontécoulant, et l'approbation qui avait accueilli le discours de ce

dernier, avaient d'abord irrité ce jeune et infortuné général. Bientôt le spectacle de ces hommes, si humbles, si prodigues de protestations quelques jours auparavant, et, aujourd'hui, si impatients de se séparer de l'Empereur, souleva tout ce qu'il y avait en lui de nobles passions. Son indignation, longtemps contenue, éclata quand M. Boissy-d'Anglas eut quitté la tribune. « Je répéterai, s'écria-t-il, ce que j'ai dit ce matin : Napoléon a abdiqué en faveur de son fils; son abdication est nulle, de toute nullité, si on ne proclame pas à l'instant Napoléon II.

« Et ! qui s'oppose à cette résolution ? ajouta-t-il en s'animant par degrés. Ce sont ces individus, constants adorateurs du pouvoir, qui savent se détacher d'un monarque avec autant d'habileté qu'ils en montrèrent à le flatter. Je les ai vus autour du trône, aux pieds du souverain heureux; ils s'en éloignent quand il est dans le malheur ! Ils repoussent aussi Napoléon II, parce qu'ils sont pressés de recevoir la loi des étrangers, à qui déjà ils donnent le nom d'*alliés*, d'*amis* peut-être... (Murmures.)

Discours de Labédoyè tumulte.

« Oui ! l'abdication de Napoléon est indivisible; et si l'on refuse de proclamer le prince impérial, je le déclare, Napoléon doit tirer l'épée ! Il se verra à la tête d'une armée de 100,000 hommes; tous les cœurs généreux viendront à lui; il sera entouré de ces braves guerriers couverts de blessures et prêts encore à sacrifier pour sa cause, pour la France, la dernière goutte de leur sang ! Malheur à ces généraux vils qui l'ont déjà abandonné, et qui, peut-être en ce moment, méditent de nouvelles trahisons ! (Les murmures augmentent.)

« Napoléon, en abdiquant sa puissance pour sauver la patrie, a fait ce qu'il devait au pays, à lui-même. Mais la nation serait-elle digne de lui, si, pour la seconde fois, elle l'abandonnait dans les revers? (Vive agitation sur les bancs.) Ne l'avons-nous pas déjà abandonné une fois? l'abandonnerons-nous encore? Quoi! il y a quelques jours à peine, à la face de l'Europe, devant la France assemblée, vous juriez de le défendre! (L'agitation devient plus violente.) Où sont donc ces serments, cette ivresse, ces milliers d'électeurs, organes de la volonté du peuple? Napoléon les retrouvera si, comme je le demande, on déclare que tout Français qui désertera ses drapeaux sera jugé selon la rigueur des lois; que son nom sera déclaré infâme, sa maison rasée, sa famille proscrite... (Violentes exclamations.) Alors, plus de traîtres, plus de ces manœuvres qui ont occasionné les dernières catastrophes et dont peut-être quelques auteurs siégent ici... »

A ces mots, que Labédoyère venait de prononcer en arrêtant ses yeux sur un maréchal présent à la séance (Ney), la Chambre entière se lève et semble demander une réparation; les cris : *A l'ordre!* éclatent dans toute la salle. « Écoutez-moi, répète plusieurs fois l'orateur. — Je n'écoute rien, répond le comte de Valence; désavouez ce que vous avez dit! — Jeune homme, dit à son tour le vieux maréchal Masséna, vous venez de vous oublier. — Il se croit sans doute encore au corps de garde, » ajouta le comte de Lameth.

Labédoyère ne pouvait garder plus longtemps la tribune. Avant de la quitter, il promène lentement ses

regards sur l'Assemblée, puis il s'écrie : « Il est donc décidé, grand Dieu! qu'on n'entendra jamais dans cette enceinte que des voix basses! » Les cris : *A l'ordre!* retentissent avec une nouvelle force; sur tous les bancs la colère est au comble. « Oui! s'écrie Labédoyère avec un geste indigné et en quittant la tribune, depuis dix ans il ne s'est fait entendre dans cette salle que des voix basses[1]! » Le tumulte devient effroyable. Pendant longtemps la voix du président ne peut se faire entendre. Lorsque le bruit, grâce à la lassitude de l'Assemblée, est enfin un peu calmé, le président prononce le rappel à l'ordre de Labédoyère, et la discussion continue.

« Nous disputons sur les mots, dit M. Cornudet. Le procès-verbal a constaté l'abdication de Napoléon; il constatera la réclamation du prince Lucien. Cette précaution suffira pour consacrer les droits de Napoléon II. Mais il est hors de France, il est captif; dans cette circonstance, qu'exigent la sûreté publique et l'indépendance nationale? L'établissement d'un gouvernement provisoire, capable de prendre les moyens de sauver la patrie.

— Que deviendrons-nous si nous sortons de la Constitution? répond le comte de Ségur. Au nom de qui le gouvernement parlera-t-il? Napoléon est mort politiquement, quand il pouvait encore défendre son

1. La salle où siégeaient les pairs des Cent-Jours était la salle de l'ancien Sénat. C'est là que la pairie de la Restauration et celle de la révolution de Juillet ont continué de siéger. Depuis le récent agrandissement du palais du Luxembourg, les pairs ont fait de cette salle une salle du conseil. (Note imprimée en 1846, date de la première publication de ce volume.)

trône; il ne faut pas que son sacrifice soit inutile : son successeur est Napoléon II. Le gouvernement provisoire traitera en son nom. Je demande que ce gouvernement prenne le titre de *régence.* »

M. Cornudet insiste sur la nomination d'un *gouvernement provisoire* au lieu d'une *régence;* il est combattu par le duc de Bassano, qui appuie et développe la proposition du comte de Ségur.

« Ce serait nous ôter tout moyen de négociation avec les Alliés, réplique aussitôt le comte Alexandre de Lameth, que de vouloir traiter au nom de la dynastie de Napoléon, et d'adopter pour chef un enfant placé sous la main de l'étranger, tandis que le père, précipitamment éloigné du trône, pouvait donner encore quelque espoir de salut[1]. Le gouvernement provisoire est proclamé. La Chambre des représentants a déjà nommé trois membres; nous devons en nommer deux : ne nous désunissons pas! Nous jugerons la question plus tard. Il s'agit maintenant d'aller au scrutin. Quel que soit le titre que doive prendre le gouvernement, il faut le nommer. »

Joseph et le duc de Bassano plaident de nouveau en faveur de la *régence.* Le baron Quinette appuie avec force la proposition de M. de Lameth, et termine par ces mots, qui caractérisent le rôle accepté

1. A la suite de ces mots : *Tandis que le père, précipitamment éloigné du trône, pouvait encore donner quelque espoir de salut,* un des comptes rendus de cette séance ajoute entre parenthèses : « Plusieurs pairs placés près du prince Lucien donnent des signes de mécontentement et d'improbation. » C'est là que se trouvaient assis Joseph, les ministres, les dignitaires, la plupart enfin des conseillers de l'Empereur qui avaient le plus insisté auprès de lui pour obtenir l'abdication.

par la majorité de la Chambre dans cette crise politique : « Complétez la nomination du gouvernement provisoire; ensuite la Chambre des représentants, à qui appartient l'initiative des mesures de sûreté générale, sera consultée; le gouvernement provisoire *lui demandera pour qui il gouverne.* »

La discussion fut encore longue, elle ne sortit pas du cercle que M. Cornudet et le comte de Ségur lui avaient tracé. Les comtes Thibaudeau et Pontécoulant se prononcèrent pour l'opinion du premier; le comte Rœderer soutint l'avis du second.

« Si l'Empereur avait été tué, s'écrie le comte de Flahaut, dont ces longs et stériles débats semblaient lasser la patience, n'est-ce pas son fils qui lui succéderait? Il a abdiqué, il est mort politiquement : pourquoi son fils ne lui succéderait-il pas?

— Est-ce donc le moment de s'occuper des personnes? réplique le duc Decrès avec un extrême emportement. Avant tout la patrie! Ne perdons pas un moment pour la sauver. Je demande que la discussion soit fermée. »

La proclama de Napoléo est ajourné nominatio de deux mem de la Commissi exécutive

Les cris : *Appuyé!* partent immédiatement de tous les côtés de la salle. La clôture des débats, mise aux voix, est prononcée à une grande majorité. L'ajournement de la proposition de Lucien est ensuite adopté. Enfin l'Assemblée décide qu'elle procédera sur-le-champ à la nomination des deux membres qui doivent compléter la Commission de gouvernement. Le nombre des votants était de 70; majorité, 36; les voix se trouvèrent ainsi réparties : le duc de Vicence, 52; le baron Quinette, 48; le prince Lucien, 18, nombre égal à celui des membres qui accompagnaient

les deux frères de l'Empereur à leur entrée dans la salle. Le duc de Vicence et le baron Quinette furent proclamés membres de la Commission de gouvernement.

Cette opération terminée, la Chambre se sépara. Il était trois heures du matin.

Abandon t solitude Napoléon l'Élysée; l y reçoit députations des deux :hambres; s réponses.

Les deux Chambres, on l'a vu, avaient l'une et l'autre chargé leurs bureaux de se rendre auprès de l'Empereur pour le remercier de l'abdication et lui déclarer qu'elles acceptaient ce sacrifice. Cette double démarche avait été accomplie dans la soirée, pendant une des suspensions de séance de chaque Chambre. Le bureau de la Chambre des représentants s'était présenté le premier. M. Lanjuinais et ses collègues, pour arriver à l'Élysée, avaient dû traverser les flots pressés d'une multitude toujours ardente, toujours enthousiaste, qui continuait à demander à grands cris l'Empereur et des armes. Une fois entrés dans le palais, la scène changea. Les cours, les salons, si pleins encore la veille et le matin, étaient déserts et silencieux. Un petit nombre de serviteurs, quelques officiers, voilà tout ce qui restait auprès de l'homme qui s'était vu longtemps le maître du monde. Comme à Fontainebleau, les hauts fonctionnaires, les hauts généraux, tout le peuple des courtisans étaient sortis de la demeure impériale en même temps que l'abdication. Les représentants furent introduits près de Napoléon. Il était seul, debout, sans appareil. M. Lanjuinais lui lut la résolution de la Chambre.

« Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez, répondit l'Empereur avec un accent empreint d'une involontaire émotion; je désire que mon abdi-

cation puisse faire le bonheur de la France; mais je ne l'espère point; elle laisse l'État sans chef, sans direction politique. Le temps perdu à me renverser aurait pu être employé à mettre la France en état d'écraser l'ennemi. Je recommande à la Chambre de renforcer promptement les armées : qui veut la paix doit se préparer à la guerre. Ne mettez pas cette grande nation à la merci des étrangers; craignez d'être déçus de vos espérances; c'est là qu'est le danger! Dans quelque position que je me trouve, je serai toujours bien si la France est heureuse. Je recommande mon fils à la France. J'espère qu'elle n'oubliera pas que je n'ai abdiqué que pour lui. »

Ces paroles si calmes et pourtant si tristes, la complète abnégation que Napoléon, en un pareil moment, faisait de sa personne, émurent profondément le président et quelques-uns de ses collègues. Ils se disposaient à se retirer, lorsque le bureau de la Chambre des pairs entra; M. de Lacépède le conduisait. L'Empereur avait compté sur la pairie; il avait composé cette Assemblée en vue surtout d'assurer un appui, à lui et aux siens, contre l'hostilité possible de la Chambre élective. Tous les pairs, d'ailleurs, n'avaient pas seulement contracté envers lui des devoirs de gratitude personnelle; il n'en était pas un qui n'eût sollicité cette dignité comme un moyen d'acquitter, par des preuves de zèle et de dévouement, la dette de la reconnaissance. Or, à cette heure de la soirée, la première tentative de Labédoyère en faveur du jeune prince impérial avait déjà eu lieu[1], et Napoléon en

1. Voir plus haut, pages 322 et 323.

connaissait le résultat. La vue des membres de la nouvelle députation parut donc affecter désagréablement l'Empereur. Sa réponse se ressentit de cette impression. Elle n'eut rien d'affectueux; le reproche, au contraire, perçait sous chacune des phrases rapides, heurtées, qu'il adressa aux membres du bureau de la Chambre des pairs.

« Je n'ai abdiqué que pour mon fils, leur dit-il; si les Chambres ne le proclamaient pas, mon abdication serait nulle... Je rentrerais dans tous mes droits... D'après la marche que l'on prend, on ramènera les Bourbons... Vous verserez bientôt des larmes de sang... On se flatte d'obtenir d'Orléans; mais les Anglais ne le veulent pas. D'Orléans lui-même ne voudrait pas monter sur le trône sans que la branche régnante eût abdiqué. Aux yeux des rois de droit divin, ce serait aussi un usurpateur[1]. »

Les deux présidents ne se sentirent pas le courage de rapporter aux Chambres les réponses de Napoléon. La frappante vérité de quelques-unes de ses paroles, leur expression tristement prophétique, auraient blessé trop de passions. Ils convinrent d'une rédaction commune qui fut insérée en ces termes dans les journaux du lendemain :

« Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez. Je recommande aux Chambres de renforcer les armées et de les mettre dans le meilleur état de défense. Qui veut la paix doit se préparer à la guerre. Ne mettez pas cette grande nation à la merci des

1. *Histoire de Napoléon*, par M. le comte Thibaudeau. L'auteur faisait partie de la députation de la Chambre des pairs.

étrangers, de peur d'être déçus dans vos espérances. Dans quelque position que je me trouve, je serai heureux si la France est libre et indépendante. Si j'ai remis les droits qu'elle m'a donnés à mon fils, de mon vivant, ce grand sacrifice je ne l'ai fait que pour le bien de la nation et l'intérêt de mon fils, que j'ai, en conséquence, proclamé Empereur. »

Les deux présidents, comme on le voit, avaient eu soin de passer sous silence tout ce qui pouvait troubler la confiance de cette foule de membres qui regardaient l'abdication comme un moyen infaillible d'assurer au pays le double bienfait de l'indépendance et de la paix.

Telle fut la journée du 22 juin.

En 1814, Napoléon était, pour ainsi dire, tombé sur le champ de bataille, et l'Europe en armes l'avait seule déposé. En 1815, ce furent deux Chambres françaises qui, dans l'espérance de conjurer les colères de la même coalition, le précipitèrent du trône et lui arrachèrent des mains sa puissante et patriotique épée, alors que les armées de cette coalition s'apprêtaient à envahir, pour la seconde fois, le sol national. Nous ne devons pas, disaient ces Chambres, sacrifier la patrie à un homme. Maxime vraie dans son principe, mensongère presque toujours dans son application. La patrie ! Où donc se trouve-t-elle en présence de l'invasion ? Est-ce sur le sol occupé par les envahisseurs, est-ce avec les lâches ou les traîtres qui se précipitent au-devant de la soumission ? La patrie, en face de l'ennemi, est où l'on résiste, où l'on se bat ; elle est avec les gens de cœur qui veulent la défendre, avec le chef qui veut et peut la sauver ; et, lorsque

l'on sacrifie ce dernier, c'est trop souvent dans le but de sacrifier la patrie elle-même.

Étranges contradictions! c'était au nom de la Constitution menacée que les représentants avaient adopté les mesures proposées par M. de la Fayette, et ces mesures violaient en deux points cette même Constitution! C'était dans la crainte d'une dictature que la Chambre élective avait contraint l'Empereur d'abdiquer, et le premier acte de cette Chambre, après cette violence, était la nomination de cinq gouvernants revêtus par elle de pouvoirs illimités, et qui, déclarés le lendemain irresponsables, devenaient eux-mêmes dictateurs! Est-ce tout? Non. Au moment où l'Europe armée s'avançait pour franchir nos frontières, cette Assemblée de fonctionnaires, de rhéteurs et de légistes, laissait tomber la fortune, l'honneur de la France, aux mains souillées de l'homme qui portait le nom de Fouché! Un ancien moine oratorien succédait, dans le gouvernement, à Napoléon, l'expression la plus éclatante de la gloire et de la grandeur nationales; un homme de police remplaçait l'homme de guerre! — L'histoire des tristes jours qui suivirent l'abdication, jours encore si ignorés, est tout entière dans ce rapprochement.

CHAPITRE V

Installation de la Commission de gouvernement aux Tuileries, le 23 juin; Fouché président. — Nouvelles de l'armée : arrivée du maréchal Grouchy et ralliement de toutes les troupes sous les murs de Laon. — Instances auprès de l'Empereur pour le retrait de l'abdication; craintes de Fouché; proposition de MM. Defermon et Boulay (de la Meurthe) à la Chambre des représentants pour la proclamation de Napoléon II; débats; la Chambre, sur la motion de Manuel, adopte l'ordre du jour motivé. — Position et vues de Fouché. M. de Vitrolles sort de la prison de l'Abbaye; son entrevue avec le duc d'Otrante. Installation d'un centre royaliste rue Saint-Florentin. — Envoi de M. de la Fayette et de quatre autres plénipotentiaires aux souverains alliés pour demander la *paix*. Position de M. de la Fayette; son entrevue avec Fouché; Benjamin Constant à l'Élysée. L'Empereur quitte ce palais et se rend à la Malmaison. — Les Prussiens et les Anglais franchissent la frontière et s'avancent à marches forcées sur Paris. Marche parallèle de l'armée française. Nos troupes arrivent les premières sous Saint-Denis. — Efforts royalistes de M. de Vitrolles : les maréchaux Gouvion-Saint-Cyr et Oudinot. MM Royer-Collard, Pasquier et Molé, le maréchal Grouchy et le général Tromelin. — Les maréchaux de l'Empire; Davoust, entrevue entre ce maréchal et M. de Vitrolles. — Conseil de gouvernement aux Tuileries, le 27; proposition de Davoust pour le rappel des Bourbons; débats; incidents. Arrivée d'une dépêche de M. de la Fayette et des autres plénipotentiaires au gouvernement provisoire; suspension des mesures ordonnées par Fouché pour le rappel de Louis XVIII; nomination de cinq commissaires chargés de traiter d'un armistice avec Blücher et Wellington.

Installatio[n] de la Commissio[n] de gouverne[ment] aux Tuileri[es]. Fouché, président.

La Commission de gouvernement, complétée par les nominations faites au Luxembourg dans le cours de la nuit précédente, se réunit aux Tuileries, le matin du 23 juin. Son premier soin fut de se constituer. On alla aux voix pour la présidence. Caulaincourt et le général Grenier nommèrent Carnot; ce

dernier et le baron Quinette portèrent leurs voix sur le duc d'Otrante, qui se donna effrontément la sienne. Fouché, ayant réuni trois suffrages, fut déclaré président. La commission fit ensuite choix du conseiller d'État Berlier pour son secrétaire. Une fois constituée, elle pourvut aux ministères de l'intérieur, des affaires étrangères, de la police et de la justice, que laissait vacants la nouvelle position de trois de ses membres, ainsi que la démission envoyée par Cambacérès peu d'instants après l'abdication. Carnot fut remplacé par le général Carnot-Feulins, son frère, dans le ministère de l'intérieur; Caulaincourt, par le baron Bignon, dans celui des affaires étrangères; Fouché, par le comte Pelet (de la Lozère), dans le ministère de la police; et Cambacérès par le comte Boulay (de la Meurthe). L'abdication de l'Empereur laissait, en outre, la garde nationale de Paris sans commandant en chef; la Commission donna ce commandement au maréchal Masséna. Le général Andréossy remplaça le général Hullin dans le commandement de la première division militaire, et le général Drouot fut nommé général en chef de la garde impériale.

…ouvelles …l'armée : …iement du …de Grouchy de toutes …s troupes …les murs …le Laon.

Pendant qu'aux Tuileries la Commission de gouvernement prenait ainsi possession du souverain pouvoir, les frères et les serviteurs intimes de l'Empereur, réunis autour de lui à l'Élysée, regrettaient déjà l'abdication. Les illusions de la veille sur une *régence* sauvant du naufrage de Waterloo la dynastie napoléonienne et l'établissement impérial commençaient à s'évanouir. L'effort inutile tenté deux fois à la Chambre des pairs avait dissipé bien des rêves, ruiné bien des calculs. D'un autre côté, les dépêches expé-

diées par le maréchal Soult et par les généraux envoyés ou demeurés à Avesnes, à Guise, à Laon, confirmaient toutes les nouvelles arrivées précédemment, nouvelles que, depuis deux jours, les moins prévenus taxaient d'exagération, et que, dans les Chambres, on regardait comme des fables destinées à tromper l'opinion sur les chances d'une résistance sérieuse à l'ennemi. Le ralliement des troupes s'opérait positivement sur tous les points. L'armée de Grouchy, que le maréchal Ney présentait, la veille, à la Chambre des pairs, comme réduite à quelques milliers d'hommes hors d'état de combattre, était intacte. Un rapport du chef qui la commandait annonçait qu'après avoir chassé l'ennemi de Wavres le 18 au soir, et couronné toutes les hauteurs qui couvrent la route de Bruxelles, il avait quitté ses positions le 19 au matin, après avoir reçu les officiers chargés par l'Empereur de lui annoncer la perte de la bataille de Waterloo, et de lui transmettre l'ordre de se retirer par Namur; qu'il avait été faiblement poursuivi jusqu'à cette ville; que sa division d'arrière-garde, commandée par le général Teste, y avait arrêté, puis battu un corps assez nombreux de troupes prussiennes qui s'efforçait d'occuper les défilés de la Meuse; et que, le 20, il était arrivé à Dinan, à quelques pas de la frontière française, ramenant tout son matériel, tous ses équipages, et sans autre perte que quelques soldats tués ou blessés.

Instances auprès de l'Emper pour le re de l'abdicat

L'abdication, on le reconnaissait, avait été trop précipitée; on s'était trop hâté d'un jour. Mais un moyen existait pour l'annuler. La Chambre des représentants avait jusqu'alors évité de prononcer le

nom de Napoléon II. Les amis de l'Empereur résolurent de la mettre en demeure de se déclarer. Si, à l'exemple de la Chambre des pairs, elle repoussait la proclamation des droits du prince impérial, condition absolue de l'abdication, cette abdication dès lors devenait nulle; Napoléon rentrait dans tous ses droits, il ressaisissait sa couronne et son épée. M. Defermon eut mission d'engager le débat; deux de ses collègues, M. Boulay (de la Meurthe), cœur honnête et ferme, et Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), qui, à l'exemple de presque tous les hommes emportés par cette crise, devait regretter chaque soir ses opinions du matin, et se repentir chaque lendemain de ses fautes de la veille, se chargèrent d'appuyer la proposition.

hambre des ésentants. La Chambre se réunit à midi. Après une courte discussion sur la nomination d'un secrétaire en remplacement du général Carnot-Feulins, nommé ministre de l'intérieur, et une réclamation de M. Dupin, qui obtint de faire consigner sur le procès-verbal que l'abdication de l'Empereur avait été acceptée « sur sa proposition spéciale », M. Bérenger eut la parole pour une motion d'ordre. Il demanda que les membres du gouvernement provisoire fussent déclarés collectivement responsables. M. Dupin, appuyant la demande, proposa d'exiger de Fouché et de ses collègues serment *d'obéissance aux lois et de fidélité à la nation.*

position de Defermon. « Mais qui de nous a caractère pour recevoir ce serment? dit aussitôt M. Defermon. A qui la Commission le prêtera-t-elle si nous ne déterminons pas au nom de qui nous voulons faire marcher notre système constitutionnel? Que feront également, dans cet état de choses, nos autorités administratives et judiciaires?

Je le demande, messieurs, avons-nous ou n'avons-nous pas un empereur des Français? Il n'est personne, parmi nous, qui ne se dise à lui-même : Nous avons un Empereur dans la personne de Napoléon II. (De toutes parts : *Oui! oui!*)

— Je demande, s'écria un membre de sa place, que la Chambre suspende cette discussion jusqu'à ce qu'elle soit instruite du résultat des négociations avec les souverains alliés. »

Des cris de : *Non! non! A l'ordre!* s'élèvent de toutes les parties de l'Assemblée. M. Defermon continue : « Napoléon Ier a régné en vertu de nos lois fondamentales; Napoléon II est donc notre souverain. (Les cris de : *Oui! oui!* se renouvellent.) Lorsqu'on verra que nous nous prononçons en faveur du chef que nos constitutions nous ont désigné, on ne pourra plus dire à la garde nationale que c'est parce que vous attendez Louis XVIII que vous ne délibérez pas (*Non! non!*); nous rassurerons l'armée, et il n'y aura plus de doute sur le maintien constitutionnel de la dynastie de Napoléon... »

A ces mots, un sentiment subit d'enthousiasme saisit cette étrange Assemblée; des cris prolongés de : *Vive l'Empereur!* partent de tous les bancs; un grand nombre de membres, debout, et agitant leurs chapeaux au-dessus de leurs têtes, répètent ces acclamations avec une remarquable énergie. Plusieurs voix demandent que ce mouvement spontané de la Chambre soit consigné au procès-verbal. La proposition est adoptée.

M. Bérenger paraît une seconde fois à la tribune. « Ce n'est ni par des acclamations, ni par de l'en-

thousiasme, dit-il, que cette importante question doit être décidée; non que je sois étranger au sentiment qui vient d'éclater dans cette enceinte; mais c'est précisément parce que je reconnais Napoléon II comme successeur de son auguste père que je n'ai pu attribuer à votre Commission exécutive la haute prérogative de l'inviolabilité. » L'orateur examine de nouveau la question; il entre dans de longs développements, et, craignant sans doute de voir la Chambre voter sous l'impression de l'enthousiasme qu'elle venait de manifester, il conclut en demandant « au moins la réflexion de la nuit. »

)position
I. Boulay
1 Meurthe).

L'appréhension de M. Bérenger n'avait rien de fondé; la Chambre, pendant son discours, s'était singulièrement calmée; en voyant son inattention et sa froideur, on eût dit qu'elle avait dépensé, dans les cris qu'elle venait de faire entendre, tout ce qui lui restait d'attachement ou de souvenirs pour Napoléon et sa dynastie. Frappé de ce changement, M. Boulay (de la Meurthe) prit la parole. « Je remarque avec surprise, dit-il, du silence et de l'hésitation. Cependant je crois qu'il n'est aucun de nous qui ne professe que Napoléon II est notre Empereur; mais, hors de cette enceinte, il en est qui parlent d'une autre manière. Des journalistes affectent de considérer le trône comme vacant. Je le déclare, l'Assemblée serait perdue, la France périrait, si le fait pouvait être mis en doute. Il ne peut pas y avoir de question à cet égard. N'avons-nous pas une monarchie constitutionnelle? L'Empereur est mort, l'Empereur vit. Napoléon Ier a déclaré son abdication; par cela seul, Napoléon II est empereur des Français.

Vous ne pouvez pas même délibérer; la loi a décidé la question. L'abdication de l'Empereur est indivisible; on ne peut pas seulement l'admettre pour une partie.

« J'irai plus loin, car je n'ai point de porte de derrière, point d'arrière-pensée. Je me plais à rendre hommage à chacun de mes collègues; mais enfin j'ai les yeux ouverts sur le dehors. Je vois que nous sommes entourés de beaucoup d'intrigants, de factieux qui voudraient faire déclarer le trône vacant, afin de réussir à y replacer les Bourbons. (*Non! non!*) Messieurs, si le trône était censé vacant, vous pourriez compter sur la perte absolue de la France; elle ne tarderait pas à éprouver le misérable sort de la Pologne. (*Une voix :* Et de l'Espagne!) Les puissances alliées se partageaient nos plus belles provinces; et, si elles assignaient aux Bourbons un coin de l'empire, ce serait dans l'espoir de s'emparer de cette dernière portion.

« J'en appelle aux sentiments de tous les bons Français. (Marques d'impatience...) Rien ne pourra m'empêcher de dire la vérité. (Murmures...) Je ne crains rien. Depuis longtemps j'ai fait le sacrifice de ma vie. Je vais *mettre le doigt sur la plaie!* Il existe une faction d'Orléans. (Nouveaux murmures...) Oui! je sais... (Interruption...) On a beau m'interrompre... je parle d'après des renseignements certains... Je sais que cette faction est purement royaliste. Je sais que son but secret est d'entretenir des intelligences même parmi les patriotes. Au reste, il est douteux que le duc d'Orléans voulût accepter la couronne, ou, s'il l'acceptait, ce ne serait que pour la

restituer à Louis XVIII. (*Un membre :* Je puis l'assurer positivement!) Je demande que l'Assemblée déclare et proclame qu'elle reconnaît Napoléon II pour empereur des Français. »

Une moitié de l'Assemblée applaudit, l'autre moitié proteste; une sorte de désordre tumultueux règne sur tous les bancs. Plusieurs membres se présentent en même temps à la tribune. Le président donne la parole à M. Penières. Ce député commence son discours en proposant d'imposer aux commissaires chargés de traiter avec les souverains alliés la condition de demander à l'empereur d'Autriche, comme un gage de paix, le jeune Napoléon et sa mère; puis il termine en invitant la Chambre à renvoyer à ses bureaux l'examen de la question.

« Voulez-vous donc ajourner la délibération jusqu'à ce que Wellington soit à nos portes? s'écrie Regnault (de Saint-Jean-d'Angély.)

— Messieurs, dit à son tour le général Mouton-Duvernet, je ne suis pas orateur, je suis soldat. L'ennemi marche sur Paris; il faut que vous ayez des armées à lui opposer. Proclamez Napoléon II; à ce nom, il n'y aura pas de Français qui ne s'arme pour défendre l'indépendance nationale, et les armées seront à la disposition de la nation pour le service du jeune prince. — Tous les militaires, l'Empereur et vous, vous êtes au service de la nation! s'écrie M. Flaugergues en interrompant l'orateur. — Je me suis mal expliqué, répond le général; je reprends... L'armée de la nation se rappelle que, sous Louis XVIII, elle a été profondément humiliée, et qu'on a traité de brigandage les services qu'elle a rendus pendant

vingt-cinq ans. Voulez-vous lui rendre tout son courage, proclamez Napoléon II. »

M. Malleville demande l'ordre du jour. Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) combat cette dernière proposition dans un long discours où il ne fait que reproduire les arguments déjà présentés par MM. Defermon et Boulay (de la Meurthe); puis, parlant de l'armée : « Il faut, dit-il, qu'elle sache à qui elle obéit, sous quels drapeaux elle combat, pour qui elle verse son sang... (De violents murmures éclatent.)

Plusieurs voix : Pour la nation. »

Regnault explique sa pensée, et, continuant son argumentation, il s'écrie, à l'occasion des négociations qui doivent s'ouvrir avec les Alliés : « Au nom de qui les négociateurs parleront-ils?

Les mêmes voix : « Au nom de la nation. »

L'orateur se résume enfin, et demande que la Chambre proclame immédiatement Napoléon II, et que tous les actes publics et privés soient rédigés en son nom. (Un assez grand nombre de voix : *Appuyé!*)

Oppositio de M. Dup les orléanis

M. Dupin prend immédiatement la parole. « Hier, dit-il, les dangers paraissaient plus grands qu'ils ne le sont. La renommée les avait exagérés. La discussion étant plus calme, plus régulière, et la liberté d'opinion plus grande, je réclame toute la latitude qui convient à un représentant du peuple.

« Pourquoi Napoléon a-t-il abdiqué? c'est que, malgré le vœu du peuple et de l'armée, malgré tous ses talents militaires, il a reconnu qu'après l'événement qui vient d'arriver il ne pouvait plus espérer d'être utile à son pays. S'il avait cru pouvoir l'être, *aurait-il abandonné l'honneur de le sauver?* Non,

messieurs; et nous serions insensés d'abandonner ce que nous pourrions encore espérer d'un héros, pour l'attendre d'un enfant! Dans une telle circonstance, il faut autre chose, pour délibérer, qu'une acclamation et un mouvement d'enthousiasme.

« Il faut sauver la patrie, la sauver par des moyens dignes de nous. Le prince s'est rendu digne de cette patrie par son abdication; il l'a donnée *librement,* par honneur, par dignité pour nous, pour lui... (Des murmures s'élèvent.) Voulez-vous, sans murmurer, écouter mon opinion? car, si vous murmurez, ce n'est pas mon opinion qui sera mauvaise, mais c'est vous qui n'aurez pas voulu l'entendre... Je demande si Napoléon II pourra faire ce que son père reconnaît, par son abdication, n'avoir pu faire lui-même? Ce prince a parlé de la nécessité de l'union. Elle est, en effet, nécessaire au salut public. Il faut unanimité dans les volontés, ensemble dans les moyens, et c'est pour cela que je vous ai dit : Gardons-nous *d'interpréter* le vœu de la nation et de lui *dicter* un choix.

« On demande ce que nous aurons à opposer à l'ennemi. Je répondrai : La nation! c'est au nom de la nation qu'on se battra, qu'on négociera : c'est de la nation qu'on doit attendre le *choix* du souverain; c'est la nation qui précède tout gouvernement et qui lui survit. »

M. Dupin, après ces généralités, quitta la tribune sans conclure. Ses aveux sur l'exagération des rumeurs qui avaient dicté une partie des votes de la Chambre pendant les deux derniers jours, l'étrange contradiction existant entre quelques-unes de ses affirmations et les faits auxquels lui-même s'était mêlé

la veille; ses demi-mots sur un *choix* qui était dans la pensée d'un très-grand nombre de membres comme dans la sienne, et que, cependant, il n'osait indiquer, tous ces détails échappèrent à la Chambre; elle fut uniquement frappée par la vive et pressante argumentation de l'orateur sur l'impuissance profonde du remède politique qu'on lui proposait. Après le discours de M. Defermon, la Chambre, immédiatement consultée, aurait proclamé le prince impérial tout d'une voix et avec le plus grand enthousiasme; après celui de M. Dupin, sa majorité repoussait cette proclamation.

C'étaient les hommes ralliés autour du nom du duc d'Orléans qui avaient exigé avec le plus d'emportement l'abdication de l'Empereur, et insisté le plus obstinément, dans la séance précédente, pour l'acceptation pure et simple de cet acte. Attendant toujours, pour proclamer leur candidat, une occasion qu'ils n'osaient faire naître, ils étaient les adversaires les plus énergiques que rencontrât la déclaration des droits du prince impérial; et, en cela, tous obéissaient à l'impulsion des amis de Fouché, et croyaient agir d'accord avec le duc d'Otrante. La veille, en effet, lorsqu'il n'avait encore que le portefeuille de la police, lorsque la Commission de gouvernement n'était encore ni décidée ni formée, et pouvait se changer en une *régence* confiée à un des frères de l'Empereur, Fouché repoussait toute déclaration, même indirecte, en faveur de Napoléon II. Mais, une fois la régence écartée, les membres du gouvernement nommés, et le pouvoir remis entre ses mains, que lui importait la vaine proclamation des droits d'un enfant captif à Vienne?

Situatior et rôle de Fou

Il y a plus, cette proclamation était maintenant nécessaire. Fouché, depuis le matin, recevait toutes les nouvelles militaires. Il savait qu'une armée, encore nombreuse, était réunie sur la frontière. La marche des Alliés devait amener cette armée sous Paris. Si l'on ne jetait point à l'enthousiasme crédule des soldats le nom de Napoléon II, n'était-il pas à craindre de les voir se rallier autour de Napoléon Ier et le replacer à leur tête? D'un autre côté, l'Empereur ne pouvait-il pas aller lui-même au-devant des vœux de l'armée, si l'avénement de son fils, condition absolue de son abdication, était repoussé par la Chambre? Tous les rapports venus de l'Élysée étaient précisément unanimes pour présenter Napoléon comme décidé à prendre ce parti; il laissait échapper, disait-on, des regrets, des plaintes, des menaces; et Lucien, ainsi que tous les officiers encore réunis à l'Élysée, le pressaient de ne pas attendre. Il devenait donc urgent d'enlever à l'Empereur tout prétexte de ressaisir son épée. Non-seulement la *déclaration* des droits du prince impérial atteignait ce but; mais, dans le cas même où, emporté par un mouvement du peuple ou des troupes, Napoléon oserait revenir sur sa décision, cette *déclaration* donnait à la Commission de gouvernement et aux Chambres une arme pour se défendre; elles pourraient opposer aux prétentions du père le nom et les droits du fils.

La proposition de M. Defermon remplissait dès lors les vues de Fouché qui, aussitôt qu'on lui en apporta la nouvelle, n'hésita pas à en recommander l'adoption à tous les représentants dont il inspirait les votes. Sa recommandation n'avait pas été sans

influence sur l'accueil que cette motion avait d'abord trouvé dans la Chambre. On sait l'hésitation et la tiédeur qui succédèrent à ce premier mouvement. Fouché, averti, fit aussitôt mouvoir tous les ressorts dont il pouvait disposer. La déclaration des droits de Napoléon II eut soudainement dans le duc d'Otrante un partisan intrépide. Il écrivit et fit écrire à quelques députés influents « que le salut du gouvernement provisoire et des deux Chambres était attaché à cette déclaration, qui offrait le double avantage, disait-il, de laisser le champ libre à toutes les autres combinaisons, et de débarrasser la situation politique de la personne de Napoléon et des prétentions de ses frères ». Il s'efforça surtout de convaincre Manuel, qui promit d'amener la Chambre à se prononcer dans le sens indiqué par le duc d'Otrante.

Discours de Manuel ordre du jo motivé.

Plusieurs députés avaient succédé à M. Dupin, les uns demandant l'ajournement, ceux-ci voulant que la guerre ainsi que les négociations se poursuivissent au nom de la nation, ceux-là proposant de repousser toutes les motions par l'ordre du jour et de s'occuper, sans désemparer, du travail de la Constitution. Enfin Manuel parut à la tribune. Il fit d'abord un résumé clair, rapide, de toutes les propositions soumises à la Chambre depuis l'ouverture de la séance; puis, les examinant dans leur ordre successif, il démontra que la plupart, au fond comme dans la forme, étaient inconstitutionnelles. « Nous ne sommes pas en révolution, disait-il; aucun événement hors la marche ordinaire des choses n'a eu lieu; et, sans entrer dans l'examen du motif et des circonstances qui ont amené l'abdication, cette abdication existe et

les constitutions ont parlé. » Ce fut la base de sa discussion. Passant alors en revue les partis qui divisaient l'opinion, il s'étendit assez longuement sur les impérialistes, les républicains, les royalistes; quant aux orléanistes, il sembla craindre de s'appesantir sur eux et ne dit que ce peu de mots : « Penserait-on que le parti d'Orléans réunît beaucoup d'opinions, parce qu'il paraîtrait admettre plus de chances pour la liberté et le bonheur du peuple par la garantie qu'il offrirait aux principes et aux hommes de la Révolution? Je crois au moins inutile de discuter cette question. » Puis il ajouta : « Quoi qu'il en soit de l'existence de ces partis et du nombre de ceux qui les embrassent, toujours est-il qu'il y a divergence d'opinion. Tout le monde veut se sauver et sauver l'État, mais par des moyens contraires, par des routes diverses menant à un but opposé. Dans un tel moment, pouvez-vous avoir un gouvernement provisoire, un trône vacant? Laisserez-vous chacun s'agiter, les alarmes se répandre, les prétentions s'élever? Voulez-vous qu'on arbore, ici le drapeau des lis, là le drapeau tricolore? Voulez-vous laisser dire à chaque parti : Il n'y a pas de gouvernement, on hésite, il faut agir; l'Assemblée paraît incertaine, il faut l'aider, il faut se déclarer enfin et donner un coup de collier?... Voilà, messieurs, les calamités dont nous sommes menacés si nous laissons l'opinion publique flottante et sans un point fixe pour se rallier... Par cela seul qu'on l'a mis en question, Napoléon II doit être reconnu. S'il y a, dans cette reconnaissance, des inconvénients du côté de l'étranger, il existe des avantages qui les balancent... »

Manuel termina en proposant l'*ordre du jour motivé* suivant, dont la rédaction appartenait, assure-t-on, à Fouché, et que la Chambre adopta tout d'une voix :

« La Chambre des représentants, délibérant sur les diverses propositions faites dans sa séance et mentionnées dans son procès-verbal, passe à l'ordre du jour, motivé :

« 1° Sur ce que Napoléon II est devenu empereur des Français, par le fait de l'abdication de Napoléon Ier et par la force des constitutions de l'Empire ;

« 2° Sur ce que les deux Chambres ont voulu et entendu, par leur arrêté, à la date d'hier, portant nomination d'une Commission de gouvernement provisoire, assurer à la nation les garanties dont elle a besoin dans les circonstances extraordinaires où elle se trouve, pour sa liberté et son repos, au moyen d'une administration qui ait toute la confiance du peuple.

« Le présent acte sera transmis à la Chambre des pairs par un message. »

C'est à cet *ordre du jour motivé* que les contemporains ont improprement donné la qualification de *proclamation de Napoléon II*. En le faisant adopter, Manuel croyait, de bonne foi, servir la cause de l'indépendance et de la liberté ; il venait uniquement en aide aux adversaires de Napoléon. « Il fit un tour de force oratoire, ont dit MM. Lanjuinais et de la Fayette, et inspira une reconnaissance générale à l'Assemblée en la tirant le moins mal possible d'un très-mauvais pas [1]. » C'est un art souvent déplorable que l'art oratoire ; les succès qu'il donne ne couronnent pas toujours une cause honnête et juste : bien que Manuel,

1. *Fragments inédits sur les Cent-Jours*, déjà cités, p. 58.

avant cette séance, eût déployé, en plus d'une occasion, de l'habileté et un remarquable talent de parole, il demeurait cependant presque ignoré; le discours qu'il venait de prononcer le plaça immédiatement au premier rang. Une motion destinée à tromper le peuple et l'armée, un acte où Fouché le dupait et dont l'ennemi devait seul profiter, firent sa réputation d'orateur et d'homme politique.

Lorsque la délibération des représentants fut notifiée à la Chambre des pairs, dans sa séance du soir, cette Chambre ne sut d'abord quel parti adopter. Pendant toute la nuit précédente, elle avait obstinément repoussé la proclamation des droits du prince impérial; sa majorité hésitait à prendre une décision qui la mît en contradiction flagrante avec un vote qui datait à peine de quelques heures. Cependant les représentants avaient parlé; il fallait se prononcer comme eux. Une observation de M. Latour-Maubourg tira l'Assemblée d'embarras. « Ce matin, dit-il, avons-nous prononcé un *rejet* ou un simple *ajournement?* » Pas un membre ne put répondre; l'Assemblée ne se rappelait plus ce qu'elle avait voté; on consulta le procès-verbal de la séance : la Chambre avait prononcé l'ajournement : « Dans ce cas, dit le comte Thibaudeau, la Chambre n'est point liée; je pense qu'elle doit, non pas adhérer à la délibération des représentants, mais en prendre une semblable. » Cette proposition, mise aux voix, fut adoptée sans discussion et à l'unanimité.

Fouché; a caractère, ses vues.

Les menaces qui s'étaient fait entendre durant tout le jour à l'Élysée, et les calculs que l'on y pouvait fonder sur le retrait de l'abdication, tombaient

devant ces deux votes; ils ne changeaient rien, en revanche, à la position de Fouché, qui, maître de la Commission de gouvernement, tout-puissant dans les deux Chambres, restait libre d'imprimer aux événements la direction qui conviendrait le mieux à ses intérêts de fortune et d'ambition, ou aux caprices de son esprit et de sa vanité[1].

Fouché, à quinze jours de là, devait livrer la France aux Bourbons. De ce fait, la plupart des écrivains ont conclu que le projet d'une seconde Restauration était arrêté, dès le 20 mars, dans la pensée du duc d'Otrante. Conséquents avec cette opinion, ils ont ramené toutes les intrigues, tous les actes de ce personnage vers ce but unique; ils ont supposé entre Louis XVIII et lui, avant Waterloo, des rapports qui n'existèrent pas. Cette appréciation systématique de la conduite de certains hommes, toujours accueillie parce qu'elle affecte l'apparence d'une vérité logique, serait probablement plus rare si, moins commode pour le travail de l'historien, elle ne le dispensait pas de rechercher attentivement les faits et de les étudier

1. Au moment du départ de l'Empereur pour la campagne de Waterloo, Fouché disait au duc de Rovigo, qui lui exprimait ses craintes sur l'esprit d'hostilité qui s'était déjà manifesté dans la Chambre des représentants : « Les Assemblées ne sont jamais dangereuses, parce que leurs opinions politiques, ainsi que leurs résolutions, dépendent d'une douzaine de bavards au plus, qu'il faut savoir acquérir et dominer. » Fouché, en tenant ce langage, avait sans doute les regards tournés vers la Chambre des représentants; car, s'il avait interrogé ses souvenirs personnels, il se serait rappelé que la *Gironde*, bien qu'elle comprît dans ses rangs les orateurs les plus éminents et les plus infatigables de la Convention nationale, fut cependant impuissante pour dominer cette Assemblée.

dans tous leurs détails. D'un autre côté, bon nombre de contemporains mêlés aux événements ont affirmé, ceux-ci que Fouché, sous la première Restauration, pendant les Cent-Jours, comme après Waterloo, ne songeait qu'à l'établissement d'une régence en faveur du roi de Rome; ceux-là, qu'il travaillait exclusivement dans l'intérêt du duc d'Orléans. Les uns et les autres ont cité des faits à l'appui de leur opinion : nous ne nierons pas l'exactitude de ces faits; ce qui est inexact, en revanche, c'est que le duc d'Otrante ait jamais poursuivi un but exclusif. Fouché recherchait toutes les intrigues, entrait dans toutes les combinaisons, promettait ou prêtait son concours à toutes, sans se donner jamais à aucune ni à personne. Les gens sans conviction et sans moralité, comme le duc d'Otrante, ne se mêlent pas aux tempêtes politiques avec une opinion arrêtée; ils s'y jettent avec une résolution très-ferme, sans doute, mais c'est la résolution de sacrifier tous les intérêts à leur intérêt propre, de n'être les martyrs d'aucun principe, d'utiliser à leur profit toutes les forces qu'ils rencontrent, de *s'aider*, en un mot, *des épaules de tout le monde* pour arriver au port, sauf à repousser et à laisser dans l'abîme les dupes dont les efforts ont le plus activement contribué à leur salut et à leur fortune.

Fouché, lors du retour de l'île d'Elbe, se trouvait, en effet, avec les partisans du duc d'Orléans. La journée du 20 mars ayant prononcé en faveur de Napoléon, il se tourna aussitôt de ce côté, et sollicita du nouveau souverain un portefeuille que ce dernier eut la faiblesse de lui donner. Lorsque, à six semaines de là, les déclarations du congrès de Vienne devin-

rent publiques, et qu'il connut la nouvelle croisade de l'Europe contre la France, Fouché se détacha de la cause de son ancien maître et lia des rapports avec M. de Metternich, qu'il regardait comme le ministre dirigeant la coalition. La bataille de Waterloo semblait destiner un rôle influent au duc de Wellington; dès le 19, le duc d'Otrante s'était empressé d'ouvrir une correspondance avec ce général. Témoin de l'impression produite au sein des pouvoirs officiels par la nouvelle de la défaite, éclairé par l'attitude des autres conseils de l'Empereur et par celle de Napoléon lui-même, il n'avait précipité la chute de ce souverain qu'en vue de créer des complications au milieu desquelles il pourrait assurer sa position personnelle. Le soir du 23, ce but se trouvait atteint; il était devenu le chef du gouvernement. Mais, à ce moment, et lorsque les deux Chambres venaient de reconnaître les droits de Napoléon II; lorsque les nouvelles de la frontière annonçaient que la France avait encore une armée et que l'ennemi n'était pas encore entré sur le territoire; que le mouvement royaliste de la Vendée, le seul qui se fût produit, venait d'être comprimé; que nulle part, ni dans les Chambres ni dans le public, le nom des Bourbons n'était prononcé, à ce moment, disons-nous, le duc d'Otrante ne voyait encore rien au delà d'un choix entre le prince impérial et le duc d'Orléans[1]. A la vérité, la première combinaison, bien qu'elle fût de

1. M. de la Fayette dit, à l'occasion des journées des 21, 22 et 23 juin : « Dans toute cette affaire (le soulèvement des Chambres et l'abdication de l'Empereur), ainsi qu'à la première Restauration, le parti royaliste ne se montra point. » (*Mémoires*, t. V, page 455.)

nature à rallier le peuple et l'armée, ne lui semblait offrir politiquement aucune chance de succès ; car, en supposant que l'Autriche pût y prêter les mains, les autres puissances ne l'admettraient pas ; elles l'écarteraient comme elles l'avaient fait en 1814, et par des motifs encore mieux fondés. Le duc d'Orléans, avec son titre de *Bourbon*, rencontrerait-il les mêmes répugnances? Fouché devait-il renouer, en faveur de ce prince resté l'objet des espérances de la bourgeoisie, les fils de la trame ourdie avant le 20 mars et que le retour de l'île d'Elbe avait seul rompus? Voilà les pensées qui occupaient son esprit le 24 au matin, lorsque, vers les sept heures, l'huissier de service, entr'ouvrant la porte de son cabinet, prononça le nom d'un homme dont l'intervention avait été fort influente en 1814, et qui, la veille encore, était enfermé dans la prison où l'Empereur le détenait depuis trois mois. Fouché ordonna d'introduire le visiteur ; le baron de Vitrolles parut.

e baron Vitrolles ; ntrevue c Fouché.

Un écrivain célèbre a dit du baron de Vitrolles qu'il était l'*homme le plus homme du parti légitimiste :* on sait, en effet, ses efforts pour maintenir la cause royale dans le Midi, alors que Louis XVIII, son frère, leurs courtisans et les ministres s'étaient déjà enfuis en Belgique ; nous avons également raconté l'arrestation de cet homme politique à Toulouse après qu'il eut fait de cette ville la capitale d'une sorte de gouvernement ayant son *Moniteur* et sa force publique commandée par un maréchal de France[1] ; conduit à Paris par le général Chartran, il demeura enfermé, pen-

1. Voir t. II, pages 350 et 351.

dant près d'un mois, au donjon de Vincennes, d'où il fut ensuite transféré à la prison militaire de l'Abbaye. La sollicitude de Mme de Vitrolles ne l'avait pas quitté un seul jour. Dès que cette dame eut appris, le 23, la nomination de Fouché et de Caulaincourt comme membres du gouvernement provisoire, elle se présenta chez ce dernier, qu'elle connaissait, et sollicita l'élargissement de son mari. Sa demande fut soumise à Fouché, qui dînait précisément ce jour-là chez le duc de Vicence. « C'est trop juste, » avait répondu le président du nouveau gouvernement en signant un ordre de mise en liberté immédiate. M. de Vitrolles était sorti de prison le soir même ; il venait remercier le duc d'Otrante.

Après les premiers compliments, Fouché lui dit : « Eh bien, que comptez-vous faire ? — Je vais me rendre à Gand ; ma chaise de poste est à la porte. — C'est ce que vous pouvez faire de mieux. Vous ne seriez pas en sûreté ici. — N'avez-vous rien à me donner pour le roi ? — Oh ! mon Dieu, non ; rien. Dites seulement à Sa Majesté qu'elle peut compter sur mon dévouement, et qu'il ne dépendra pas de moi qu'elle ne revienne promptement aux Tuileries. — Mais il dépend de vous, ce me semble, que ce soit bientôt. — Moins que vous ne pensez. Les embarras sont grands. Cependant la Chambre a simplifié la situation. Vous savez, ajouta-il en souriant, qu'elle a proclamé Napoléon II ? — Comment, Napoléon II ! — Mais sans doute ; il fallait d'abord passer par là. — Cela, je présume, n'a rien de sérieux. — Vous ne dites pas assez. Plus je réfléchis, et plus je suis persuadé que cela n'a pas le sens commun. Mais vous ne

sauriez croire combien il existe de gens qui tiennent à ce nom-là. Plusieurs de mes collègues, Carnot surtout, sont convaincus qu'avec Napoléon II tout est sauvé. — Et combien durera cette plaisanterie? — Probablement le temps nécessaire pour nous débarrasser de Napoléon Ier. — Que ferez-vous ensuite? — Je ne sais trop... Dans des moments comme ceux-ci il est difficile de prévoir le lendemain. — Mais, si M. Carnot, votre collègue, tient si fort à Napoléon II, il vous sera peut-être moins facile que vous ne le supposez d'échapper à cette combinaison? — Bah! vous ne connaissez pas Carnot! il suffira, pour le faire changer d'opinion, de proclamer le *peuple français*. Le peuple français! songez donc!... »

Tous deux se mirent à rire. « Voilà qui est bien, reprit M. de Vitrolles; mais j'espère qu'après Napoléon II et le peuple français, vous songerez enfin aux Bourbons? — Sans doute, répondit Fouché; ce sera alors le tour du duc d'Orléans. — Comment, le duc d'Orléans! s'écria M. de Vitrolles au comble de la surprise. Le duc d'Orléans! Mais croyez-vous donc que le roi consente jamais à accepter une couronne ainsi promenée, ainsi descendue! » Fouché l'interrompit pour lui dire que le parti du premier prince du sang était plus considérable qu'il ne paraissait le penser, et que ses chances étaient trop sérieuses pour qu'on pût compter sans lui. « Le duc d'Orléans! » répétait M. de Vitrolles vivement préoccupé[1].

1. Dans une lettre écrite à trois mois de là au duc de Wellington, et qu'il rendit publique, Fouché traçait en ces termes le tableau de l'opinion générale, à Paris et dans les départements, telle, du moins, qu'il la voyait lors de sa nomination à

Il y eut alors un moment de silence. M. de Vitrolles reprit : « Toute réflexion faite, je crois que ma présence ici sera plus utile au roi que mon voyage à Gand. Aussi me déciderai-je à rester si vous consentez à m'accorder trois choses. — Lesquelles? —

Installat d'un comité roy rue Saint-Flor

la présidence du gouvernement provisoire : « On se partageait sur le choix d'un souverain : *les uns* se déclaraient pour la régence de Marie-Louise; *quelques-uns* réclamaient la *légitimité ;* UNE PARTIE DE LA FRANCE nommait le duc d'Orléans : les qualités personnelles de ce prince, les souvenirs de Jemmapes et de quelques autres victoires sous la République, auxquelles il n'avait pas été étranger; la possibilité de faire un traité qui concilierait tous les intérêts; ce nom de BOURBON, qui pouvait servir *au dehors sans qu'on le prononçât au dedans :* tous ces motifs et d'autres encore offraient, dans ce dernier choix, une perspective de repos et de sécurité à ceux mêmes qui ne pouvaient y voir le présage du bonheur. »

Fouché n'ignorait pas, d'ailleurs, l'ouverture faite par Alexandre au sein du congrès de Vienne, en faveur du duc d'Orléans; cette démarche, dont la nouvelle avait été transmise à Gand, ainsi qu'on l'a vu, par M. de Talleyrand, était arrivée aux généraux mêmes de la coalition, comme le prouvent les passages suivants d'une lettre adressée de Bruxelles par le duc de Wellington au prince de Metternich, le 20 mai 1815, moins d'un mois avant Waterloo : « Je ne doute pas de notre succès dans cette guerre, disait Wellington au premier ministre autrichien; mais je crois que nos embarras commenceront du jour où nous aurons complétement réussi. Il y a certainement des choses à regretter dans la conduite du gouvernement royal et des princes dans la dernière quinzaine du mois de mars; mais j'ai dit souvent à Votre Altesse, et l'expérience de chaque jour me démontre que j'ai eu raison, que la seule chance de paix pour l'Europe est dans le rétablissement, en France, des Bourbons *légitimes*. L'établissement de tout autre gouvernement, soit dans la personne du duc d'Orléans, soit d'une régence au nom du jeune Napoléon ou de tout autre personnage, ou bien d'une République, doit conduire au maintien d'un grand état militaire qui serait la ruine de tous les gouvernements de l'Europe. » (N° 940, *Recueil* déjà cité.)

D'abord, vous garantirez ma tête. — Votre tête! comment pourrais-je la garantir, puisque je ne suis pas sûr de garder la mienne? Tout ce que je puis faire, c'est de vous assurer que ma tête et la vôtre seront *aux mêmes crochets*. Cela vous suffit-il? — Je ne saurais exiger plus. En second lieu, vous me donnerez vingt-cinq passe-ports pour correspondre avec Gand. — Vous en aurez cinquante, cent, autant que vous voudrez. — Enfin, je veux vous voir une fois par jour. — Une fois, ce n'est pas assez; deux fois, le matin et le soir. » M. de Vitrolles renvoya sa chaise de poste et alla s'installer rue Saint-Florentin, sous le nom qu'il avait déjà pris, l'année précédente, lors de son voyage à Châtillon et à Troyes, le nom de *Saint-Vincent*. A quelques instants de là, deux maréchaux et quelques-uns des principaux partisans des Bourbons, restés à Paris, accouraient près de lui; et dès le jour même, 24 juin, lorsque, la veille, les deux Chambres avaient reconnu les droits de Napoléon II, et que l'Empereur était encore à l'Élysée, un centre royaliste, dont l'action allait s'exercer parallèlement à celle du gouvernement provisoire et d'accord avec le chef de ce gouvernement, se trouvait installé en face du Palais législatif, à quelques pas seulement de la demeure de Napoléon.

nvoi cinq tentiaires ux ins alliés.

Fouché, en acceptant le concours de M. de Vitrolles, avait surtout songé à se créer un nouveau moyen d'influence et, au besoin, un nouvel appui. Si la cause des princes exilés ne réunissait pas de grands éléments de puissance à l'intérieur, elle empruntait, en revanche, une force considérable aux traités invoqués par l'Europe monarchique et aux

exigences probables des souverains coalisés. Le succès d'une seconde Restauration, toutefois, appartenait encore aux chances de l'avenir, et le duc d'Otrante, en attendant, devait songer à donner satisfaction aux illusions que lui-même avait fait naître, aux passions des pouvoirs qui venaient de l'élever au gouvernement et qui étaient tout son appui. L'envoi de plénipotentiaires chargés d'arrêter la marche des Alliés et d'en obtenir un traité de paix constituait, pour le gouvernement nouveau, la principale condition de son avénement; le duc d'Otrante s'empressa de la remplir. La Chambre avait abandonné la nomination de cette commission au duc d'Otrante et à ses collègues; Fouché désigna MM. de la Fayette, d'Argenson, Sébastiani, membres de la Chambre des députés, de Pontécoulant, membre de la Chambre des pairs, de Laforêt, ancien diplomate, et leur adjoignit Benjamin Constant en qualité de secrétaire.

Position de M. de la Faye[tte] son entrev[ue] avec Fouch[é]

Lorsque M. de la Fayette proposait la déchéance de l'Empereur, il espérait que le commandement en chef de la garde nationale serait le prix de cette initiative. Dans le cours de la séance du 21, plusieurs représentants essayèrent de le lui faire donner; leurs propositions, on l'a vu, ne furent pas entendues; l'Empereur était encore debout. Le lendemain 22, lorsque l'abdication fut obtenue, M. de la Fayette était convaincu que la Chambre, du moins, l'élirait au nombre des nouveaux gouvernants. Il ne s'était pas borné à désirer cette position; ses amis, de son aveu, avaient ouvertement proposé sa candidature. Son attente fut encore trompée. Un espoir lui restait : la chute de Napoléon laissait la garde nationale de Paris

sans général en chef; ce poste ne pouvait demeurer vacant. En effet, le gouvernement nouveau s'était empressé d'y pourvoir; mais, à la place de l'ancien commandant de 89, c'était le maréchal Masséna que Fouché et ses collègues y avaient nommé. Irrité de ces déceptions successives, mécontent d'ailleurs, de l'*ordre du jour motivé* dans lequel la Chambre avait reconnu les droits de Napoléon II, et craignant que son absence ne facilitât une tentative plus sérieuse en faveur de ce jeune prince, M. de la Fayette eut d'abord l'intention de refuser la mission de plénipotentiaire. Ses hésitations cédèrent toutefois devant la pensée d'une négociation directe avec Alexandre, qu'il avait rencontré, un an auparavant, dans les salons de Mme de Staël, et dont il rappelait avec complaisance les déclarations libérales et les compliments[1]. Il accepta, et, le 24, dans la journée, il se rendit chez Fouché pour lui annoncer sa résolution et prendre congé. M. de Vitrolles n'était sorti que depuis quelques heures du cabinet du duc d'Otrante lorsque M. de la Fayette y entra. Fouché, à ce moment, écrivait; il quitta négligemment son travail, et vint s'asseoir auprès du plénipotentiaire.

Les instructions officielles remises à M. de la Fayette et à ses collègues posaient, comme principe de la future négociation, le maintien de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. La reconnaissance des droits du jeune prince impérial, ainsi que l'exclusion absolue des Bourbons, étaient

1. *Mémoires* du général la Fayette, t. V, pages 461, 462 et 463.

présentées, en outre, comme inséparables de la question d'indépendance. « Toutefois, ajoutaient les instructions, s'il était fait par les puissances alliées des propositions qui pussent se concilier avec nos plus chers intérêts et qui nous fussent offertes comme dernier moyen de salut, MM. les plénipotentiaires, en s'abstenant d'émettre une opinion prématurée, s'empresseront d'en rendre compte et de demander les ordres du gouvernement. — Quelles que soient, au reste, les dispositions des puissances étrangères, soit qu'elles reconnaissent les deux principes qui sont indiqués à MM. les pénipotentiaires comme base de leur mission, soit que les négociations amènent d'autres explications de nature à entraîner quelques délais, il est très-important, dans l'une ou l'autre hypothèse, qu'un armistice général soit promptement établi : le premier soin de MM. les plénipotentiaires devra être, en conséquence, d'en faire la demande et d'insister sur sa prompte conclusion. »

Ces instructions imposaient aux plénipotentiaires un rôle qui ne pouvait leur appartenir[1]. L'Europe était victorieuse; en sollicitant la paix de ses souverains, le lendemain d'une défaite, le gouvernement provisoire se mettait à la discrétion du vainqueur; les Alliés pouvaient accorder à ce gouvernement la faveur de discuter leurs conditions, mais non consentir à accepter les siennes. Aussi les instructions verbales données par Fouché étaient-elles fort différentes des prescriptions écrites, prescriptions uniquement desti-

1. Ces instructions, longues, diffuses, et que M. Bignon, alors ministre des affaires étrangères, avait rédigées, portent la date du 23 juin.

nées à tromper quelques membres du gouvernement, l'opinion publique et l'Empereur. Ainsi les mots de régence impériale et le nom de Napoléon II ne devaient pas être prononcés, et ce n'était qu'à cette condition que M. de la Fayette avait consenti à partir. On devait insister, il est vrai, sur l'exclusion des Bourbons, mais en offrant d'accepter le duc d'Orléans comme transaction entre le principe de la légitimité et les intérêts créés par la Révolution. M. de la Fayette et le duc d'Otrante discutèrent assez longuement ces questions : si le premier ne tarissait pas en plaisanteries sur le ridicule et l'impuissance d'une régence impériale, fût-elle même proposée par l'Autriche, Fouché, à son tour, se montrait inflexible à l'encontre des Bourbons de la branche aînée, et poursuivait de ses moqueries, presque de ses insultes, le roi, son frère et ses neveux. Tous deux, enfin, se séparèrent en échangeant des marques d'une mutuelle satisfaction. Le duc d'Otrante, quand M. de la Fayette fut sorti, reprit le travail que la venue de ce dernier avait interrompu; il écrivait à Louis XVIII[1].

Pendant que M. de la Fayette prenait ainsi congé

1. L'Empereur ne fut point trompé sur la porté réelle des instructions patentes données aux plénipotentiaires. On lit dans les *Mémoires* de M. Fleury de Chaboulon : « Le jour où les plénipotentiaires partirent, M. S... vint féliciter Napoléon. — « Les Alliés, lui répondit l'Empereur, ont trop d'intérêt à « vous imposer les Bourbons pour vous donner mon fils. Les « instructions des plénipotentiaires, m'a-t-on assuré, sont dans « le sens de ma dynastie. Si cela est vrai, il fallait choisir « d'autres hommes pour la défendre. La Fayette, Sébastiani, « Pontécoulant, ont conspiré contre moi; ils sont mes enne- « mis. Les ennemis du père ne seront jamais les amis du fils. « Les Chambres, d'ailleurs, n'ont pas assez d'énergie pour avoir

Benjamin Constant l'Élysée. Napoléon qı ce palais et se retir à la Malmai

du chef du gouvernement provisoire, le secrétaire de la députation, Benjamin Constant, allait visiter une dernière fois le souverain découronné qui, du fond de sa solitude de l'Élysée, assistait, impassible, à la chute de l'édifice qu'il avait cru rétablir. Benjamin Constant ne rencontra pas une seule voiture dans les cours; les salles qu'il traversa étaient désertes; admis auprès de Napoléon, il lui demanda quelle retraite il comptait choisir. « Je ne suis pas encore fixé, lui répondit l'Empereur; la fuite me répugne. Pourquoi, d'ailleurs, ne resterais-je pas ici? que voulez-vous que fassent les étrangers à un homme désarmé? J'irai à la Malmaison, j'y vivrai dans la retraite avec quelques amis qui ne viendront certainement que pour moi. » Et alors, a dit Benjamin Constant, il décrivait avec complaisance et même avec une sorte de gaieté son genre de vie nouveau... Puis, rejetant une idée qui ressemblait effectivement à une bizarre plaisanterie, il ajoutait : « Si l'on ne veut pas me laisser en France, où veut-on que j'aille? En Angleterre? Mon séjour y sera ridicule ou inquiétant. J'y serais tranquille, qu'on ne le croirait pas. Chaque brouillard serait soupçonné

« une volonté indépendante : elles obéissent à Fouché. Si elles « m'eussent donné tout ce qu'elles lui jettent à la tête, j'au- « rais sauvé la France; ma présence seule, à la tête de l'armée, « aurait plus fait que toutes vos négociations; j'aurais obtenu « mon fils pour prix de mon abdication. Vous ne l'obtiendrez « pas; Fouché n'est pas de bonne foi; il est vendu au duc « d'Orléans : il jouera les Chambres, les Alliés le joueront, et « vous aurez Louis XVIII. Moi seul je pourrais tout réparer; « mais vos meneurs n'y consentiront jamais : ils aimeront « mieux s'engloutir dans l'abîme que de s'unir à moi pour le « fermer. » (T. II, pages 261 et 262.)

de m'amener sur la côte. Au premier aspect d'un habit vert débarquant d'une chaloupe, les uns s'enfuiraient hors de France, les autres mettraient la France hors la loi. Je compromettrais tout le monde, et, à force de dire : Voilà qu'il arrive, on me donnerait la tentation d'arriver... L'Amérique serait plus convenable; j'y pourrais vivre avec dignité... Mais, encore une fois, qu'ai-je à craindre en restant? quel souverain pourrait, sans se nuire, me persécuter? j'ai rendu à l'un la moitié de ses États; que de fois l'autre m'a serré la main en m'appelant *grand homme!...*

« Au reste, je verrai. Je ne veux point lutter par la force ouverte. J'arrivais de l'armée pour combiner nos dernières ressources : on m'abandonne... on m'abandonne avec la même facilité avec laquelle on m'avait reçu... Eh bien, qu'on efface, s'il est possible, cette double tache de faiblesse et de légèreté, qu'on la couvre au moins de quelque lutte, de quelque gloire! qu'on fasse pour la patrie ce qu'on ne veut plus faire pour moi... je ne l'espère point. Aujourd'hui ceux qui livrent Bonaparte disent que c'est pour sauver la France; demain, en livrant la France, ils prouveront qu'ils n'ont voulu sauver que leurs têtes[1]. »

On m'abandonne! disait Napoléon, dominé par les illusions qui lui montraient la France dans ses hauts généraux, dans ses courtisans de la veille et dans les deux Chambres, alors que, dans ce moment-là même, au dehors de son palais, des voix encore plus nom-

1. *Mémoires sur les Cent-Jours,* pages 143 et 144.

breuses que celles qu'il avait entendues les jours précédents appelaient sa présence, et faisaient arriver jusqu'à lui les plus ardentes acclamations.

Pendant la matinée, le bruit s'était répandu dans les quartiers populeux que le gouvernement voulait livrer l'Empereur à l'ennemi. Cette rumeur, qui devançait seulement de quelques jours des ouvertures faites aux généraux alliés, avait immédiatement fait accourir à l'Élysée une foule si considérable, que la circulation, dans cette partie du faubourg Saint-Honoré, se trouvait interrompue. Les cris formidables qui s'élevaient du sein de ces masses obligèrent Napoléon de se montrer. Mais sa vue, en calmant les inquiétudes, éveillait en même temps, dans tous les cœurs, des espérances qui empêchaient les groupes de se disperser. Fouché fut averti de ces manifestations. Craignant que Napoléon ne pût résister ou fût contraint de céder à l'appel enthousiaste et à l'exaltation de cette foule, il le fit prier de se retirer à la Malmaison. Non-seulement la présence de l'Empereur à Paris, disait-il, entretenait une agitation fâcheuse dans les esprits et mécontentait les Chambres, mais son séjour prolongé dans un palais impérial pouvait, en outre, inspirer aux Alliés des doutes sur la sincérité de son abdication et nuire aux négociations que le gouvernement allait ouvrir. L'Empereur répondit qu'il ne demandait pas mieux que de quitter Paris, même la France, et fixa son départ au lendemain. Toute la soirée du 24 et la matinée du lendemain 25 furent employées en préparatifs. Napoléon se fit remettre sa correspondance personnelle avec les souverains, prescrivit aux employés de son cabinet

de brûler les adresses, les pétitions et les lettres reçues depuis le 20 mars[1]; puis, vers midi, il annonça qu'il était prêt. Le peuple n'avait pas discontinué de se porter en foule à l'Élysée; des masses compactes, agitées, entouraient toujours le palais. Il importait de leur dérober le départ de Napoléon; ce départ n'aurait pu s'effectuer; vingt mille bras auraient immédiatement enlevé le souverain déchu et l'auraient porté, non dans les appartements qu'il quittait, mais aux Tuileries. On fit entrer la voiture du général Bertrand dans le jardin; Napoléon y monta sans être

1. On lit à ce sujet dans les *Mémoires* de M. de Chaboulon : « J'étais occupé de ce soin, lorsque Napoléon vint à traverser le cabinet. Il s'approcha de moi et me prit une lettre que je tenais à la main; elle était du duc de... Il la parcourut et me dit en souriant : « Ne brûlez pas celle-là; gardez-la pour vous : « ce sera, si l'on vous tourmente, une excellente recomman- « dation. X... ne manquera pas de jurer *aux autres* qu'il leur « a conservé une chaste fidélité, et, quand il saura que vous « avez en main la preuve matérielle qu'il s'était mis à mes « pieds et que je n'ai voulu ni de lui ni de ses services, il se « mettra en quatre pour vous servir, dans la crainte que vous « ne jasiez. » Je crus que l'Empereur plaisantait; il s'en aperçut et reprit : « Non, vous dis-je, ne brûlez point cette lettre, ni « celles de tous les gens de la même volée; je vous les donne « pour votre sauvegarde. — Mais, Sire, ils m'accuseront de « les avoir soustraites. — Vous les menacerez, s'ils raisonnent, « de les faire imprimer tout vifs, et ils se tairont, je les con- « nais. — Puisque Votre Majesté le veut, je les conserverai. » Je mis, en effet, de côté, un certain nombre de lettres. Après le retour du roi, j'en rendis complaisamment quelques-unes; et ce n'est point ici une allégation gratuite : à peine leurs auteurs, que je pourrais nommer, les eurent-ils en leur possession, qu'ils élevèrent jusqu'aux nues leur prétendue fidélité et devinrent, dans leurs discours et dans leurs écrits, les détracteurs les plus acharnés de tous ceux qui avaient embrassé ou servi la cause du 20 mars. »

aperçu, et sortit par les Champs-Élysées pendant que sa voiture d'apparat, attelée de six chevaux, et dans laquelle se trouvait le général Gourgaud, sortait par la porte donnant sur la grande rue du faubourg. C'était la Commission de gouvernement qui avait indiqué toutes ces précautions : l'Empereur s'y était soumis avec la résignation passive qu'il apportait, depuis Waterloo, à tous les sacrifices exigés de lui.

A peu d'instants de là, Fouché faisait arborer un immense drapeau tricolore sur le pavillon central des Tuileries, devenues le siége du nouveau gouvernement, et accueillait l'offre empressée des chefs de la milice parisienne pour une nombreuse garde d'honneur. Ces respects avaient manqué à son ancien maître : la garde de Napoléon, durant les deux derniers jours, se réduisait à un seul factionnaire, à peine en uniforme, et que relevaient quelques vieux grenadiers installés volontairement à la porte de sa demeure déserte.

La bataille de Waterloo avait été livrée le 18; l'Empereur était arrivé à Paris le 20 au soir; le 21, les deux Chambres avaient adopté la motion de M. de la Fayette; le 22, Napoléon avait abdiqué; le 23, les Chambres avaient voté l'*ordre du jour motivé* qui proclamait les droits de Napoléon II; la nomination d'une députation aux souverains alliés avait eu lieu le 24; le 25, l'Empereur avait quitté Paris; et, dès le lendemain 26, Fouché, réalisant une pensée qu'il avait laissé entrevoir à M. de Vitrolles, faisait publier l'arrêté suivant, imposé par lui à la Commission dont il était président :

Arrêté ...vernement ...ovisoire.

« La Commission de gouvernement,

« Sur le rapport du ministre secrétaire d'État chargé provisoirement du portefeuille de la justice,

« Arrête ce qui suit :

« Les arrêts et jugements des cours et tribunaux, les actes des notaires seront provisoirement intitulés AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS[1]. »

Caulaincourt et le général Grenier avaient d'abord repoussé ce décret, que Carnot appuyait, au contraire, avec la plus grande chaleur. « Aucun membre de la Commission, avait dit Fouché, ne saurait avoir l'intention de méconnaître Napoléon II ; mais pas une seule puissance n'a encore reconnu ce prince pour notre souverain, on ne peut donc traiter en son nom avec les étrangers. La Commission manquerait à tous ses devoirs si, en refusant d'agir provisoirement *au nom du peuple français*, elle laissait ainsi aux Alliés un prétexte pour ne pas admettre nos négociateurs. » Il ne vint à la pensée, ni du général Grenier, ni du duc de Vicence, de faire observer que la reconnaissance du prince impérial était précisément une des conditions imposées aux plénipotentiaires comme base de toute négociation ; l'argumentation de Fouché, fortifiée par l'approbation de Carnot, les entraîna sans les convaincre : ils cédèrent. La proclamation des droits de Napoléon II par les Chambres avait créé un provisoire, expédient de quelques heures, qui ne s'était

1. Nous ignorons s'il faut attribuer à un oubli calculé ou involontaire de rédaction les termes du dernier paragraphe de cet arrêté ; mais ils offrent une lacune positive ; non-seulement les arrêts et jugements furent immédiatement rendus AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, mais *tous* les *actes du gouvernenent*, sans exception, portèrent, dès ce jour-là, le même *intitulé*.

pas prolongé au delà du séjour de Napoléon Ier à l'Élysée; le provisoire établi *au nom du peuple français* ne devait durer, à son tour, que le temps nécessaire pour livrer Paris aux deux armées ennemies qui s'avançaient alors à marches forcées sur cette capitale.

Blücher et Wellingt franchissei la frontiè et s'avancer marche for sur Paris

On a vu que l'Empereur, au retour de Waterloo, ne croyait pas à l'invasion immédiate de la France par les troupes de Blücher et de Wellington. Ces généraux, en effet, étaient d'abord convenus de ne pas s'avancer dans l'intérieur avant l'arrivée des armées russe et autrichienne sur la Moselle et sur le Rhin, de se borner, en attendant, à faire le siége d'Avesnes, de Maubeuge et des autres places de cette frontière; à couvrir de troupes légères tout le pays compris entre la Belgique et la Somme, et à s'efforcer de le faire insurger. Ce plan leur semblait préférable à une pointe sur Paris avec des troupes fatiguées, que les journées des 16 et 18 juin avaient réduites de près d'un tiers, et que devaient encore amoindrir les nombreux détachements nécessaires au siége ou au blocus des places formant les trois lignes de forteresses qu'ils avaient à traverser; pointe qui les exposait d'ailleurs, à se voir pris en flanc et battus, comme à Champaubert et à Montmirail, par les troupes françaises, dont le ralliement s'opérait alors à moins de quinze lieues de la frontière, entre Mézières et Laon. Cette dernière opération, confiée par l'Empereur au maréchal Soult, avait été conduite, en effet, avec tant de zèle et une si grande activité, que, le 24 juin, le général Solignac avait pu lire à la Chambre des représentants un rapport daté de la veille, 23, cinq jours après la bataille,

et dans lequel le duc de Dalmatie annonçait que, « en comprenant le corps ramené par Grouchy, l'armée du Nord présentait déjà un effectif de plus de 60,000 hommes, dont 6,000 hommes de garde impériale et 12,000 chevaux. L'artillerie comptait, en outre, 150 bouches à feu pourvues de tous leurs équipages de guerre ». Il était donc difficile que, placé en présence de forces aussi considérables et que chaque heure, pour ainsi dire, venait encore augmenter, l'ennemi eût l'audace de porter un corps de troupes même en Picardie. Mais, lorsque le 23 au matin l'émissaire expédié par Fouché au duc de Wellington eut fait connaître aux deux généraux alliés l'abdication de l'Empereur; lorsqu'ils apprirent que le génie de Napoléon ne devait plus inspirer les chefs militaires chargés de la défense nationale, Blücher déclara qu'il fallait immédiatement s'avancer sur Paris. Wellington, toujours temporiseur, avait d'abord refusé de rien changer au plan primitivement adopté. Vainement Blücher faisait observer que l'abdication de l'Empereur devait nécessairement jeter dans le gouvernement, dans les Chambres, dans la population et dans l'armée, une désorganisation et un découragement dont il fallait profiter pour aller droit au cœur de la France et frapper; son collègue résistait. « Eh bien, j'arriverai seul à Paris! » s'écria Blücher, qui mit sur-le-champ ses soldats en marche. Wellington n'osa rester en arrière; il suivit le mouvement des Prussiens, et, le 23 au soir, il vint établir son quartier général à deux lieues au delà de la frontière, à Câteau-Cambrésis. Le 25, les têtes de colonne de Blücher, dont l'armée précédait de plus

de deux journées de marche l'armée anglaise, avaient déjà dépassé nos deux premières lignes de places fortes; le 26, ses corps avancés se trouvaient entre Péronne et Saint-Quentin.

Marche para de l'armée franç. elle devan l'ennemi à Saint-Den

Si l'abdication avait enhardi les chefs alliés au point de les décider à marcher sur Paris, sans tenir le moindre compte des 60 à 70,000 hommes réunis en arrière de leur flanc gauche, et qui, en se déployant derrière eux, pouvaient couper leurs communications avec la Belgique, et les séparer de tous leurs magasins, de tous leurs dépôts, cet événement, comme ils le prévoyaient avec raison, avait jeté l'abattement et la stupeur au sein de notre armée. Le maréchal Soult, à cette nouvelle, se démit de ses fonctions de major général; il ne voulait pas se compromettre davantage pour une cause que, dès ce moment, il regardait comme perdue[1]. Le maréchal

1. Le *Mémoire au roi,* publié par le maréchal Soult dans les derniers mois de 1815, contient, à cette occasion, le passage suivant : « C'est mon empressement et ma franchise à soutenir que le bonheur de la France dépendait de la prompte soumission au roi qui me rendirent suspect au gouvernement et me firent rappeler de l'armée, dont le commandement fut confié au comte de Grouchy. » Le maréchal, dans ce passage, avance un fait inexact et se calomnie : d'abord, il ne fut point rappelé, il se démit; en second lieu, pendant les quelques jours qui séparèrent la bataille de Waterloo de la prise du commandement en chef par le maréchal Grouchy, loin de plaider la cause des Bourbons, qui était alors la cause de l'ennemi, le maréchal Soult fit, au contraire, les plus patriotiques efforts pour rallier l'armée et arrêter les progrès de l'invasion. Ce fut seulement plus tard, après son retour à Paris, ainsi qu'on le verra, que, dans le sein de la Chambre des pairs et dans les conseils de défense, on l'entendit proposer avec chaleur la soumission aux Alliés et le rappel de Louis XVIII.

Grouchy, à qui le commandement en chef se trouvait dévolu par cette démission, ne s'inquiéta, de son côté, que de ramener les troupes à Paris. Arrêter les Alliés, les attaquer au milieu de leur marche, leur disputer chaque passage, n'était pas seulement une tâche au-dessus des forces de ce général, mais il avait encore hâte de se dégager, à son tour, de toute responsabilité dans les événements qui allaient se produire et dont il prévoyait facilement l'issue. Nos soldats se replièrent par Laon, Soissons et Villers-Cotterets, tandis que les Alliés s'avançaient par Noyon, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence et Senlis. Les deux armées marchaient en se côtoyant, et suivaient deux routes parallèles, séparées seulement par quelques lieues, chacune d'elles s'efforçant de devancer l'autre sous les murs de Paris. Nos têtes de colonne purent arriver à Saint-Denis dans la matinée du 28; l'ennemi n'avait pas encore paru. Cette avance de quelques heures, prix d'une course plus rapide, fut alors signalée comme un notable succès; on en parla comme d'une victoire. Telle était la vitesse avec laquelle nos généraux avaient marché, que l'avant-veille, 26, l'arrière-garde n'avait pas encore quitté Laon lorsqu'y arriva la députation envoyée aux souverains alliés par le gouvernement et par les deux Chambres, M. de la Fayette et ses collègues profitèrent de la présence de nos troupes dans cette ville pour s'y arrêter et attendre les passe-ports que Fouché avait fait demander pour eux à Blücher et à Wellington. Ces passe-ports leur furent remis dans la soirée. Les plénipotentiaires transmirent aussitôt au gouvernement une dépêche qui parvint aux Tuileries le len-

demain 27, au moment où les présidents des deux Chambres, à la suite d'un grand conseil de gouvernement tenu dans les circonstances que nous allons raconter, venaient d'être invités par Fouché à préparer les pairs et les représentants au rappel de Louis XVIII.

Efforts royal de M. de Vitro Les maréch Gouvion Saint-Cy et Oudino MM. Pasqu et Molé.

On n'a pas oublié que, lorsque, trois jours auparavant, alarmé par les paroles de Fouché sur l'avénement possible du duc d'Orléans, M. de Vitrolles, dans le but de combattre et de faire échouer cette combinaison, avait pris le parti de rester à Paris et de s'installer rue Saint-Florentin, il y reçut presque immédiatement la visite de deux maréchaux de France. Ces dignitaires étaient le duc de Reggio et le comte Gouvion Saint-Cyr. Le duc de Reggio s'était présenté le premier. Convaincu que la chute de Napoléon aurait le retour des Bourbons pour résultat inévitable, et désireux dès lors de se faire pardonner par ces princes ses visites aux Tuileries après le 20 mars, ainsi que sa présence au Champ de Mai, Oudinot s'était mis à l'absolue disposition de M. de Vitrolles, en lui offrant de consacrer toute son activité et toute son influence au triomphe de la cause royale. Les généraux Villate, Lamothe et Dessoles n'avaient pas tardé à venir également proposer leurs services. Ce groupe royaliste fut bientôt grossi par MM. le bailli de Crussol, Dubouchage, Royer-Collard, Becquey, et par quelques autres personnages que leur naissance, leur position ou de vieilles sympathies politiques attachaient aux princes exilés. Un plus grand nombre de fonctionnaires de la Restauration ou des deux périodes impériales, M. Pasquier entre autres, pressentant, eux

aussi, le prochain rétablissement de Louis XVIII, et voulant se donner des titres aux faveurs ou à l'indulgence de son gouvernement, accoururent également prendre date chez le seul homme qui, dans ces premiers jours, osât représenter la royauté. M. de Vitrolles ne repoussait aucune offre de service; il accueillait tous les dévouements, espérant les utiliser pour un mouvement intérieur qui déciderait le rappel des Bourbons sans le concours des armées alliées. L'intervention de l'étranger était le principal grief d'une partie de la population contre la Restauration de 1814; ce grief, M. de Vitrolles désirait, cette fois, l'écarter; mais il s'abusait sur les forces réelles de son parti. Si, à Paris, comme dans les départements du centre et de l'est, l'opinion royaliste, concentrée dans la classe riche ou élevée, comptait un grand nombre de chefs, elle y était, en revanche, sans soldats. Aucune des tentatives du représentant de Louis XVIII pour une manifestation politique sérieuse ne présentait donc la moindre chance de succès. D'abord il avait songé à faire agir le conseil municipal de Paris, dont plusieurs membres étaient en liaison intime avec un personnage qui, bien que revêtu, en ce moment, de la dignité de pair ainsi que des fonctions de directeur des ponts et chaussées et de conseiller d'Etat, avait fait faire à M. de Vitrolles, par M. Pasquier, les offres de services les plus empressées. Ce personnage était le comte Molé. Le conseil municipal, en 1814, avait pris, il est vrai, l'initiative du rappel des princes exilés[1]; mais les

1. Voir le tome Ier, pages 455, 456, 457, 458 et 459.

circonstances n'étaient plus les mêmes. Lorsque, quinze mois auparavant, M. Bellart publiait sa fameuse proclamation *aux Parisiens*, l'ennemi se trouvait maître de la capitale, et les souverains alliés protégeaient avec 200,000 baïonnettes le courage de ce fougueux avocat, ainsi que la hardiesse de ses collègues. Aussi, quand le représentant des Bourbons voulut, en cette occasion, mettre à l'épreuve le zèle de M. Molé, ce dernier fut-il obligé de déclarer qu'il ne fallait pas compter sur les conseillers municipaux. Repoussé de ce côté, M. de Vitrolles se tourna vers l'armée, et crut trouver l'appui qu'il cherchait dans un chef alors devenu l'objet des accusations les plus violentes. Bon nombre de généraux attribuaient à la trahison l'immobilité du comte de Grouchy dans la journée du 18 juin. M. de Vitrolles, donnant créance à ces rumeurs, chargea le général Tromelin de se rendre auprès de ce maréchal, et de le décider à faire arborer la cocarde blanche aux troupes qu'il ramenait de Laon. Ce fut à Soissons que M. de Tromelin rencontra le comte de Grouchy, qui lui répondit que, personnellement, il était disposé à faire arborer le drapeau blanc et à proclamer Louis XVIII, mais que son armée, malgré l'abdication de l'Empereur, n'y consentirait pas : « Elle tient à sa cocarde, disait-il, et ne veut pas entendre prononcer le nom des Bourbons. En revanche, la proclamation du duc d'Orléans, avec le maintien des trois couleurs, serait adoptée sans difficulté. »

Le maréch
Grouchy
et le génér
de Tromeli

Cependant les moments pressaient. L'ennemi s'approchait rapidement de Paris. Impatient de faire décider le rappel des Bourbons par une autorité natio-

Fouché
et
M. de Vitro

nale et sans que cet acte parût dicté par la volonté des Alliés, M. de Vitrolles, dans les fréquentes entrevues que lui accordait Fouché, s'efforçait d'amener le duc d'Otrante à produire lui-même cet événement. Fouché promettait, mais ne tenait rien; il attendait des nouvelles du duc d'Orléans et du duc de Wellington. Ces nouvelles arrivèrent : le duc d'Orléans, enfermé dans sa retraite auprès de Londres, repoussait toute initiative ; il refusait même d'écrire; d'un autre côté, Wellington annonçait que Louis XVIII quittait la Belgique pour rentrer en France, et que la formelle intention des souverains était d'exiger son rétablissement. La pensée du duc d'Otrante se trouva aussitôt fixée : il sacrifierait en faveur d'une seconde Restauration les intérêts de tous les partis qui se confiaient à ses promesses. Toutefois, placé en face d'une armée et d'une population dont toute la partie jeune et énergique, adversaire intraitable des Bourbons et de l'étranger, voulait combattre, et invoquait encore le nom de l'Empereur; obligé d'agir avec le concours de collègues et de deux Chambres dont la majorité, hostile à la Restauration, se partageait entre le duc d'Orléans et une régence au nom de Napoléon II, et croyait à l'infaillible succès des négociations que M. de la Fayette et ses collègues étaient allés solliciter des souverains, Fouché n'avait garde de brusquer une démarche qui pût compromettre sa position ou exposer sa personne. Passionné pour l'intrigue, mais cœur lâche, nature pusillanime, toute son audace était dans son esprit; et, quelque prêt qu'il fût à entrer dans tous les complots, quelque facile qu'il se montrât à toutes les ouvertures et à toutes les confidences, simu-

lant la confiance, presque la bonhomie, avec tout ce qui l'approchait, Fouché avait pour système de ne laisser jamais aucune trace matérielle de son intervention, de n'agir que par intermédiaire, et d'être toujours en mesure soit, en cas de péril, de se retirer, soit, en cas de réussite, de se montrer et de réclamer le bénéfice du succès. Un soir donc où M. de Vitrolles renouvelait ses instances, il lui dit : « Je ne peux rien faire seul; je suis, en outre, en minorité dans la Commission de gouvernement, dans la Chambre des représentants et dans la Chambre des pairs; je n'en suis pas plus effrayé pour cela, ajouta-t-il avec un sourire empreint de satisfaction; mais on se défie de moi. En revanche, il existe un homme qui pourrait nous tirer d'embarras : c'est le prince d'Eckmühl. Il est ministre de la guerre, l'armée est dans sa main, il n'excite les méfiances de personne; sa parole aurait un grand poids. Tâchez d'obtenir de lui une lettre où il dira que toute résistance est impossible; faites, en outre, que je reçoive des généraux alliés la promesse qu'ils suspendront les hostilités si Louis XVIII est proclamé, et j'adresserai immédiatement aux Chambres un message où je leur proposerai le rappel des Bourbons. »

Le princ d'Eckmûh

Le prince d'Eckmühl, resté dans la plus complète disgrâce pendant la première Restauration, n'était pas connu de M. de Vitrolles, qui eut la pensée d'utiliser en cette occasion le dévouement du maréchal Oudinot. Le hasard le servit mieux qu'il ne pouvait l'espérer. Rentrant chez lui, après sa conversation avec Fouché, il y trouva le duc de Reggio qui l'attendait. « Je crois avoir une bonne nouvelle à vous

annoncer, s'écria le maréchal en apercevant le représentant de Louis XVIII; je quitte le ministre de la guerre, et il n'est pas éloigné de consentir à servir le roi. » Alors Oudinot raconta que le prince d'Eckmühl venait de le faire mander pour lui annoncer qu'ayant partagé la direction des troupes destinées à se réunir sous Paris en trois commandements principaux, il lui réservait l'un d'eux. Le duc de Reggio, d'après son récit, aurait déclaré qu'il n'accepterait pas. Menacé d'être arrêté s'il refusait d'obéir, il aurait expliqué son refus à son collègue en disant qu'il ne voulait pas se compromettre pour une cause perdue; que rien de ce qui existait ne pouvait durer, et que la France sans chef, sans gouvernement sérieux, menacée par toutes les armées de l'Europe, ne possédait qu'une seule chance de salut, le rappel des Bourbons. Davoust se serait récrié au seul nom de ces princes. Mais Oudinot, combattant les répugnances du ministre de la guerre, lui aurait assuré qu'il méconnaissait Louis XVIII, et que ce prince avait les intentions les plus libérales et les plus patriotiques. Enfin, pour mieux convaincre Davoust, il lui aurait offert de le mettre en relations directes avec M. de Vitrolles; la proposition n'avait pas été refusée.

Caractère dépourvu de vigueur hors du champ de bataille, intelligence sans élévation et sans étendue, le prince d'Eckmühl fléchissait sous le poids de la responsabilité et des devoirs que lui imposait son titre de général en chef des forces françaises. Il appartenait à cette classe nombreuse d'hommes de guerre qui, accoutumés à obéir, veulent toujours être conduits, que trouble et affaiblit le souffle des révolu-

tions, et chez lesquels la longue habitude d'une discipline inflexible, le respect absolu de la règle, la crainte de compromettre leur carrière, ses bénéfices et ses honneurs, ont éteint toute énergie morale et politique. L'abdication de l'Empereur venait de faire le vide autour de Davoust ; il flottait sans direction et sans but ; son collègue Oudinot lui présentait les Bourbons comme point d'appui ; il se tourna vers ces princes.

L'attitude des autres maréchaux contribua sans doute à cette détermination. Le plus grand nombre, depuis le départ des Bourbons, s'étaient tenus à l'écart ; quelques-uns même avaient ouvertement refusé de servir la cause impériale. Berthier et Marmont étaient sortis de France avec Louis XVIII [1] ; le maréchal Victor n'avait pas tardé à les suivre. Gouvion-Saint-Cyr et Macdonald, restés en France, n'avaient point paru aux Tuileries ; le dernier avait même refusé obstinément l'offre de la nouvelle pairie. Oudinot, le premier entraînement passé, avait gardé la

Les maréch

1. Le duc de Rovigo dit à l'occasion de Berthier : « J'ai vu, trois ou quatre jours après le 20 mars, entre les mains d'un général fort connu, une lettre que Berthier lui avait écrite de Lille, et dans laquelle il répétait ce qu'il avait dit, moins d'un an auparavant, à Fontainebleau, c'est-à-dire « qu'il n'était pas « l'homme du roi, mais l'homme de l'armée et de la France « avant tout ; qu'il voulait servir son pays et ne pas émigrer. « Enfin, il se recommandait déjà à la générosité de l'Empereur ». Il écrivit à l'Empereur quelques jours après. Napoléon lui répondit, mais il était trop tard ; Berthier avait déjà franchi la frontière quand la lettre lui parvint. Il se retira à Bamberg et essaya de repasser en France ; mais, arrêté par les Alliés, il fut obligé de retourner sur ses pas et périt misérablement à quelque temps de là. » (*Mémoires*, t. VII.)

plus grande réserve [1]. Mortier avait accepté de faire la campagne; mais une soudaine attaque de goutte sciatique l'avait empêché, on se le rappelle, de franchir la frontière. Jourdan, Kellermann, Lefebvre, Masséna et Moncey avaient abrité leur tiédeur derrière l'âge et les fatigues [2]. Augereau avait été repoussé. Seuls, Brune, Davoust, Ney, Soult et

1. « La garde impériale était à Metz sous ses ordres. Elle sut ce qui s'était passé à Lyon et à Lons-le-Saulnier (lors du retour de l'île d'Elbe) et n'hésita pas sur ce qu'elle avait à faire. Le maréchal, de son côté, eut bientôt pris son parti; il se ménagea entre la fidélité qu'il devait au roi et les reproches qu'il craignait de la part de l'Empereur. Une sorte d'insurrection éclata à point nommé parmi les troupes; il y avait eu violence, on ne pouvait lui imputer la défection du corps. Il resta cependant, de sa personne, à Metz; mais un aide de camp discret alla prendre les ordres de l'Empereur. En même temps il expédia son fils à Gand et le chargea de protester au roi de sa fidélité. Après avoir pris ces mesures, il se rendit à Paris, où le ministre l'avait mandé. La cause des Bourbons semblait perdue; les espérances dont on l'avait flatté ne lui paraissaient plus que des chimères; il livra tous les détails qu'il avait sur Gand. » (*Mémoires* du duc de Rovigo, t. VII.)

C'est au maréchal Oudinot que nous avons entendu attribuer cette réponse à l'un de ses camarades revenu de Gand, et qui lui disait à l'occasion de la cérémonie du Champ de Mai : « Tu te trouvais donc là? — Je ne crois pas. — Mais on t'y a vu; ton nom est dans le *Moniteur*. — Attends donc; ah! c'est possible. Oui, je me rappelle qu'on m'a forcé d'y paraître; mais j'ai protesté, je n'y suis allé qu'en *petite tenue*. »

2. « Le maréchal Moncey montra peu d'empressement à conserver le commandement de la gendarmerie. Il écrivit à cette occasion à l'Empereur une lettre pleine de nobles sentiments, et dans laquelle il le priait de reverser sur son fils les bontés qu'il avait eues autrefois pour lui. Il était difficile de concilier mieux la reconnaissance due à Napoléon avec la fidélité promise au roi. Il eut le bonheur d'y réussir. » (*Mémoires* de M. de Chaboulon, t. Ier.)

Suchet s'étaient trouvés mêlés activement à l'effort des Cent-Jours ; encore le maréchal Soult venait-il d'envoyer sa démission ; on sait l'attitude de Ney à la Chambre des pairs, trois jours auparavant[1]. La plupart des hauts chefs des armées républicaines et impériales, dans les jours qui précédèrent ou suivirent Waterloo, n'avaient vu ou ne devaient voir qu'un choix à faire entre deux maîtres, Napoléon ou Louis XVIII. De tous les maréchaux présents à Paris après la journée du 18 juin, Lefebvre fut le seul chez qui devait apparaître la pensée qu'en dehors et au-dessus de ces questions de personnes souveraines il y avait une invasion à combattre, la patrie à défendre, l'indépendance nationale à sauver. Masséna, lui-même, le plus illustre d'entre eux, ne devait donner que des conseils de faiblesse. Disons-le : les chefs d'empire, comme les peuples, ne tiennent jamais assez compte des modifications profondes et souvent fort brusques que la position, l'âge ou les fatigues apportent dans les gens de guerre comme dans les personnes politiques. Par cela seul qu'un homme, à une époque ou à un court moment donné de son existence, a déployé une certaine intelligence ou une grande énergie, on le suppose toujours énergique et toujours intelligent. La brièveté de la vie humaine et notre vanité sont le principe de cette constante illusion ; on refuse d'admettre pour soi-même et pour les autres qu'une simple transformation de

1. Voir plus haut, pages 320 et 321. — Il existait encore deux maréchaux que n'illustrait aucun grand fait d'armes, les comtes Serrurier et Pérignon ; l'un et l'autre restèrent dans leur obscurité.

fortune, ou un très-petit nombre d'années, puissent amener dans nos idées ou dans nos facultés physiques et morales un absolu changement : de là ces déceptions et ces lourds mécomptes, source de tant de fautes et de malheurs pour les chefs de gouvernement, comme pour les nations. Tous les anciens lieutenants de Napoléon, à cette époque de notre histoire, devaient tromper l'attente publique. Napoléon, il est vrai, était si grand que, même en 1815, les hommes dont on l'avait vu habituellement entouré apparaissaient encore aux yeux de la France et de l'Europe avec des proportions presque colossales ; on les mesurait à la taille du géant. Le géant tombé, tous ceux qui n'étaient point déjà brisés par les ans devaient descendre au niveau commun, et se montrer inférieurs à leur réputation.

Entrevue du [pr]ince d'Eckmühl et de de Vitrolles.

M. de Vitrolles s'était empressé d'accueillir l'ouverture que venait de lui faire le maréchal Oudinot; une négociation, dont ce dernier devint l'intermédiaire, fut immédiatement entamée entre le ministre de la guerre et le représentant de la royauté. Davoust consentait à faciliter le rappel des Bourbons par les Chambres, en adressant à Fouché la *lettre* que ce dernier demandait, mais aux conditions suivantes : « Les Alliés n'entreraient pas dans Paris et s'arrêteraient sur leurs positions actuelles ; Louis XVIII ne rechercherait personne pour son opinion ou pour ses actes, depuis le 20 mars ; il conserverait à l'armée ses honneurs, ses grades et ses pensions ; enfin il gouvernerait *nationalement*, et avec un ministère *national.* » A la suite de ces conditions, qui étaient écrites de sa main, le maréchal avait ajouté : « Pour moi,

je ne demande rien; je désirerais seulement un commandement de mon grade dans l'armée, si la guerre *doit continuer.* »

Davoust, dans son incroyable aveuglement, était convaincu que le rappel des Bourbons suffirait pour replacer la France dans l'état où elle était avant le 20 mars, et que Louis XVIII, dès le lendemain de sa rentrée, pourrait dire aux Alliés: « Me voilà rétabli; retournez sur vos pas; si vous persistez à avancer, la guerre continuera entre vous et moi. »

On suppose trop généralement que les hommes dont le nom appelle l'anathème de l'histoire ont tous passé, sans transition, de l'accomplissement du devoir à la déloyauté : les Talleyrand et les Fouché sont, dans l'ordre moral, des monstruosités moins communes qu'on ne le pense, et bon nombre de ceux qui les ont aidés ou suivis sont entrés avec des intentions droites dans la voie qui les a perdus; mais, une fois sur la pente, ils n'ont pu s'arrêter. Ainsi Davoust, qui, au début, se bornait à promettre son concours en faveur du rappel des Bourbons, si Louis XVIII maintenait saufs l'honneur et l'indépendance nationale, devait finir, au bout de quelques jours, par livrer Paris et la France, sans conditions, non plus aux Bourbons, mais à l'ennemi.

M. de Vitrolles n'avait pas une autorité suffisante pour garantir, par écrit, au prince d'Eckmühl les conditions que nous venons de reproduire; il ne pouvait donner que des assurances verbales. On convint d'une entrevue qui eut lieu chez le ministre de la guerre, dans la nuit du 26, vers minuit. Le duc de Reggio servit d'introducteur à M. de Vitrolles, et

resta présent. La discussion fut assez longue. Davoust semblait en proie à une incertitude qui se décelait dans tous ses mouvements et dans chacun de ses mots; on eût dit qu'il hésitait à s'engager. Ajoutant de nouvelles conditions à celles qu'il avait posées, il les abandonnait, les reproduisait, puis insistait pour de formelles garanties. « La seule assurance que je peux vous donner, lui disait M. de Vitrolles, c'est que les intentions du roi sont conformes à ce que vous m'avez demandé, et que Sa Majesté, très-certainement, ne veut et ne peut gouverner que *nationalement* et avec un ministère *national.* » Davoust, enfin, se rendit et dicta à un de ses secrétaires, pour Fouché, un projet de lettre que M. de Vitrolles trouva insuffisant. Un second fut rédigé; le représentant de Louis XVIII l'approuva, et Davoust promit de le faire remettre sur-le-champ au duc d'Otrante. M. de Vitrolles sortit du ministère de la guerre, convaincu que les Chambres, à l'ouverture de leur plus prochaine séance, recevraient le message promis par le chef du gouvernement.

Fouché venait de s'assurer, par M. de Vitrolles, du concours actif de Davoust; ce dernier devait, à son tour, servir d'instrument au duc d'Otrante pour faire mouvoir également, et sans qu'il parût les diriger, ses propres collègues, les ministres et les membres les plus influents des deux Chambres.

iseil ernement ileries. sition rappel urbons; option.

Le lendemain 27, un grand conseil de gouvernement, composé des cinq membres de la Commission exécutive, de tous les ministres à portefeuille et des ministres d'État, du président et des vice-présidents de la Chambre des représentants, du président et des

secrétaires de la Chambre des pairs, fut convoqué aux Tuileries. L'objet indiqué de la réunion était la proposition et l'examen des mesures les plus propres à assurer le salut de la patrie. Lorsque tout le monde fut assemblé, Fouché exprima la satisfaction que lui causait la présence d'hommes politiques aussi patriotes, aussi éclairés; et, passant en revue les faits des derniers jours, les déclarations des puissances et les opinions qui divisaient le pays, il traça de la situation un tableau si sombre, si désolé, que chacun des membres qui l'écoutaient dut conclure que le moindre essai de résistance serait une tentative insensée. Fouché ne faisait aucune proposition; il termina son discours en invitant ses auditeurs à donner leur avis sur les moyens de sauver la patrie.

Les pairs et les représentants, étrangers pour la plupart aux affaires du gouvernement, pouvaient difficilement émettre une opinion : les plus hardis demandèrent au duc d'Otrante et à ses collègues des éclaircissements que ces derniers ne donnaient que d'une manière incomplète et quelquefois contradictoire; d'autres se défendaient de délibérer sur des questions hors de leur compétence; plusieurs refusaient de rien proposer, disant qu'ils n'avaient aucun mandat de leur Assemblée. Chacun semblait craindre d'assumer sur soi une responsabilité dont le poids et l'étendue échappaient à toute prévision. La discussion ne tarda pas à faiblir. Fouché, se tournant alors vers Davoust, l'interpella, et lui dit : que personne mieux que le ministre de la guerre ne pouvait éclairer le conseil; que, dans la position où se trouvait la France, toute réserve devenait une faiblesse coupable; qu'il

l'engageait donc à communiquer à l'assemblée l'opinion ainsi que les faits consignés dans la lettre qu'il avait reçue de lui. Le duc d'Otrante tenait cette lettre à la main. Tout le monde se tut, et Davoust, après avoir surmonté un premier sentiment d'embarras, dit avec un accent pénétré « que, d'après la connaissance qu'il avait des ressources disponibles, et d'après les rapports qu'il recevait sur la situation et l'esprit de l'armée, il ne croyait pas qu'il fût possible de résister à l'ennemi; que le seul moyen d'éviter des malheurs irréparables, de prévenir la ruine de la France, était de rappeler les Bourbons et d'envoyer proposer au roi : 1° d'entrer dans Paris sans garde étrangère; 2° de prendre la cocarde tricolore; 3° de garantir les propriétés et les personnes, quels qu'eussent été leurs fonctions, leurs votes, leurs actes et leurs opinions; 4° de maintenir les deux Chambres; 5° d'assurer à tous les fonctionnaires la conservation de leurs places et à l'armée celle de ses grades, pensions, honneurs et prérogatives; 6° de maintenir la Légion d'honneur [1] ».

L'exposé de Fouché, à l'ouverture de la séance, bien que fort alarmant, n'avait cependant pu préparer le Conseil à la proposition du ministre de la guerre; elle arrivait, d'ailleurs, d'une façon si inattendue, elle faisait si brusquement tomber les illusions de la plupart des membres de la réunion, que, plusieurs minutes après que Davoust eut cessé de parler, le plus morne silence régnait encore dans la salle. La con-

1. Comte Thibaudeau, *Histoire de Napoléon*. — Le comte Thibaudeau assistait à cette réunion comme membre du bureau de la Chambre des pairs.

sternation était sur tous les visages. Le premier moment de stupeur passé, M. Dupont (de l'Eure) et le comte Thibaudeau repoussèrent avec force le rappel des Bourbons, et demandèrent que le gouvernement réorganisât fortement l'armée et disposât toutes les ressources, toutes les forces de la nation pour la résistance la plus énergique. Mais leur voix resta sans écho; leur opinion ne fut pas même discutée; leurs collègues, les membres du gouvernement et les ministres, toujours silencieux et abattus, semblaient résignés à subir toutes les conséquences de la situation telle que Fouché et le ministre de la guerre venaient de la présenter. Enhardi par l'attitude accablée de tout ce qui l'entourait, Fouché décida lui-même la question, et, sans attendre l'avis de ses collègues de la Commission de gouvernement, il invita les présidents des deux Chambres, MM. Lanjuinais et Cambacérès, qui ne s'en défendirent pas, à disposer les représentants et les pairs au retour immédiat des Bourbons.

Il était midi, la séance fut levée. Chacun se retirait, et Fouché lui-même était déjà hors de la salle, lorsque M. Bignon, ministre des relations extérieures, parut, en annonçant qu'il apportait une nouvelle importante. Tout le monde rentra avec lui. M. Bignon avait à la main la dépêche écrite de Laon, la veille au soir, par les plénipotentiaires, et dont nous avons parlé; il en donna lecture. Cette dépêche était ainsi concue : Dépêche de nos plénipotenti

« Laon, 26 juin, 10 heures du soir.

« Nous venons enfin de recevoir nos passe-ports pour nous rendre au quartier général des souverains alliés, qui

doit se trouver à Heidelberg ou à Manheim. Le prince de Schœnburg, aide de camp du maréchal Blücher, nous accompagnera. La route de Metz est celle que nous allons suivre. Notre départ aura lieu dans une heure.

« Le maréchal Blücher nous a fait déclarer, par le prince de Schœnburg et par le comte de Noslitz, plus particulièrement chargé de ses pouvoirs, que la France ne serait, en aucune manière, gênée dans le choix de son gouvernement. Mais, dans l'armistice qu'il proposait, il demandait, pour sûreté de son armée, les places de Metz, de Thionville, de Mézières, de Maubeuge, de Sarrelouis et autres. Il part du principe qu'il doit être nanti contre les efforts qui pourraient être tentés par le parti qu'il suppose rester à l'Empereur. Nous avons combattu par des raisons *victorieuses* toute cette argumentation sans pouvoir parvenir à gagner du terrain... Nous avons offert une suspension d'armes au moins pour cinq jours. Le refus a été positif. Le comte de Noslitz a offert, au nom du prince Blücher, de recevoir à son quartier général et à celui de Wellington les commissaires que vous leur enverrez et qui seraient exclusivement occupés des négociations nécessaires pour arrêter la marche des ennemis et arrêter l'effusion du sang. Il est urgent que ces commissaires partent demain même et qu'ils prennent la route de Noyon, où des ordres seront donnés pour les recevoir. Noyon va devenir son quartier général. Ils ne peuvent trop redire que l'Empereur n'a pas un grand parti en France; qu'il a profité des fautes des Bourbons plutôt que des dispositions en sa faveur.

« Nous avons l'espérance de voir prendre un *cours heureux* à nos négociations. Le seul moyen d'empêcher que les événements de la guerre ne les fassent échouer, est de parvenir absolument à une trêve de quelques jours. Le choix des négociateurs pourra y influer; et, nous le répétons, il n'y a pas un moment à perdre pour les diriger sur les armées anglaise et prussienne.

« Les deux aides de camp de Blücher ont itérativement déclaré que les Alliés ne tenaient en aucune manière au rétablissement des Bourbons... Des conversations que nous

avons eues avec eux il résulte, en définitive, qu'une des grandes difficultés sera la personne de l'Empereur. Ils pensent que les puissances exigeront des garanties et des précautions afin qu'il ne puisse jamais reparaître sur la scène du monde. Ils prétendent que leurs peuples mêmes demandent sûreté contre ses entreprises. Il est de notre devoir d'observer que *son évasion avant l'issue des négociations* serait regardée comme une mauvaise foi de notre part et pourrait compromettre essentiellement le *salut de la France.*

« Il n'a été question, dans aucune conversation, du prince impérial.

« *Signé :* La Fayette, Sébastiani, Pontécoulant, d'Argenson, Laforêt et Benjamin Constant.

Si de tels documents n'existaient pas, on croirait difficilement que, quatorze mois après les mensonges de 1814, des hommes politiques sérieux aient pu avoir une confiance assez aveugle dans les vagues promesses de proclamations antérieures aux hostilités, pour espérer un *cours heureux* à des négociations qui n'étaient pas encore entamées et qu'ils allaient essayer d'ouvrir au loin, en Allemagne; surtout alors que, au début de leur route, ils se heurtaient contre deux armées ennemies en pleine marche, qui, pénétrant sans résistance jusqu'au cœur du territoire, devaient arriver le surlendemain sous les murs de Paris! Encore si les plénipotentiaires avaient su où trouver les souverains! « Où sont-ils? avaient-ils fait demander aux deux généraux alliés. — Nous l'ignorons; à Manheim, à Heidelberg, peut-être, » leur avait-on répondu.

Ce n'est pas tout; la dépêche ne renfermait que des assertions inexactes ou mensongères : l'envoi de commissaires spéciaux pour un armistice, l'indiffé-

rence des Alliés pour la cause des Bourbons, l'importance que l'on mettait à empêcher l'*évasion* de l'Empereur *avant* la conclusion des négociations, ce qui impliquait la nécessité d'une détention dont le résultat probable serait le dépôt de sa personne entre les mains des souverains ; tous ces détails étaient uniquement empruntés à des conversations privées entre M. de la Fayette, ses collègues et les deux officiers chargés de la réponse verbale de Blücher. Interrogés, pressés de questions, ces officiers avaient donné leur opinion, et c'était la pensée personnelle de ces deux subalternes que les plénipotentiaires présentaient comme les positives propositions des deux généraux ennemis. Loin de montrer la moindre disposition à entrer en négociation pour arrêter leur marche et l'effusion du sang, ainsi que l'affirmaient les plénipotentiaires, ces deux généraux avaient opposé les refus les plus formels, même à de simples pourparlers : Wellington avait repoussé, *par écrit*, toute espèce d'entrevue; Blücher avait fait répondre qu'il ne traiterait que lorsqu'il serait *arrivé à Paris* [1].

Suspension des mesures ordonnées par le rappel des Bourbons.

Les ministres, les pairs et les représentants, alors réunis aux Tuileries, ne pouvaient suspecter la sin-

1. La réponse de Wellington était ainsi conçue : « *Aux commissaires français.* — Le feld-maréchal duc de Wellington regarde son souverain et les puissances dont il commande les armées comme en guerre avec le gouvernement de France, et il ne considère pas l'abdication qu'a faite Napoléon Bonaparte de son pouvoir usurpé comme remplissant complétement le but désigné dans les négociations et les traités des Alliés. Le feld-maréchal ne peut donc consentir à aucune suspension d'armes, quel que soit son désir d'éviter une nouvelle effusion de sang. Comme le seul objet sur lequel les commissaires désiraient s'entretenir avec le feld-maréchal était la

cérité des affirmations de M. de la Fayette et de ses collègues; aussi la dépêche que nous venons de reproduire changea-t-elle soudainement les dispositions de la majorité du Conseil. « Blücher et Wellington consentent à négocier un armistice; les Alliés ne tiennent en aucune manière au rétablissement des Bourbons, dirent, avec un accent de reproche, au duc d'Otrante, plusieurs membres de la réunion; il est donc inutile de se précipiter aussi vite au-devant de Louis XVIII. » Fouché ressentait un visible embarras. Le langage prêté par les plénipotentiaires aux généraux alliés était en contradiction formelle avec les assurances qu'il avait personnellement reçues de Wellington. Les plénipotentiaires, évidemment, trompaient la Commission ou étaient trompés; mais sa position ne lui permettait pas de rien démentir; il se contenta de répondre : « Sans doute, cela change bien la face des choses. Aussi est-il inutile que les présidents des deux Chambres communiquent à ces Assemblées ce qui s'est passé au commencement de la séance; tout ce que le prince d'Eckmühl et moi avons dit doit être oublié. Ce qu'il y a de plus urgent maintenant, c'est d'empêcher l'Empereur de *s'échapper*, et d'envoyer aux

suspension d'armes proposée, ils regarderont sans doute une entrevue avec lui, après cette connaissance de ses sentiments et de ses intentions, comme une perte de temps inutile. *Quartier général,* le 26 juin 1815. » (*Recueil des dépêches,* déjà cité, n° 963.) — Lord Wellington, en outre, rapporte en ces termes la réponse de Blücher : « Le maréchal Blücher a répondu qu'il suspendrait les hostilités *quand il arriverait à Paris* et si on lui livrait Bonaparte, le château de Vincennes et diverses possessions et places fortes sur la frontière, et si je consentais à ce qu'on lui proposait. » (Dépêche au comte Bathurst, n° 966 du *Recueil* cité.)

généraux alliés des commissaires chargés de discuter l'armistice. »

mination ommissaires chargés conclure armistice.

Ces deux propositions ayant pour but, non de préparer la résistance et de combattre, mais de poursuivre des négociations impossibles, furent adoptées. On convint de placer immédiatement l'Empereur sous la surveillance la plus sévère; puis Fouché désigna lui-même, séance tenante, comme membre de la Commission d'armistice, le comte de Valence et M. Flaugergues, présents à la réunion; le général Andréossy, le comte Boissy-d'Anglas et M. de la Besnardière. A ce dernier nom, Caulaincourt, prenant la parole pour la première fois, fit consciencieusement observer que M. de la Besnardière était un royaliste récemment arrivé de Vienne, où M. de Talleyrand l'avait appelé lors de l'ouverture du Congrès. « Dans toute mission il faut un homme instruit des formes diplomatiques, répliqua Fouché; je persiste dans ce choix. » La nomination de M. de la Besnardière fut maintenue. On se sépara.

Les deux Chambres et le public ne connurent de cette séance que les détails relatifs à la lettre des plénipotentiaires et à la nomination de la Commission d'armistice. Malgré l'insuccès de la proposition de Davoust, Fouché pouvait s'applaudir d'un double résultat : d'une part, le nom des Bourbons, officiellement prononcé par lui au sein d'une réunion nombreuse, composée de tous les membres du gouvernement et des hommes les plus considérables des deux Chambres, n'avait soulevé qu'une assez faible opposition; en second lieu, le silence absolu gardé dans cette séance sur les droits du fils de Napoléon démon-

trait que l'Empereur, quitté par la fortune, et s'abandonnant lui-même, se trouvait délaissé sans retour, ainsi que les siens, par tous les hommes du pays légal, par ceux-là mêmes qui l'avaient le plus approché. Sa présence à deux lieues de Paris était un dernier embarras; mais, si les craintes inspirées au gouvernement provisoire par l'approche des troupes françaises ralliées à Laon avaient obligé l'Empereur de sortir de l'Élysée et de se retirer à la Malmaison, l'arrivée de ces troupes sous les murs de la capitale, dans la journée du 28, devait contraindre Fouché et ses collègues d'oublier les recommandations de M. de la Fayette et des autres plénipotentiaires, pour ordonner à Napoléon de quitter sa retraite nouvelle et de se rendre à son éternel exil.

CHAPITRE VI

L'Empereur à la Malmaison; il adresse une proclamation à l'armée. Ses hésitations sur le choix d'un exil. Conseil de Caulaincourt. Napoléon veut se rendre aux États-Unis; il est mis sous la garde du général Becker. — La Commission de gouvernement refuse de laisser embarquer immédiatement Napoléon; incidents; passe-port délivré à l'Empereur; il refuse de partir; la Commission de gouvernement lève les obstacles mis à son embarquement immédiat. — La Malmaison depuis le 25 juin jusqu'au 29. — L'Empereur s'apprête à quitter cette résidence. Les Prussiens attaquent Aubervilliers; une de leurs colonnes cherche à tourner la Malmaison. Position critique des deux armées alliées. L'Empereur envoie demander, par le général Becker, le commandement de l'armée; entrevue de ce général avec les cinq membres de la Commission de gouvernement; la demande est refusée. — Le général Flahaut et le maréchal Davoust. — Danger de la position de l'Empereur; il se décide à partir; ses adieux. Départ pour Rochefort.

Napoléon à la Malmaison; son Adresse à l'armée.

Lorsque, le 25 juin, succombant sous la fatigue physique de ses travaux durant les trois derniers mois, les plus laborieux, les plus pénibles de toute sa vie, Napoléon avait quitté l'Élysée pour se rendre à la Malmaison, il était parti sans avoir pu secouer l'espèce d'insensibilité qu'il opposait aux violences du sort et des hommes. Ce n'était pas sous un lâche abattement que fléchissait sa fière et vigoureuse nature; son âme blessée sommeillait. Son voyage à la Malmaison fut une secousse qui le réveilla. A peine arrivé dans cette résidence, sa demeure favorite aux premiers temps de sa fortune, et où vinrent l'accueillir les soins pieux et la touchante affection de sa belle-fille Hortense, Napoléon sembla retrouver son énergie; il voulut parler à

ses soldats[1]. Emporté par le souvenir de sa grandeur perdue, et dominé par un secret espoir qu'il devait nourrir jusqu'au dernier instant de sa présence sur le sol national, il dicta une première proclamation, dont chaque passage rappelait à l'armée les jours de son ancienne gloire, et où respirait sous chaque mot la passion de venger, à sa tête, la dernière défaite. Ce langage ne convenait plus à sa nouvelle position; il oubliait que lui-même, par l'abdication, venait de briser son sceptre et son épée : on le lui fit observer; il le comprit, et substitua à cette proclamation l'Adresse suivante :

A L'ARMÉE.

« La Malmaison, le 25 juin 1815.

« Soldats!

« Quand je cède à la nécessité qui me force de m'éloigner de la brave armée française, j'emporte avec moi l'heureuse certitude qu'elle justifiera, par les services éminents que la patrie attend d'elle, les éloges que nos ennemis eux-mêmes ne peuvent lui refuser.

« Soldats! je suivrai vos pas, quoique absent. Je connais tous les corps, et aucun d'eux ne remportera un avantage signalé sur l'ennemi, que je ne rende justice au courage qu'il aura déployé.

« Vous et moi, nous avons été calomniés. Des hommes indignes d'apprécier vos travaux ont vu dans les marques d'attachement que vous m'avez données un zèle dont j'étais le seul objet. Que vos succès futurs leur apprennent que

1. La Malmaison, achetée par Napoléon après son retour d'Égypte, avait été cédée par lui à l'impératrice Joséphine, lors de leur divorce. Joséphine y était morte le 15 avril 1814; ses enfants, Eugène et Hortense de Beauharnais, en étaient propriétaires en 1815.

c'était la patrie par-dessus tout que vous serviez en m'obéissant, et que, si j'ai quelque part à votre affection, je la dois à mon ardent amour pour la France, notre mère commune!

« Soldats! encore quelques efforts, et la coalition est dissoute; Napoléon vous reconnaîtra aux coups que vous allez porter.

« Sauvez l'honneur, l'indépendance des Français; soyez, jusqu'à la fin, tels que je vous ai connus depuis vingt ans, et vous serez invincibles.

« NAPOLÉON. »

L'Empereur transmit cette Adresse au gouvernement provisoire, avec prière de la faire insérer dans le *Moniteur*, et attendit avec une sorte d'anxiété le lendemain, impatient de connaître l'effet qu'elle aurait produit. Ce fut la première chose dont il s'informa aux personnes qui vinrent le visiter le 26. On lui répondit que le *Moniteur* ne contenait rien. En effet, Fouché avait retenu la proclamation, qui ne fut pas publiée. Étouffant sous le calme et la froideur de son attitude habituelle la surprise et le déplaisir que lui faisait éprouver cette preuve de la résolution où était le nouveau gouvernement de l'empêcher de faire entendre désormais sa voix à l'armée, Napoléon chargea le duc de Rovigo d'aller activer à Paris l'envoi des passe-ports et des ordres nécessaires à son départ.

On a dit que le gouvernement provisoire avait créé des retards volontaires à ce départ, et qu'il n'avait rien épargné pour faire tomber l'Empereur entre les mains des Anglais et des Prussiens; cette assertion n'est pas exacte.

hésitations r le lieu son exil; conseil ulaincourt; lare vouloir retirer États-Unis.

Quand Napoléon, à l'Élysée, causait de son avenir, on l'avait vu flotter entre les résolutions les plus opposées. Tantôt il démontrait la nécessité pour la

France et pour lui, de retirer son abdication, de ressaisir son épée; puis, à quelques instants de là, on l'entendait faire des plans de retraite, et s'arranger une existence de profonde solitude et de repos. Sa pensée variait à chaque moment. La force semblait lui manquer pour prendre un parti; on eût dit qu'il désirait qu'on lui fît violence, et sa parole même, lorsqu'elle paraissait le plus résignée, sollicitait des conseils de résistance et d'énergie. Cette fluctuation d'idées se manifestait jusque dans le choix de son exil. Il hésitait entre l'Angleterre et les États-Unis. Les ducs de Vicence et de Bassano furent consultés par lui sur la convenance d'un asile demandé à l'Angleterre. Maret repoussa énergiquement ce parti. Caulaincourt, sans l'approuver ni le combattre, donna le conseil à l'Empereur, s'il persistait, de se jeter sur un simple *smuggler*[1], de se présenter, en abordant la côte anglaise, devant le magistrat du lieu le plus voisin, et de déclarer qu'il venait se placer sous la protection des lois britanniques. Napoléon parut goûter cet avis. Mais bientôt sa résolution changea; il voulut aller en Amérique, et fit demander au ministre de la marine la liste de tous les bâtiments américains qui se trouvaient dans nos ports. Decrès la lui transmit sur-le-champ. « Remarquez, Sire, lui écrivait-il, le bâtiment qui se trouve au Havre; son capitaine est dans mon antichambre; sa chaise de poste est à ma porte; il va partir. Je réponds de lui. Demain, si vous le voulez, vous serez hors de l'atteinte de vos ennemis. » Caulaincourt se trouvait présent

1. Bâtiment de petite dimension dont se servent habituellement les contrebandiers.

lorsque arriva cette lettre; il pressa l'Empereur de profiter de l'occasion. « Je sais bien, lui dit Napoléon, que l'on voudrait me voir déjà parti; qu'on voudrait se débarrasser de moi et me faire prendre. » Le duc fit un mouvement de surprise et de reproche. « Ah! Caulaincourt, s'écria Napoléon, ce n'est point de vous que je veux parler! » Le duc de Vicence lui répondit qu'en lui donnant ce conseil il n'avait d'autre but que de le voir à l'abri des dangers dont le menaçait l'approche de l'ennemi. « Qu'ai-je à craindre? répliqua Napoléon en interrompant son ancien ministre. J'ai abdiqué; c'est à la France à me protéger. » Plusieurs Américains qui se trouvaient à Paris lui écrivirent pour lui offrir leurs services. Il les refusa. Sa pensée venait encore de changer. « Son intention n'était pas de se soustraire aux effets de son abdication, a dit un des secrétaires de son cabinet auquel nous avons emprunté les détails qu'on vient de lire; mais il avait reconnu qu'il était de son devoir de ne quitter le sol de la patrie, à moins qu'on ne l'exigeât, que lorsqu'elle ne serait plus en danger[1]. » Tout le secret des hésitations de Napoléon est là. Mieux que personne il comprenait que, dans la situation faite à la France par le retour de l'île d'Elbe et par la défaite de Waterloo, l'indépendance nationale pouvait difficilement être sauvée autrement que par lui et avec lui. La même conviction avait profondément pénétré dans le peuple et dans les soldats. Napoléon ne l'ignorait point. Espérant toujours que l'heure viendrait où le gouvernement et les Chambres, entraînés par le sentiment des

1. *Mémoires* de M. Fleury de Chaboulon.

masses et par la nécessité, le replaceraient à la tête de la nation et de l'armée, il hésitait à s'éloigner, il s'efforçait d'attendre. Obligé cependant, lors de son départ de l'Élysée, de donner satisfaction aux instances du gouvernement provisoire pour le choix d'une retraite, il revint sur sa dernière détermination, et déclara qu'il s'embarquerait pour les États-Unis dès que l'on aurait mis à sa disposition deux frégates et les passe-ports nécessaires. Cette déclaration avait fait prendre à Fouché et à ses collègues l'arrêté suivant :

« ART. 1er. Le ministre de la marine donnera des ordres pour que deux frégates du port de Rochefort soient armées pour le transport de Napoléon Bonaparte aux États-Unis.

« ART. 2. Il lui sera fourni jusqu'au point de l'embarquement, s'il le désire, une escorte suffisante sous les ordres du général Becker, qui est chargé de pourvoir à sa sûreté.

« ART. 3. Le directeur général des postes donnera, de son côté, des ordres relatifs au service des relais.

« ART. 4. Le ministre de la marine donnera des ordres nécessaires pour assurer le retour immédiat des frégates aussitôt après le débarquement.

« ART. 5. Les frégates *ne quitteront point* la rade de Rochefort *avant* que les SAUF-CONDUITS demandés *soient arrivés*.

« *Signé :* duc d'OTRANTE, comte GRENIER, comte CARNOT, baron QUINETTE, duc de VICENCE.

« Paris, le 26 juin 1815. »

La guerre constituait, pour ainsi dire, toutes nos côtes en état de blocus. Les frégates, à la sortie du port, pouvaient se trouver capturées. Chargés par les Chambres, au nom de la nation, de veiller à la sûreté de l'Empereur, et craignant d'être accusés de l'avoir

livré s'il tombait entre les mains de l'ennemi, les membres du gouvernement provisoire venaient de solliciter de Wellington, et d'envoyer demander à Londres, par M. Otto, les autorisations nécessaires pour le libre passage des deux frégates : c'était de ces sauf-conduits que parlait l'article 5.

[...]oléon est mis [...]ous la garde du [...]néral Becker.

Bien que daté du 26, jour où, selon toute apparence, il fut soumis à la signature de Fouché et de ses collègues, l'arrêté que nous venons de reproduire avait reçu, dès la veille, un commencement d'exécution. Peu d'heures après l'arrivée de l'Empereur à la Malmaison, on lui avait annoncé la venue du général Becker en qualité de commandant de sa résidence et de sa garde. « Voilà quelque chose d'inattendu et qui sonne mal, dit l'Empereur au duc de Rovigo; comment le ministre de la guerre ne m'a-t-il rien fait dire? » Le général Becker, après s'être fait reconnaître par les détachements réunis au château, et qui se composaient d'environ 300 soldats d'infanterie et d'une quarantaine de dragons de la garde, fut annoncé, par l'officier de service, à l'Empereur, qui le reçut immédiatement dans son cabinet [1]. Napoléon lui demanda le motif de sa présence. « Sire, répondit le général en tendant à l'Empereur la lettre du ministre de la guerre, voici un ordre qui me charge du com-

1. Beau-frère du général Desaix, le général Becker était membre de la Chambre des représentants. Il se trouvait dans la salle des séances, lorsqu'un aide de camp du ministre de la guerre vint lui remettre l'ordre de sa nomination au commandement de la garde de l'Empereur et l'inviter à se rendre au ministère de la guerre pour y recevoir les instructions de Davoust. Ces premières instructions, datées du 25 juin, quatre

mandement de votre garde et du soin de veiller à la sûreté de votre personne. — On aurait dû, répliqua Napoléon, m'informer officiellement d'un acte que je regarde comme une affaire de forme, et non comme une mesure de surveillance à laquelle il était inutile de m'assujettir, puisque je n'ai pas l'intention d'enfreindre mes engagements. »

La mission du général Becker n'était point volontaire; il n'avait cédé qu'à l'ordre formel de Davoust. Aussi son émotion était-elle profonde en paraissant devant son ancien souverain; aux derniers mots prononcés par l'Empereur, des larmes coulaient sur ses joues. Napoléon, à cette vue, s'empressa de lui adresser quelques paroles pleines de bienveillance et de douceur, et l'engagea à le suivre dans le parc. A peine hors du vestibule, il lui demanda « ce qu'on faisait et ce qu'on disait à Paris ». Le général lui répondit « que les partis qui s'étaient formés raisonnaient diversement de son abdication et de la proclamation de son fils; qu'une partie de la haute société se disposait à recevoir une seconde fois les étrangers; mais que les débris de l'armée étaient restés fidèles, et qu'une portion de la bourgeoisie, ainsi que tout le peuple de Paris, paraissaient déterminés à se défendre; que si une main puissante pouvait rallier tous ces éléments

heures après-midi, portaient en substance « que la Commission de gouvernement l'avait nommé à la garde de l'Empereur à la Malmaison; qu'il devait s'y rendre sur-le-champ, se faire reconnaître par la garde, veiller à la conservation de la personne de Napoléon et au respect qui lui était dû, et empêcher que des malveillants ne se servissent de son nom pour exciter des troubles ».

et faire un dernier effort pour maintenir la dynastie de l'Empereur à la tête de la nation, rien n'était désespéré[1] ».

Ce bulletin de l'état moral de Paris semblait vivement intéresser l'Empereur. La conversation continua longtemps sur ce sujet; elle dura deux heures. Napoléon vint à parler de Waterloo. Cette bataille, disait-il, avait été perdue parce que personne n'avait fait son devoir[2]. « Si, dans cette journée, ajoutait-il, les manœuvres avaient été exécutées comme à Marengo, la bataille était gagnée, et la France était encore une fois sauvée par les effets que cette victoire aurait produits sur l'esprit de la coalition, et notamment en Angleterre. » Le général lui fit alors observer que les conséquences de cette bataille n'auraient peut-être pas été aussi fâcheuses si l'Empereur n'avait pas quitté l'armée, s'il était resté à sa tête pour la rallier dans la direction de Laon ou de Soissons, et y appeler tout ce qui était resté de disponible à Paris et dans les environs. A la vérité, on ne pouvait pas espérer, disait-il, de rester maître des événements de la guerre, à cause de la disproportion des forces engagées; mais, du moins, on pouvait proposer de traiter, et l'on négocie toujours avec plus d'avantage lorsque l'on est debout et que l'on reste les armes à la main.

Le retour précipité de Napoléon à Paris était une

1. *Relation de la mission du lieutenant général Becker auprès de l'empereur Napoléon, depuis sa seconde abdication jusqu'à son passage à bord du* Bellérophon. — Clermont-Ferrand, 1841.

2. Ce sont ses propres expressions. (Général Becker, *Relation* déjà citée.)

question souvent abordée et débattue; l'Empereur cherchait à le justifier en disant qu'il n'était venu que pour *quelques heures* et dans le but de relever, par sa présence, le courage de la nation. « J'attendais plus d'énergie de la part des deux Chambres, ajoutait-il; mais je me suis aperçu que tout était usé, démoralisé. » Napoléon parla ensuite de son retour de l'île d'Elbe: il avait été contrarié, trompé lors de son arrivée, disait-il, et, s'il n'avait pas alors profité de l'enthousiasme qui l'avait accueilli pour nationaliser la guerre, c'est parce qu'il avait toujours eu les guerres civiles en aversion. « Cette considération, répliqua le général Becker, justifie sans doute la marche générale du gouvernement de Votre Majesté, mais elle n'explique pas son retour à Paris il y a quelques jours. Le souverain à la tête de son armée garde un prestige qui doit nécessairement disparaître quand il se présente seul, sans soldats, devant une Assemblée disposée à voir en lui l'auteur des désastres qui menacent d'amener une seconde fois l'ennemi dans la capitale. Si la campagne n'était plus tenable, Votre Majesté pouvait se retirer à Metz ou à Strasbourg avec l'élite de sa garde. Ces deux places pouvaient se défendre durant plusieurs mois; dans l'intervalle on aurait pu négocier avec les empereurs de Russie et d'Autriche, et trouver dans l'attitude des Français, dans les efforts de l'armée et dans de nouveaux incidents, des chances qui auraient probablement changé la face des affaires. Dans tous les cas, Votre Majesté aurait singulièrement embarrassé son beau-père si, abdiquant en faveur du prince impérial et se sacrifiant au salut de nos institutions, elle se fût mise à sa discrétion. » L'Empereur,

à ce dernier mot, effleura familièrement de la main la joue du général et lui dit en souriant : *Vous ne connaissez pas ces gens-là.*

Le lendemain 26, l'Empereur aborda de nouveau le général Becker dans le parc, en lui disant : « Vous croyez donc, général, que j'aurais dû me retirer à Metz ou à Strasbourg plutôt que de revenir à Paris ? » Le général répondit qu'il persistait dans cette opinion. Il s'attendait à voir reprendre l'entretien de la veille ; mais changeant brusquement de sujet, Napoléon parla exclusivement de son départ. Son langage était celui de la résignation, et il semblait moins affecté de sa position que son interlocuteur ; toutes ses pensées paraissaient dirigées vers les moyens de passer en Amérique. A cette occasion, il apprit au général qu'il venait d'envoyer le duc de Rovigo à Paris pour activer l'expédition des passe-ports et des papiers nécessaires pour son embarquement. Nous avons déjà parlé de cette mission. Savary s'était empressé de la remplir.

Les membres de la Commission étaient en conseil lorsque le duc de Rovigo entra aux Tuileries[1] ; il attendit la levée de la séance. Fouché ne tarda pas à paraître. Le duc de Rovigo se plaignit des retards mis à l'envoi des ordres pour les deux frégates et pour les passe-ports. « Je ne peux pas prendre sur moi de le laisser partir sans précaution pour sa sûreté, répondit Fouché ; je veux que ma responsabilité soit à couvert ; on ne me pardonnerait pas d'avoir agi sans prévoyance. »

Savary, qui n'était pas dans le secret des hésita-

1. Le gouvernement provisoire tenait deux séances par jour aux Tuileries, l'une le matin, l'autre le soir.

tions de l'Empereur, fit observer que toutes ces précautions prendraient beaucoup de temps; il ajouta que Napoléon dégageait le gouvernement provisoire de toute espèce de responsabilité, et qu'en pressant son départ comme il lui avait donné l'ordre de le faire, l'Empereur assumait nécessairement sur lui-même tous les accidents qui pourraient survenir.

Carnot et Caulaincourt étaient sortis de la salle du Conseil en même temps que Fouché. Le premier intervint dans la conversation : « On ne veut pas mettre d'obstacles au départ de l'Empereur, dit-il à Savary d'un air mécontent; loin de là, on veut prendre des mesures pour ne plus le revoir[1]. » Il sortit presque aussitôt avec le duc d'Otrante. Caulaincourt était resté. Il engagea Savary à presser l'Empereur de partir au plus vite. Le duc de Rovigo répondit que Napoléon ne pouvait pas s'éloigner sans avoir les moyens de transport et d'embarquement nécessaires; qu'il n'attendait que des passe-ports et des ordres pour les deux frégates. « Dites-lui qu'il parte, répliqua Caulaincourt, à qui n'échappaient point les hésitations de son ancien maître; ajoutez que je l'en conjure et qu'il ne saurait le faire trop tôt. »

Le duc de Vicence, lors du retour de l'île d'Elbe, avait eu le projet de se retirer en Suisse. Les événements de 1814, dans sa conviction, avaient irrévocablement prononcé entre Napoléon et l'Europe; et l'arrêt, quels que fussent les efforts de l'Empereur, serait positivement maintenu. Caulaincourt n'était resté à Paris que sur les vives sollicitations de la duchesse sa femme. Nous avons dit avec quelle per-

1. *Mémoires* du duc de Rovigo.

sistance il avait refusé pendant deux jours le portefeuille du ministère des relations extérieures ; on sait quels efforts il fit, au début de la campagne, pour se démettre de ses fonctions et pour suivre l'Empereur à Waterloo. Après la bataille, il n'avait accepté une position dans le nouveau gouvernement que pour assurer mieux la sécurité personnelle et le départ de son ancien souverain ; il bornait là ses devoirs et sa mission. Attentif aux mouvements et à la marche rapide des Alliés, chaque jour lui semblait rétrécir l'espace qui restait libre à Napoléon sur le continent, et chaque heure resserrer les voies encore ouvertes sur la mer. De là ses instances pour un prompt éloignement ; il le lui faisait recommander par tout ce qui l'approchait.

La démarche du duc de Rovigo eut cependant un résultat ; la Commission s'en occupa dans sa séance du soir ; et, le jour suivant, 27, quelques heures avant la réunion dont nous avons reproduit les étranges débats, Fouché transmit au ministre de la marine cette dépêche :

« Paris, 27 juin, au matin.

« Monsieur le duc,

« Il est urgent que l'Empereur parte. L'ennemi s'avance et est peut-être déjà à Compiègne. La Commission désire que vous vous rendiez sur-le-champ à la Malmaison pour engager l'Empereur à partir, parce que nous ne pouvons pas répondre d'un mouvement qui pourrait avoir lieu. Quant à la disposition de l'article 5 du décret d'hier, relatif aux *sauf-conduits*, la Commission vous autorise à le regarder comme *non avenu*. Toutes les autres dispositions sont maintenues. « *Signé :* le duc d'Otrante.

« *P. S.* Il serait important que l'Empereur partît *incognito.* »

Le duc Decrès se rendit immédiatement à la Malmaison. Mais, tandis qu'il communiquait la lettre de Fouché à l'Empereur et qu'il le félicitait sur la disparition des obstacles qui pouvaient arrêter son départ, la dépêche écrite de Laon par M. de la Fayette et les autres plénipotentiaires arrivait aux Tuileries et dictait, comme on l'a vu, à la Commission de gouvernement, des dispositions qui n'allaient à rien de moins qu'à constituer Napoléon prisonnier dans la rade de l'île d'Aix ou à la Malmaison. En rentrant à son hôtel, Decrès trouva la dépêche suivante :

Opposition du gouvernement à l'embarquement immédiat de Napoléon

« Paris, 27 juin, à midi.

« Monsieur le duc,

« D'après les dépêches que nous avons reçues *ce matin*, l'Empereur ne peut partir de nos ports SANS *sauf-conduit*. Il doit attendre ce sauf-conduit en rade. En conséquence, l'arrêté d'hier reste dans toute son *intégrité*, et la lettre que nous vous avons écrite ce matin pour annuler l'article 5 est *nulle*. Tenez-vous à notre arrêté d'hier.

« *Signé* : le duc d'OTRANTE. »

En même temps, Fouché écrivait officiellement à Davoust :

« Monsieur le maréchal,

« Les circonstances sont telles qu'il est indispensable que Napoléon se décide à partir pour l'île d'Aix. S'il ne s'y résout pas, vous le ferez *surveiller* à la Malmaison de manière à ce qu'il ne puisse *s'en évader*. En conséquence, vous mettrez à la disposition du général Becker la *gendarmerie* et les troupes nécessaires pour *garder* les avenues qui aboutissent de toutes parts à la *Malmaison*. Vous donnerez, à cet effet, des ordres au premier inspecteur général de la gendarmerie. Ces mesures doivent rester *secrètes* autant qu'il sera possible.

« ... Le général Becker recevra de vous des instructions particulières, et il fera sentir à Napoléon que cette mesure a été prise dans l'intérêt de l'État et pour la sûreté de sa personne...

« *Signé :* le duc d'Otrante. »

Davoust s'empressa de transmettre au général Becker les instructions particulières prescrites par Fouché. Ces instructions, auxquelles se trouvait jointe une copie de l'arrêté de la Commission de gouvernement du 26, et qui ne faisaient que reproduire les précautions indiquées dans la lettre du duc d'Otrante, étaient datées également du 27, et parvinrent au général Becker dans l'après-midi de cette journée ; elles lui imposaient, soit pour le voyage de l'Empereur à Rochefort, soit pour sa garde à la Malmaison, des devoirs dont la rigueur répugnait à son caractère et à sa fierté ; bon nombre de détails essentiels, d'ailleurs, n'étaient point prévus. Bien qu'il fût tard, il se rendit immédiatement à Paris pour s'expliquer avec la Commission de gouvernement et connaître ses véritables intentions. Cette Commission venait de terminer sa séance du soir lorsqu'il arriva aux Tuileries : ses membres avaient déjà quitté le palais ; il ne trouva que le secrétaire, le conseiller d'État Berlier. Ce dernier lui apprit que la Commission entendait qu'il partît le soir même *incognito* avec l'Empereur pour Rochefort, et qu'elle l'avait chargée de lui écrire pour lui en intimer l'ordre. « Mais je n'ai pas même de passe-port, » répondit le général. M. Berlier lui remit immédiatement un laisser-passer dont le libellé, entièrement écrit à la main, était ainsi conçu :

« La Commission de gouvernement ordonne à tous les officiers civils et militaires de laisser passer librement M. le comte Becker, lieutenant général et député à la Chambre des représentants, se rendant à Rochefort accompagné de son *secrétaire* et d'un domestique; Passe-port de pour l'Empe il refuse de quitt la Malmais

« Leur enjoint expressément de ne pas souffrir qu'il soit apporté aucun retard, ni mis aucun obstacle à la marche de M. le comte Becker, et de lui prêter, au contraire, en cas de besoin, aide et assistance.

« Fait à Paris, le 26 juin 1815.

« *Le secrétaire-adjoint au ministre secrétaire d'État,*

« T. Berlier. »

Le *secrétaire* que devait emmener le comte Becker était Napoléon. Voilà sous quel titre et sous quelle sauvegarde l'homme, naguère le maître de tant de rois, le souverain que la France, il y avait quelques mois à peine, saluait du nom de Grand, devait traverser une partie des provinces de l'Empire pour se rendre à son éternel exil. La Commission de gouvernement, en imposant ce déguisement à l'Empereur, croyait uniquement l'obliger à un acte de prudence; elle le condamnait à un rôle indigne de la France et blessant pour lui. Aussi, lorsque, de retour à la Malmaison, le général Becker, qui communiquait fidèlement à Napoléon toutes ses démarches, toutes les dépêches qu'il envoyait à Paris ou qu'il pouvait recevoir, lui eut remis le passe-port de la Commission entre les mains, l'Empereur, dès les premières lignes, s'arrêta étonné : « Me voici donc votre secrétaire? dit-il au général Becker avec un sourire plein de tristesse. — Non, Sire, répondit le général d'une voix émue, vous êtes et vous serez toujours mon souverain. »

Tous ces faits avaient rempli la journée du 27. Dans la nuit, plusieurs officiers, des colonels, de simples capitaines, vinrent offrir leurs services à l'Empereur, et protester de la fidélité des soldats sous leurs ordres. Le colonel Sencier, entre autres, premier aide de camp du général Excelmans, alors en marche sur Paris, accourut auprès de l'Empereur, et le pressa vivement, au nom de son général, de se remettre à la tête des troupes. L'armée du Nord, lui faisait dire Excelmans, est encore forte et bien disposée; il serait facile de rallier autour de ce noyau toutes les ressources de la France; on pourrait encore tout sauver. « Dites au général, répondit Napoléon, que je le remercie de sa proposition, mais je ne peux l'accueillir. Il faudrait que la France me soutienne; or *tout est détraqué; personne n'en veut plus*. Je ne saurais lutter seul avec quelques soldats contre toute l'Europe. » Puis il ajouta : « Excelmans n'a pas de fortune; je vais me rendre aux États-Unis; proposez-lui de ma part de venir avec moi. Il partagera du moins ce qui me reste. » Cette offre de le replacer à la tête de l'armée, ces témoignages de dévouement, rapprochés des mesures de surveillance ordonnées contre sa personne par la Commission de gouvernement, rendaient celles-ci encore plus offensantes aux yeux de l'Empereur. L'incertitude dans laquelle le tenaient Fouché et ses collègues sur le moment où il pourrait s'embarquer excitait son mécontentement. La Commission lui ordonnait de partir, et cependant elle ne lui permettait de quitter Rochefort qu'après la réception de *sauf-conduits* dont les termes et l'octroi restaient à la discrétion des Alliés. Le lendemain 28, de

bonne heure, il fit appeler le général Becker, et lui dicta pour le prince d'Eckmühl la dépêche suivante :

« La Malmaison, 28 juin 1815.

« Monseigneur,

« Après avoir communiqué à l'Empereur l'arrêté du gouvernement relatif à son départ pour Rochefort, Sa Majesté m'a chargé d'annoncer à Votre Altesse qu'elle renonce à ce voyage, attendu que, les communications n'étant pas libres, elle ne trouve pas une garantie suffisante pour sa personne. D'ailleurs, en arrivant à cette destination, l'Empereur se considère comme prisonnier, puisque son départ de l'île d'Aix est subordonné à l'arrivée de passe-ports qui lui seront sans doute refusés pour se rendre en Amérique.

« En conséquence de cette interprétation, l'Empereur est déterminé à recevoir son arrêt à la Malmaison, et, en attendant qu'il soit statué sur son sort par le duc de Wellington, auquel le gouvernement peut annoncer cette résignation, Napoléon restera à la Malmaison, persuadé qu'on n'entreprendra rien contre lui qui ne soit digne de la nation et de son gouvernement.

« Telle est, monseigneur, la notification que je suis chargé de vous adresser et sur laquelle j'attends de nouveaux ordres.

« Le lieutenant général, comte Becker. »

Ces ordres allaient venir; mais ils ne devaient pas être le résultat de cette notification.

Le gouvern autori l'embarqu imméd de Napo

Le séjour prolongé de l'Empereur à la Malmaison tenait Fouché et ses collègues dans une inquiétude continuelle; sa répugnance à partir était évidente; à chaque instant ils redoutaient d'apprendre l'apparition de Napoléon au milieu d'une des casernes de Paris, ou au centre des quartiers populeux. Employer la force pour le contraindre de se rendre à

Rochefort était un expédient impossible; pas un bras n'eût prêté secours à leurs ordres; toute tentative de violence précipitait, au contraire, l'événement qu'ils voulaient conjurer. Un moyen existait, à la vérité, pour sortir d'embarras, c'était de laisser à l'Empereur pleine liberté de s'embarquer en arrivant à Rochefort; mais que devenaient alors les instantes recommandations de M. de la Fayette et des autres plénipotentiaires pour empêcher *son évasion?* D'un autre côté, si Napoléon, embarqué sans *sauf-conduits*, était capturé en mer alors que les passe-ports demandés au gouvernement anglais et à Wellington auraient été délivrés et se trouveraient aux mains de la Commission, quelle responsabilité celle-ci n'encourrait-elle pas! Les incertitudes de ses membres furent fixées dans la journée du 28; les événements forcèrent leur résolution.

Ce fut ce jour-là, on ne l'a pas oublié, que l'armée du Nord arriva sous les murs de Paris. Le dévouement des officiers inférieurs et des soldats pour Napoléon n'était pas ébranlé. *Vive l'Empereur!* était le seul cri qu'ils fissent entendre. D'un autre côté, les Prussiens, dans leur course rapide sur la capitale française, étaient arrivés en vue de Saint-Denis peu d'heures après nos troupes. Blücher, se voyant prévenu, s'arrêta au Bourget. Pendant toute sa marche, ce général avait retenu à leur passage et interrogé les émissaires que Fouché envoyait à Wellington, et les courriers que M. de Vitrolles adressait à Louis XVIII ou au comte d'Artois. Instruit par ces communications du séjour de l'Empereur à la Malmaison, il détacha vers Sannois et Argenteuil une colonne volante

composée d'un régiment de hussards (le 8e) et de deux bataillons d'infanterie légère, qu'il chargea de contourner la Seine par la rive droite et de passer sur la rive gauche par les ponts de Bezons, de Chatou ou de Saint-Germain. Cette colonne volante, commandée par le major Columb, devait enlever Napoléon. Le gouvernement provisoire courait donc un double danger : d'une part, les troupes de l'armée du Nord, en apprenant la présence de l'Empereur à quelques pas de leurs cantonnements, pouvaient l'arracher à sa retraite et le replacer à leur tête; lui-même, devançant les vœux des soldats, pouvait se jeter au milieu d'eux; d'un autre côté, la pointe audacieuse du major Columb sur la Malmaison, dont on était averti aux Tuileries, pouvait faire tomber Napoléon aux mains du détachement prussien. Dans le premier cas, l'Empereur ressaisissait le pouvoir; dans le second, la Commission de gouvernement et les deux Chambres, accusées d'avoir livré Napoléon à l'ennemi, pouvaient se trouver emportées dans une tempête populaire. Enfin, la question des sauf-conduits venait d'être résolue : le gouvernement anglais n'avait point permis à M. Otto de dépasser Calais; et le baron Bignon, qui faisait les fonctions de ministre des relations intérieures, et avait adressé au duc de Wellington la demande des passe-ports, avait reçu de ce général la réponse suivante :

« Au quartier général, le 28 juin 1815.

« J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence en date du 25.

« ... Pour ce qui regarde un passe-port et sauf-conduit pour Napoléon Bonaparte, pour passer aux États-Unis

d'Amérique, je dois prévenir Votre Excellence que je n'ai aucune autorité de mon gouvernement pour donner une réponse quelconque à cette demande.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : WELLINGTON. »

Aucun motif plausible, dès lors, n'existait plus pour retarder le départ immédiat des deux frégates. Après avoir enjoint au ministre de la guerre de faire détruire sur-le-champ les ponts de Bezons, de Chatou et de Saint-Germain, seuls passages encore ouverts à la colonne du major Columb pour arriver à la Malmaison, la Commission de gouvernement transmit au ministre de la marine ce nouvel arrêté :

« Paris, le 28 juin 1815.

« Monsieur le duc,

« De longs retards ayant eu lieu depuis la demande de sauf-conduits pour Napoléon, et les circonstances actuelles faisant craindre pour sa sûreté personnelle, nous nous sommes déterminés à regarder comme *non avenu* l'article 5 de notre arrêté du 26 de ce mois. En conséquence, les frégates sont mises à la disposition de Napoléon. Rien, maintenant, ne met obstacle à son départ. L'intérêt de l'État et le sien exigent qu'il parte aussitôt après la notification que vous allez lui faire de notre dernière détermination. M. le comte Merlin doit se réunir à vous pour cette mission.

« Agréez, monsieur le duc, etc.

« *Signé :* duc d'OTRANTE, comte CARNOT, comte GRENIER, baron QUINETTE, duc de VICENCE.

« *P. S.* Il est très-important que vous partiez pour la Malmaison avec M. Merlin, au reçu de cet ordre. Le comte Merlin va venir vous trouver. »

La soirée était assez avancée lorsque cet arrêté

parvint à Decrès; il se tint prêt à partir; mais le comte Merlin, qu'il croyait voir paraître à chaque instant, n'arrivait pas; le temps s'écoulait. Enfin, à deux heures du matin, Decrès, las d'attendre, écrivit à Fouché une lettre où il disait : « Il est deux heures du matin ; M. Merlin ne vient pas; je ne sais même s'il viendra, car *on n'a pu le trouver*. Le temps presse; je vous prie de me faire savoir si je dois ou non attendre M. Merlin. » Fouché, informé que l'on n'avait effectivement pu rencontrer M. Merlin, le remplaça par le ministre intérimaire de la justice, comte Boulay (de la Meurthe), et, le 29, vers l'aube du jour, ce dernier, ainsi que le ministre de la marine, allèrent notifier à l'Empereur l'ordre de son départ immédiat[1]. Decrès remit lui-même entre les

1. Le ministre d'État Merlin, que le comte Boulay (de la Meurthe) venait de remplacer, était M. Merlin (de Douai), ancien avocat et procureur général à la cour de cassation. Il se trouvait chez lui lorsque deux employés du gouvernement lui avaient apporté l'ordre d'accompagner Decrès, mais il avait refusé de les recevoir. La démarche de ces employés devint même le lendemain, dans la séance des représentants, le sujet d'un incident que nous devons reproduire, car il caractérise fidèlement l'époque dont nous racontons l'histoire, ainsi que quelques-uns des hommes qui exerçaient alors une certaine influence dans les conseils de l'Empereur et sur l'opinion. Nous copions le *Moniteur :*

« *Chambre des représentants. — Séance du 29 juin.* — La séance est ouverte à deux heures moins un quart de l'après-midi. M. Merlin paraît à la tribune.

« Messieurs, dit-il, j'ai à vous communiquer un fait que vous jugerez sans doute important, et, pour n'en point altérer les détails, j'ai cru devoir le fixer dans l'*écrit* dont je vais vous donner lecture.

« Cette nuit, à une heure, deux hommes, se disant envoyés par le président de la Commission de gouvernement, se sont

mains de Napoléon les ordres pour les deux frégates. Napoléon reçut les différentes communications de ses anciens ministres sans paraître ému, et déclara qu'il partirait dans la matinée. Avant de raconter l'incident qui devait retarder encore de plusieurs heures son départ pour Rochefort, nous dirons les principaux

présentés à ma porte avec une voiture pour me conduire au palais des Tuileries. Mon portier avait l'ordre formel de n'ouvrir, la nuit, à qui que ce fût et de se borner à prendre par la fenêtre de sa loge les lettres de convocation qui pourraient m'arriver de la part du gouvernement, et il s'y est strictement conformé cette nuit. En conséquence, j'ai été éveillé sur-le-champ et averti que le gouvernement me demandait.

« Pendant que je faisais mes dispositions pour m'habiller, ma femme, informée qu'on m'avait envoyé une voiture, soupçonna qu'un mode de convocation aussi insolite cachait quelque piége. Frappée de ces idées, elle descendit, et fut fort étonnée, en ouvrant la fenêtre du portier, de voir deux hommes dans la voiture, tandis que les lettres de convocation pour le conseil d'État et le conseil des ministres sont constamment apportées par un simple facteur de la poste du gouvernement. Elle demanda à ces deux hommes s'ils avaient pour moi une lettre de convocation. Ils répondirent qu'ils étaient porteurs d'une lettre du duc d'Otrante, et l'un d'eux montra un papier plié en forme de lettre, mais sans vouloir s'en dessaisir ni même en laisser prendre lecture. Ma femme, voyant alors à quelles gens elle avait affaire, leur dit que je n'étais pas rentré hier soir à l'issue de la séance de la Chambre des représentants, et qu'elle ignorait où j'étais allé passer la nuit. Ils insistèrent quelques moments, et partirent enfin en annonçant qu'ils reviendraient; ce qu'ils n'ont point fait.

« Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que tout cela porte évidemment le cachet d'une *tentative d'enlèvement* sur ma personne, et probablement d'un *attentat encore plus grave.*

« Je ne vous en aurais pas entretenus, messieurs, si je n'y avais été fortement invité par un *grand nombre* de mes collègues, qui ont vu dans ce fait, qui en soi m'est personnel, le

faits de son séjour à la Malmaison pendant les deux journées précédentes.

Lors de sa première abdication à Fontainebleau, Napoléon avait un entourage encore nombreux; sa

commencement de l'exécution d'un *complot beaucoup plus vaste.*

« Plusieurs membres demandent le renvoi de l'exposé de M. Merlin à la Commission de gouvernement.

« *Un membre :* Ne faudrait-il pas s'assurer si la Commission de gouvernement avait donné des ordres?

« *M. Boulay* (de la Meurthe) engage l'Assemblée à ne pas prendre de décision précipitée : Il est possible, dit-il, que la circonstance dont on vous a fait part soit tout à fait innocente. Ce qui me le ferait présumer, c'est que, cette nuit même, j'ai été convoqué par la Commission de gouvernement et absolument de la même manière. Deux personnes sont venues chez moi, elles ont été introduites et m'ont remis une lettre qui m'avait été adressée, parce qu'elle n'avait pas été reçue chez M. Merlin. J'invite donc la Chambre à suspendre son jugement.

« *M. Merlin :* J'ignorais le fait dont M. Boulay vient de rendre compte à l'Assemblée. Je ne l'aurais pas entretenue de ce qui me concerne, si plusieurs de mes collègues, M. Regnault (de Saint-Jean-d'Angély) entre autres, n'avaient pas jugé que je devais en faire la déclaration à la Chambre. D'après l'observation de M. Boulay, je crois inutile de donner suite à cet incident. »

L'incident, en effet, n'alla pas plus loin. Voilà les ridicules communications qui occupaient la Chambre des représentants, lorsque deux armées ennemies étaient devant Paris; voilà les terreurs qui assiégeaient MM. Merlin (de Douai) et Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), deux ministres de l'Empereur, à l'occasion de l'envoi d'une simple lettre! Regnault, quand il parlait de lui-même, se qualifiait, on l'a vu, d'*homme d'État;* M. Merlin prétendait sans doute au même titre : on conçoit que de tels hommes, appelés à donner leur opinion dans les conseils tenus le 21 et le 22 au palais de l'Élysée, aient repoussé toute pensée de résistance à l'ennemi ou aux Chambres, et insisté pour l'abdication.

garde et plusieurs corps d'armée se tenaient rangés près de sa personne; il conservait tous les dehors de la souveraineté, et pouvait, en se montrant dans les cours, dans les jardins, rencontrer une foule toujours enthousiaste et fidèle. En un mot, sa solitude au milieu des appartements de cette vaste demeure impériale était toute volontaire, et l'isolement dans lequel il s'enfermait n'avait pour but que de dérober aux regards des officiers et des soldats, qui le voyaient si puissant et si absolu la veille, le triste spectacle d'une grandeur si vite et si complétement déchue.

almaison au 29 juin. généraux Chartran

A la Malmaison, simple demeure de campagne, où il venait d'arriver sans escorte et se trouvait presque sans garde, son attitude était différente. Sa première chute et son exil à l'île d'Elbe étaient, à la vérité, une transition entre les anciennes grandeurs de son existence impériale et sa situation actuelle. Visité déjà par le malheur, il pouvait mieux en supporter la présence. Le premier effet des coups que lui avaient portés le désastre de Waterloo et les violences des Chambres s'était, d'ailleurs, amorti pendant les quelques jours qu'il venait de passer à l'Elysée. A Fontainebleau, d'un autre côté, il apercevait déjà la possibilité du retour, et son stoïcisme était le calme de l'homme qui se résigne à attendre. A la Malmaison, au contraire, ses regards, en cherchant à percer l'avenir, s'efforçaient vainement d'y entrevoir la chance d'un second 20 mars. Aussi, loin de s'isoler et de fuir une attention importune, essayait-il, comme on l'a vu, de provoquer le souvenir de ses soldats ; il s'inquiétait des événements, envoyait aux nouvelles, était accessible à tous et accueillait avec une sorte

d'empressement toutes les visites. Ces visites étaient rares. Plus son malheur semblait irréparable à lui-même et aux autres, plus on mettait de soin à s'éloigner de lui. Ministres, généraux, pairs, députés, courtisans, les personnages mêmes qui tenaient le plus près à sa personne, le délaissaient; il ne voyait auprès de lui que le petit nombre d'amis et de serviteurs décidés à partager son exil, quel qu'il fût, dans quelque lieu qu'il le portât; et, si l'on excepte M. Fleury de Chaboulon, les généraux de Flahaut et Bernard, qui ne le quittèrent qu'au moment de son départ pour Rochefort, on ne cite guère, comme les visiteurs pieux de la Malmaison, que MM. de Bassano, Lavalette, la duchesse de Vicence, les comtesses Regnault (de Saint-Jean-d'Angély), Caffarelli et Walewska. La journée du 27 vit cependant arriver à la Malmaison les généraux Chartran et Piré. Le premier venait moins pour saluer une dernière fois son ancien souverain que pour en solliciter un secours pécuniaire. Le second était amené par un autre motif: entré en relations avec le comité royaliste de la rue de Saint-Florentin, il se proposait de connaître ce qui se passait à la Malmaison, de pénétrer les intentions de l'Empereur et d'en informer le comité. Le général Chartran, après avoir exposé ses besoins et fait valoir la probabilité pour lui d'un long et coûteux exil, obtint de l'Empereur 5,000 francs; le général Piré, témoin de cette largesse, réclama la même faveur, mais en déclarant qu'il ne pouvait se contenter au même prix que son camarade : ce dernier avait demandé, le général Piré exigea; ses réclamations, adressées au général Bertrand, prirent même

un tel caractère de vivacité, qu'il y eut un moment de tumulte dans le château, et que les officiers de service durent accourir au bruit. M. Piré emporta 12,000 francs.

Le silence de cette demeure que, d'ordinaire, interrompaient seuls le départ ou l'arrivée des officiers et des serviteurs que Napoléon envoyait à Paris pour y régler ses derniers intérêts, ou qui s'y rendaient pour leurs affaires privées, fut plus sérieusement troublé le lendemain 28. Le canon des têtes de colonnes prussiennes arrivant près de Saint-Denis se fit entendre vers le milieu de la journée. Au premier bruit de ces décharges d'artillerie, le général Gourgaud établit un service actif de surveillance autour de la Malmaison. Les quarante dragons de la garde furent divisés par ce général en pelotons de deux ou trois hommes, qui poussèrent immédiatement des reconnaissances dans toutes les directions. A quelques instants de là, le général Becker recevait du ministre de la guerre l'ordre de faire détruire le pont en bois de Chatou. Ce général et le baron Gourgaud s'y portèrent sur-le-champ. Non-seulement la suppression de ce passage laissait les habitants de Chatou sans communication avec Paris, mais elle les exposait encore à toute la colère de l'ennemi. Cependant, en apprenant que ce sacrifice était nécessaire à la sûreté de Napoléon, ces braves gens n'hésitèrent pas, et ce fut aux cris de *Vive l'Empereur!* qu'eux-mêmes mirent le feu au pont. Au reste, ce dévouement pour Napoléon était général dans les villages des environs de Paris. Pour ces courageux paysans comme pour le peuple des villes et pour les soldats, le désastre de

Waterloo formait un lien de plus entre eux et l'Empereur; c'était une défaite commune à venger; et ce retentissement du canon qui leur annonçait le voisinage de la guerre, ainsi que les maux qui en sont l'ordinaire résultat, exaltait leur patriotisme au lieu de le glacer[1].

Dans la soirée du 28, et pendant la nuit du 29, l'Empereur reçut encore quelques visites, celle de la duchesse de Vicence, entre autres, qui venait cette fois, au nom de son mari, prier Napoléon de ne pas différer son départ d'un instant. « Mais je ne peux point partir sans passe-port et sans vaisseaux, lui disait Napoléon; autrement le maire du premier village venu m'arrêtera. Il suffira de lui dire que j'emporte des *trésors*. Il écrira à Paris; Fouché ne répondra pas; les événements se passeront, et voilà comme l'on arrive à sa perte. — Je n'ai rien de mieux à faire pour vous tous, pour mon fils et pour moi, que

1. La destruction du pont de Chatou avait été ordonnée directement par Davoust au général Becker, dans une dépêche du 28, où le ministre disait : « J'enverrai demain des troupes à Saint-Germain; mais, en attendant, gardez-vous sur cette route. » La responsabilité faite au général par l'approche de l'ennemi lui parut assez grande pour aller annoncer lui-même au ministre l'exécution de son ordre, et pour s'entendre avec lui sur les mesures de sécurité qu'il conviendrait, en outre, d'adopter. Il se rendit à Paris dans la soirée. Arrivé à l'hôtel du ministre de la guerre, il se croisa dans le vestibule avec un personnage qui sortait des appartements intérieurs. L'huissier de service, après l'avoir annoncé, lui dit que Davoust le recevrait dans le jardin; le général y descendit et aborda le chef de l'armée en lui rendant compte de ce qu'il avait fait. Lorsqu'il eut cessé de parler, Davoust lui dit : « Connaissez-vous la personne que vous avez rencontrée sous le vestibule? — Non, répondit le général. — Eh bien, c'est M. le baron de

de me jeter entre les bras de mes soldats, disait-il ensuite au duc de Bassano, qui le pressait, à son tour, de céder aux injonctions de Fouché et de ses collègues. Mon apparition électrisera l'armée; elle foudroiera les étrangers. Quand ils sauront que je suis revenu sur le terrain pour leur marcher sur le corps ou pour me faire tuer, ils vous accorderont, pour se débarrasser de moi, tout ce que vous leur demanderez. Si, au contraire, vous me laissez ici ronger mon épée, ils se moqueront de vous, et vous serez forcés de recevoir Louis XVIII chapeau bas. Il faut en finir, » ajoutait-il en paraissant solliciter, pour une résolution énergique, un conseil ou une approbation qui, peut-être, l'auraient décidé. Mais, dominé, comme la plupart des hommes politiques mêlés à ces événements, par la conviction de l'impuissance d'une nouvelle lutte, le duc de Bassano opposait aux réflexions de l'Empereur l'hostilité des

Vitrolles, agent du roi, qui est venu de la part de Sa Majesté me soumettre des propositions que j'ai trouvées acceptables pour le pays. Si les miennes sont agréées, je monterai demain à la tribune de la Chambre des représentants pour exposer le tableau de notre situation et pour faire sentir la nécessité d'adopter les projets que je crois utiles à la cause nationale. »

La surprise du général Becker fut extrême à cette confidence inattendue; il répliqua : « Je ne puis vous dissimuler mon étonnement, monsieur le maréchal, de vous voir prendre une détermination qui doit disposer du sort de l'Empire en faveur d'une seconde Restauration. Prenez garde de vous charger d'une aussi grande responsabilité. Il reste encore de grandes ressources pour repousser l'ennemi, et l'opinion de la Chambre des représentants, après son vote pour Napoléon II, ne me paraît pas favorable au retour des Bourbons. » Davoust, s'apercevant qu'il était allé trop loin, rompit brusquement l'entretien sur ce sujet. (*Relation* déjà citée.)

pouvoirs publics, ainsi que l'insuccès probable d'une longue résistance armée. « Allons, je le vois bien, répliquait Napoléon, il me faut toujours céder. D'ailleurs, comme vous le dites, je ne dois pas prendre sur moi la responsabilité d'un pareil événement. Je dois attendre que la voix du peuple, des soldats et des Chambres me rappelle. Mais comment Paris ne me demande-t-il pas ? On ne s'aperçoit donc pas que les Alliés ne tiennent aucun compte de mon abdication ? »

A quelques instants de là, M. Fleury de Chaboulon rentrait d'une course qu'il venait de faire sur la route suivie par nos troupes et par l'ennemi. Il apprit à l'Empereur qu'ayant rencontré au Bourget le corps du général Reille, ce dernier, après lui avoir annoncé que les Prussiens marchaient sur ses pas, avait ajouté : « Je ne sais ce qui se passe, mais on vient de conduire devant moi, à l'instant, le frère de M. de Talleyrand, il était porteur d'un faux passe-port, sous le nom de *Petit*. J'avais envie de le faire conduire à la Commission de gouvernement. Mais il a déclaré qu'il était précisément chargé par elle d'une mission aussi importante que pressée. Comme, à tout hasard, un ennemi de plus ne nous peut rien faire, j'ai mieux aimé le laisser passer que de risquer à faire manquer sa mission par des retards inutiles. » M. de Chaboulon donna ensuite à l'Empereur quelques détails sur les positions prises par l'ennemi dans la dernière moitié de la journée; les Alliés étaient déjà maîtres des avenues de Paris, sur les routes de Belgique et d'Angleterre. « Votre Majesté, dit ensuite à Napoléon son secrétaire de cabinet, est donc

décidée à partir? — Que voulez-vous que je fasse ici maintenant? Voudriez-vous que je restasse? — Sire, j'avouerai à Votre Majesté que je ne la vois pas partir sans effroi. — Au fait, le chemin est difficile; mais avec un bon vent et la fortune... — La fortune! ah! Sire, elle n'est plus pour nous. D'ailleurs, où Votre Majesté ira-t-elle? — J'irai aux États-Unis; on me donnera des terres où j'en achèterai et nous les cultiverons. Je finirai par ou l'homme a commencé; je vivrai du produit de mes champs et de mes troupeaux. — C'est très-bien, Sire; mais croyez-vous que les Anglais vous laisseront cultiver vos champs en paix? — Pourquoi non? Quel mal pourrais-je leur faire? — Quel mal, Sire? Votre Majesté a-t-elle donc oublié qu'elle a fait trembler l'Angleterre? Tant que vous serez libre, ou que vous vivrez, Sire, elle redoutera votre inimitié et votre génie. Les Américains vous aiment et vous admirent; vous exerceriez sur eux une grande influence, et vous les porteriez peut-être à des entreprises fatales à l'Angleterre. — Quelles entreprises? Les Anglais savent bien que les Américains se feraient tous tuer pour la défense du sol national, mais qu'ils n'aiment pas à faire la guerre hors de chez eux. Il ne sont pas encore arrivés au point d'inquiéter sérieusement les Anglais : un jour, peut-être, ils seront les vengeurs des mers; mais cette époque, que j'aurais pu rapprocher, est encore éloignée; les Américains ne grandissent que lentement. — En admettant que les Américains ne puissent, en ce moment, donner des inquiétudes sérieuses à l'Angleterre, votre présence aux États-Unis lui fournirait du moins l'occasion d'ameuter

l'Europe contre eux. Les coalisés regarderont leur ouvrage comme imparfait, tant que vous ne serez pas en leur possession, et ils forceront les Américains, sinon à vous livrer, du moins à vous éloigner de leur territoire. — Eh bien, j'irai au Mexique, j'irai de mer en mer jusqu'à ce que je trouve un asile contre la malfaisance et la persécution des hommes. — En supposant que Votre Majesté parle sérieusement, peut-elle raisonnablement espérer d'échapper aux embûches et aux flottes des Anglais? — Si je ne peux leur échapper, ils me prendront; le gouvernement ne vaut rien, mais la nation est grande, noble, généreuse; ils me traiteront comme je dois l'être. Au fond, que voudriez-vous que je fisse? Voulez-vous que je me laisse prendre ici par Wellington, et que je lui donne le plaisir de me promener en triomphe, comme le roi Jean, dans les rues de Londres? Je n'ai qu'un parti à prendre; puisqu'on ne veut plus de moi, ni de mes services, c'est de partir. Les destins feront le reste. — Il en est encore un, Sire, et j'oserai vous le soumettre... Je me rendrais, Sire, à l'empereur Alexandre. — Alexandre! vous ne connaissez pas les Russes. Cela nous coûterait la vie à tous les deux. Cependant votre idée mérite d'être méditée : j'y réfléchirai. Avant de prendre un parti sans remède, il faut y regarder à deux fois : le sacrifice de ma personne ne serait rien pour moi; mais peut-être serait-il perdu pour la France. Voyez si Maret (le duc de Bassano) et Lavalette sont là, et faites-les entrer. »

En sortant du cabinet de Napoléon, son secrétaire fut arrêté par le duc de Rovigo, qui lui dit : « Vous avez causé bien longtemps avec l'Empereur; y au-

rait-il quelque chose de nouveau? — Non, lui répondit M. Fleury de Chaboulon; nous avons causé de son départ. » Puis il rapporta la conversation. « Vous lui avez donné le conseil d'un homme de cœur, répliqua Savary; mais il en est un que je lui ai soumis et que je crois encore meilleur : c'est de se faire tuer avec nous sous les murs de Paris. Il ne le fera point, parce que Fouché ne lui en laissera pas les moyens, et qu'une peur inconcevable de tout compromettre s'est emparée de lui. Il doit partir : Dieu sait où nous irons! Mais n'importe, je le suivrai. Avant tout, je veux le savoir hors de danger; il vaut mieux courir les aventures avec lui que de rester ici. Fouché croit qu'il s'en tirera; il se trompe, et il sera pendu comme les autres, et il l'aura mieux mérité. La France est abîmée; elle est perdue! Je voudrais être mort! »

Pendant cet entretien, Napoléon discutait la proposition que son secrétaire de cabinet venait de lui soumettre. Plusieurs fois, a dit M. Fleury de Chaboulon, auquel nous avons emprunté les détails qui précèdent, il parut sur le point de l'adopter; mais chaque fois il revenait à cette pensée qu'un tel sacrifice serait une atteinte à la dignité de la France, et qu'elle n'en recueillerait probablement pas plus de fruit que de son abdication. Il termina la conférence en déclarant qu'il confierait son sort « aux vents et à la fortune [1] ».

1. Il est difficile de dire ce qui serait advenu de Napoléon s'il avait suivi le conseil de M. Fleury de Chaboulon; dans tous les cas son sort n'aurait pu se trouver pire. On lit, à ce sujet, dans un ouvrage attribué au baron de Stein : « Alexandre,

Ce fut peu d'instants après ces discussions, le 29, vers les cinq heures du matin, que le duc Decrès et le comte Boulay (de la Meurthe) étaient venus lui notifier l'ordre définitif de son départ et lui remettre les papiers nécessaires à l'appareillage immédiat des deux frégates. La mission de ces ministres était accomplie depuis plusieurs heures, et l'Empereur, prêt à partir, n'attendait plus que le retour du général Flahaut, qu'il venait d'envoyer à Paris pour concerter quelques derniers détails, lorsqu'une forte canonnade, plus rapprochée que celle entendue la veille, vint jeter l'émotion la plus vive parmi tous les hôtes de la Malmaison. C'étaient les Prussiens, qui, sans attendre la jonction de Wellington, alors éloigné de près de deux journées de marche, attaquaient Aubervilliers, village situé à mi-chemin entre Saint-Denis et Paris. Dans le même moment, des cris de *Vive l'Empereur! A bas les Bourbons! A bas les traîtres!* poussés par plusieurs milliers de voix, retentissent avec force : c'était la division Brayer, qui, revenant de la Vendée, se tenait arrêtée devant les grilles du château. Les soldats déclaraient ne pas vouloir aller plus loin; ils demandaient à voir Napoléon, décidés, disaient-ils, à

Les Prussie attaquent Aubervillie: une de leurs colon s'efforce de tourne la Malmais La divisio Brayer.

lors du congrès d'Aix-la-Chapelle, étant allé visiter la filature de M. Ludwig, vit une estampe représentant son entrevue avec Napoléon sur le Niémen, et s'exprima ainsi : « Pourquoi « n'en a-t-il pas fait autant en 1815, au lieu d'aller se livrer « aux Anglais? Il le pouvait, et, s'il l'avait fait, peut-être serait-« il encore empereur des Français. — Mais la maison de Bour-« bon? dit aussitôt M. Ludwig. — La maison de Bourbon! « répliqua vivement le czar; oui, vous avez raison, c'était « alors un obstacle; mais il l'aurait pu en 1814, quand les « Bourbons n'étaient pour rien dans la guerre. »

l'enlever et à le placer à leur tête, si leurs chefs ne consentaient pas à se rendre auprès de lui pour l'y décider. Le général céda au vœu de ses soldats, ordonna la halte, entra dans le château et demanda à être introduit auprès de l'Empereur. Le comte de Montholon était de service; il trouva Napoléon dans la Bibliothèque, assis devant la fenêtre, les pieds sur l'appui de la croisée et lisant Montaigne. « Qu'est-ce? dit-il au comte en se retournant. — Sire, c'est le général Brayer qui revient de la Vendée avec sa division. — Eh bien, que me veut-il? — Il demande à voir Votre Majesté au nom de ses soldats, qui, en apprenant votre présence à la Malmaison, demandent à grands cris que Votre Majesté se mette à leur tête. » Le général Brayer fut introduit; et, après un quart d'heure d'entretien avec Napoléon, il rejoignit sa troupe, qui se remit en marche aux cris de *Vive l'Empereur!* avec la conviction, d'après quelques mots du général, qu'elle ne tarderait pas à revoir Napoléon sur le champ de bataille.

L'enthousiasme que venaient de montrer ces régiments, le bruit de l'artillerie ennemie battant les approches de la capitale de la France, triomphèrent des hésitations de Napoléon. Ne prenant enfin conseil que de lui-même, et s'inspirant du sentiment de ses devoirs envers ce peuple dont il était venu exalter, trois mois auparavant, le patriotisme, et qui, levé à sa voix contre toute l'Europe, pouvait lui reprocher l'oubli trop prompt d'une cause commune, un trop facile abandon de la défense nationale, l'Empereur fit appeler le général Becker. « Général, lui dit-il, l'ennemi est aux portes de Paris. Il faut être

insensé on traître à la patrie pour révoquer en doute sa mauvaise foi. Les Alliés disent qu'ils font la guerre, non à la France, mais à moi seul. J'ai abdiqué, je ne suis plus rien, et cependant ils attaquent Paris. Qu'on me fasse général, je commanderai l'armée. Général, vous allez en faire la demande en mon nom. Partez tout de suite. Expliquez aux membres du gouvernement que mon intention n'est pas de ressaisir le pouvoir; dites-leur que tout ce que je veux, c'est de battre l'ennemi, de l'écraser, de le forcer, par la victoire, à donner un cours favorable aux négociations, et que, ce point obtenu, je m'éloignerai, je poursuivrai tranquillement ma route. » L'Empereur, a dit le comte Becker, avait, en ce moment, l'épée au côté; il était debout et semblait prêt à monter à cheval. Sa mère, le cardinal Fesch, récemment arrivés, le duc de Bassano et d'autres personnages se tenaient rangés derrière lui. Il termina par ces mots : « J'ai confiance en votre loyauté; remplissez cette mission, vous me rendrez un nouveau service. — Sire, répondit le général, je suis fier d'une confiance aussi haute; et, puisque mon dévouement peut être utile à Votre Majesté, je ne peux hésiter à lui obéir. » Le général partit immédiatement pour Paris. Dès qu'il eut quitté le palais, l'ordre fut donné de seller les chevaux de l'Empereur, et tous les officiers qui l'entouraient encore durent se tenir prêts à l'accompagner.

La destruction de l'armée prussienne, en cas d'attaque immédiate, était certaine. Aventuré à plus de soixante lieues de sa base d'opérations, Blücher venait d'arriver devant Paris avec 55,000 hommes

Position crit des deux armé alliées.

à peine, tandis que l'armée française réunie sous cette capitale, pourvue d'approvisionnements de guerre considérables et d'une immense artillerie, comptait plus de 100,000 soldats, dont 25,000 hommes de cavalerie excellente[1]. D'un autre côté, Wellington, arrêté au village de Saint-Martin-Longueau, à plus de deux journées de marche de Paris[2], se trouvait dans l'impossibilité non-seulement de porter le moindre secours à son allié, mais de résister lui-même à nos troupes; aussi était-il probable qu'avec une armée encore moins nombreuse que celle de Blücher, armée dépourvue de munitions, épuisée, et dont bon nombre de régiments ne présentaient plus que des cadres, le

1. Six mois plus tard, le 5 décembre, déposant dans le procès du maréchal Ney, Davoust disait : « J'avais 75,000 hommes d'infanterie, 25,000 hommes de cavalerie, 500 pièces de canon attelées et toutes les chances de la victoire. » Nous donnerons (tome IV, chap. 1er) le détail des troupes françaises réunies sous Paris le 29 juin; elles s'élevaient en réalité à 111,000 h. environ, en comptant la division Brayer, 12,000 fédérés parisiens enrégimentés, et non compris les douze légions de la garde nationale de Paris. Cette force fut augmentée, trois jours plus tard, par 15,000 gardes nationaux mobilisés de la Bourgogne et de la Champagne, que l'on fit bivaquer au Champ de Mars; quant aux troupes prussiennes, un officier de l'état-major de Blücher en 1815, le colonel A. Wagner, dans une *Histoire de la Campagne de Belgique* qu'il a publiée en 1825, à Berlin, avec *approbation supérieure,* porte la force de ces troupes, devant Paris, à 57,799 hommes. Ce chiffre paraîtra encore considérable si l'on songe que Blücher, ainsi que Wellington, après une perte d'environ 60,000 hommes, les 15, 16 et 18 juin, avaient, en outre, dû laisser des forces assez considérables devant les places fortes du Nord et des lignes de la Somme et de l'Aisne.

2. Le petit village de Saint-Martin-Longueau, situé au delà de Pont-Sainte-Maxence, est à dix-huit lieues de Paris.

général anglais n'attendrait pas le choc de Napoléon victorieux des Prussiens, et se retirerait en toute hâte sur les places de la Belgique. « Nous sommes en bien mauvaise position, écrivait-il *quatre* jours auparavant, le 25 juin, au comte Bathurst. Nous n'avons pas le quart des munitions que nous devrions avoir; et je crois vraiment que, à l'exception de ma vieille infanterie d'Espagne, j'ai non-seulement la plus mauvaise armée, mais encore la plus mal équipée et le plus mauvais état-major qu'on ait jamais réuni. *** ne sait pas plus son affaire qu'un enfant; je suis obligé de la faire pour lui, et, après tout, je ne peux obtenir qu'il fasse ce que je lui ordonne. Quelques régiments sont réduits à rien; mais il faut que je les maintienne comme régiments, au grand préjudice du service et à grands frais, ou il faut que je les renvoie chez eux, et une partie avec le peu de soldats anglais que j'ai. Je n'ai jamais été si mécontent des affaires que de celles-ci[1]. »

L'offre de l'Empereur, si elle était acceptée, devait donc changer la face des événements; la France prenait une revanche complète, éclatante; la coalition reculait à demi brisée; Waterloo était vengé. Nous laisserons le général Becker raconter les détails de son entrevue avec les cinq membres du gouvernement provisoire. Il est des faits qui demandent le récit des acteurs eux-mêmes. Après avoir rapporté quelques incidents de sa route, ainsi que son arrivée

1. Dépêche datée du quartier général de Raucourt, le 25 juin 1815, n° 961 du *Recueil* déjà cité. Le quartier général de Wellington, le matin du 29, était encore à Orvillé, près de Doullens, à trente-huit lieues de Paris.

mpereur :mande mandement l'armée; est refusé.

aux Tuileries, le général poursuit en ces termes :

« L'huissier de service l'ayant annoncé à la Commission de gouvernement, le général fut aussitôt introduit dans la salle du Conseil, où l'on fut étonné de le voir, lorsque l'on croyait déjà que, conformément aux dernières et pressantes dépêches notifiées par le ministre de la marine lui-même, il avait pris avec Napoléon la route de Rochefort. Le général[1], pour expliquer à la Commission le motif de son retour, s'exprima ainsi :

« L'Empereur m'envoie vous dire que la situa-
« tion de la France et les vœux des patriotes et des
« soldats réclament sa présence pour sauver la patrie.
« Ce n'est pas comme Empereur qu'il demande le
« commandement de l'armée, mais comme général
« dont le nom peut encore exercer une grande in-
« fluence sur le sort de l'Empire. Après avoir repoussé
« l'ennemi, il s'engage à se rendre aux États-Unis
« pour y accomplir sa destinée. »

« La proposition était séduisante dans l'état où se trouvait le pays; la Commission restait néanmoins silencieuse. Le président (Fouché) interpella le général en l'invitant à s'asseoir à son côté, et engagea avec lui un dialogue que les autres membres de la Commission se bornèrent à écouter sans y prendre aucune part. « Pourquoi, lui dit le duc d'Otrante,
« vous êtes-vous chargé d'une pareille mission lors-
« que vous deviez, au contraire, presser l'Empereur
« de hâter son départ dans l'intérêt de sa sûreté per-

1. Le général Becker, dans tout le cours de sa *Relation*, ne parle jamais de lui-même qu'à la troisième personne.

« sonnelle, que nous ne pouvons plus garantir? car « l'ennemi marche rapidement sur Paris, et les rap- « ports de nos généraux, arrivés ce matin, nous « annoncent une grande désertion dans l'armée[1]. « Tenez, ajouta-t-il en jetant cette correspondance « devant lui, lisez les lettres des généraux Grouchy, « Vandamme et autres; vous verrez si un plus long « retard n'expose pas Sa Majesté à tomber entre les « mains de l'ennemi. Dites-moi donc, continua le « duc, qui était avec l'Empereur lorsqu'il vous a « chargé de ce message? » Le général désigna les notabilités; et, en entendant nommer le duc de Bassano, Fouché s'écria : « Je vois d'où est parti ce « conseil; mais dites à l'Empereur que ses offres ne « peuvent être acceptées, et qu'il est de la plus grande « urgence qu'il parte immédiatement pour Rochefort, « où il se trouvera plus en sûreté que dans les envi- « rons de Paris.

« — Puisque vous avez pénétré le motif qui a « décidé Napoléon à essayer une nouvelle instance, « répond le général Becker, je voudrais au moins

1. M. Fleury de Chaboulon, dans ses *Mémoires*, raconte ainsi le début de cet entretien : « Est-ce qu'il se moque de nous? dit Fouché en parlant de Napoléon. Le replacer à la tête de l'armée! Il a probablement épargné ce soin à la Commission, il aura *filé* aussitôt après votre départ, et dans ce moment peut-être il est occupé à haranguer ses soldats et à les passer en revue. » Ce détail, que le général Becker aura probablement raconté à son retour à la Malmaison, doit être exact. Fouché affectait souvent une grande trivialité dans ses termes, et sa dernière observation exprime une peur dont il était constamment obsédé. Fouché croyait à chaque instant voir l'Empereur reparaître, ressaisissant le pouvoir et le faisant arrêter.

« être porteur d'un avis du gouvernement sur le « résultat de ma mission, car, si je n'arrive à la Mal- « maison qu'avec une réponse verbale, Sa Majesté « pourra douter de mon zèle et de l'empressement « que j'aurai mis à exécuter son mandat. » Le duc d'Otrante traça précipitamment un billet conçu à peu près en ces termes, à l'adresse du duc de Bassano :

« Le gouvernement provisoire ne pouvant accepter les propositions que le général Becker vient de lui faire de la part de Sa Majesté, par des considérations que vous saurez apprécier vous-même, je vous prie, monsieur le duc, d'user de l'influence que vous avez constamment exercée sur son esprit, pour lui conseiller de partir sans délai, attendu que les Prussiens marchent sur Versailles.

« Duc d'Otrante. »

« Pendant que le président parlait, agissait, écrivait, au nom du Conseil, sans consulter ses collègues, le général Carnot se promenait dans les angles de la salle, le duc de Vicence, le général Grenier et le baron Quinette, assis autour de la table, gardaient un profond silence. Le duc d'Otrante, seul, traitait péremptoirement toutes les questions politiques, et, comme un dictateur, paraissait régler le sort de la France.

« La note écrite, le duc d'Otrante engagea vivement le comte Becker à retourner tout de suite à la Malmaison, pour représenter plus fortement que jamais à l'Empereur l'urgence d'une détermination qui pût l'empêcher d'être fait prisonnier par les troupes ennemies dans son propre palais.

« Comme, dans le principe, il n'avait pas été question pour le comte Becker d'accompagner Napoléon à Rochefort, mais simplement de commander sa garde à la Malmaison, il appela sur ce fait l'attention du président, et lui dit que, membre de la Chambre des représentants, il ne devait être soumis à aucun autre devoir qu'à celui de siéger dans l'Assemblée, et qu'il désirait y reprendre ses fonctions, puisqu'on rejetait toutes les propositions que l'Empereur avait cru devoir faire dans l'intérêt de la France. « Croyez-vous, général, que nous soyons « sur un lit de roses? répondit vivement le duc « d'Otrante. *Quelque avantageuses* que puissent être « les offres de Sa Majesté, nous ne pouvons rien « changer à la teneur des arrêtés dont l'exécution « vous est confiée. Partez donc, et transmettez à « l'Empereur l'invariable résolution prise par nous « de ne plus rien changer aux dispositions qu'ils « renferment. »

« Pendant cette conversation, les collègues du duc d'Otrante ne rompirent pas une seule fois le silence. Sombres et taciturnes, ils ne semblaient être que simples témoins dans cet entretien. Le général prit congé des membres du gouvernement, et, le cœur navré de douleur, il sortit de la salle[1]. »

Le comte Becker, pour sortir du palais, avait à traverser plusieurs salons d'attente; il s'y heurta contre une foule empressée de généraux et de hauts fonctionnaires, qu'il avait pu voir encombrer les salles de l'Élysée peu de jours auparavant, et qui

1. *Relation* du général comte Becker, déjà citée.

venaient alors chercher à connaître, auprès de Fouché et de ses collègues, quels seraient les maîtres du lendemain. A la vue du général Becker, tous l'entourèrent. Ils le pressaient de questions sur Napoléon. « Comment! s'écriaient les uns, il n'est pas encore parti! » D'autres ajoutaient : « Mais dites-lui donc qu'il se hâte! tant qu'il sera là, nous ne pourrons rien entreprendre ni pour son avantage personnel, ni dans l'intérêt du pays! » L'intérêt de la France et l'avantage personnel du souverain déchu inquiétaient assez peu cette foule. L'incertitude où le séjour prolongé de l'Empereur aux portes de Paris les laissait sur l'avénement du gouvernement nouveau; leur impatience de déposer aux pieds de ce pouvoir, quel qu'il pût être, de nouveaux serments de dévouement et de fidélité; la gêne que la lenteur du dernier souverain à s'éloigner pouvait apporter à leurs manifestations : voilà ce qui les irritait. Napoléon était tombé; pourquoi ne disparaissait-il pas? Le général Becker pénétra sans peine ces préoccupations honteuses; il traversa les salons sans répondre aux interpellations qui accueillaient son passage, et se mit en devoir de retourner à la Malmaison.

Pendant qu'il était en conférence avec les membres de la Commission de gouvernement, une scène, que nous ne devons point passer sous silence, avait eu lieu dans une des salles voisines.

[Le] général Flahaut [et l]e prince [d'E]ckmühl.

On sait que M. de Flahaut avait été envoyé par l'Empereur à Paris, peu d'instants après le départ de Decrès et de M. Boulay (de la Meurthe); il était chargé pour Davoust d'une demande dont nous ignorons l'objet. Le prince d'Eckmühl, lorsque l'envoyé

de Napoléon vint le chercher au ministère de la guerre, se trouvait aux Tuileries. M. de Flahaut alla l'y joindre et lui dit l'objet de sa mission. Davoust l'écouta à peine. « Il paraît, dit-il au général d'un ton de colère et de mépris, que votre Bonaparte ne veut point partir ; mais il faudra bien qu'il nous débarrasse de lui : sa présence ici nous gêne, nous importune; elle nuit au succès de nos négociations. S'il espère que nous le reprendrons, il se trompe; nous ne voulons plus de lui. Dites-lui, de ma part, qu'il faut qu'il s'en aille, et que, s'il ne part pas à l'instant, je le ferai arrêter, que je l'arrêterai moi-même. » M. de Flahaut n'était pas dans le secret des récents engagements du prince d'Eckmühl; il sembla d'abord douter en entendant ce langage; sa surprise devint ensuite de la stupéfaction. Aux derniers mots, pourtant, ce général, caractère fier et âme haute, s'indigna : « Je n'aurais jamais pu croire, monsieur le maréchal, répondit-il en s'efforçant de maîtriser son émotion, qu'un homme qui était, il y a huit jours, aux pieds de Napoléon, pût tenir aujourd'hui un pareil langage. Je me respecte trop, je respecte trop la personne et l'infortune de l'Empereur, pour lui rapporter vos paroles : allez-y vous-même, monsieur le maréchal; cela vous convient mieux qu'à moi. » Le prince d'Eckmühl, irrité, rappela au général qu'il parlait au ministre de la guerre, au chef de l'armée, et lui prescrivit de se rendre à Fontainebleau, où il recevrait ses ordres. « Non, monsieur, répondit le comte de Flahaut, je n'irai point; je n'abandonnerai point l'Empereur; je lui garderai jusqu'au dernier moment la fidélité que

tant d'autres lui ont jurée. — Je vous ferai punir de votre désobéissance. — Vous n'en avez plus le droit. Dès ce moment je donne ma démission. Je ne pourrais plus servir sous vos ordres sans déshonorer mes épaulettes. » Il sortit.

L'Empereur, au retour du général Flahaut à la Malmaison, s'aperçut qu'il avait l'âme blessée; il le pressa de questions et parvint à tirer de lui l'aveu de ce qui s'était passé. Napoléon ne témoigna ni étonnement ni colère des insultes de son ancien ministre: « Qu'il vienne, répondit-il froidement; je suis prêt, s'il le veut, à lui tendre la gorge. Votre conduite me touche, mon cher Flahaut, ajouta-t-il; mais la patrie a besoin d'hommes tels que vous : restez à l'armée, et, comme moi, oubliez le prince d'Eckmühl et ses lâches menaces[1]. »

Lorsque, le 29, le maréchal Davoust menaçait de faire arrêter l'Empereur, de l'arrêter de sa propre main, s'il ne partait pas sur-le-champ, ce jour-là même, au quartier général de Wellington, comme nous aurons à le dire plus loin, cinq commissaires français, membres de la Chambre des représentants et de la Chambre des pairs, proposaient, de leur côté, de livrer Napoléon aux généraux alliés.

Au milieu de tous ces événements, la nouvelle de la mission du général Becker, soit qu'elle fût venue de la Malmaison ou qu'elle fût sortie des Tuileries, n'avait pas tardé à se répandre dans Paris. Accueillie avec stupeur par quelques-uns, elle produisit chez le plus grand nombre, dans les classes ouvrières et

[1] ...moires de M. de Chaboulon.

parmi la partie énergique de la classe moyenne surtout, un véritable enthousiasme. D'abord, on raconta que l'Empereur était décidé à reprendre le commandement de l'armée; puis, la peur ou la joie aidant, on affirma qu'il l'avait ressaisi; il n'était bruit, dans la soirée, que de son arrivée au milieu des troupes. Mais, tandis que la population discutait les chances du retour de Napoléon au milieu de ses soldats, et s'apprêtait pour le lendemain au spectacle d'une grande bataille livrée sous les murs de Paris, l'Empereur voyageait déjà sur la route de Rochefort.

Le général Becker était rentré à la Malmaison à cinq heures moins un quart du soir. Arrivé dans la principale cour, il fut frappé par un mouvement de train d'équipages et d'officiers à cheval, qui contrastait avec le calme où il avait laissé le château. Abordant M. de Montaran, écuyer de service, il lui demanda la cause de ces préparatifs et de cette activité. « L'Empereur va rejoindre l'armée, » lui répondit M. de Montaran. Le général s'empressa de se rendre auprès de Napoléon, qu'il trouva seul dans son cabinet. L'Empereur était debout, en uniforme, dans le costume qu'il revêtait habituellement les jours de bataille ou de grande revue[1]. Après lui avoir raconté son entrevue avec le duc d'Otrante, et dépeint l'attitude dictatoriale de l'ancien ministre de la police, ainsi que la contenance inerte et muette de ses quatre collègues; après lui avoir retracé l'aspect de la foule

1. Il avait la culotte blanche et les bottes à l'écuyère. (Général Becker, *Relation* déjà citée.)

dont les salles des Tuileries étaient encombrées, et lui avoir dit l'impatience où était tout ce monde d'apprendre son départ, le général remit à l'Empereur les quelques lignes adressées par Fouché au duc de Bassano. Napoléon les lut ; son visage resta calme ; il ne dit que ces mots : « Ces gens-là ne connaissent ni l'état des choses, ni celui des esprits, en refusant ma proposition : on s'en repentira. Donnez des ordres pour mon départ ; lorsqu'ils seront exécutés, vous viendrez me prévenir. »

Danger de séjour de l'Empereur la Malmaison ; son départ.

L'Empereur se trouvait, en effet, obligé de prendre un parti sur-le-champ, de choisir entre le départ pour l'armée ou pour Rochefort ; un plus long séjour à la Malmaison devenait impossible. Quelques instants avant cinq heures, des dragons et des lanciers rouges, accourus de différents points de la presqu'île où se trouve cette campagne, lui avaient annoncé la présence de forts détachements de cavalerie et d'infanterie prussiennes, le long de la rive droite de la Seine, entre Argenteuil et Chatou[1].

C'était la colonne volante du major Columb, qui s'efforçait d'arriver jusqu'à la demeure de Napoléon. Il jeta les yeux sur une carte : « Ah ! ah ! s'écria-t-il en souriant avec tristesse, je me suis laissé tourner. Si le pont de Saint-Germain n'est pas détruit, je cours risque d'être fait prisonnier. — Il ne l'est point, répondit un des officiers présents. — En ce

1. Le détachement de lanciers rouges (lanciers de la garde) qui se trouvait alors à la Malmaison y avait été amené dans la journée par un des officiers supérieurs de ce corps, le commandant de Brack ; cet officier et ses cavaliers arrivaient de Waterloo.

cas, répliqua l'Empereur, les Prussiens peuvent être ici ce soir. »

L'Empereur ne se trompait pas, et le péril était encore plus grand qu'il ne le croyait. Sa liberté n'était point seule menacée; on en voulait à sa vie. « Si je peux l'attraper, avait dit Blücher dans son grossier langage, je le ferai pendre à la tête de mes colonnes. » Ces odieuses paroles, dans la bouche du feld-maréchal prussien, n'étaient point une vaine menace. « Les Prussiens pensent que les jacobins veulent me le livrer (Napoléon) dans l'espérance que je lui sauverai la vie, écrivait Wellington la *veille*, 28, à sir Charles Stuart. Blücher veut le *tuer*. Mais je lui ai déclaré que je parlerai et que j'insisterai pour qu'on dispose de lui d'un commun accord. J'ai dit aussi à Blücher que, comme son ami particulier, je lui conseillais de ne pas se mêler d'une affaire aussi infâme; que lui et moi nous avions joué un trop noble rôle dans ces événements pour devenir des bourreaux, et que j'étais résolu, si les souverains voulaient le mettre à mort (Napoléon), à faire nommer un exécuteur qui ne fût point moi[1]. » En retardant encore son départ de deux ou trois heures, ainsi qu'on le verra dans la suite, Napoléon tombait aux mains des Prussiens.

On a dit que, en ne se remettant pas à la tête des troupes, malgré le gouvernement provisoire, Napoléon avait manqué à la France et à lui-même. Le conseil d'aller rejoindre l'armée lui fut, en effet, donné dans cette journée. « Je suis sans droits et

1. Dépêche datée du quartier général d'Orvillé, le 28 juin, nº 965 du *Recueil* déjà cité.

sans titre pour m'y rendre, répondit-il; reprendre un commandement, après le refus du gouvernement provisoire et lorsque je n'ai pas même pour moi un appel de la population ou des soldats, c'est me faire rebelle. Je dois à la France, et à la dignité dont elle m'a revêtu, de ne pas jouer le rôle d'aventurier, ni de m'exposer à ce qu'un gendarme soit en droit de porter la main sur moi. » Il n'avait pas à craindre, sans doute, qu'une telle injure lui fût faite par le comte Becker, non plus que par les détachements sous les ordres de ce général; mais d'autres chefs et une autre troupe armée n'eussent peut-être pas hésité à lui barrer le chemin. Du moins, telle aurait pu être la conséquence d'une dépêche adressée le matin même par Davoust au maréchal de camp Baille de Saint-Pol, commandant supérieur de Montmartre, position intermédiaire entre la Malmaison et le quartier général de l'armée; cette dépêche était ainsi conçue :

« La Villette, le 29 juin 1815, deux heures du matin.

« Monsieur le général,

« On vient de me faire le rapport que l'Empereur veut aller à Montmartre pour tâcher de faire un mouvement. Quelque invraisemblable que soit ce rapport, cependant il est bon de vous mettre en mesure. Prévenez le prince d'Essling, afin qu'il mette sous votre main quelques bataillons de garde nationale, que vous feriez entrer à Montmartre à la première nouvelle que vous auriez d'une pareille tentative. Communiquez cette lettre au prince d'Essling; il demeure rue de Bourgogne, près du ministère de la guerre.

« Recevez, monsieur le général, etc.

« Le maréchal, prince d'ECKMUHL[1]. »

1. La marche de la colonne prussienne chargée d'enlever

Cependant toutes les personnes qui devaient accompagner l'Empereur étaient alors réunies. Une seule manquait, Labédoyère ; un des passe-ports était en son nom ; on l'attendit vainement. Tandis que les voitures se rangeaient pour le départ, l'Empereur échangeait avec la reine Hortense et deux ou trois amis, qui seuls ne l'avaient pas abandonné, des conseils et de tendres recommandations ; il déplorait les maux que leur dévouement à sa personne et à sa cause pouvait appeler sur eux ; il les remerciait. A cinq heures et demie, le général Becker se présenta. « Sire, tout est prêt, » dit-il à Napoléon. L'Empereur venait de revêtir un costume de ville[1] ; il prit un chapeau rond posé sur un secrétaire, et, précédé du général, traversa le vestibule pour entrer dans le jardin. Son attitude semblait calme ; en revanche, les soldats placés sur son passage pleuraient. Arrivé dans le parc, il s'arrêta, pressa dans ses bras la reine Hortense, et embrassa chacune des personnes présentes. Toutes éclataient en sanglots ; lui-même, en ce moment, était profondément ému, et ce n'était qu'au prix de visibles efforts que sa contenance et sa voix restaient fermes. Après avoir fait quelques pas pour s'éloigner, il s'arrêta encore, et recommanda de nouveau, à tous, le courage et l'union. Puis, atta-

Napoléon ; la menace faite par Davoust de l'arrêter de sa propre main ; l'offre de le *livrer*, faite à Wellington par une commission dite d'*armistice*, composée de trois représentants et deux pairs, dans une conférence dont nous rapporterons plus loin les détails ; le refus du gouvernement provisoire et l'envoi de la dépêche que nous venons de reproduire, tous ces faits appartiennent à la seule et même journée du 29.

1. L'Empereur était en habit marron.

chant un long regard sur cette demeure qu'il quittait pour jamais, sur cette fille d'adoption, sur ces quelques soldats, humbles et fidèles compagnons qu'il ne devait plus revoir, il adressa de la tête et de la main à ceux-ci un silencieux et dernier adieu, et s'enfonça à pas rapides dans une des allées du parc où l'attendait sa voiture.

Nous interromprons le récit des événements politiques et militaires dont Paris ou ses environs furent le théâtre le lendemain et les jours suivants, pour suivre Napoléon jusqu'au moment où, *prisonnier de l'Europe,* il fut transporté à Sainte-Hélène.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS DANS LE TOME TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II

CHAPITRE III

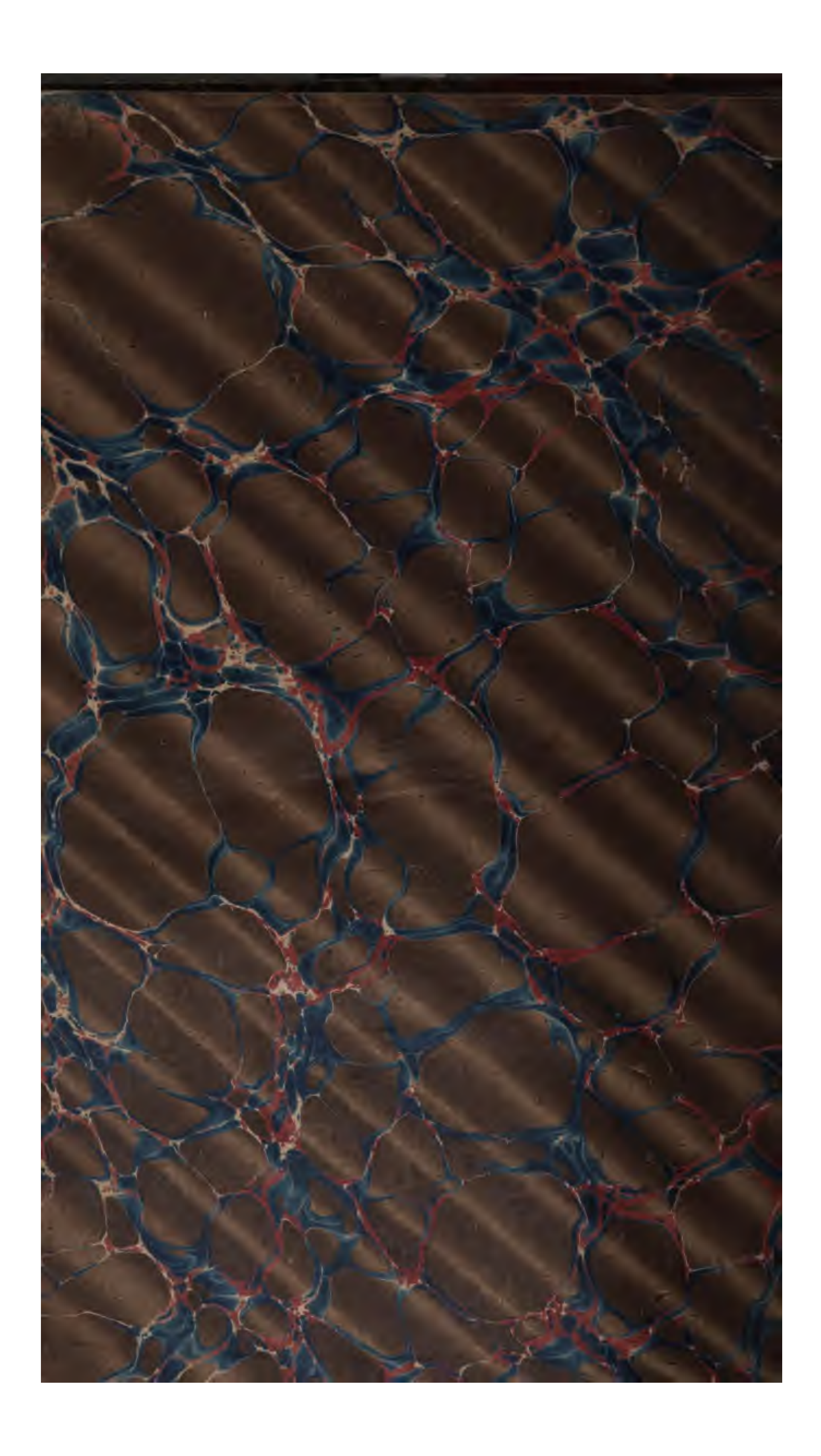
CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, 7, RUE SAINT-BENOIT. — [1124]





Stanford University Libraries
3 6105 013 514 885
DC
256
.V37
1874
v.3
DATE DUE
JUL 13 1987
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA
94305